



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Communication et violences au Tchad : le cas du Moyen-Chari et du Guéra (1900-2010)

Souleymane, A.A.

Citation

Souleymane, A. A. (2017, July 4). *Communication et violences au Tchad : le cas du Moyen-Chari et du Guéra (1900-2010)*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/50469>

Version: Not Applicable (or Unknown)

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/50469>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/50469> holds various files of this Leiden University dissertation

Author: Souleymane, Abdoulaye

Title: Communication et violences au Tchad : le cas du Moyen-Chari et du Guéra (1900-2010)

Issue Date: 2017-07-04

Communication et Violences au Tchad

Le cas du Moyen-Chari et du Guera
(1900-2010)

Abdoulaye Adoum Souleymane

Communication et Violences au Tchad

Le cas du Moyen-Chari et du Guera
(1900-2010)

Proefschrift

ter verkrijging van

de graad van Doctor aan de Universiteit Leiden,

op gezag van Rector Magnificus prof. mr. C.J.J.M. Stolker,

volgens besluit van het College voor Promoties

te verdedigen op dinsdag 4 juli 2017

klokke 11:15 uur

door

Abdoulaye Adoum Souleymane

geboren te N'Djamena in 1970

Promotores:

Prof. dr. M.E. de Bruijn

Prof. dr. K. Alio (University of N'Djamena)

Promotiecommissie:

Prof. dr. J.B. Gewalt

Prof. dr. Saïbou Issa (University of Maroua)

Dr. Marielle Debos (Université Paris-Nanterre)

Table des matières

Cartes.....	i
Tableaux et illustrations.....	i
Photos	i
Sigles et Abréviations.....	ii
Remerciements.....	iii

Chapitre 1: Introduction générale : Concepts et problématique de communication liée à la violence.....	1
I- Gouvernance et communication aux manœuvres des violences structurées.....	3
II- Que retient-on des débats empiriques structurant communication et violence ?.....	7
III- Historique et historiographie des violences liées à la communication au Tchad.....	11
IV- Cadre spatio-temporel et raisons du choix du sujet.....	18
Chapitre 2: Méthodologie de la recherche.....	25
I- Une histoire de vie à l'évidence d'une méthodologie complexe	27
II- Les méthodes de collectes de données.....	31
III- Les contraintes du terrain.....	38
Chapitre 3 : Le Guéra et le Moyen-Chari : Vue synoptique.....	41
I- Présentation physique.....	42
II- Sara et Hadjarāï: une diversité ethnique aux similitudes socio-culturelles.....	47
III- Une économie de subsistance au gré des pratiques rituelles.....	52
Chapitre 4 : Infrastructures de communication et violences coloniales.....	59
I- L'acquisition coloniale du territoire tchadien.....	60
II- Les contraintes de l'essor des systèmes de communication.....	71

Chapitre 5: Les systèmes de communication au cœur des violences postcoloniales.....	95
I- Gouvernance politique et insurrection populaire.....	97
II- Les méthodes de communication des forces en présence.....	116
III- Systèmes de transport et représailles paysannes.....	127
Chapitre 6: Les TIC et l'organisation des rebelles.....	133
I- Des armes blanches aux mitrailleuses.....	135
II- L'influence de l'information et de la communication dans la guerre au Tchad.....	145
Chapitre 7: La remise en cause de l'autorité étatique tchadienne : rupture total.....	161
I- Gouvernance au Tchad	161
II- Les serviteurs de l'Etat tchadien oubliés.....	175
III- Pour conclure : décomposition du tissu social.....	185
Chapitre 8 : Conclusion générale : la communication au tournant des violences structurées au Tchad.....	187
I- Là où passent les systèmes de communication, suit la violence	187
II- Violence et communication : une construction historique au Tchad.....	190
Références bibliographiques.....	194
Annexe 1. Liste des personnes interviewées.....	209
Samenvatting	211
Summary	213
Résumé	215
Curriculum Vitae.....	217

Cartes

Carte situant les régions du Guéra et du Moyen-Chari.....	42
Carte des principales voies routières du Tchad en 1948.....	79

Tableaux

Tableau n°1 indiquant nombre de travailleurs recrutés mis en routes par les circonscriptions du Tchad pour la construction du chemin de fer Congo-Océan.....	64
Tableau n°2 indiquant la répartition de taux de conversion en espèce de journées de prestation dans les circonscriptions de la colonie du Tchad.....	68
Tableau n°3 indiquant classement des routes dans le territoire du Tchad en 1948.....	76-77

Photos

Photos des ponts sur le Grand Sido et sur la frontière Tchado-centrafricaine.....	81-82
Photos des armes de type MAS36 et PM.....	137
Photo d'une unité rebelle à bord d'une Toyota.....	151
Photo de Abderamane Abdel-Azzis Attor.....	175
Photo de Ahmat Ramat Souleymane.....	177
Photo de Tokemna Yantengar Baïna.....	179

Sigles et Abréviations

A.E.F : Afrique Equatoriale Française

A.F.P : Agence Française de Presse

A.N.S : Agence Nationale de Sécurité

A.N.T : Armée Nationale Tchadienne

B.E.P.C : Brevet d'Etude de Premier Cycle

B.E.T : Borkou-Ennedi-Tibesti

B.M : Bataillon de Marche

B.P.N : Bureau Politique National

B.S.I.R : Brigade Spéciale d'Intervention Rapide

C.A.N : Centre des Archives Nationale

C.C.F.A.N : Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord

C.D.R : Conseil Démocratique Révolutionnaire

C.E.G : Collège d'Enseignement Général

C.S.D.T : Convention des Socio-démocrates Tchadiens

C.S.M : Conseil Supérieur Militaire

CODO : Commandos

COMPAGEND : Commandant de Compagnie de la Gendarmerie

D.A.N.T : Direction des Archives Nationales Tchadiennes

D.B : Division Blindée

D.C.A : Défense Antiaérienne

D.D.R : Désarmement-Démobilisation-Réinsertion

D.D.S : Direction de la Documentation et de Sécurité

D.G.S.S.I.E : Direction Générale des Services de Sécurité des Institutions de l'Etat

F.A.N : Forces Armées du Nord

F.A.P : Forces Armées Populaires

F.A.T : Forces Armées Tchadiennes

F.A.N.T : Forces Armées Nationales Tchadiennes
F.C.F.A : Franc des Communautés Françaises d’Afrique
F.I.D.E.S : Fonds d’Investissement pour le Développement Economique et Social
F.I.D.H : Fédération Internationale des Droits de l’Homme
F.U.C : Front Uni pour le Changement
FROLINAT : Front de Libération Nationale du Tchad
G.N.N.T : Garde Nationale et Nomade du Tchad
G.R : Garde Républicaine
J.O.A.E.F : Journal Officiel de l’Afrique Equatoriale Française
M.O.S.A.N.A.T : Mouvement du Salut National du Tchad
M.P.S : Mouvement Patriotique du Salut
M.R.A : Mission des Réformes Administratives
M.R.P.T : Mouvement pour la République Populaire du Tchad
ONU : Organisation des Nations Unies
P.M : Pistolet-Mitrailleuse
P.P.T : Parti Progressiste Tchadien
R.C.A : République centrafricaine
R.D.A : Rassemblement Démocratique Africain
R.M.T : Régiment de Marche du Tchad
R.N.T : Radio Nationale Tchadienne
R.T.S.T : Régiment des Tirailleurs Sénégalais du Tchad
S.C.I : Société Commerciale Internationale
S.O.N.A.S.U.T : Société Sucrière du Tchad
T.I.C : Technologies de l’information et de Communication
U.N.I.R : Union Nationale pour l’Indépendance et la Révolution
U.S.T : Union Socialiste du Tchad

Remerciements

Je remercie infiniment et de tout mon cœur ma superviseur de thèse, la Professeur Mirjam de Bruijn, pour sa disponibilité constante et pour tous les encouragements et conseils précieux, sans lesquels je n'aurais jamais pu réaliser ce travail. J'adresse du fond du cœur ma profonde gratitude au Professeur Khalil Alio pour les conseils et les orientations académiques qu'il n'a jamais cessés de me donner durant toutes les étapes de cette thèse.

Je remercie sincèrement et du fond du cœur le docteur Djimet Seli de m'avoir mis en contact avec le programme « connecting in times of duress » un programme de recherche basé à l'Université de Leiden (suite à un prix de NWO (W01.70.600.001)) qui a financé entièrement les travaux de cette thèse.

Je tiens à exprimer ici ma profonde gratitude à mon épouse Adama Mahamat Saleh, qui a non seulement supporté mes absences régulières, mais a également veillé à l'éducation de nos enfants durant mes multiples voyages de recherche. J'adresse mes sincères remerciements à tous mes collègues du programme « connecting in times of duress » pour les débats et les échanges d'idées très instructives sans lesquels on n'aurait jamais pu aplanir nos divergences et créer une atmosphère propice à nos activités de recherche.

Mes remerciements à tout le staff administratif et financier de l'Université de Leiden et à tout le personnel de la bibliothèque du Centre d'Etudes Africaines (ASC) pour leur accueil et les services fournis à mon endroit durant mes séjours aux Pays-Bas. Mes remerciements vont également au personnel du centre des archives et de la documentation de Brazzaville, des Archives militaires de Vincennes à Paris, aux bibliothécaires du centre de formation et de documentation (CFOD) et aux membres du CRASH à N'Djamena.

J'exprime mes profondes reconnaissances à l'endroit de : Général Issakh Sarwa, commandant de la zone militaire du Moyen-Chari, colonel Oumar, officier de renseignement à Sido, Ahmat Mahamat Haroun, proviseur du Lycée technique industriel de Sarh, Ali Hassane Abdel-Roudjal, maire de la commune de Sarh, Souleymane Adoudou Bao, Ramat Daye Hassane, Mahamat Hassane, Ali Outoumane Azzourougui, Ahmat Hamid et Hissiène Hamid pour leur accueil lors de mes séjours à Sarh, Sido, Brazzaville, Bangui, Yaoundé et Khartoum.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mes informateurs : Abderrmane Abdel-Azzis Attor, Ahmat Ramat Souleymane, Ali Moussa Béosso, Ali Adam, Célestin N'goré Gali, Djimet

Soubagmal, Daoud Zakaria, Belmont Jacques, N'doubadji Bonaventure, M'Baïkabé Abel, Kindjao Gaï, Koumto Maïdara, Mathias N'gardoum, Nguertya Abel Soumbakoua, Dingamsané Laoumaye, Ahmat Hamadène et Tokemna Yamtengar Baïna pour les entretiens et les interviews qu'ils ont bien voulu m'accorder pour la réalisation de cette thèse.

Enfin, que ceux ou celles qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce travail et que nous n'avons pas nommément cités, ne trouvent pas en cela l'expression de notre ingratitude, mais qu'ils soient assurés de notre estime et de notre reconnaissance pour leur contribution à l'aboutissement de ce travail.

Souleymane Abdoulaye Adoum, le 15 Avril 2017

Chapitre 1

Introduction générale : Concepts et problématique de la communication liée à la violence perpétuelle au Tchad

«Nous étions neuf : huit autres jeunes, un peu plus âgés, et moi-même. Un jour, nous avons décidé d’aller rejoindre le Frolinat car nous avons appris que les Sara faisaient subir les pires humiliations aux musulmans et que la rébellion du Frolinat s’y opposait. A cette époque-là, beaucoup d’autres jeunes, comme nous, avaient rejoint les rebelles pour combattre l’injustice Sara. Je ne sais plus avec exactitude la date de mon départ pour la rébellion, mais je sais que le Président Tombalbaye fut tué quatre ans après mon admission. (...)

J’ai suivi ma formation militaire dans la base numéro 3 de Mokofi, localité située entre le Moyen-Chari et le Guéra. J’ai participé à plusieurs attaques contre les forces gouvernementales. Au début, nous utilisions des armes blanches et quelques rares armes à feu que nous avions arrachées aux chefs de canton. Nos stratégies de combat étaient les embuscades et les combats corps à corps. S’ils nous arrivaient d’être dispersés, nous provoquions des incendies lors de notre fuite, non seulement pour faire disparaître nos empreintes et empêcher ainsi que l’ennemi nous poursuive, mais aussi comme une manière de créer un point de repère pour reconstituer la troupe. (...).

Pour notre communication interne, nous utilisions des mouvements gestuels et bien d’autres méthodes pour nous faire comprendre dans certaines circonstances de contrainte. Pour nous renseigner sur l’ennemi, nous avions des représentants dans les villages auprès de qui nous venions nous informer sur les mouvements des troupes gouvernementales. Parfois, nous échangeions des correspondances par l’intermédiaire des commerçants ambulants qui sillonnaient les marchés hebdomadaires des villes et villages. La plupart de nos déplacements se faisaient nuitamment et à pied. Nous utilisions parfois des chevaux que nous réquisitionnions auprès des paysans (...).

Au fil du temps, nous avons reçu de l’aide extérieure en armes, munitions et des camions tout terrain équipés de radio-messages et de tokoïls dont nous faisons usage lors des combats. ».¹

Tel est le témoignage d’Ahmat Ramat Souleymane, ex-rebelle du Frolinat, lors de notre premier entretien à Sarh, expliquant les raisons pour lesquelles il est allé en rébellion et

¹ Homme, ex-rebelle du Frolinat, âgé de 70 ans, entretien réalisé le 15 septembre 2013.

les moyens dont se servaient les rebelles pour combattre les troupes de l'armée nationale. Beaucoup d'auteurs ont argumenté surtout sur les clivages entre nordistes et sudistes et les forces d'extérieur comme des raisons pour justifier l'origine et la pérennité du conflit tchadien (Bouquet, 1980 ; Dadi, 1988 ; Chapelle, 1982). En dehors de ces facteurs Ahmat explique aussi plus sur l'organisation et communication interne, qui est peut être important de comprendre comme des moyens par lesquels cette injustice et cette violence étaient exercées.

Pour ma part, je m'intéresse tout au long de cette thèse à l'analyse des outils par lesquels se produit et s'exerce l'ostracisme. Après l'indépendance il est vrai que l'exercice du pouvoir fut caractérisé par l'exclusion des cadres nordistes. La prédominance des Sudistes dans le rouage de l'appareil étatique et la dérive autoritaire que cela entraînait, ont provoqué dans la région du Guéra, au centre du Tchad, la première révolte populaire. Celle-ci se transforma rapidement en rébellion armée conduisant le Tchad dans des séries d'interminables guerres civiles. C'est avec une approche historico-anthropologique que je prétends apporter une contribution mettant en relief le mode de gouvernance politique du pays comme vecteur des guerres civiles cycliques pendant lesquelles les systèmes de communication étaient utilisés non pas comme moyens de transmission et de transport, mais plutôt comme des armes au même titre que les fusils dont les soldats se servaient pour le combat. Je cherche à faire comprendre que la route, le cheval, la voiture, le téléphone, l'internet constituent une arme à l'aide de laquelle ceux qui contrôlent ou cherchent à contrôler le pouvoir maximalisent leur pouvoir de contrainte. Dans le cas du Tchad, ce pouvoir découle soit d'une autorité légale, soit d'une autorité circonstancielle, c'est-à-dire celle qui exerce temporairement la domination sur un espace dont le contrôle échappe à l'autorité légale. Par autorité, j'entends nommer le pouvoir qui au Tchad, à mon avis, n'est pas seulement exercé par le gouvernement légal, mais aussi par des forces occultes². La thèse cherche à comprendre l'Etat de gouvernance au Tchad par une compréhension du contrôle des outils de communication et les violences que cela a entretenu. Une violence qui se traduit dans une forme de gouvernance qui perpétue la violence (voir la thèse de Marielle Debos

² Les rebelles et autres groupes de personnes qui agissent au nom de l'Etat à cause de leur proximité avec les hommes au pouvoir.

2013). Il importe de lever l'équivoque sur la notion même de pouvoir que j'utilise dans mon analyse. Par pouvoir, j'entends nommer l'Etat et ses diverses structures à travers lesquelles se déploient les méthodes de gouvernance. Ainsi intervient la problématique de la gouvernance dans mon analyse pour expliquer la récurrence des guerres civiles tchadiennes.

Dans ce chapitre introductif je me lance d'abord sur l'explication des trois vecteurs centraux dans l'argument : communication, pouvoir/gouvernance et violence, et leur interrelation. Je me demande surtout comment l'empirie qu'on observe au Tchad peut nous amener à questionner la relation entre ces trois vecteurs. Ensuite je vais présenter une revue de la littérature sur l'état de la violence et gouvernance au Tchad, sous forme d'historiographie et revue de la littérature, pour arriver à la formulation de la question centrale et les hypothèses que je vais essayer répondre dans les différents chapitres de cette thèse. Après cela je vais présenter l'étude de cas de cette thèse qui se déroule autour de l'histoire de la zone du Guéra et du Moyen Chari. Deux zones avec une histoire de violence exceptionnelle qui le fait de bons exemples pour interprétation du rôle de la communication dans l'histoire de gouvernance et violence du Tchad.

I- Gouvernance et communication aux manœuvres des violences structurées : un aperçu des observations de l'histoire du Tchad

Dans le cas du conflit tchadien que j'aborde ici, la communication est au centre de la gouvernance et des violences qui ont marqué toute la période coloniale et postcoloniale. La conquête militaire du pouvoir et son contrôle gravitent autour des moyens de l'information et de la communication. Toutefois, il importe de remonter à la période coloniale pour mieux comprendre les enjeux stratégiques que représentaient les systèmes de communication pendant la conquête militaire coloniale et durant les guerres civiles que le Tchad a connues.

I.1- Les systèmes de communication à l'épreuve des stratégies de domination

Depuis l'époque coloniale, les systèmes de communication semblent dominer les stratégies de conquête militaire et d'instauration de l'autorité coloniale sur les territoires conquis du bassin tchadien. Néanmoins, leur implantation et leur utilisation étaient souvent accompagnées de violences sur les populations. De même, au cours des guerres civiles qui se sont déroulées au Tchad, la route et la quête de l'information semblaient être au cœur des violences. Le cas des régions du Guéra et du Moyen-Chari auxquelles cette étude est consacrée, semblent justifier l'hypothèse selon laquelle les systèmes de l'information et de la communication constituent des outils pour lesquels et par lesquels surgissent les violences structurées dont sont victimes les populations. Pendant la colonisation, les populations du Moyen-Chari ont subi des atrocités physiques à travers les corvées de portage ainsi que pendant la construction de voies routières et l'implantation de matériaux de télécommunication (Bruel, 1935). Dans la région du Guéra, durant toutes les guerres civiles tchadiennes, les enjeux stratégiques ont imposé aux forces militaires en présence une attention particulière et permanente sur le contrôle des voies routières. Ce qui va propulser les populations paysannes dans une série de brutalités militaires. Le désir de contrôle des moyens de communication et la quête de la collaboration politique des populations paysannes conduisent à la violence dans les villages (Chapelle, 1980). Des ponts, des routes, des écoles et des dispensaires étaient détruits par les rebelles pour saboter le gouvernement, en mobilisant de force les paysans (Bouquet 1982). En représailles, des villages étaient incendiés ou des villageois déportés par les forces gouvernementales pour mieux contrôler les populations paysannes et empêcher tout soutien aux rebelles³. Des arrestations et exécutions systématiques étaient commises par l'armée régulière pour contraindre les populations paysannes à lui fournir des renseignements sur les positions rebelles. Des comités populaires étaient installés par les rébellions partout dans les villages pour la propagande révolutionnaire et la quête d'information sur les déplacements des troupes gouvernementales. Des veillées de danse étaient organisées dans les villages pour la mobilisation de la jeunesse rurale en vue de son enrôlement dans la rébellion. Des chevaux et autres animaux de bât étaient arrachés de force aux paysans pour assurer le voyage des combattants rebelles et le transport de

³ Mahamat Ali Hassane, Gouverneur de la région du Guéra, interview réalisée le 20 mars 2014.

leurs matériels. De plus, leurs propriétaires étaient souvent victimes de répression lors des passages des forces gouvernementales dans les villages. Tout ceci s'inscrit dans une stratégie militaire focalisée sur le contrôle des outils de l'information et de la communication. A ces moyens rudimentaires de communication s'ajoutent d'autres instruments plus modernes de qui intègrent davantage les stratégies militaires.

I.2- Les téléphones et les médias comme atouts stratégiques et vecteurs de violence

Avec le développement vertigineux des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'utilisation de la téléphonie mobile et la médiatisation de l'information sont intégrées dans les stratégies des guerres tchadiennes et ne semblaient pas dissocier la violence des systèmes de communication. En effet, sur le champ des affrontements militaires, l'usage des talkies walkies et des téléphones mobile et satellitaire devient un atout stratégique facilitant la victoire ou la défaite. De même, la médiatisation des batailles militaires à travers les chaînes de télévision, de radio ou autres organes de presse internationale influence le cours des événements sur le terrain. L'analyse des violences postcoloniales en Afrique, notamment dans les pays post conflits ou en processus démocratique mouvementé, montre que les enjeux médiatiques de l'information sont souvent susceptibles de brutalités physiques sur les professionnels de la communication (Frère, 2005). Ayant traversé de longues périodes de troubles politiques violents et se trouvant dans un processus démocratique controversé, le Tchad apparaît comme un exemple en la matière, si l'on considère les menaces souvent professées à l'encontre des journalistes par les plus hautes autorités :

« La liberté de la presse a été envahie par des non professionnels, des opportunistes, des voyous de journalistes, des racailles de journalistes.... Que ces plumes cessent sinon elles seront cassées! »⁴

Cet acharnement à l'encontre des professionnels de la communication est un fait réel et constant au Tchad. Plusieurs directeurs de publication et autres journalistes de presse privée et internationale ont été souvent réprimés⁵. Cette répression se répand même dans les rangs des soldats de l'armée nationale. Ceci est surtout une conséquence de l'implantation et de la vulgarisation des réseaux de téléphonie mobile sur l'ensemble du

4 Point de presse du ministre de l'intérieur, Ahmat Mahamat Bachir, cité par N'Djamena bi-hebdo n° 989 du décembre 2007.

5 L'Observateur n°449 du 23 janvier 2008, p. 2.

territoire national. En effet, le perfectionnement des instruments de la télécommunication a des conséquences sur la gestion de la communication militaire/rebelle car les structures de commandement militaire dont relèvent le traitement et le contrôle de l'information ne parviennent plus à protéger le secret militaire. Les fuites d'informations sont légion. Pendant les batailles, les échanges téléphoniques entre les soldats des camps adverses sont fréquents. Ce phénomène déstabilise ou contribue à remonter le moral des troupes selon l'intensité de l'adversité. Il favorise la complicité au sein des forces militaires en présence. Au cours des dernières attaques rebelles de 2006 et 2008, l'armée tchadienne fut déstabilisée par des complicités et des trahisons. La percée des forces rebelles à deux reprises sur la capitale N'Djamena a été souvent téléguidée, à l'aide de téléphone portable, par des officiers loyalistes de mèche avec les forces rebelles. Plusieurs officiers de l'armée nationale soupçonnés de contact téléphonique avec des chefs rebelles ont été exécutés⁶. Dès lors, il est évident que les outils modernes d'information et de communication ont profondément influencé l'organisation et la communication des forces militaires en présence.

Tout cela démontre à quel point la quête et la maîtrise des moyens de communication semble devenir une obsession constante pour la conquête du pouvoir et son exercice. Toutefois, l'expérience tchadienne montre que ce processus s'accompagne souvent de violences multiformes sur les populations civiles.

Cette étude s'interroge sur les enjeux que représentent les outils de l'information et de la communication à la fois pour la conquête et le contrôle du pouvoir. Les mouvements rebelles comme les forces gouvernementales intègrent les outils modernes de l'information et de la communication dans leurs stratégies militaires. De nouvelles stratégies de guerre font leur apparition et sont indispensables aux opérations militaires. L'utilisation de camions tout terrain et des téléphones satellitaires et mobiles sont au centre de ces nouvelles stratégies de guerre. L'interception de fréquences de communication de l'ennemi est un atout stratégique pouvant conduire rapidement à la défaite de ce dernier. D'autres changements sont observés dans les rangs des simples soldats/combattants. Mais, toujours est-il que cela n'exclut pas la violence. D'où la

⁶ N'Djamena bi-hebdo, n° spécial du 13 avril 2006.

nécessité d'explorer les débats empiriques structurant communication et violence pour mieux appréhender notre analyse.

II- Que retient-on des débats empiriques structurant communication et violence?

S'interroger sur les débats empiriques construits autour des concepts *communication* et *violence*, m'amène à appréhender les approches sémantiques qui les caractérisent en vue de mieux cerner leurs contenus conceptuels.

II.1-Communication : vocable polysémique à la fluidité conceptuelle

On entend par communication l'action de transmettre une information, un message à quelqu'un, ou le fait même d'être en relation avec quelqu'un. Autrement dit, la communication peut être considérée comme un processus pour la mise en commun d'informations et de connaissances. Il résulte de cette appréhension sémantique la nature polysémique du vocable communication. De cette dimension polysémique, le vocable communication s'applique à tous les phénomènes inhérents à la connexion que les individus entretiennent lorsqu'ils se rencontrent. Toutefois, la communication se déploie à travers la mise en commun de connaissances de plusieurs sciences, notamment la linguistique, la télégraphie, la téléphonie, la psychologie, la sociologie, la politique et l'anthropologie.

La communication s'opère sous diverses formes : la communication interpersonnelle, la communication de groupe et la communication de masse. La première forme concerne l'information entre deux personnes. La deuxième forme est destinée à faire circuler l'information à l'intérieur d'une entité, d'un service ou d'une certaine catégorie de personnes tandis que la troisième forme permet à un acteur social de s'adresser à un public extrêmement nombreux. Les deux dernières formes de communication retiennent notre attention car c'est à travers elles que s'accomplissent la communication d'influence et la communication de persuasion (Lasswell 1952). Dans le contexte de cette étude, la communication ne peut être seulement perçue dans un sens linéaire selon le modèle de

Lasswell qui la perçoit comme un processus dynamique avec une suite d'étapes ayant chacune leur importance, leur spécificité et leur problématique. Plutôt, elle est également un instrument d'inter-fluence entre les acteurs en présence. Ainsi, la notion de Feed-Back intervient dans notre analyse à travers le modèle de Riley & Riley (voir Lendrevie & Brochand, 2004) qui rappelle que les individus appartiennent à des groupes et que ces groupes évoluent eux-mêmes dans un contexte social dont ils dépendent. Ayant pour objectif de susciter, d'infléchir, de légitimer ou d'empêcher l'interaction pouvoir/opinion publique et utilisant l'espace virtuel comme le téléphone, l'internet, les médias, ces diverses formes de communication s'intègrent dans l'analyse de l'histoire de communication liée à la violence que j'aborde dans ce thème.

Mais, pour vêtir mon thème d'une spécificité et lui donner son historicité, je ne le circonscris pas à la définition de communication tout court, excluant ainsi les autres modes de communication et les moyens de transport tels que les routes et les engins qui ont servi dans le passé comme moyens privilégiés de connexion des territoires et mettant à l'écart l'évolution historique même de la communication. La nature polysémique du vocable communication à travers l'histoire intègre les avancées technologiques dans le domaine de la communication (Mattelart 1994). D'où la nécessité d'emprunter le concept écologie de la communication pour prendre en compte tous les systèmes d'information et de communication qui entrent en interaction dans l'analyse de ma problématique. On doit le concept d'écologie au biologiste allemand Ernst Haeckel qui l'emploie dans ses travaux pour la première fois en 1866. Par écologie, j'entends la totalité de la science de l'organisme avec l'environnement, comprenant, au sens large, toutes les conditions d'existence. De nos jours, le mot écologie est utilisé dans les analyses scientifiques liées à la communication et se définit comme étant la science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et avec leur milieu. En fait, le terme écologie a bien des choses à offrir à la recherche sur la communication. Il ouvre la recherche dans le temps et les dynamiques de l'espace, dans la croissance de la population et des cycles de vie, les réseaux, les groupes de personnes, ainsi que les relations de pouvoir entre proies et prédateurs (Tacchi et al. 2003). Ainsi, la fluidité du concept permet d'appréhender les façons dont les activités sociales sont créées et modifiées par l'utilisation des technologies (Altheid 1995). Enfin, De Bruijn définit le concept de l'écologie de la communication comme une

interaction entre les éléments qui rendent la communication possible : relations sociales, technologies de communication telles que les routes, les voitures, les téléphones et les personnes qui en sont parties prenantes (De Bruijn, 2008 : p.7).

Du point de vue empirique, le concept de l'écologie de la communication a retenu la plume des nombreux chercheurs dans leurs analyses relatives à l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les groupes sociaux (Seli, 2013 ; Hearn et Foth, 2007). Hearn et Foth utilisent le concept dans une analyse mettant en interaction les technologies, la société et les idées. Ils démontrent que chaque variable constitue une couche structurée dont la fonction influence les autres. Djimet Seli emprunte le concept d'écologie de la communication dans ses travaux sur la société Hadjarai et parvient à analyser l'interaction entre la crise, la mobilité, l'identité, la peur et l'absence de communication qui ont bouleversé la psychologie Hadjarai. Cette méthodologie conceptuelle me permet d'analyser l'interaction entre pouvoir (armée gouvernementale et rebelle), communication, population et violence afin d'appréhender l'évolution et l'influence des moyens de l'information et de la communication dans les stratégies des forces rebelles. Quels sont les matériels techniques, nés de la révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), dont s'approprient les mouvements rebelles? En quoi l'usage de ces nouveaux matériels au profit des manœuvres militaires impacte-t-il les infrastructures routières ? En intégrant ces nouveaux moyens dans leurs méthodes de guerre, le pouvoir et les rebelles assimilent-ils toujours les populations aux enjeux stratégiques de communication pour pérenniser la violence sur elles? De tout cela s'impose la nécessité de cerner les contenus sémantique et conceptuel du vocable violence.

II.2- Violence : de la complexité sémantique à l'ambiguïté conceptuelle

Le mot violence tire son étymologie du latin « vis » qui veut dire « force en action », autrement dit, la force exercée contre quelqu'un. Le pluriel « vires » désigne les forces physiques, les ressources pour exercer la « vis ». La violence exprime le caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, brutale et souvent destructrice. Elle se résume à l'ensemble des actes caractérisés par des abus de la force physique, de l'utilisation des armes, des relations d'une extrême agressivité. En fait,

il est très difficile de définir la violence. Cette difficulté est amplifiée par la pluralité des formes de violence qui sont généralement contextualisées. Mais, l'équivoque est que la violence n'est pas seulement physique, elle peut être aussi morale et sociale (Bouju & de Bruijn, 2007). Cette dernière conceptualisation de la violence rejoint l'idée que j'entends aussi faire ressortir dans ma problématique. S'il est vrai que la violence n'est pas seulement réduite aux atrocités physiques et s'étend aux contraintes morales et sociales, provenant de forces de domination ou de circonstances créées par celles-ci, dans cette acceptation empirique s'intègrent également toutes les formes de violences générées par les forces en compétition pour le pouvoir au Tchad. Au-delà des concepts étymologiques et sémantiques de violence, des controverses surgissent lorsqu'on s'engage dans les débats empiriques structurant le même vocable.

Au sens empirique, le mot violence soulève une problématique complexe et généraliste, mais laisse entrevoir une acceptation ambivalente (Dartigues et al. 2012). Cette ambiguïté se perçoit différemment selon qu'on soit bourreau ou victime. Par exemple, le colonialisme avec son cortège de corvées, de bastonnades et de pendaisons est considéré par les uns comme un acte de pacification balisant le chemin à la mission civilisatrice (Ferry, 1885) et par les autres comme un acte d'agression qui génère des traumatismes (Clemenceau, 1885). Le débat soulevé à la Chambre des députés en France sur le passé colonial renforce cette ambivalence conceptuelle de la violence (Blanchard, 2005). Mais, il faut admettre que la violence est souvent générée et nourrie par des systèmes de dominations, de crises politiques ou de guerres civiles (Ki-Zerbo 1972 ; Chouala 1999 ; FIDH 2012). Les violences dont je traite ici relèvent de systèmes de dominations. La mobilisation sous contrainte de la main d'œuvre, pendant et après la colonisation, pour la construction ou la destruction des infrastructures routières, à laquelle étaient astreintes les populations du Moyen-Chari et celles du Guéra, s'intègre dans les formes de violences structurées. Celles-ci émanent toujours de groupes formels. Au Tchad, tous les gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance et les multiples rébellions qui opèrent dans le pays n'ont cessé de produire des violences multiformes sur les populations. Ces violences ont été tellement vécues au quotidien dans ce pays qu'elles semblent être banalisées et sont presque qualifiées de « violences ordinaires » (Arditi, 2003 ; Bouju et De Bruijn, 2007). Même si ces violences font partie

de la vie quotidienne et ne sont pas considérées comme telles dans les pratiques courantes des populations (Debos, 2013), elles renforcent l'ambiguïté sur le concept de violence.

De par leur nature polysémique et leur fluidité conceptuelle, *Communication* et *violence* s'intègrent dans la problématique de conquête militaire et de contrôle du pouvoir qui ont caractérisé l'histoire des violences multiformes dans le bassin tchadien.

III- Historique et historiographie des violences liées à la communication au Tchad

L'histoire du bassin tchadien, des grands empires à l'instauration des régimes autoritaires postcoloniaux, en passant par l'expansion militaire coloniale, a été marquée par diverses formes de violences qui ont suscité d'importants travaux de recherche sans une attention particulière sur l'influence des systèmes de communication. Dans cette section je présente le cadre historique dans lequel se place notre étude au Guéra et Moyen Chari.

III.1-Systèmes de communication et violences structurées dans le bassin tchadien

Les systèmes de communication ont été souvent source de rivalités et de guerres entre les différents royaumes africains précoloniaux. En effet, sur les territoires du bassin tchadien, les royaumes sahéliens⁷ qui s'étaient constitués, avaient développé de fructueux trafics commerciaux avec les monarchies de l'Orient et celles de l'Afrique du nord (Obenga, 1974). Ces échanges commerciaux avaient motivé la création de pistes commerciales allant du royaume de l'Ouaddaï à l'Egypte et la Cyrénaïque d'une part, et, d'autre part, de l'empire du Kanem à la Tripolitaine et Tunis. Au sud du territoire tchadien, le royaume du Baguirmi avait développé des pistes lui permettant non seulement de puiser des captifs dans les sociétés méridionales, mais aussi pour animer ses trafics commerciaux établis avec les négriers en provenance de l'Egypte et de la Nubie. Cependant, le contrôle des pistes commerciales avait souvent provoqué des rivalités belliqueuses et guerrières entre les royaumes du bassin tchadien⁸. Au 18^{ème} siècle, l'empire du Kanem, pour sécuriser les

7 Royaume du Kanem-Bornou au IX^{ème} siècle, le Royaume du Ouaddaï au XVIII^{ème} siècle et le royaume du Baguirmi au XVI^{ème}.

8 Enjeux, Bulletin d'Analyse Géopolitique pour l'Afrique Centrale « Spécial Tchad », n° 32 juillet-septembre 2007, p.15.

pistes commerciales qui le reliaient à Tunis, engagea une guerre sans merci contre les Toubou, traversa le Sahara, soumit le Fezzan et y implanta une colonie pour la sécurisation de ses caravanes commerciales en direction de Tunis (Chapelle, 1980). Même si les trafics de marchandise humaine et d'autres produits exotiques avaient favorisé la création et le développement de pistes commerciales entre les royaumes sahéliens et les monarchies arabes, leurs contrôles et leurs sécurisations ont été les principales sources des guerres précoloniales.

Durant la période coloniale, la création et le développement des infrastructures de communication ont été cauchemardesques pour les populations des régions assujetties. La mobilisation forcée de main d'œuvre pour le portage et la création de pistes routières fut la véritable source de violences coloniales dans le Moyen-Chari (Gide, 1925). Au Sud du territoire tchadien, les populations étaient épuisées par l'acheminement par portage des matériels militaires destinés à la conquête de la partie septentrionale de la colonie. Ainsi, depuis la conquête militaire jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, les besoins stratégiques de la France, à travers son domaine colonial de l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F), ont impulsé le développement de pistes routières et aéroportuaires sur l'ensemble du territoire tchadien. Et ce sont les populations paysannes qui continuaient à en payer les frais. La région du Moyen-Chari fut un exemple patent des atrocités coloniales liées à ces travaux forcés. Jean Chapelle l'illustre en ces termes :

« L'indigène travaille de plus en plus sans avoir un gain réel. Le réseau routier n'empêche pas le portage et aujourd'hui encore, comme au temps du Tchad militaire, le mil arrive à Fort-Archambault par caravanes de mille femmes ou hommes qui marchent des journées sur une route maintenant élargie à six mètres »⁹.

En Afrique Equatoriale Française, le processus de la décolonisation fut dominé par la dénonciation de cette situation. De 1940 à 1960, le territoire du Tchad, après son ralliement à la France libre, s'était résolument engagé dans une lutte d'émancipation politique. Celle-ci se trouvait renforcée par la circulaire du 8 novembre 1941 du gouverneur général Félix Eboué qui définissait la nouvelle « politique indigène » en Afrique Equatoriale Française (J.O.A.E.F. 1941). Après la conférence de Brazzaville de 1944, les réformes politiques entreprises en faveur des colonies aboutirent à la naissance

9 J. Chapelle (1980) *Le peuple tchadien : ses racines, sa vie quotidienne et ses combats*. Paris : Editions L'Harmattan.

de formations politiques dans les colonies de l'Afrique Equatoriale Française. Au Tchad, Gabriel Lisette, d'origine guadeloupéenne, créa en 1947 le parti progressiste tchadien (P.P.T). D'autres formations politiques ont également vu le jour pour engager le processus d'émancipation en faveur de la masse paysanne. Tous les leaders politiques du territoire tchadien ont adopté une attitude de fermeté contre les abus de l'administration coloniale. Gabriel Lisette, secrétaire général du parti progressiste tchadien et conseiller au parlement fédéral, avait souvent dénoncé les abus du colonialisme lors des assises du Grand conseil de l'Afrique Equatoriale Française siégeant à Brazzaville. La propagande politique pour l'émancipation de la colonie du Tchad fut largement animée par des discours anticolonialistes. La condamnation vigoureuse des abus auxquels étaient astreints les paysans de la colonie du Tchad dominait l'argumentaire politique. L'anticolonialisme pour lequel s'étaient engagés les leaders tchadiens et ceux de l'A.E.F en général, déboucha sur des réformes constitutionnelles avec la promulgation de la loi-cadre de 1956 qui instituait des assemblées territoriales dans les territoires de l'Afrique Equatoriale Française à travers des suffrages universels.

Le territoire du Tchad connut ses premières élections territoriales en 1957 à l'issue desquelles le parti progressiste tchadien remporta la majorité des sièges. Cet exploit politique hissa son secrétaire général, Gabriel Lisette, à la tête du Conseil de Gouvernement du Tchad (Lanne 1998). Dès lors, le parti progressiste tchadien fut confronté à une opposition nordiste dont Ahmat Koulamallah fut le leader charismatique. Ce dernier fonda l'union socialiste du Tchad (U.S.T.). Lors du référendum de 1958, le territoire du Tchad vota pour la naissance de la Communauté Franco-africaine. Ainsi, le pays se proclama République le 28 novembre 1958 et accéda à l'indépendance le 11 août 1960. Peu après cette date, le Tchad fut victime de troubles politiques marqués par des révoltes paysannes, des coups d'Etat militaires et des guerres civiles instituant ainsi la violence comme seul mode de gouvernance. Tous les régimes civils ou militaires qui se sont succédé de l'indépendance à nos jours ont bâti leur pouvoir sur des substrats politiques empreints de violences. Celles-ci sont souvent employées soit pour la conservation, soit pour la conquête du pouvoir (Mahamat Saleh, 2005). Les guerres civiles tchadiennes pour le pouvoir ont entravé, durant plusieurs décennies, le développement des réseaux routiers et de télécommunication. Et cette faiblesse des

réseaux de communication a contribué non seulement au sous-développement mais a également éloigné le centre de la périphérie.

Abandonnées à elles-mêmes, à cause de l'absence ou l'inaccessibilité de voies routières, les populations paysannes du Guéra et du Moyen-Chari ont été victimes de brutalités à la fois des rebelles et des agents de commandement qui, profitant de l'isolement des populations, abusent du pouvoir qui leur est conféré et s'adonnent à des exactions allant de lourdes amendes aux impôts de capitation abusifs sans parler des sévices physiques employés (Netcho, 1997). Ces violences postérieures à la colonisation semblent avoir une corrélation directe avec celle-ci car les méthodes de ces violences multiformes relèvent d'un système politique qui s'identifie à l'oppression coloniale. Les collectes abusives d'impôts, la mobilisation forcée de la main-d'œuvre paysanne et d'autres contraintes réductrices des libertés constituent des cas de similarité indéniable des violences coloniales et postcoloniales. Etalées sur plusieurs décennies, ces violences multiformes et perpétuelles font du Tchad un terrain propice pour les débats empiriques sur la problématique des violences. Plusieurs chercheurs historiens, anthropologues, sociologues et spécialistes en sciences sociales se sentent embarrassés lorsqu'il s'agit d'analyser cette situation de violences qui règne au Tchad. Certes, l'historiographie des violences tchadiennes est abondante, mais elle reste très insuffisante sur les aspects liés à la communication. Il est donc nécessaire d'enrichir cette historiographie en accordant une attention particulière aux moyens de conquête du pouvoir et de son exercice dont les systèmes de communication constituent des atouts stratégiques incontournables. Cette nouvelle grille d'analyse problématise la gouvernance et les systèmes de communication au centre des guerres civiles cycliques et des atrocités multiformes qui en découlent.

III.2- Revue de la littérature qui analyse la violence récurrente au Tchad

Plusieurs auteurs ont analysé la situation des violences récurrentes au Tchad. Bouquet Christian (1982), Chapelle Jean (1980), Dadi Abdramane (1988), Ngangbé Michel (1984), Magnant Jean-Pierre (1991) et bien d'autres ont tous abordé la question des violences tchadiennes sous ses différents aspects en mettant un accent particulier sur sa genèse. Cette historiographie met en évidence le rapport entre l'histoire et les racines des guerres tchadiennes. Les guerres des conquêtes précoloniales et coloniales ainsi que le

fondement de la politique coloniale ont largement dominé les analyses précédentes pour justifier la genèse du drame tchadien. Toutefois, l'historiographie récente intègre dans ses analyses des phénomènes sociaux pour mieux appréhender les facteurs explicatifs globaux de ces violences récurrentes. A cet effet apparaissent de nouveaux concepts ouvrant de nouveaux horizons de recherche. Claude Artidi (2003a) introduit le concept de "violences ordinaires" pour qualifier les violences que subissent quotidiennement les Tchadiens. Sa réflexion porte particulièrement sur les violences à caractère identitaire, régionaliste et religieux qui a lieu quotidiennement entre les Tchadiens du nord et ceux du sud. Certes, un tel regard ouvre une nouvelle brèche d'analyse des violences tchadiennes, mais il perd de vue les moyens de communication par lesquels s'extériorisent ces violences dans la société tchadienne en général. A mon humble avis, la gestion du pouvoir constitue la principale cause des violences au Tchad. Claude Arditi en fait d'ailleurs brièvement allusion lorsqu'il soulève la problématique des vengeances pour le contrôle du pouvoir, entre les nordistes et les sudistes ou entre musulmans et chrétiens. Il est à noter toutefois que les violences ordinaires que nous observons au Tchad n'ont jamais été nourries par l'Eglise ou la Mosquée. Elles résultent d'un système de valeurs entre les différentes communautés ethniques et ce système de valeurs est toujours animé par une catégorie de groupes ethniques tirant du passé la gloire des conquêtes et des dominations et du présent l'exercice du pouvoir. Mais le passé seul ne suffit pas pour justifier ces violences récurrentes qui affectent la société tchadienne dans son ensemble. C'est pourquoi j'estime utile d'ajouter le réflexe de la peur qui anime à la fois ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui sont à sa quête. Ce réflexe de peur est nourri par un rapport de violences qui se manifeste à travers des attitudes sociales et politiques de frustrations, de discriminations et de mépris des uns à l'égard des autres. En fait, le manque d'équité et l'ostracisme qui ont caractérisé l'exercice du pouvoir depuis l'indépendance pourraient être le vecteur de l'enracinement des phénomènes de violences dans la société tchadienne toute entière. Marielle Debos (2013) approfondit la question en s'appuyant aussi sur l'histoire pour expliquer l'encrage des violences dans le quotidien des Tchadiens. Elle établit un rapport entre les violences actuelles et l'accumulation des richesses par le passé à travers les guerres de razzias, d'esclavages et de conquêtes coloniales, principales sources de richesses des pouvoirs dans le bassin tchadien. Elle en

conclut que les violences sont en elles-mêmes sources de revenu pour certains groupes ethniques dont le quotidien ne dépend que de ces mêmes violences et du métier des armes. Son analyse donne une perception particulière de l'exercice du pouvoir qui, depuis l'accession du pays à l'indépendance, est considéré par les gouvernants comme par les gouvernés, non pas comme un mode d'organisation politique, mais plutôt comme l'unique instrument d'accumulation de richesses et source d'émergence sociale. De même, Laoukissam Laurent Foukoua (1991 : 207) met en évidence la manipulation de la diversité ethnique et culturelle à des desseins politiques comme source des violences. Il se construit donc tout autour du pouvoir un égoïsme ethnocentrique qui avive les rivalités ethniques et tribales au sein de l'appareil étatique tchadien. Par conséquent, le pouvoir se vide de sa substance régaliennne et sa conduite est de plus en plus contestée, instituant ainsi la violence comme seul mode de son exercice. Son analyse établit un rapport entre l'exercice du pouvoir et la production des violences.

Achille Mbembé (2000), dans une analyse globale sur l'exercice du pouvoir en Afrique postcoloniale, soulève la même question et ses réflexions renforcent l'affirmation selon laquelle il y a une logique de production de violences et la conduite du pouvoir dans la plupart des Etats modernes africains. Une fois à l'épreuve du pouvoir, les gouvernants africains, soit par leur impuissance à contrôler, soit par leur souci de se maintenir au pouvoir, usent de la violence dans la conduite de l'appareil étatique. Dans ce contexte, la violence du pouvoir cherche à étouffer ceux contre lesquels elle s'exerce. Il en résulte une dynamique de violence qualifiée de violence dégénérative qui favorise la naissance de systèmes politiques au sein desquels cette violence devient une fin en soi. Ce fut le cas du Tchad où le cycle de violence s'est enraciné et où les outils de communication sont exploités au profit de la violence. Dans une même approche, Marie-Soleil Frère (2005), à travers une étude sur les pays en conflits d'Afrique centrale, relève que l'information se révèle comme une arme puissante aux effets à la fois dévastateurs et constructifs. Elle montre le rôle et l'enjeu des médias dans les pays en conflit. Elle conclut que les médias sont au cœur du pouvoir. Mais leur contrôle s'accompagne souvent de violences multiformes.

A travers cette brève revue historiographique et de la littérature, l'on peut dire que de manière générale l'exercice du pouvoir est au centre des violences postcoloniales en Afrique. Autrement dit, la construction de l'Etat wébérien et l'exercice de son autorité en Afrique se sont caractérisés par des violences multiformes dans presque tous les pays africains. Cette problématique a suscité de nombreuses analyses démontrant l'incertitude et la négation de l'Etat moderne africain. Des concepts d'accommodation ont été formulés pour exprimer les caractéristiques atypiques de l'Etat en Afrique (Médard, 1991 ; Hibou, 1999 ; Lacom, 1988). Au Tchad, la construction de l'Etat s'est caractérisée par des dérives dictatoriales provoquant ainsi non seulement les interminables guerres civiles que nous connaissons, mais engendrant aussi des phénomènes sociaux qui, à travers l'exercice du pouvoir, ne cessent de mettre en mal les rapports entre les différentes communautés ethniques du pays. Dans ce contexte, les systèmes de communication sont de plus en plus exploités au profit des violences. Mais la littérature sur cette question demeure insuffisante ou muette.

III.3-L'historiographie précédente à l'évidence de critique

Bien que l'historiographie sur la question de communication liée à la violence au Tchad demeure encore insuffisante ou inexistante, j'essaie d'ouvrir cette parenthèse sur le rôle des moyens de communication dans les violences qui ont secoué le Tchad depuis plusieurs décennies. Dans cette nouvelle orientation d'analyse, il est aussi nécessaire de faire une rétrospection sur la littérature précédente afin de mettre à rude épreuve son regard unidimensionnel et son caractère séparatiste. La plupart des ouvrages anciens ont été formulés dans un discours de rupture dressant les Tchadiens du Sud contre ceux du Nord. L'histoire et la géographie ont servi d'argumentaire pour attribuer aux violences tchadiennes des substrats historiques et des démarcations séparatistes. La problématique de gouvernance, principale source des révoltes paysannes pendant et après la colonisation, n'occupe pas une place importante dans l'historiographie ancienne. Nombre de spécialistes affirment que les guerres de conquêtes et les razzias d'esclaves étaient exclusivement l'apanage des populations septentrionales (Chapelle 1980 ; Lanne 1998 ; Buijtenhuijs 1998). Et, de ce fait, certains auteurs prétendent nier aux populations sudistes une certaine résistance face à la domination coloniale (Laoukissam 1996 ; Gali

1985 ; Dadi 1988 ; Bouquet 1982). Et pourtant, pendant et après la colonisation, il y avait eu des résistances et des révoltes au nord comme au sud du territoire tchadien. Ces révoltes, rébellions et guerres civiles au Tchad ne sont pas l'apanage des seules populations nordistes.

Au contraire, même si, à travers des conjonctures socio-historiques et des variables géographiques, le mythe de rupture entre les Tchadiens du Sud et ceux du Nord est devenu une réalité, il n'en demeure pas moins nécessaire de mettre à l'évidence l'historiographie précédente afin de pouvoir décortiquer, avec une certaine objectivité, les valeurs socio-historiques tendant à s'opposer au discours de rupture. Les rivalités ethniques et régionalistes qui ont caractérisé la gestion du pouvoir durant la période postcoloniale tirent leur fondement de ce discours de rupture. Ce dernier se traduit aussi par des rapports sociaux truffés de violences dont la discrimination et le mépris sont les principales manifestations. Ainsi, l'analyse de la problématique des violences tchadiennes n'exclut pas les systèmes de communication car la construction des routes et le développement des moyens d'information et de communication au Tchad et particulièrement dans les régions du Moyen-Chari et du Guéra, pendant et après la colonisation, ont été dictés par des exigences stratégiques et ont conduit à des violences sur les populations. Durant les guerres civiles tchadiennes, le contrôle des moyens de communication et la recherche d'information ont généré des atrocités physiques sur les populations paysannes. Cependant, les études effectuées sur les violences au Tchad n'en font pas mention. Il est donc nécessaire d'aborder cette problématique avec un intérêt particulier sur les systèmes de communication. Le processus d'acquisition et d'utilisation d'armes à feu et de moyens modernes de guerre par les forces militaires en présence s'est accompagné aussi de violences. Cependant, l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans les violences tchadiennes s'est caractérisée par d'importants changements stratégiques et organisationnels au sein des forces belligérantes.

IV-Cadre spatio-temporel et raisons du choix du sujet

Le choix des études de cas est fait pour de raisons qui lie la problématique qu'on essaie de comprendre à des histoires de deux régions qui ont subi une forte influence de l'histoire de violence du Tchad et de la région. D'abord résumons la problématique et hypothèse de ce travail avant de présenter les zones d'études et les chapitres de la thèse.

IV.1 Problématique centrale et hypothèses

D'une manière générale, la mise en place des infrastructures de communication en Afrique Equatoriale française (A.E.F) a été motivée par des desseins stratégiques. Dans la colonie du Tchad, l'implantation et la consolidation de l'autorité coloniale furent à l'origine de la création des premières pistes routières. Plus tard, pendant la deuxième guerre mondiale, les impératifs économiques et militaires vont favoriser le développement des infrastructures des voies routières, aéroportuaires et de télécommunication sur tout le territoire militaire du Tchad. La route fédérale, construite entre 1941-1942 et baptisée « piste Leclerc », du nom du général Leclerc et reliant Brazzaville-Bangui-Fort-Lamy, connut une amélioration remarquable et fut prolongée jusqu'à la frontière libyenne. En fait, le conflit mondial de 1939-1945 a impulsé un développement vertigineux des infrastructures de communication tels que routes, aéroports et postes télégraphiques sur l'ensemble du territoire tchadien. Cependant, la mise en place de ces infrastructures porte en elle-même des violences multiformes sur les populations. Les corvées de portage, de main d'œuvre et d'autres travaux forcés constituent les principales contraintes auxquelles étaient astreintes les populations du territoire tchadien. Par conséquent, cette étude se problématise autour du thème de « communication et violences au Tchad ». Une réflexion dans ce sens nous amène à nous interroger sur les enjeux de la communication pour la conquête du pouvoir.

Pourquoi, de la colonisation aux différents régimes qui se sont succédé au Tchad, la création et le contrôle des voies de communication étaient-ils au cœur du pouvoir ? En quoi les systèmes de communication peuvent-ils être vecteurs des violences postcoloniales sur les populations? Et que représentent les instruments de l'information et de la communication pour les forces tchadiennes (gouvernementales/rebelles) en guerre perpétuelle pour le contrôle du pouvoir?

Débatte de ces questions fondamentales revient à émettre quelques hypothèses :

- Chercher à contrôler les outils de l'information et de la communication en période de guerres et de troubles politiques s'accompagne toujours de violences sur les populations ;
- Il y a une corrélation entre le développement des systèmes de communication et les stratégies militaires au Tchad ;
- L'interaction pouvoir, communication et populations sous la colonisation explique les violences tchadiennes d'aujourd'hui ;
- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication influencent les mouvements rebelles dans leurs organisations militaires.

IV.2-Le cadre géographique

Cette étude s'étend sur deux régions, le Guéra et le Moyen-Chari respectivement au centre-sud et au sud-est du Tchad. La région du Moyen-Chari ne fut pas seulement considérée comme la porte d'entrée à la colonisation française, mais elle fut aussi un espace où les violences esclavagistes étaient dramatiques et séculaires. De ce fait, cette région est considérée aujourd'hui comme foyer de toutes sortes de violences précoloniale, coloniale et postcoloniale. Quant à la région du Guéra, elle fut le passage obligé pour le royaume esclavagiste ouaddaïen pour commettre ses razzias dans le royaume du Baguirmi. Elle est aussi le creuset de la rébellion tchadienne. Ce fut dans cette région que naquit la première révolte paysanne, substrat des rébellions tchadiennes.

IV.3- Les bornes chronologiques

Cette étude porte sur la période 1900-2010. La date de 1900 est la période pendant laquelle la pénétration coloniale fut déclenchée sur le territoire du bassin tchadien. Elle marque le début d'une nouvelle page pour les peuples du Tchad. A l'esclavage succède la colonisation qui se caractérise par de nouvelles formes de violences. Celles-ci ne se distinguent guère des contraintes esclavagistes, mais ouvrent la voie à l'émancipation politique après la deuxième Guerre mondiale. L'appel à la résistance lancée par la France Libre en fut l'élément déclencheur. La colonie du Tchad fut la première colonie française à répondre au général De Gaulle. Dès lors, le territoire du Tchad fut le théâtre d'activités

militaires intenses. La région du Moyen-Chari joua à cet effet un rôle capital dans la victoire des forces armées de la France Libre. L'aménagement de l'aéroport de Fort-Archambault, la construction des routes et le recrutement massif des soldats dans cette région, sont autant de fardeaux endurés par les populations paysannes. Aussi, l'effort de guerre n'a pas seulement impulsé le développement de la région, mais il marque aussi les souffrances qu'ont subies les habitants du Moyen-Chari.

La date 2010 se caractérise par l'implantation et le développement remarquables des systèmes de communication sur l'ensemble du territoire tchadien. Outre les infrastructures routières, il y eut un développement de la télécommunication avec la prolifération croissante des réseaux de téléphonie mobile et autres médias sociaux. Les régions du Guéra et du Moyen-Chari ont connu cette évolution à travers la construction de routes goudronnées et la présence d'antennes de la téléphonie mobile même dans les villages éloignés. Cette date marque aussi une relative accalmie des guerres civiles après les accords de paix entre les forces rebelles et le gouvernement à Doha.

IV.4-Raisons du choix du sujet et de la zone de la recherche

Notre principale motivation a été d'ordre académique et fut dictée par le souci d'enrichir la littérature sur les guerres civiles au Tchad. Ayant déjà abordé cette problématique en Master, nous avons voulu approfondir la recherche dans une direction innovante avec un regard critique sur la littérature précédente. Il n'est plus nécessaire de s'attarder sur les origines des violences récurrentes qui ont cours au Tchad. Mais il importe de mettre un accent sur les moyens de communication pour lesquels et par lesquels se produisent ces violences multiformes. Dans cette perspective, la gouvernance et les moyens modernes de l'information et de la communication semblent être des enjeux incontournables pour la conquête et le contrôle du pouvoir. Or, celui-ci se trouve au cœur des compétitions politiques violentes au Tchad. A cet effet, les recherches par rapport aux violences tchadiennes doivent intégrer les systèmes de communication dans leurs analyses. Car les routes, les voitures, les animaux de monture, les outils de l'information et de la communication ne constituent pas seulement des instruments destinés à la communication et au transport, mais ils jouent également un rôle capital pour la conquête du pouvoir au même titre que les armes à feu.

Enfin, choisir les régions du Centre-sud et du Sud-est du Tchad comme zones d'étude n'est pas fortuit. L'abondance des sources en rapport avec cette recherche est la principale motivation car les premières infrastructures coloniales de communication ont été construites dans ces régions. La première piste routière Moussafoyo-Fort-Archambault fut construite en 1907 et les installations des premières lignes téléphoniques remontent aux années 1911-1912. Pendant la deuxième Guerre mondiale, la région du Moyen-Chari connut un développement vertigineux des moyens de communication. La piste d'atterrissage de Fort-Archambault fut améliorée et la « piste Leclerc » fut prolongée jusqu'à l'extrême nord du Tchad. Les violences coloniales consécutives aux travaux forcés ont durablement affecté les populations du Moyen-Chari. Durant cette période, les régions du Moyen-Chari et du Guéra étaient les principaux foyers de recrutement des soldats indigènes. Ainsi, ces régions n'offrent pas seulement des vestiges matériels et des témoignages oraux en ce qui concerne l'histoire coloniale, mais elles portent aussi en mémoire tous les stigmates des atrocités des régimes qui se sont succédé au Tchad.

IV.5- Le plan de la thèse

Pour répondre à la problématique centrale et vérifier ces différentes hypothèses, nous avons structuré ce travail en huit chapitres :

-Le premier chapitre, introductif, est consacré à l'appréhension des concepts et à leur analyse empirique. S'y trouvent également l'historique des violences du bassin tchadien liées aux enjeux de la communication, une critique historiographique sur les violences tchadiennes et les raisons sur le choix du thème et de la zone d'étude.

-Le deuxième chapitre soulève la problématique de la complexité méthodologique interdisciplinaire qu'exige l'analyse des données venant de sources multiples. Il évoque également les méthodes de collecte des données orales et de documents d'archives dans un contexte d'insécurité, de peur et de représailles qui caractérisent notre terrain de recherche.

-Le troisième chapitre montre que le Guéra et le Moyen-Chari présentent des affinités géographiques et historiques. Mais, la colonisation a utilisé ces variables pour alimenter un discours de rupture entre les Hadjarai et les Sara. Les variables

géographiques, le climat, la végétation et le relief, ont été forgés dans un discours de démarcation pour matérialiser une limite territoriale entre les régions considérées. Les facteurs historiques ont servi à la colonisation pour alimenter la différence identitaire entre les deux sociétés. Les influences culturelles d'origine extérieure (l'islam et le christianisme) ont ruiné les croyances traditionnelles pour bâtir une rupture identitaire marquée par une dichotomie culturelle qui ne cesse d'alimenter, autour du pouvoir, des rivalités entre les Nordistes et les Sudistes.

-Le quatrième chapitre se consacre à la mise en place des systèmes de communication et les violences qui en découlent. Un aperçu historique sur la conquête et la consolidation de l'autorité coloniale permet de mieux cerner la corrélation entre l'essor des outils de communication et les stratégies de conquête coloniale, ainsi que les différentes formes de violences auxquelles étaient soumises les populations du Moyen-Chari.

-Le cinquième chapitre place les systèmes d'information et de communication au cœur des guerres civiles tchadiennes. Il met en exergue les différentes méthodes de communication dont se servent les forces rebelles et les troupes de l'armée nationale. Ces méthodes de communication comprennent l'art, les moyens de transport, les activités socio-économiques et autres moyens techniques. Cependant, les populations du Guéra ont connu, à travers ces méthodes de communication, toutes les formes de violences émanant des forces belligérantes.

-Le sixième chapitre porte sur les influences des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'organisation des mouvements rebelles tchadiens. Il montre le processus d'acquisition des armes à feu et l'appropriation des moyens modernes de l'information et de la communication par les forces rebelles. L'usage de la téléphonie mobile et satellitaire ainsi que la médiatisation des batailles militaires influencent considérablement les stratégies de guerre au Tchad et provoquent une résurgence des complicités au sein de l'armée tchadienne avec son corollaire de purges parmi les officiers supérieurs.

-Le septième chapitre analyse les circonstances de mise en cause de l'autorité de l'Etat. Il met un accent particulier sur l'ostracisme qui a caractérisé la conduite de l'appareil étatique tchadien mettant ses propres agents ainsi que toutes les populations

dans une situation pleine d'incertitude. Dans cette analyse apparaîtra le processus d'enracinement d'une culture de méfiance et de peur de l'autre qui affecte toutes les communautés ethniques, créant une atmosphère de violences intercommunautaires dans toutes les régions du Tchad.

-Le huitième chapitre fait une conclusion générale

Chercher des réponses aux différents chapitres qui structurent la problématique de cette thèse revient à trouver une méthodologie conséquente de collectes et d'analyses des données. Tel est l'objet du premier chapitre de cette thèse.

Chapitre 2

Méthodologie de la recherche

La présente recherche s'inscrit dans l'histoire politique du Tchad. Elle s'écrit à travers les histoires de vie des acteurs et des victimes. Nous entendons par acteurs les gouvernants et les forces rebelles et par victimes les populations vers lesquelles convergent toutes les formes de violence produites par les acteurs. Ecrire une telle histoire revient à s'investir dans la collecte de diverses sources pour lesquelles sont indispensables les matériaux autobiographiques et les archives orales (Morin, 1980). Ainsi, les interviews, les entretiens et les images collectées auprès des enquêtés constituent les principales méthodes de collecte des données. Etant donné que tout travail d'histoire doit recourir aux sources documentaires et d'archives, j'ai dû compléter mes sources orales avec des documents imprimés tels que les ouvrages antérieurs et les archives. Cependant, outre la rareté de documents relatifs à cette thématique, la collecte de données orales et d'archives est rendue difficile par les innombrables obstacles liés aux interminables guerres civiles que le pays a connues. Ces guerres civiles successives n'ont pas seulement mis en cendre les documents d'archives, mais elles ont également créé une atmosphère de peur et de méfiance qui ne facilite pas au chercheur le recueil de données orales. Les représailles et la terreur qui ont caractérisé le règne de tous les régimes successifs demeurent le principal obstacle à la réalisation optimale des interviews et entretiens. Il conviendrait de rappeler que ce fut en pleine crise centrafricaine que j'ai visité une partie de ma zone d'intervention. Celle-ci se trouve non loin de la frontière centrafricaine et le retour massif des ressortissants Tchadiens avait eu un impact sur mes activités de recherche à Sido, ville séparée du territoire centrafricain juste par un pont. C'est dans une insécurité indescriptible que j'ai passé mes séjours sur le terrain, à Sido et à Sarh. La militarisation de la région du Moyen-Chari consécutive à la guerre des « anti-balaka » a plongé ces deux villes tchadiennes dans une situation de terreurs et de violences inouïes. En exemple, je cite le cas d'un viol dont j'ai été témoin à peine une heure après mon arrivée

à Sido, à quelques mètres de l'endroit où j'étais hébergé : « *Lâches-moi, au secours! Au secours ! Au secours !* », criait une jeune fille dans les ténèbres. Elle fut kidnappée au crépuscule par un soldat de l'armée tchadienne et conduite dans la brousse où il aurait commis son forfait sous les hautes herbes. Elle en était sortie en criant à tue-tête : « *il m'a violée, il m'a violée, Mahamat m'a violée....* » Cette scène ignoble illustre bien le climat de violence et d'insécurité dans lequel j'ai effectué ma recherche sur le terrain au sud du pays. A Mongo où j'ai passé toute mon enfance et ma scolarité, les difficultés n'étaient pas négligeables. Même si la barrière de méfiance est plus ou moins levée entre mes interlocuteurs et moi, la discrétion que s'imposent mes informateurs était une entrave sérieuse étant donné que certaines informations constituent des révélations sur certaines personnes dont les responsabilités sont plus ou moins avérées dans les exactions que la région du Guéra a connues. Telles sont les circonstances dans lesquelles j'ai effectué mes activités de recherche à Mongo, Sarh et Sido. Mes informations sont recueillies à travers des interviews, des entretiens et des causeries informelles que j'ai réalisés auprès des ex-combattants rebelles, des militaires de l'armée tchadienne, des fonctionnaires civils et militaires à la retraite et d'autres témoins et victimes des crises politiques tchadiennes. Aux interviews, entretiens et photos s'ajoutent la collecte de documents d'archives pour lesquels je me suis rendu au Centre de la documentation et des archives à Brazzaville et au Château de Vincennes (archives militaires) à Paris où j'ai consulté respectivement les journaux officiels et les actes administratifs et militaires relatifs à la mobilisation des activités de guerre dans les territoires de l'Afrique Equatoriale Française pendant la deuxième Guerre mondiale. Mes expériences de terrain font l'objet du présent chapitre qui porte sur les questions suivantes :

Pourquoi les archives, dans les pays en guerre, sont-elles réduites en cendres même si elles échappent aux tirs ? Comment le chercheur procédera-t-il à la collecte des sources orales et autres documents historiques (entretiens, interviews et images) dans un contexte de peur et de représailles? Et enfin, comment le chercheur peut-il observer l'objectivité dans l'analyse de ses données lorsque lui-même fait partie de l'histoire qu'il écrit? Répondre à cette série de questions me renvoie à mettre en évidence la complexité méthodologique en histoire de vie avec une approche anthropologique.

I- Une Histoire de vie à l'évidence d'une méthodologie complexe

Par son approche interdisciplinaire et par son recours aux sources multiples, l'analyse des histoires de vie relève d'une complexité méthodologique à laquelle s'inscrit la démarche scientifique.

I.1-Le recours à l'approche interdisciplinaire

Pour écrire les histoires de vie, on est tenté de recourir aux approches méthodologiques historico-anthropologiques, donc interdisciplinaires. L'histoire de vie ne se réduit pas seulement à la narration de sa vie, mais aussi à la construction de son historicité (Pineau et Le Grand, 1993/2000 : 96). Les histoires de vie visent à donner la parole aux personnes concernées pour qu'elles puissent raconter leur propre vécu, trouver du sens, faire connaître leur point de vue (Coulon, 2000 ; Bertaux, 1980 ; Rappaport, 1987). Pour cela, avec l'histoire de vie, le chercheur est amené à « ouvrir sa démarche », à « voir ailleurs » pour accéder à une vie interne du social, disait François Morin¹⁰. D'où la nécessité de recourir aux méthodes d'autres disciplines en sciences sociales telles que l'anthropologie et la sociologie pour l'interprétation des sources. Il ne s'agit donc pas, dans ce travail, de recourir aux seules méthodes historiques pour expliquer et analyser les données empiriques en notre possession car cette étude met en évidence le processus des changements structurels et d'attitudes des combattants rebelles à travers une interaction entre les contraintes historiques, les mouvements des rébellions tchadiennes et les technologies de l'information et de la communication. Dès qu'il s'agit de transformations au sein des groupements sociaux (les forces rebelles), on est en présence d'un système. Et qui dit système, dit théorie acteur/ réseau. Donc, dans ce travail, intervient la sociologie des sciences qui met en valeur le concept de réseau. Selon John Law, le réseau est défini comme une « méta-organisation » rassemblant des humains et des « non-humains », lesquels agissent soit comme médiateurs, soit comme intermédiaires les uns avec les autres.

Si je m'en tiens à la systématisation de John Law, je suis amené à faire, dans une moindre mesure, mienne la théorie acteur/réseau. Cette théorie semble être appropriée

10 F. Morin F. (1980) "Pratiques anthropologiques et histoire de vie." in Cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXIX, p. 313-339.

pour l'analyse des données en rapport à l'évolution organisationnelle des rébellions tchadiennes que j'aborde dans cette thèse. Ici, le réseau est constitué de pouvoirs et de tous les divers moyens de l'information et de la communication dont se servent les pouvoirs. Par pouvoirs, j'entends les forces en compétition pour le contrôle de l'autorité. Tout au long de ce travail, on essaie de faire comprendre que l'interaction entre les forces en présence (rebelles/gouvernementales) et les outils de l'information et de la communication conduit à des transformations structurelles au sein des mouvements rebelles tchadiens et à des changements de comportements aussi bien chez les combattants que chez les populations civiles victimes des diverses atrocités. A la limite de la sociologie des sciences, dans le cas précis de ce travail, on est amené à emprunter aux méthodes de la sociologie des organisations qui, selon Latour et Callon, intègrent dans leurs analyses le contexte, la nature des forces en présence, leurs intérêts, leurs enjeux et leurs degrés de convergence. Ainsi, le contexte, dans le cadre de la présente étude, est caractérisé par des troubles politiques violents auxquels sont mêlés des acteurs (forces rebelles et gouvernementales) qui ont les mêmes intérêts, c'est-à-dire le contrôle de l'autorité, et pour lesquels les moyens de communication constituent des enjeux cruciaux. Si la sociologie à travers les méthodes ci-dessus citées, permet d'élucider les interprétations de nos sources, il faut savoir que le travail que je présente ici est un travail d'historien, par conséquent les approches historiques constituent les principales méthodes pour l'aboutissement de mes résultats.

En sciences humaines, l'Histoire est une discipline aux démarches méthodologiques pluridisciplinaires. Outre la transversalité disciplinaire, l'interdisciplinarité est une règle à laquelle ne dérogent pas les travaux historiques. La finalité scientifique de l'Histoire la prédispose à une telle démarche. L'Histoire ne se consacre pas seulement au simple récit du passé. Elle cherche par le récit du passé à appréhender le présent afin d'orienter le futur. Dans cette perspective, Jérôme Baschet lève l'équivoque en ces termes :

« L'histoire n'expliquera jamais le présent et n'éclairera plus le futur. Mais, plus que jamais, elle a pour mission de restaurer d'un même mouvement un espace d'expérience, nécessaire à la saisie

du contemporain, et un horizon d'attente, dont la promesse est certaine mais la nature indéterminée »¹¹.

Alors se dégage la complexité de la discipline historique, car tout ce qui est social intéresse l'Histoire : les masses, les structures, la globalité et la production populaire. Il s'agit d'une histoire non linéaire et possibiliste, mais néanmoins cohérente, définie comme science à la fois du changement et de la durée, et capable de mettre au jour la logique des transformations sociales. C'est-à-dire aussi une histoire à la fois globale et plurielle. Globale, en ce qu'elle vise la saisie de la cohérence du tout social et de sa dynamique. Dans le cas de cette étude, il ressort que le passé du territoire tchadien est douloureux (guerres d'esclavages, razzias, conquêtes impériales, coloniales et guerres civiles pour le pouvoir). Aussi, de ces circonstances douloureuses séculaires résultent les comportements sociaux violents dont se condamnent quotidiennement les Tchadiens, et lesquels font présager un lendemain plein d'incertitudes. Pour la validité de cette hypothèse interviennent des phénomènes sociaux et structurels pour l'interprétation desquels les seules méthodes de l'Histoire ne suffisent pas.

I.2-Les méthodes d'interprétation des sources multiples

Les faits ou événements sociaux constituent les principaux matériaux sur lesquels s'appuient les méthodes historiques. Les enquêtes, les entretiens, les interviews, les prises d'images, les fouilles documentaires et d'archives sont les principaux moyens par lesquels l'historien collecte ses sources. Mais la validité de celles-ci se mesure par ses modes d'investigation, d'explication et de contrôle. Dans ce processus se construit l'art de discerner dans les récits le vrai, le faux et le semblable que Marc Bloch¹² appelle la critique historique. Compte tenu de la multiplicité des sources en notre possession, la triangulation s'impose dans l'analyse de nos données. Cette technique se réfère à l'application et à la combinaison de plusieurs méthodologies de recherche dans l'étude du même phénomène. Elle permet la validation des données par la vérification croisée des sources. Plusieurs chercheurs soutiennent la productivité indéniable de la triangulation dans les traitements de multiples et diverses données scientifiques. Pour Odonoghue et

11 J. Baschet (2001) « L'histoire face au présent perpétuel » in Les usages politiques du passé, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, p. 55-74.

12 M. Bloch (1999) « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre, Allia ». In : "Revue de synthèse historique", Paris, p. 9.

Punch (2003), la triangulation est une « *méthode de recoupement des données en provenance de sources multiples pour chercher des régularités dans les données de recherche* ». Quant à Arina Andrey (2013), elle affirme que la « triangulation recoupe également des informations pour produire des résultats précis pour la sécurité dans la collecte des données ». Du point de vue méthodologique, la triangulation consiste à utiliser plus d'une méthode comme des entrevues, des observations, des questionnaires et des documents, pour recueillir des données. Dans ce travail, le recours aux méthodes anthropologiques est d'une importance capitale lorsqu'il s'agit de l'influence des technologies de l'information et de la communication sur les attitudes des ex-rebelles. La perception ou l'appréhension des changements de comportements au sein des groupes sociaux ne peut être mieux cernée qu'à travers des méthodes anthropologiques. Le croisement entre l'histoire et l'anthropologie, dans ce travail, met en évidence le concept d'« anthropologie historique »¹³. Ce rapprochement entre l'histoire, la sociologie et l'anthropologie nous permet de dire qu'il y a une unité épistémologique en sciences sociales. Et la preuve en est que l'on peut utiliser les travaux de l'anthropologie et de la sociologie dans la recherche historique et inversement. En fait, cette interdisciplinarité aux complexités méthodologiques s'inscrit dans une optique de lisibilité et de vérité scientifiques. Mais, la recherche de la vérité n'est pas si évidente en Histoire. A tel point que les critiques formulées à cet effet réfutent parfois le caractère scientifique de la discipline historique comme le pensait Léon-Ernest Halkin :

*« Au sens strict des termes, l'histoire ne répond pas à la définition de la science ; elle ne consiste pas en démonstrations abstraites comme les mathématiques ; elle n'est pas vérifiable par l'expérimentation comme les sciences de la nature ; enfin, elle n'aboutit pas à des lois qui permettent la prévision ! »*¹⁴.

Certes, écrire l'histoire politique du Tchad à travers les histoires de vie soulève une complexité méthodologique née de l'interdisciplinarité à laquelle se condamne la rigueur scientifique de l'Histoire, mais ces multiples approches méthodologiques ont

13 « Introduction », in « Pour une anthropologie historique. La notion de réciprocité », N° spécial Annales ESC, 29-6, 1974, p. 1309 ; André Burguière, « L'anthropologie historique », in J. Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire*, Bruxelles, Complexe, [1978] 1988, p. 137-165 ; Lucette Valensi et Nathan Wachtel, « L'anthropologie historique », in J. Revel et N. Wachtel (dir.), *Une école pour les sciences sociales. De la VIe section à l'École des hautes études en sciences sociales*, Paris, Éd. du Cerf/Éd. de l'EHESS, 1996, p. 251-274. Voir également Philippe Minard et al. « Histoire et anthropologie, nouvelles convergences ? », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 49-4 bis, 2002, p. 81-108.

14 L-E. Halkin (1974) *Éléments de critique historique*, Liège, H. Dessain, p. 19.

pour base essentielle la collecte des données, ce qui m'a amené à procéder à des entretiens, interviews, prises de photos et fouilles d'archives.

II-Les méthodes de collecte des données

Après avoir exploré un certain nombre de publications et autres documents imprimés relatifs à notre thématique à la bibliothèque du Centre d'études africaines (ASC) à Leiden, aux Pays-Bas, j'ai effectué la première descente sur le terrain en juillet 2013. Au cours de ce premier voyage de terrain, je me suis rendu tour à tour à Mongo, Sarh et Sido où j'ai réalisé plusieurs interviews et entretiens de manière informelle pour recueillir des informations en rapport à la problématique. Cette démarche s'inscrit dans une perspective académique de confrontation des sources documentaires et d'archives à l'oralité en vue de circonscrire et d'avoir une direction innovante à mon sujet de recherche. Pour optimiser mes entretiens et interviews, je me suis muni de matériels d'enregistrements sonore et photo-vidéo. L'usage de ces matériels est indispensable pour une telle étude aux exigences factuelles.

II.1- Les entretiens et interviews

Réaliser des entretiens et des interviews accompagnés de prises de photos n'est pas chose aisée lorsqu'on est dans des régions traversées par de multiples guerres civiles et où les activités du chercheur se confondent à celles du journaliste ou du reporter qui, le plus souvent, font l'objet de traques et autres suspicions de la part des gouvernants. Confronté à une telle réalité doublée d'une méfiance des informateurs, méfiance due aux représailles et autres contraintes consécutives à la situation de violences qu'ont connue les régions du Moyen-Chari et du Guéra, j'ai utilisé, pour recueillir mes données, la technique qui consiste à obtenir au préalable le consentement de l'informateur et par-delà lui signifier l'objet de l'interview ou de l'entretien (Legrand, 1999). J'ai utilisé des matériels d'enregistrement sonore et photo-vidéo pour tous mes entretiens et interviews. Ceci dans un souci méthodologique me permettant une transcription plus fidèle que possible de mes entretiens.

A Sarh, où j'ai commencé mes activités de recherche, j'ai eu recours à mon ami Hassan Ali Abdel Roudjal, natif et maire de la ville, pour m'introduire dans le milieu des informateurs. Au début de mes travaux, il m'a mis en contact avec quelques informateurs dont la plupart étaient des militaires et fonctionnaires à la retraite. Ayant été averti du climat de méfiance qui pèse dans les esprits des populations, j'ai toujours cherché à instaurer une atmosphère de confiance entre mes informateurs et moi. Durant toutes mes enquêtes de terrain, j'ai trouvé quelques formules d'introduction qui consistent à faire une brève présentation de moi-même à travers un certain nombre de questions comme : Qui suis-je ? De quelle région suis-je ? Pourquoi est-ce que je réalise ces entretiens ? En donnant des réponses à ces questions, je parviens à créer un sentiment de confiance entre mes interlocuteurs et moi. La réalité en est que depuis les guerres civiles de 1979, le tissu social s'est décomposé et la haine intercommunautaire a affecté toutes les communautés tchadiennes dans leur ensemble. Pour un chercheur étranger, le travail d'enquête ethnographique semble être plus facile que pour un chercheur autochtone d'autant plus que l'appartenance ethnique ou tribale du chercheur impacte sur son milieu d'accueil, c'est-à-dire sur son terrain. Il est plus facile pour un chercheur de réaliser ses enquêtes dans un milieu auquel il appartient que dans un terrain où il est allogène. Pour mon cas, à Mongo où tout le monde m'est familier, les personnes avec qui je me suis entretenu ne m'ont réservé aucune méfiance. Elles étaient très ouvertes à mon égard et n'éprouvaient aucune crainte à répondre à mes questions. Par contre à Sarh et Sido, beaucoup de mes interlocuteurs m'ont posé la question de savoir d'où je venais ? En autres termes, ils cherchent à savoir de quelle région du Tchad je suis originaire. Dès que je leur disais que je venais de la région du Guéra, autrement dit le Hadjaraï, je sentais que mes interlocuteurs se décontractaient.

Compte tenu du caractère sensible du thème, j'ai opté pour les interviews libres. Ce type d'interview donne une plus grande liberté à l'informateur de raconter son histoire ou l'événement qu'il a vécu. En plus, l'interview libre diminue le climat de méfiance car, en racontant sa vie ou un fait qui l'a marqué, l'informateur est emporté par l'émotion et parvient à tout dire sans déformer ses informations. Dans certains endroits où je constatais que les informateurs étaient trop réservés, je procédais aux causeries informelles. Ces causeries sont souvent utilisées lors de veillées de nuits ou lors des

cérémonies funéraires ou nuptiales auxquelles je prenais part. Dans le férikh, aux alentours de la commune de Mongo, j'ai pu recueillir des informations pendant la nuit lorsque les hommes se retrouvent autour du thé après le dîner. Et c'est là où se racontent toutes les histoires. Ainsi, je m'introduisais dans le groupe et en profitais pour poser quelques questions afin d'encourager les causeries informelles sur un aspect de mon sujet de recherche.

A Sido, j'ai utilisé plusieurs démarches pour procéder à mes enquêtes. Là, les interviews ou entretiens ne sont pas du tout possibles. Outre le climat de méfiance que j'ai constaté partout où j'ai été, il y existe une insécurité grandissante qui ne permettait pas de réaliser des interviews. Pour arriver au bout de mon enquête, j'ai pris attache avec le général Abdoulaye Issakha Sarwa, commandant de la région militaire du Moyen-Chari afin de faciliter mon voyage. Ce dernier m'a confié au colonel Oumar, officier chargé des renseignements militaires à la frontière Sido-Tchad. Arrivée à Sido, j'ai préféré loger parmi les talibés au centre d'éducation islamique de Cheïk Ahmat Fadoul qui se situe à l'entrée de la ville. En restant parmi ces derniers, je pensais me mettre à l'abri des traques auxquelles je ferai l'objet de la part des services de renseignements. Avant de procéder à mon travail ethnographique, j'ai entrepris des démarches auprès des responsables administratifs et militaires de la localité. Il est vraiment impossible de prouver qu'on est chercheur lorsqu'on est dépourvu d'une attestation de recherche. Mais, j'ai pu surmonter cette difficulté en me rabattant sur mes connaissances et en usant de mes relations parfois ethniques et religieuses. A Sido, j'ai approché monsieur Adef, l'imam de la grande mosquée, pour entreprendre mes démarches administratives. Ayant une légitimité religieuse et étant très respecté par toutes les autorités de la localité, l'imam m'a accompagné dans mes démarches auprès des services administratifs et sécuritaires durant toute une journée pour obtenir mon accréditation. Avant de commencer mes enquêtes, j'ai préféré sympathiser d'abord avec quelques agents et responsables chargés de la sécurité à la frontière. J'ai fait un séjour de courtoisie de deux jours parmi les forces de l'ordre à la barrière se trouvant à la traversée de la frontière. Là, tous les agents de l'agence nationale de sécurité (ANS) et autres policiers et gendarmes viennent non seulement pour accomplir leurs tâches quotidiennes, mais aussi pour passer leurs temps libres. Durant les deux jours que j'ai passés avec eux, j'ai pu tisser des relations avec

certains d'entre eux. C'est à partir de ce moment-là que je me suis senti en sécurité et donc, que j'ai commencé mes enquêtes. J'ai interviewé des soldats de l'armée tchadienne, des commerçants, des notables traditionnels, des paysans, d'anciens combattants et des ressortissants tchadiens retournés de la République centrafricaine. Parfois, j'invitais mes informateurs à partager le déjeuner ensemble et c'est au cours du déjeuner que je suscitais un débat sur mon thème. De cette manière, j'ai senti que les informateurs ne se rendaient pas compte que le débat engagé constituerait une enquête. Durant mon séjour à Sido, j'ai recruté un assistant qui m'a conduit à Ndinadeli, village situé à 20 kilomètres de Sido, où j'ai interviewé un ancien militaire qui a servi dans l'armée coloniale avant d'intégrer l'armée nationale tchadienne après l'indépendance. Lors de cette interview, j'ai effleuré toutes les questions militaires depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours.

A Mongo, j'ai réalisé plusieurs entretiens et interviews semi-dirigés. J'ai toujours commencé mes enquêtes par des questionnaires. Cela m'a permis non seulement d'imposer une direction à mes informateurs, mais aussi m'a donné une possibilité d'en soustraire des informations assez précises sur la thématique autour de laquelle l'entretien avait lieu. Ici, j'ai adopté cette technique parce que mes informateurs étaient des personnes avec qui j'avais déjà des relations très lointaines. D'ailleurs, certaines d'entre eux m'ont vu grandir et fréquenter l'école. Beaucoup éprouvent du plaisir quand on s'approche d'eux pour recueillir des informations sur l'histoire politique de la région. Au cours de mes enquêtes, j'ai constaté d'une manière générale que les informateurs devenaient très émus en racontant leurs propres vies dans l'histoire tumultueuse que la région a connue. Les enquêtes que j'ai réalisées avec les ex-militaires ou combattants rebelles donnaient naissance à beaucoup de remords et d'amertumes. En écoutant leurs histoires de vie, j'ai fait un constat amer : c'est que leurs trajectoires militaires ou rebelles sont pleines de controverses (Debos, 2013). Beaucoup ont abandonné leurs carrières dans l'armée et les rares qui ont résisté se trouvent en fin de carrière dans des conditions de vie très lamentables.

Je retiens des entretiens et des interviews recueillis lors des enquêtes de terrain qu'au Tchad, la notion wébérienne de l'Etat est sujette à une perception simpliste et restrictive se limitant à l'exercice du pouvoir. Ici, d'après mes enquêtes, l'Etat tchadien se

résume aux individus qui exercent le pouvoir. Celui-ci est entre les mains de ceux qui ont le monopole des armes. Par conséquent, en attendant la conclusion générale de cette étude, j'en arrive à la conclusion que l'Etat tchadien postcolonial se résume au contrôle de l'autorité, en oubliant le reste des principes qui caractérisent le substrat même de la conception de l'Etat wébérien. Peut-on alors dire que cette perception de l'Etat à la tchadienne résulte des pratiques du pouvoir colonial ? Pour répondre à cette question, j'ai fait recours aux documents d'archives coloniales pour une analyse cohérente de l'histoire politique tumultueuse du Tchad.

II.2-Les fouilles d'archives

Traiter de l'histoire des systèmes de communication et des violences qui en résultent au Tchad est un travail qui exige de mettre un accent particulier sur les sources d'archives. Il conviendrait de rappeler qu'au Tchad, la plupart des sources d'archives ont été produites pendant la colonisation. Elles sont constituées de rapports administratifs et militaires, d'arrêtés, de décisions, de notes de service, de circulaires, d'ordres de bataille et bien d'autres documents coloniaux. Tous ces documents d'archives offrent des renseignements sur la vie quotidienne des populations et permettent aussi de situer avec exactitude les faits¹⁵. Saliou Mbaye montre l'intérêt historique des archives coloniales qu'il considère comme un vecteur de la culture nationale (1982 :24). Dans le cadre de mon travail, les renseignements qu'offrent les documents coloniaux en ma possession permettent de reconstituer l'historicité de la création des systèmes de communication et les violences que celle-ci avaient provoquées sur les populations paysannes du territoire tchadien. Cependant, les sources d'archives coloniales sont peu crédibles car elles comportent des informations imparfaites se limitant aux œuvres administratives, sociales et à la mission civilisatrice. C'est pourquoi certains africanistes qualifient les documents d'archives coloniales de « partiels et lacunaires »¹⁶. Malgré leurs lacunes, les documents d'archives au Tchad sont rares et parfois introuvables dans les lieux où on est censé les consulter. Pendant mon investigation sur les archives, j'ai constaté une absence quasi-

15 B. Barry (1985) *Le royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête*, Paris : Karthala.

16 C. Becker, S. Mbaye, I. Thioub (éds.) 1997. AOF : réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960. 2 tomes. Dakar, Direction des Archives du Sénégal. Ouvrage collectif produit au lendemain du colloque organisé lors de la commémoration du centenaire de la création de l' AOF. Parmi les thèmes traités, certains sont relatifs à la société, à l'économie, à la culture, etc. L'ouvrage permet de suivre l'évolution du continent africain lors de la colonisation.

totale de documents d'archives au Tchad et d'une manière générale dans les pays d'Afrique centrale ayant connu des troubles politiques violents, comme le Congo-Brazzaville.

Au Tchad, le Centre des Archives Nationales (CAN) est le seul lieu où sont entassés tous les documents d'archives datant de la colonisation à nos jours. Mais, depuis sa création en 1961 jusqu'à sa transformation en Direction des Archives Nationales Tchadiennes (DANT) en 2007, la structure de conservation des archives n'a guère connu d'amélioration. Depuis 1979, on ne parle plus des archives au Tchad, car l'administration tchadienne ne s'était pas préoccupée de reconstituer les documents d'archives après les guerres civiles des années 1980. Au Congo Brazzaville, la situation est presque la même. Néanmoins, il y a dans ce pays la direction du journal officiel et de la documentation qui archive les actes administratifs. On y trouve des actes officiels datant de la colonisation à nos jours. La direction des archives nationales et de la documentation, en question, est en construction et ses documents sont transférés dans des lieux où le problème d'accueil et les irrégularités des horaires de travail ne permettent pas aux chercheurs de bien mener leurs investigations. L'absence perpétuelle de personnel fait que la salle de consultation est pratiquement toujours fermée.

Dans ces conditions, la question des documents d'archives mérite une réflexion particulière dans un pays comme le Tchad. Lors de ma recherche à Sarh et à Mongo, plusieurs informateurs ont fait savoir que les archives ont été pillées pendant les guerres civiles. A Mongo, les populations ont détruit leurs archives personnelles de peur d'être réprimées par des combattants rebelles qui étaient hostiles à tout document écrit en français. Pour ne pas s'exposer à la répression, beaucoup de gens ont tenté d'ensevelir profondément tous leurs documents écrits en français, lesquels, en fin de compte, se trouvaient rongés par l'humidité ou les termites. Un de mes informateurs a affirmé avoir, de cette façon, détruit son diplôme de Brevet d'Etude de Premier Cycle (B.E.P.C). A Sarh, la situation fut la même. Pendant les représailles militaires des années 1982-1986, tout document retrouvé chez quelqu'un est assimilé à une lettre venant des rebelles « *codo* » et le détenteur est astreint à des sévices physiques qui peuvent parfois entraîner sa mort. Telles sont les circonstances ayant occasionné la disparition des archives. Depuis 2006, on assiste à une destruction quasi-permanente des documents administratifs et

pénitenciers par des mouvements rebelles lors de leurs raids dans les grandes villes. En avril 2006, les rebelles du F.U.C (Front Uni pour le Changement), lors de leur passage dans la ville de Mongo, ont saccagé les documents administratifs de la commune. En février 2008, une autre coalition rebelle, après avoir envahi la ville de Mongo, a incendié toutes les archives qui se trouvaient dans les locaux de la Préfecture et de la Sous-préfecture de Mongo. Pour compléter mes enquêtes de terrain, j'ai été obligé de recourir aux fouilles d'archives dont la situation décrite ci-dessus m'a contraint d'effectuer des voyages à Brazzaville et à Paris.

Du 18 septembre au 16 novembre 2014, je me suis rendu à Brazzaville pour des recherches d'archives. Le choix de cette ville n'est pas fortuit. Brazzaville était la capitale de l'Afrique Equatoriale Française vers laquelle étaient acheminés les documents des colonies comme le Gabon, le Moyen-Congo (Congo-Brazzaville), l'Oubangui-Chari (République centrafricaine) et le Tchad, car tous les documents d'archives de l'administration coloniale y étaient conservés.

La situation des archives reste sujette à réflexions au Tchad et par-delà dans certains pays d'Afrique centrale ayant connu des troubles politiques violents. Il n'y avait pas de fonds d'archives dans aucune des régions où j'ai effectué ma recherche. A Mongo comme à Sarh, les archives sont détruites soit par la guerre soit par le manque d'attention pour leurs entretiens et conservations. A Mongo, depuis 2008, les archives ont été totalement mises en cendres. A Sarh, les situations de guerres et de représailles ont privé la région du Moyen-Chari de toutes ses archives et leur reconstitution ne semble pas préoccuper pour l'instant les autorités administratives. Mon expérience sur les fouilles d'archives au Tchad m'amène à dire que les structures d'archives n'existent que de nom. En effet, j'ai fait le déplacement à beaucoup de reprises sans arriver à rencontrer le personnel. Les portes des locaux d'archives sont constamment fermées et quand on les trouve ouvertes, personne ne s'occupe des visiteurs. Pour compléter mes investigations d'archives, je me suis rendu à Paris où j'ai pu consulter les archives militaires de l'Afrique Equatoriale Française. Celles-ci m'ont offert des documents d'archives militaires de la France d'Outre-mer allant de la colonisation à la deuxième guerre mondiale et même au-delà. Dans ces documents, j'ai recueilli des informations sur le recrutement des soldats indigènes, des ordres de bataille pendant la deuxième guerre

mondiale et autres documents administratifs portant sur la vie quotidienne des populations de l'Afrique Equatoriale Française.

Pour réaliser mes interviews et entretiens et parcourir tous les centres d'archives que je viens d'énumérer, j'ai été confronté à d'innombrables contraintes qui méritent d'être évoquées ici.

III-Les contraintes du terrain

La question sécuritaire et le caractère sensible de mon thème de recherche résument toutes les contraintes auxquelles je me suis confronté.

III.1- Les contraintes administratives et sécuritaires

Faire des enquêtes dans un milieu traversé par de multiples et récurrentes crises violentes et où les représailles militaires sont vécues au quotidien durant plusieurs décennies n'est pas non plus chose aisée. Les premières contraintes auxquelles j'ai été confronté sont d'ordre sécuritaire. Les régions dans lesquelles j'ai mené mes enquêtes étaient des zones où sévissaient des violences multiformes. A aucun moment je ne me suis senti en sécurité durant mes enquêtes du terrain. Je menais constamment mes activités sous la menace d'interpellations des forces de l'ordre. Les multiples formalités administratives (attestation de recherche) faisaient que je ne me sentais pas à l'abri des violences qui pouvaient venir de ceux qui sont en charge de maintenir l'ordre et la sécurité. J'ai souvent fait recours aux affinités ethniques, parentales et amicales pour pouvoir réaliser mes interviews, entretiens et autres activités. Les voyages que j'ai effectués dans le cadre de ce travail étaient aussi jalonnés de nombreuses difficultés. Du Guéra au Moyen-Chari, le périple est long. Le voyageur doit transiter par N'Djamena, Bongor, Doba et Moundou, soit près de 1 360 Km. En effet, bien que les régions du Guéra et du Moyen-Chari partagent des limites territoriales communes, l'impraticabilité des routes qui les relient demeure une véritable contrainte qui a un impact sur le temps de mes séjours de terrain. Outre le coût du transport, je me suis soumis aux formalités de contrôles administratif et policier. Au cours de mes voyages, je n'hésitais pas à déboursier de l'argent pour faciliter

la traversée des postes et des barrières de contrôles qui se trouvaient le long de mon itinéraire.

Sur le terrain, les activités que je réalisais m'exposaient souvent à des répressions. A Sarh, en compagnie de ma superviseur, Mirjam de Bruijn et de mon collègue, Adamou Amadou, lui de nationalité camerounaise, nous avons été appréhendés en pleines activités de recherche par les éléments de l'agence nationale de sécurité (ANS). Nous avons été conduits dans leurs locaux, nos travaux ont été interrompus et nos matériels de travail (caméra-photo et enregistreur-audio) ont été confisqués. Il nous a fallu donner d'amples explications au commissaire de la police secrète pour que les matériels nous soient remis. A Sido, j'ai dû travailler constamment sous la terreur. Malgré les explications que je donnais aux autorités administratives et militaires par rapport à mes activités, j'étais souvent très inquiet compte tenu du climat d'insécurité qui régnait dans la région durant mon séjour. Les interpellations auxquelles se livrent les forces de défense et de sécurité contraignaient certaines personnes à refuser les interviews et les entretiens. Il fallait inventer des stratégies pour pouvoir réaliser des entretiens informels au cours de nos déjeuners.

III.2-la complexité du thème de la recherche

Aux contraintes de terrain s'ajoutent des difficultés inhérentes à la thématique. Le thème que j'aborde ici est sensible et innovant. Faire des investigations sur les violences politiques au Tchad et choisir parmi les populations cibles des ex-rebelles, est un travail que d'aucuns peuvent confondre avec les enquêtes que réalisent les associations de Droits de l'Homme pour dénoncer et rétablir la responsabilité des acteurs. En ce sens, mon travail sème la confusion dans les esprits et m'expose ainsi à des suspicions d'activités subversives. Beaucoup de gens m'ont recommandé la prudence pour ne pas dire simplement d'abandonner. Aucun travail antérieur n'a abordé la question de l'histoire des systèmes de communication liés à la violence politique au Tchad. De cette dimension innovante résulte la complexité du sujet. Une complexité qui se manifeste par sa dimension spatiale et par son recadrage. Effectuer des enquêtes dans deux régions très éloignées l'une de l'autre par plus de 1360 km n'est pas sans conséquences aussi matérielles que morales, de longues nuits de voyages doublées de stresses par rapport à

l'accueil et à la sécurité. La sensibilité des questions posées lors des enquêtes constituent aussi des contraintes psychologiques qui hantent notre esprit. Pour pouvoir recadrer et avoir une direction précise à mon sujet, il a fallu plus d'une année de commentaires et de recadrages multiples de ma superviseuse. Pendant cette période, j'ai été hanté par tant d'hésitations qui ont failli me pousser à l'abandon du sujet. Muni à la base de formations en histoire et en relations internationales, j'ai eu beaucoup de peines à comprendre les dimensions anthropologique et sociologiques qu'imposent les données empiriques en ma possession et pour lesquelles les seules connaissances historiques ne parviennent pas aux résultats escomptés.

Malgré ces multiples difficultés, je suis parvenu à rassembler toutes les données nécessaires à cette étude. Mais les approches méthodologiques de collectes et d'analyses des données m'ont été dictées par les conjonctures politiques violentes que les régions du Guéra et du Moyen-Chari ont connues aux différentes époques de leur histoire.

Chapitre 3

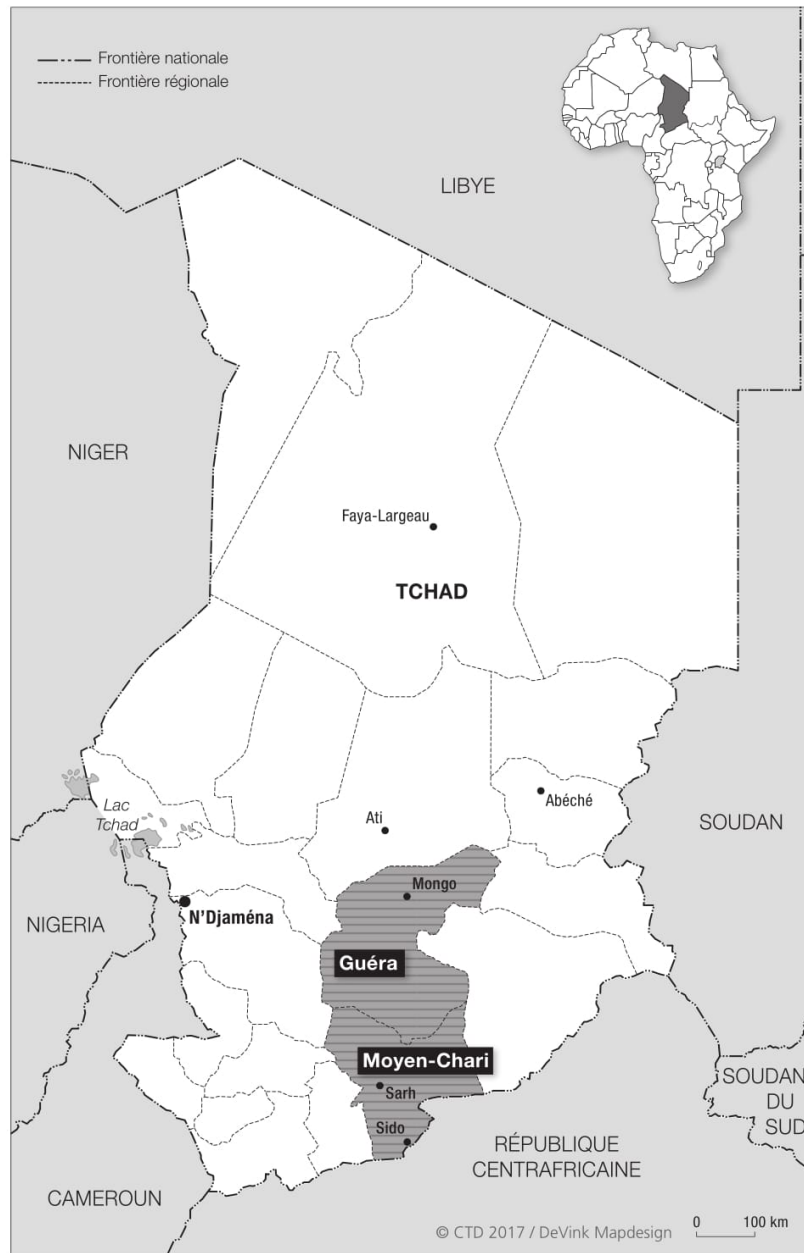
Le Guéra et le Moyen-Chari : vue synoptique

Une brève présentation de ces deux régions est nécessaire pour la compréhension des conjonctures sociopolitiques ayant traversé la vie de leurs populations et qui font que celles-ci deviennent une entité historique évoluant dans une dynamique de violences. A la lecture de l'historiographie existante sur l'histoire politique du bassin tchadien, le Moyen-Chari et le Guéra apparaissent comme les régions les plus meurtries du Tchad. Nombre de chercheurs ont analysé les différentes formes de violences qu'avaient endurées les populations desdites régions durant les différentes époques marquant leur histoire. Jean-Claude Zeltner (1988: 82) ; Brown (1983 : 56-57) ; et Azevedo (1982 : 205) se sont penchés sur la période antécoloniale et parviennent à relever que les invasions rabistes et esclavagistes du royaume baguirmien avaient projeté des atrocités cruelles de l'esclavage sur les populations des régions du Moyen-Chari et du Guéra. Chapelle (1980 : 223) et Dingammadji (2005 : 54) parlent d'une situation de guerres de conquête, d'occupation et de répressions féroces durant la colonisation. Quant aux auteurs de l'époque postcoloniale comme Netcho Abbo (1994) ; de Bruijn et Van Dijk (2003) et bien d'autres, ils révèlent aussi une situation dominée par des révoltes populaires, des rébellions armées et des répressions militaires périlleuses. Ainsi, jamais un instant, les populations des régions considérées n'ont connu la pacification que prônaient les défenseurs de la colonisation et la liberté que prétendent instaurer les pères des indépendances et les démocrates des années 1990. Au regard de l'historiographie ancienne, aucune étude antérieure n'a problématisé les crises tchadiennes en y évoquant le rôle des moyens de communication. Cependant, des auteurs comme François Bouquet (1984) et Van Dijk (2004, 2008) ont relevé l'influence des phénomènes écologiques sur les violences perpétuelles au Tchad. Dans cette toile de violences, ont évolué diverses populations caractérisées par une diversité ethnique, culturelle et linguistique. En quoi la géographie, l'économie et l'histoire peuvent-elles contribuer à leur homogénéité et paradoxalement être forgées dans un discours de rupture? Comment celui-ci contribue-t-il

à la pérennité des violences dans les régions considérées? Et par-delà être vecteur des violences au Tchad ?

1- Présentation géographique du Moyen-Chari et du Guéra

Carte du Tchad situant les régions du Guéra et du Moyen-Chari.



Carte 1 : Le Tchad et les régions du Guéra et du Moyen-Chari

I.1-Le Guéra et le Moyen-Chari: une zone géographique aux affinités climatiques

Au regard de la carte ci-dessus présentée, les deux régions sont contiguës du point de vue géographique qu'administrative. Elles présentent des caractéristiques climatiques quasi-identiques. La région du Moyen-Chari se trouve dans la zone soudanienne, comprise entre 9°40' et 10°55' N et 15°30' et 17°50' E. Elle partage des limites territoriales avec les régions du Salamat au nord-est, du Guéra au nord, du Baguirmi, de la Tandjilé et du Logone oriental à l'ouest. Elle dispose d'un climat soudano-guinéen de l'isohyète 900 millimètres avec un régime tropical semi-humide, des précipitations annuelles allant jusqu'à 1200 mm. La saison des pluies dure de six à sept mois (mai à novembre) et la saison sèche de cinq à six mois (novembre avril). Le relief de cette région est caractérisé par une vaste plaine dont l'altitude varie entre 315 et 350 mètres à l'exception de mont de Niellim. L'hydrographie est dominée par le Lac Iro et le cours du Chari et ses principaux affluents le Bahr Kôh, le Bahr Sara, le Mandoul, le Bahr Aoûk, le Bahr Keïta et le Bahr Salamat.

Quant à la région du Guéra, elle est située au Centre-sud du Tchad, entre le 10° et le 13° N et le 18° et 20° E. Elle couvre une superficie de 58950 km² et partage des limites territoriales avec le Batha au Nord, le Salamat et l'Ouaddaï à l'Est, le Moyen-Chari au Sud et le Chari-Baguirmi à l'Ouest. Eu égard à ces coordonnées géographiques, la région du Guéra se trouve à cheval entre la zone subsoudanienne qui constitue la zone de transition climatique entre les régions méridionales tropicales et les régions septentrionales sahéliennes du Tchad. La pluviométrie oscille entre 500 mm et près de 900 mm au Sud, dans le département de Bahr Signaka. L'hydrographie est caractérisée par des écoulements temporaires du Batha-Fitri et du Bahr Aoûk-Salamat. La végétation varie selon la latitude et le climat allant de la savane arbustive à la steppe. Le relief fait apparaître de nombreuses chaînes d'inselberg dont les plus élevés sont les Monts Guéra (1613 m), dans le département d'Abtouyou, nom emprunté à un pic à la forme de pain de sucre, situé dans le chef-lieu dudit département, Bitkine, et Guédi (1506 m), dans la chaîne d'Aboutelfane, dressée à l'Est de la commune de Mongo. D'une manière générale, le relief du Guéra se décompose en deux zones : la première zone du Nord et du Centre

est caractérisée par des massifs abrupts et la deuxième zone du Sud, dans le département de Bahr Signaka, marquée par une plaine plus arrosée et aux terres limoneuses.

Il se dégage de cet aspect physique une homogénéité géographique et climatique entre le Guéra et le Moyen-Chari. Plus de 2/3 du territoire du Guéra dispose d'un climat soudanien, d'un relief dominé des plaines aux terres limoneuses et d'une végétation arborée aussi semblable à celle du Moyen-Chari. Du point de vue géographique et climatique, la région du Guéra et celle du Moyen-Chari constituent en partie une même zone. Toutefois, les enjeux régionaux de la crise tchadienne font apparaître un discours de rupture qui se justifie par les facteurs géographiques

I.2-L'impact des facteurs géoclimatiques sur la crise tchadienne

Plusieurs auteurs, lorsqu'ils s'appuient sur des aspects climatiques et géographiques pour formuler leurs conceptions de rupture, intègrent dans leurs analyses les enjeux régionaux et climatiques de la crise tchadienne et, sans se rendre compte, placent la région du Guéra dans la partie méridionale du Tchad. Christian Bouquet est de ceux-là lorsqu'il conçoit la division du Tchad en Nord/Sud à partir du 13^{ème} parallèle :

« Au nord du 13^{ème} parallèle se succèdent des plateaux sableux recouverts d'une maigre végétation steppique, et des champs des dunes vives. C'est la marge sud-orientale du Sahara.

Au sud du 13^{ème} parallèle, c'est la savane arbustive, puis arborée, largement inondée à chaque pluie »¹⁷.

Ainsi, la région du Guéra est placée dans la partie méridionale du Tchad, car elle est située entre le 10° et le 13° N et le 18° et 20° E. Géographiquement parlant, la région du Guéra est au Centre-sud et dispose d'une forte affinité climatique avec la région du Moyen-Chari. Cependant, cette affinité géo-climatique n'a pas été prise en compte dans la partition du Tchad en deux blocs naturellement antagonistes; lesquels ont alimenté un discours de rupture à travers des construits historico-géographiques. Aussi Roland Dumans déclare-t-il dans une interview :

« Le Tchad est un pays très pauvre ; l'un des plus pauvres de la planète. Sa géographie lui est défavorable. Pays enclavé, il ne dispose d'aucun débouché naturel. Il est du reste divisé en deux. Au Nord, une population plutôt musulmane, clairsemée, sans réelle forme économique, vivant du désert. Au Sud, en revanche, se

17 C. Bouquet (1982) *Tchad : genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, p.103.

trouve ce qu'on appelle le « Tchad utile ». Là, la population est plus dense, animiste ou chrétienne, et vit -survit- de son économie agricole »¹⁸.

Ce discours de rupture est remarquable dans toutes les analyses sur la crise tchadienne. Dès le début de celle-ci, on voyait apparaître dans les colonnes de l'Observateur de l'Orient et de l'Afrique, juste après les émeutes politiques de septembre 1963 à Fort-Lamy, ce discours de disjonction en parlant de deux Tchad qui sont face à face, faisant que les chances de guerre civile sont presque aussi grandes que celles de la pacification¹⁹. Aux premières heures de la révolte paysanne de Moubi, la presse occidentale et autres analystes, pour évoquer les mobiles de cette révolte, mettent en relief les divergences climatiques et culturelles entre le Nord et le Sud. Alors que le Guéra, l'épicentre de la révolte, est au Centre-sud du pays. Dans cette perspective se construit une lecture unidimensionnelle de la question tchadienne et les spécialistes sont tous unanimes que le Tchad est double et se compose de deux parties distinctes, contrastées par le milieu géographique et l'élément humain (Buijtenhuijs, 1978 : 37). Ainsi, l'Histoire et la géographie ont servi à alimenter une communication séparatiste écartant tout lien, de quelque nature que ce soit, entre les populations du Nord et celles du Sud. De cette façon s'est construite dans les esprits des uns et des autres l'idée d'un refus de vouloir vivre ensemble et qui a conduit à une situation de violences que la presse, à travers le politique, ne cesse de manipuler pour la transformer en réalité. Alors le clivage Nord/Sud est devenu une réalité à laquelle s'en tiennent les analystes de la crise tchadienne:

« Situé au carrefour des civilisations, entre l'Afrique blanche arabe et l'Afrique noire, le Tchad se caractérise par l'extraordinaire complexité de son milieu humain et de sa géographie. En effet, le pays est traversé par un clivage Nord/Sud recouvrant une opposition à la fois culturelle, religieuse, politique et économique, alimentée par la France coloniale. Le premier déséquilibre est religieux : à un Nord profondément islamisé s'oppose un Sud composé d'animistes et de chrétiens »²⁰.

D'ailleurs, la conception du territoire tchadien en Nord/Sud trouve sa justification dès 1912 lorsqu'Emmanuel Largeau, chef de l'expédition militaire coloniale dans ce territoire, en faisait la description en mettant à l'actif l'hydrographie et les potentialités économiques des régions situées dans la zone des cours du Chari et du Logone. Il ressort

18 <http://www.mitterrand.org/Tchad-histoire-secrete-d-une.html> p.2.

19 Cité par R. Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les révoltes populaires : 1963-1976*, La Haye : Mouton, 1978, p. 97.

20 Enjeux « Les Etats fragiles en Afrique Centrale » n° 38 janvier-mars 2009, p. 31.

de son rapport que les cours moyens du Chari et du Logone sont très utiles, berceaux d'une race solide, travailleuse, guerrière et de riches greniers à mil. Cette partie du territoire est un précieux appoint pour les circonscriptions moins favorisées du Sud et du Nord²¹. A partir de 1940, les régions qu'il avait décrites connurent d'intenses activités militaires impulsant la création des outils de communication. Aux impératifs stratégiques s'ajoutent des raisons économiques qui se caractérisent par la mise en valeur des matières premières agricoles dont dispose lesdites régions, notamment le coton. Le développement de la culture cotonnière avait incité l'essor des pistes routières, de l'industrie et de l'instruction, transformant ainsi économiquement ces régions. Par conséquent, celles-ci deviennent le pôle économique du pays et furent qualifiées par le colonisateur, à partir des années 1950, de « Tchad utile » à l'opposé du septentrion qualifié de « Tchad des sultans »²². Ainsi, le clivage Nord/Sud se concrétise et apparaît dans toutes les analyses lorsqu'on cherche à appréhender la question des violences tchadiennes. Contrairement à cette partition fondée sur des substrats géographiques et économiques, la partition construite sur des dynamiques culturelles, surtout religieuses, est aussi abstraites. On ne peut pas en tenir compte pour déterminer la localisation des populations musulmanes du Tchad car la propagation de l'islam dans certaines régions du Sud et la présence de l'animisme dans le Centre-sud du pays, surtout dans la région du Guéra, rendent totalement ambiguë cette appréhension religieuse en Nord/Sud. Il faut noter que la présence de l'islam au Sud du bassin tchadien remonte aux invasions baguirmiennes. Malgré son caractère violent et esclavagiste, l'islam connut de nombreux fidèles parmi les populations méridionales, notamment les ToumaK, les Boua et les Goula (Nachtigal, 1872).

Dans ces analyses préconçues, la région du Guéra ne s'identifie pas totalement au Nord si l'on regarde de près les liens socioculturels qui existent entre ses populations et celles du Sud, notamment les populations du Moyen-Chari. Il faut noter que la répercussion du milieu physique de chaque zone impose à ses habitants un genre de vie particulier adapté aux conditions climatiques. C'est le cas du Guéra avec le Moyen-Chari. De par leurs positions géographiques doublées de leur histoire, ces deux régions sont

21 G. Magrin (2004) « Largeau, Victor-Emmanuel. — À la naissance du Tchad (1903-1913) », Cahiers d'études africaines [En ligne], 176, mis en ligne le 17 avril 2008, consulté le 02 décembre 2015. URL : <http://etudesafricaines.revues.org/4882>

22 C. Arditi (2003), « Les conséquences du refus de l'école, chez les populations musulmanes du Tchad au XXème siècle ». In: Journal des africanistes, tome 73, fascicule 1. p. 7-22.

quasi-identiques. Certes, une partie de la région du Guéra se trouve à cheval entre le Nord et le Sud, mais sa géohistoire la rapproche beaucoup plus à la population méridionale. Alors en quoi celle-ci s'identifie-t-elle aux populations Hadjaräi ?

II-Sara et Hadjaräi : une diversité ethnique aux similitudes socio-culturelles

Les régions du Moyen-Chari et du Guéra regroupent diverses populations qui se caractérisent toutes par une multiplicité ethnique, une diversité linguistique et une complexité de croyances religieuses. Ces phénomènes socio-anthropologiques sont à la base des affinités socioculturelles rapprochant les deux sociétés, Sara et Hadjaräi. Les premiers constituent le groupe ethnique le plus dominant dans le Moyen-Chari, tandis que les seconds forment un conglomérat de communautés ethniques ayant des affinités socioculturelles. Ces affinités ont forgé une entité ethnique séculaire qui se caractérise par une multiplicité de communautés ethniques et qui prend l'appellation Hadjaräi, nom d'origine arabe, attribué aux populations montagnardes.

II.1-Composantes ethniques et évolution historique des Hadjaräi et Sara

La société Hadjaräi se compose de plusieurs communautés ethniques à savoir : les Baräine, les Bidio, les Dadjo, les Bolgo, les Dangkaléate, les Kenga, les Koké, les Migami, les Moubi, les Dionkor-Guéra, les Fanian, les Goula, les Saba, les Sokoro, les Arabes Oumar, les Yalnass, etc. Il existe d'autres groupes plus ou moins apparentés à ces communautés ethniques, mais dont les tailles se résument à trois (3) ou quatre (4) villages. A l'exemple des Oubi/Toungoul et des Dogangué/Monangué, respectivement dans les communautés Bidio et Migami, chacune de ces communautés ethniques comporte des caractéristiques linguistiques, des liens de parenté linguistique et culturelle (Seli, 2013).

L'histoire du peuplement du Guéra est liée aux flux migratoires de ces différentes communautés ethniques, mais elle reste encore imprécise, faute de vestiges archéologiques et historiques probants. Cependant, des sources en provenance des explorateurs européens et des administrateurs coloniaux tels que Barth, Nachtigal et

Bruel rapportent que ces différents groupes ethniques du Guéra sont les résultats de deux flux migratoires nilotique et charien. Les traditions orales recueillies auprès des populations autochtones par certains chercheurs sont plus ou moins concordantes (Le Louvreur, 1962 ; Vandan, 1975 ; Fuchs, 1997). Du point de vue linguistique, les langues parlées au Guéra appartiennent en majorité au groupe des langues tchadiques²³. Les études effectuées sur les langues parlées par les Hadjarai révèlent que celles-ci sont linguistiquement apparentées les unes aux autres. Les liens linguistiques entre les langues dangléate, migama, bidio et mogom montrent à suffisance la parenté qui existe entre elles et, par exemple, toutes ces différentes communautés ethniques nomment l'eau respectivement 'amaye', 'ammé', 'amaye' et 'amme'. Cette parenté linguistique fait penser que ces divers groupes ethniques auraient vécu ensemble pendant plusieurs siècles sur l'espace géographique qu'elles occupent actuellement. De même, les données historiques renseignent que la plupart de ces différentes composantes ethniques du Guéra sont le fruit d'une migration nilotique. Par contre, d'autres groupements ethniques plus ou moins larges et sans appartenance linguistique commune, s'apparentent linguistiquement et culturellement à certains groupes ethniques des régions méridionales du Tchad. Il s'agit des communautés Kenga, Boua, Sokoro, Bolgo, Goula, Baraine et leurs sous-groupes Enni et Koulfé ou Koulfra. Dans ces groupes se trouvent des communautés ethniques ayant en commun des affinités culturelles mais sans lien linguistique. Certaines de ces communautés ethniques sont d'origine charienne, en l'occurrence les Boua et les Goula qui, sous les pressions esclavagistes des royaumes du Ouaddaï et du Baguirmi, se sont réfugiés dans les montagnes du Guéra. Même si les communautés Hadjarai se caractérisent par une diversité linguistique et une hétérogénéité ethnique, elles ont en commun des pratiques religieuses semblables. Celles-ci ne se différencient guère de celles que pratiquent les groupes Sara.

Le nom Sara est attribué par le colonisateur à un ensemble de groupes ethniques du Sud du Tchad qui parlent des dialectes assez proches et qui ont en commun un patrimoine de croyances religieuses et d'initiations presque semblables (Magnant, 1987). Ainsi, sous le vocable Sara, on regroupe les Kaba-Démé, les Sara-Madjingaye, les

23 Ce sont de langues chamito-sémitiques ou langues afro-asiatiques, elles sont parlées au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, au Sahara, au sahel et dans le Corne de l'Afrique.

Tounia, les Niellim, les Ngama, les Mbaye et les Luto. A ces groupes ethniques s'ajoutent d'autres groupements ethniques qui s'appellent aussi Sara tels que les Ngambaye, les Laka et les Mouroum. Même si ces derniers n'occupent pas la région du Moyen-Chari, ils s'identifient tous aux Sara par leurs pratiques rituelles. L'histoire des groupes Sara est très mal connue. Selon Ki-Zerbo, on doit chercher leur origine vers le Haut-Nil, puisqu'il signale leur présence dans l'Ennedi, au nord-est du Tchad, dès le néolithique ancien²⁴. Toutefois, les linguistes ont mis en évidence la parenté qui existe entre les dialectes des groupes Bongo-Baka-Bahr el-Ghazal et des groupes Sara-Baka et Barma-Kuka-Bulala²⁵. A ce sujet, Nachtigal écrivait déjà en 1881 que les Sara sont avec les habitants du Nord-Sokoro (Hadjarai) parmi les races les plus proches des Barma (Baguirmiens) comme le prouvent leur aspect physique mais surtout leur langue²⁶. Par rapport aux langues parlées par certaines communautés de ces deux groupes, Grimes montre que les pourcentages de similitude apparente entre le Niellim (Sara) et le Boua (Hadjarai), le Fanian (Hadjarai) et le Tounia (Sara), sont respectivement de 53%, 41% et 41%²⁷. A cette parenté linguistique s'ajoutent des affinités rituelles et culturelles qui se manifestent à travers des pratiques religieuses.

II.2-Croyances religieuses et organisation sociale des sociétés Sara et Hadjarai

Les religions traditionnelles qui animent l'organisation sociale, culturelle et rituelle de ces deux communautés ethniques montrent que celles-ci sont bien apparentées. En effet, les Sara et les Hadjarai croient tous à un être suprême qu'ils adorent par l'intermédiaire des représentations animales ou environnementales (Crocodile, varan, arbre ou montagne). Le Saba, une des communautés ethniques Hadjarai, croit à un Dieu d'en haut nommé *Wasa*, qui a fait descendre du ciel les montagnes du pays Hadjarai et donne à chacun sa destinée, bonne ou mauvaise, et créa aussi les Margay (les génies invisibles)

24 J. Ki-Zerbo (1973) *Histoire de l'Afrique noire*, Paris : Hatier, p. 77.

25 Ce sont de langues dont les locuteurs occupent le Sud-ouest du Soudan, le Sud du Tchad, le Nord-ouest de la République centrafricaine et le Nord de la République Démocratique du Congo.

26 G. Nachtigal (1881) *Sahara und Sudan*, Berlin cité par Claud Arditi 24, p. 679.

27 Barbara F. Grimes (1986) Evaluating bilingual proficiency in language group for cross-cultural communication, *Notes on linguistics*, n°33, p. 5-27 et Pascal Boyeldieu (1985) *La langue Lua ("Niellim")*, *Group Boua-Moyen-Chari, Tchad, Phonologie-Morphologie-Dérivation verbale*, Paris : SELAF, 426 p.

qui habitent toute personne²⁸. Ceux-ci étaient symbolisés par des objets sacrés. Ainsi, chaque village dans le pays Hadjarāï possède un margay qui peut être un simple bambou, une pierre ou une poterie, abrité sous un petit auvent de paille. Cette sorte d'autel reçoit les offrandes régulières du prêtre. Il est également consulté et honoré à chaque événement intéressant la vie du groupe : le mariage, la chasse, une épidémie, etc. On prête serment au-dessus de lui et, lorsqu'il est « interrogé », il transmet sa réponse par l'intermédiaire d'une femme « possédée »²⁹. Dans leur ensemble, les religions traditionnelles Sara reconnaissent également que le monde est créé par un dieu suprême unique, nommé Nuba ou Néba à l'Est, Luba au Centre et Su à l'ouest (Magnant, 1981). Ce dieu créateur n'intervient pas directement, mais par l'intermédiaire d'esprits, de génies et de puissances invisibles. Cependant, les rites initiatiques et culturels se pratiquent différemment d'un groupe à un autre. La similarité des pratiques socioreligieuses entre les Sara et les Hadjarāï apparaît dans les rites culturels effectués pour l'occupation de la terre et la répartition des pouvoirs politiques et spirituels. Chez les Sara, les rites pratiqués pour la création du village et la fécondité de la terre sont généralement exécutés par des patriarches auxquels se rattache la descendance du groupement de leur appartenance. En effet, en pays Sara, la terre étant toujours occupée, il faut l'accord des esprits pour pouvoir s'y installer et l'exploiter. Cet accord est donné lors des rites de fondation qui marquent l'alliance des hommes et des dieux. Ces rites de fondation varient d'une communauté à une autre et consistent à offrir un sacrifice en nature. De ce sacrifice et de son acceptation par les dieux, naît l'alliance entre les hommes et les esprits. Des échanges vont s'établir entre la société et le monde invisible. Le sacrificateur, l'homme qui fonde le village, et ceux qui, à sa mort, lui succéderont dans ses fonctions, sont, en général, appelés « chefs de terre ». Intermédiaire entre les hommes et les dieux et garant de la perpétuation de l'alliance, le sacrificateur est l'homme du bon ordre naturel. Ses attributions en font un prêtre de la fécondité et du culte des ancêtres. Son expérience et sa maîtrise des sciences occultes en font souvent un divin et un guérisseur. Il est craint du fait de ses pouvoirs, mais il n'a aucun pouvoir de commandement : il n'est qu'un prêtre (Magnant, 1981). Ces mêmes pratiques rituelles, on les voit chez les Hadjarāï, notamment

28 J-F. Vincent (1975) *Le pouvoir et le Sacré chez les Hadjaray du Tchad*, Paris : Anthropos, p. 70.

29 A-M.- D. Lebeuf (2006) *Les populations du Tchad (Nord du 10° parallèle)*, Paris : L'Harmattan, p. 114.

chez les Saba. La société Saba se compose d'autochtones et d'allogènes. Les premiers, appelés les bulons, sont les propriétaires de la terre et ce sont eux qui entrent en contact avec les génies des lieux : les dawin, autrement dit les margai. Ils leur parlent, ils interprètent leur volonté, ils leur offrent des sacrifices. Les deuxièmes, appelés les maynon, fournissent les chefs, les moger. Mais ceux-ci ne sont vraiment chefs que s'ils sont reconnus par les bulon. La complémentarité est évidente entre les détenteurs du sacré et ceux du pouvoir politique. Un exemple parmi tant d'autres le confirme : si les maynon offrent les animaux destinés aux sacrifices, ce sont les bulon qui les sacrifient (Vincent, 1978). A la différence des Sara, dans la société Saba, il y a un partage réel et une complémentarité avérée entre les pouvoirs spirituel et politique. De même, en pays Sara, la notion de pouvoir centralisé semble être confuse et Nachtigal, lors de sa visite en pays Sara, relève à juste titre cet état de fait en affirmant qu'il n'existe point de pouvoir centralisé. Chaque bourgade vit à part, agissant et gouvernant à sa guise³⁰. Même en pays Hadjarai, le partage des pouvoirs n'est pas partout le même chez les différentes communautés ethniques. En exemple, chez les Dangleates, le pouvoir politique revient au chef de canton et aux chefs des villages et le pouvoir judiciaire aux margai, par l'intermédiaire de leurs desservants. Les margai se manifestent souvent sous l'aspect d'un animal sauvage pour attaquer l'individu qui a occulté la vérité (Gadoum, 1995).

Au regard des croyances animistes auxquelles s'attachent les Sara et les Hadjarai, il y a un mode de communication mystique auquel s'en tiennent toutes les deux sociétés. Les prêtres, les desservants des margai ou chefs des terres, ont des rôles à la fois spirituel et politique dans l'organisation politique, sociale, culturelle et économique des villages. La survie des habitants de ces derniers dépend certes des croyances ancestrales, mais aussi de l'économie paysanne, une économie de subsistance imposée par la nature géographique et climatique de leurs milieux et dont la productivité est tributaire des croyances rituelles.

30 G. Nachtigal (1872) « Voyage du Bornou au Baguirmi » in *Le tour du monde*, 2ème semestre 1880, Textes et dessins inédits, p. 404.

III-Une économie de subsistance au gré des pratiques rituelles

Tout milieu naturel impose à ses habitants un mode de vie et une activité économique dépendant de ses conditions géographiques et climatiques. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les régions du Moyen-Chari et du Guéra appartiennent en partie à une même zone géographique, alors il va sans dire que les populations qui y habitent ont des modes de vie et des activités économiques semblables.

III.1-Mode de vie et cultes agraires chez les Hadjaräi et les Sara

Les Sara et les Hadjaräi sont des peuples sédentaires. Ils sont groupés en lignages dans des villages constitués de cases rondes ou carrées en pailles. Celles-ci sont séparées les unes des autres par des ruelles qui permettent le passage des habitants. La différence de constitution des villages chez les Sara et chez les Hadjaräi est que les premiers fondent leurs villages dans leurs champs de cultures alors que les seconds ont les leurs soit dans les montagnes, soit au flanc de celles-ci. Mais, dans toutes les deux sociétés, les villages sont groupés en lignages (Pouillon, 1964 ; Magnant, 1989). Leur mode de vie est caractérisé par des activités paysannes, au premier chef desquelles se trouvent l'agriculture et l'élevage de petits bétails. Outre ces deux activités principales, ils pratiquent aussi la pêche, la chasse et la cueillette. Les travaux agricoles sont marqués par la culture de sorghos rouge et blanc, d'arachide, de sésame, de niébé et de coton. L'élevage est constitué de caprins, de porcins, d'asins, de bovins, d'équidés et de volailles. Des pratiques rituelles s'exécutent pour l'entreprise de chacune de ces activités économiques. Les chefs de terres dont nous avons décrit ci-dessus les rôles assurent les rites appropriés à chaque activité. Chez les Kenga, une communauté Hadjaräi, les chefs de terre ou de montagnes accomplissent plusieurs sacrifices rituels pour la réussite des activités agricoles. Ainsi, à Sara, un des villages Kenga, le chef de terre est aussi le desservant de la margai. A cet effet, Il est le seul habilité à pratiquer les sacrifices rituels pour la terre, pour les cultures et pour la pluie. Pour bénir la terre, le chef de terre doit chaque année faire un sacrifice consistant à égorger une chèvre et une poule dans le champ de berbéré (sorgho de décrue). La poule, on la jette en brousse sans la manger. Pour la pluie, il

égorge aussi une chèvre sur la dalle de granit du versant de montagne située à l'ancien emplacement du village Masara. Il l'égorge, dit-il, non pas à sa margai, mais à ra³¹. Ce sacrifice se fait avant les pluies, afin que ces dernières viennent vite. Cependant, ce genre de sacrifice, en pays Kenga, n'est pas partout pratiqué de la même manière par les clans de la terre. Chaque clan de la terre fait lui-même ses propres sacrifices sur ses terres et pour ses cultures (Vandam, 1961). En pays Kenga, la plus grande margai est celle de la montagne car celle-ci protège les champs agricoles du territoire Kenga tout entier contre les maléfices et autres calamités naturelles comme la sécheresse, les sauterelles, les oiseaux. Alors, c'est d'elle que dépend la production agricole collective.

Ces mêmes cultes agraires, on les retrouve chez les différents groupes Sara. En pays Sara, le chef de terre, à travers des sacrifices rituels, décide du lieu et du calendrier des cultures et fait la récolte dont il est responsable magiquement. De plus, le chef de terre travaille étroitement avec le chef de pluie qui joue un rôle important, car il doit faire pleuvoir la pluie en bon scient par ses pouvoirs surnaturels. Il faut noter que dans la société Sara, les sorciers ont une grande influence. Ils sont consultés pour tous les faits relevant de la vie sociale et économique individuelle ou collective. On vient les consulter au sujet des mariages, de l'issue des maladies, du résultat d'une bataille, de la durée de la sécheresse. Ainsi, chez les Sara, pour connaître l'issue d'une campagne agricole, l'augure prend un poulet, le tue en lui arrachant la tête et jette le corps devant lui : si l'animal tombe sur le ventre ou sur le dos, le présage est favorable, mais s'il tombe sur le flanc, le présage est défavorable³². En dehors des cultes agraires, les Sara et les Hadjarai ont d'autres pratiques culturelles liées aux multiples activités auxquelles se livrent leurs sociétés respectives. Il faut noter que cette économie de subsistance, dont la productivité est profondément dépendante des puissances surnaturelles, constitue le principal moyen d'échanges commerciaux entre les populations considérées. Le troc assure les échanges des produits dont les uns et les autres ont besoin.

Les différents cultes animistes qui se pratiquent dans les deux sociétés attestent que les Sara et les Hadjarai sont des proches parents. Ce fut sur ces bases socioculturelles que Nachtigal, Barth et Delafosse ont, dans leurs monographies, montré la parenté qui

31 ra en Kenga, désigne le ciel, l'en haut et aussi les esprits.

32 G. Nachtigal, *Sahara und Sudan*, cité par Maurice Delafosse (1897) *Essai sur le peuple et la langue Sara*, Paris, p. 14.

existe entre ces deux peuples. Le premier trouve une parenté assez nette entre les Sokoro, les Baguirmi et les Sara³³. Le second montre qu'il existe une affinité apparente entre les Kenga, les Kouka, les Baguirmi et les Sara. Quant à Delafosse, il relève une légère différence entre les Sara et les autres peuples avoisinants parmi lesquels se trouvent les Boua et les Goula³⁴.

III.2-Cultes religieux et mémoire collective : berceaux d'une identité commune

Le rapprochement entre les deux peuples Sara et Hadjarai apparaît dans leurs pratiques culturelles et rituelles. Chez les Sara comme chez les Hadjarai, on note une organisation sociale dans laquelle le rôle et le statut d'individu ou de clan sont bien déterminés. Chaque activité sociale a un chef qui exerce sa puissance magique à travers des sacrifices rituels et de manière occasionnelle dans la plupart des cas. Par rapport à cette fonction, il jouit d'une considération sociale sans égale dans sa communauté. Il est le plus craint et le plus respecté à cause de ses communications avec des puissances invisibles, de ses pouvoirs de prévoir et d'apporter des solutions aux problèmes sociaux. Cependant, l'accession au titre de chef d'une activité quelconque au sein des groupes Sara pouvait se faire de façon fortuite ou par héritage. Cela n'est pas évident au sein des groupes Hadjarai où la fonction de chef se transmet de père en fils. Mais celui-ci, de par son statut qui le prédestine au titre de chef, recevra sans doute une formation religieuse (Pouillon, 1964). D'une manière générale, on note dans les deux sociétés une hiérarchie sociale et une séparation des pouvoirs. Entre les chefs des pouvoirs politiques et ceux des pouvoirs religieux existe une limite. Mais celle-ci, dans la plupart de cas, semble être confuse chez certaines communautés Hadjarai. Comme nous l'avons évoqué ci-dessus chez les Saba où le chef de pouvoir politique n'est chef que s'il est admis par le clan de la chefferie de la terre, de même, au village Korbo, chef-lieu des Dangléates de l'Ouest, le chef de terre est dépouillé de tout pouvoir politique et cantonné uniquement à la sphère religieuse. Ces liens socioculturels entre les Sara et les Hadjarai se trouvent renforcés par les conjonctures historiques violentes auxquelles ont fait face ces deux sociétés.

33 G. Nachtigal (1872), « Voyage du Bornou au Baguirmi » In *Tour du monde*, document inédit.

34 M. Delafosse (1897) *Essai sur le peuple et la langue Sara*, Paris.

L'histoire précoloniale et coloniale des espaces qu'occupent actuellement les Hadjarai et les Sara fut marquée par des guerres intestines, des évasions esclavagistes des grands royaumes du Baguirmi, du Ouaddai, des agressions rabistes et des conquêtes coloniales. Ces conjonctures de violences ont donné à ces sociétés une perception d'anarchie et de chaos. D'ailleurs, cela ressort dans tous les récits des explorateurs et des administrateurs coloniaux qui y ont assuré l'autorité métropolitaine. Pour Jacques Boisson, la région comprise entre les fleuves Chari et Logone n'était qu'un vaste chaos renfermant une mosaïque de tribus, parlant des langues différentes, ayant des coutumes fort diverses, vivant en continuelles luttes intestines³⁵. Charles Vandam et Peter Fuchs, après des travaux sur les traditions Kenga, mentionnent des guerres fratricides dans la société Hadjarai précoloniale³⁶.

Malgré leurs guerres intestines, ces sociétés avaient opposé une résistance farouche aux envahisseurs venant de l'extérieur. Elles furent très organisées, disposèrent de chefs de guerre et adoptèrent diverses stratégies de guerre. Les dispositifs de leurs habitats que nous avons décrits ci-haut, répondent aussi à des stratégies de défense contre les razzias auxquelles elles étaient confrontées. Chez les Sara, les regroupements familiaux en deux ou trois cases en pleine plantation de cultures répondent à un souci de sécurité. Ce mode d'habitat permettait aux hommes d'être suffisamment regroupés pour les travaux collectifs de défrichage et de garde de leurs récoltes contre les animaux, tout en étant suffisamment dispersés pour ne pas être surpris par une razzia³⁷. En pays Hadjarai, les montagnes constituaient les principaux lieux de refuge et elles étaient également intégrées dans les stratégies militaires contre toutes les agressions extérieures. En fait, l'histoire précoloniale confère à ces deux sociétés une tradition guerrière. De cette tradition guerrière naquit une identité de guerriers qu'on reconnaît aux peuples Sara et Hadjarai. La valeur guerrière de ces peuplades aux cultures semblables avait occupé de longues pages dans le récit de l'explorateur Nachtigal qui, lui-même, avait participé, avec le roi baguirmien, aux expéditions militaires en pays Sara et chez les Boua et les

35 J. Boisson (1966) *L'histoire du Tchad et de Fort-Archambault*, Paris : Editions Scorpion.

36 C. Vandame « Notes sur l'organisation sociale, l'histoire, la vie rituelle, à Sara, village Kenga (Hadjarai du Tchad) ». In: Journal de la Société des Africanistes, 1975, tome 45, fascicule 1-2. p. 69-113 et Peter Fuchs (1997) *La religion hadjéray* (traduit de l'allemand par Hille Fuchs, Paris, L'Harmattan, coll. « Pour mieux connaître le Tchad », 265 p., 32 photos, 16 cartes et illustrations.

37 Brunache P. (1894) *Le centre de l'Afrique, autour du Tchad*, Paris : Alcan.

Sokoro³⁸. Tous les chercheurs qui se sont intéressés à l'histoire tchadienne n'ont pas manqué d'attribuer une identité guerrière à ces deux sociétés. A propos des Hadjarai, LE ROUVREUR écrivait :

« Les peuplades dites Hadjarai ont échappé à l'infiltration arabe qui s'est manifestée partout autour d'elles, elles le doivent à la protection que leur offraient les massifs montagneux du Guéra et de l'Abou-Telfane dont les sommets avoisinent 1 800 mètres ; elles le doivent aussi secondairement à un tempérament guerrier bien trempé et à une cavalerie réputée »³⁹.

Ce tempérament guerrier est le gage des résistances à toutes les formes de domination auxquelles les Hadjarai avaient dû faire face. Ils ont repoussé à plusieurs reprises les envahisseurs ouaddaïens avant que ces derniers ne parviennent, vers 1900, à soumettre certaines contrées⁴⁰. De même, pendant la conquête coloniale, les troupes françaises et leurs expéditionnaires ont rencontré des résistances farouches chez les Hadjarai. La lutte contre la pénétration française y était tellement violente que ses récits semblent être fabuleux. Le village de Morgué, situé sur une montagne abrupte, illustre bien cette résistance. En mai 1913, ses habitants refusaient de se soumettre aux troupes coloniales malgré un siège prolongé. L'assaut fut donné par surprise par une nuit sans lune. Coincés entre le village et la haute falaise, cinquante jeunes gens et filles, se tenant par la main, sautèrent dans le vide. On croyait que c'était une « légende », mais le rapport du lieutenant Saddier, qui dirigeait cette opération, fait foi de la réalité du fait. Le village de Morgué est aujourd'hui abandonné⁴¹. Les Hadjarai ont toujours montré ce caractère réfractaire à tous les régimes qui se sont succédé au Tchad après la colonisation (cf. chp.4).

En pays Sara, avant la colonisation, les invasions baguirmiennes, ouaddaïennes et rabistes⁴² prouvaient déjà à suffisance que les Sara avaient une longue tradition de guerres et étaient souvent opposés aux soumissions extérieures. La conquête coloniale rencontrera aussi les mêmes résistances, mais cette fois-ci, elles seront éphémères, disparates et de manière très localisées. Elles étaient très farouches chez les Daï, une tribu se trouvant parmi les Sara, mais qui ne se considère pas Sara. Cependant, sous le régime

38 G. Nachtigal (1872) *Le tour du monde : le voyage de Bornou au Baguirmi*. Textes et dessins inédits. P. 405-406.

39 Albert Le Rouvreur (1962) *Sahéliens et Sahariens du Tchad*, Paris : Editions BERGER-LEVRAULT, p. 121.

40 Vandam, op.cit.

41 Cité par Jean Chapelle (1980) *Le peuple tchadien : ses racines et sa vie quotidienne*, Paris : L'Harmattan, p.223.

42 Lire Zeltner J-C. (1980) *Pages d'histoire du Kanem, pays tchadien*, Paris : L'Harmattan, 279 p.

colonial, le Moyen-Chari a connu plusieurs révoltes populaires contre les autorités coloniales. Excédés par les portages et autres travaux liés aux infrastructures routières, les Sara ont été de tout temps en révolte (Chapelle, 1980).

Si les conjonctures historiques violentes renforcent l'identité culturelle entre les Sara et les Hadjarai, identité qui se traduit par une culture guerrière, il faut signaler que ces deux peuples étaient en contact plus ou moins violent avec d'autres civilisations, surtout arabo-musulmanes et judéo-chrétiennes. Ainsi, ils étaient fortement bouleversés dans leurs substrats socioculturels. Ainsi naîtra une dichotomie culturelle qui impacte profondément sur leurs mœurs et leurs coutumes. L'islam se répand dans la région du Guéra et sur une partie du Moyen-Chari sous un visage agressif et esclavagiste⁴³; le christianisme, par le biais de la colonisation, gagne toute la région du Moyen-Chari et une partie du Guéra sans une réelle propagation. Il faut noter que la colonisation avait impulsé l'islam dans le Guéra à travers des lettrés ouaddaïens qu'elle a recrutés comme secrétaires auprès des chefferies traditionnelles créées en 1923. Par conséquent, les croyances ancestrales reculaient tout en cédant la place aux nouvelles religions. A travers elles s'installe un discours de rupture entre les Sara et les Hadjarai. Ce discours de rupture s'exprime par le mépris et le rejet mutuels. Des termes méprisants sont toujours professés entre les chrétiens et les musulmans. Ces derniers mettent les animistes et les chrétiens dans le même sac et les qualifient tous de « Kirdi », terme désignant les « mécréants » en arabe. De l'autre côté, les Sara appellent tout musulman, qu'il soit Sara ou Hadjarai « Doum ». De cette façon, la méfiance gagne les deux communautés. Les Sara et les Hadjarai se méfient les uns des autres. La confiance entre les deux frères se perd de plus en plus. Cependant, face à certains problèmes sociaux, par exemple, quand il s'agit de payer le « dia », le dédommagement d'un meurtre, ils font souvent recours à leur affinité socio-historique.

Après cette présentation générale, nous sommes amenés à conclure que les aspects physiques, économiques et humains ci-dessus analysés montrent à suffisance qu'il existe, d'une part, une continuité géo-climatique et une similarité de potentialités économiques entre les régions considérées, et, d'autre part, une affinité socio-historique entre leurs

⁴³ Les attaques du royaume du Baguirmi et le passage de Rabah dans la partie sud du Tchad étaient à la base de l'islamisation violente des peuples Sara.

populations respectives. Les croyances aux forces occultes incarnent le système de communication autour duquel sont bâties les deux sociétés Hadjarai et Sara. Rien ne peut se faire sans qu'il y ait une consultation et un agrément au préalable des détenteurs du pouvoir sacré. Il ressort de ces pratiques traditionnelles que la communication est au centre de toutes les activités socioéconomiques des Sara et des Hadjarai. Cependant, il n'est pas aisé de séparer le pouvoir politique et le pouvoir sacré qui incarne le système de connexion avec les forces invisibles et dont dépend la réussite ou l'échec de tout ce que l'on entreprend. Par ailleurs, malgré leurs affinités socioculturelles qui se manifestent à travers leurs traditions culturelles et guerrières, les Sara et les Hadjarai se trouvent influencés par des civilisations étrangères qui n'ont pas seulement bouleversé leur fondement social, mais ont également forgé un discours de rupture entre les deux sociétés. Tout a été dénaturé par ce discours de rupture. Celui-ci utilise la géographie pour créer des limites territoriales séparatistes, de l'économie pour faire la différence et la dépendance de l'autre et de l'histoire pour alimenter les divergences. A ce discours séparatiste s'ajoutent d'autres facteurs liés à la communication pour expliquer la résurgence et la récurrence des violences sur le territoire tchadien pendant et après la colonisation.

Chapitre 4

Infrastructures de communication et violences coloniales

Ce chapitre aborde la manière dont les autorités coloniales ont doté la colonie du Tchad en infrastructures de communication. Si dans les colonies de l'Afrique occidentale⁴⁴ les exigences économiques ont poussé trop tôt le colonisateur à développer des routes et autres moyens de communication pour faciliter les échanges, il n'en était pas de même en Afrique Equatoriale en général et dans la colonie du Tchad en particulier où il a fallu que la deuxième Guerre mondiale éclate pour qu'un véritable essor de ces moyens soit enclenché⁴⁵. Faute d'existence d'une littérature sur la question, en ce qui concerne le Tchad, ce chapitre s'écrit à partir des données d'archives, des interviews et des observations que nous avons faites sur le terrain. Celles-ci montrent que la deuxième Guerre mondiale est le principal vecteur de l'installation des moyens de communication dans la colonie du Tchad. En effet, le second conflit mondial place la colonie du Tchad dans l'orbite stratégique des belligérants européens qui s'affrontent sur le sol africain et, de ce fait, fait de ce territoire, après son ralliement à la France libre le 26 août 1940, le porte-flambeau des troupes fidèles au général de Gaulle dont la mobilisation a provoqué des escarmouches avec les partisans de Vichy à Brazzaville et au Gabon⁴⁶. Ainsi, le conflit européen de 1939-1945 confère à la colonie du Tchad une vocation stratégiquement militaire⁴⁷ qui se manifeste par d'intenses activités de guerre allant du recrutement des soldats indigènes à la création d'infrastructures routières et aéroportuaires (Lanne, 1999 : 29-48). Cependant, avant cette période, la consolidation de l'autorité coloniale sur l'ensemble du territoire tchadien avait impulsé un embryon de pistes routières qui reliaient, d'une part, les différents districts administratifs à Fort-Lamy (N'Djamena), et, d'autre part, à l'Oubangui-Chari (Bangui) en passant par Fort-Archambault (Sarh). A travers les données d'archives, documentaires et des observations, ce chapitre essaie de comprendre pourquoi la deuxième Guerre mondiale a-t-elle impulsé

44 Discours du J-F. Reste, Haut-commissaire de l'A.E.F. à l'ouverture du conseil d'administration annuelle de 1936 de la Fédération de l'Afrique Equatoriale Française, J.O.A.E.F. du 1er janvier 1937, p.14-15 (Archives de Brazzaville).

45 K. Abakar Abdoulaye, La situation économique et sociale du Tchad de 1900 à 1960, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2010, p. 314-315.

46 A-P Coudret et al. (1950) « L'Afrique Equatoriale dans la guerre » in Encyclopédie coloniale et maritime, Paris, p. 68-70.

47 Télégramme n°1068 du 19 juin 1941 du Haut-commissaire au colonel Le Clerc, commandant des troupes française à Fort-Lamy, Archives militaires de Vincennes (6 H10).

le développement des infrastructures de communication dans la colonie du Tchad ? Les activités militaires entreprises dans la colonie du Tchad pendant cette période impactent-elles sur la vie des populations du territoire tchadien en général et en particulier sur celles du Guéra et du Moyen-Chari ? De quelle manière les deux régions vivent-elles de nos jours les séquelles de la déportation et de la concentration forcée des villages autour des pistes routières? Avant de répondre à cette série de questions, il importe de faire un bref aperçu historique sur l'acquisition coloniale du territoire du Tchad en vue de bien appréhender l'analyse des violences consécutives aux systèmes de communication.

I- L'acquisition coloniale du territoire tchadien

Le traité du 10 septembre 1880⁴⁸ entre Savorgnan de Brazza et le roi Makoko permit à la France d'acquérir une possession territoriale sur la côte équatoriale à laquelle elle donna le nom du « Congo Français ». Des missions d'explorations et des conquêtes militaires furent entreprises vers l'hinterland et atteignirent le territoire du Tchad en 1897⁴⁹. Après avoir vaincu les résistances rabistes⁵⁰, la France, par les décrets du 5 et du 8 septembre 1900⁵¹, créa le « Territoire militaire des pays et protectorats du Tchad », intégré à l'Oubangui-Chari, et le plaça sous l'autorité du Haut-commissaire du « Congo Français » dont le Gouvernement général se trouva à Brazzaville. Pour consolider son autorité sur ses colonies de l'Afrique Equatoriale, la France créa le 15 janvier 1910 la fédération de « l'Afrique Equatoriale Française » regroupant les quatre colonies du Gabon, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari et du Tchad. Ce fut dans cette entité fédérale que l'histoire coloniale du territoire du Tchad sera amorcée, une histoire marquée par un cortège de corvées allant de portage aux travaux forcés pour la construction des routes et autres infrastructures. Les premières pistes routières vont assurer le transport des matériels

48 Encyclopédie coloniale et maritime (1950), « Afrique Equatoriale Française », Paris, p. VII. (Archives de Brazzaville).

49 Ibid. p. 62 (Traité de protectorat signé le 7 septembre 1897 entre Emile Gentil et Gaourang, sultan du Baguirmi)

50 Rabah appartient à une tribu nilotique des environs de Khartoum. Il avait été enrôlé dans les troupes soudanaises de l'Egypte, puis était devenu lieutenant d'un négrier, Ziber que les Egyptiens finirent par réduire à l'impuissance. Il refuse de suivre son maître dans la soumission, se met à la tête d'une bande et pratique pour son compte la chasse aux esclaves dans le Baguirmi et le Bornou. Après avoir ravagé le Bas-Chari entre 1892 et 1900, il s'opposa à la conquête française au Tchad. Il fut tué le 22 avril 1900 à Kousséri par les troupes françaises dirigées par le Commandant Lamy.

51 H. Georges (1950), « L'expansion du Congo Français » in Encyclopédie coloniale et maritime, Paris, p. 63. (Archives de Brazzaville).

militaires de l'Oubangui vers le territoire du Tchad où la colonisation avait des difficultés à s'instaurer.

I.1-La consolidation de l'autorité coloniale

Après la création du « Territoire militaire des pays et protectorats du Tchad », l'autorité coloniale a du mal à se faire respecter au-delà des villages situés sur les abords des cours d'eau⁵². Les violences tribales et les razzias d'esclavage continuèrent à régner dans les contrées éloignées des rives et jadis soumises aux invasions ouaddaïennes et baguirmiennes (Magnant, 1986). La volonté française d'y instaurer l'ordre colonial et d'y vaincre l'esclavage endogène nécessita en 1907 la création d'une première piste routière entre Fort-Archambault, Moussafoyo et Maro⁵³ pour ne plus dépendre des fleuves et pallier aux problèmes de ravitaillement des matériels militaires à partir de l'Oubangui. La création de la région du Moyen-Chari le 5 octobre 1910 jeta la base du développement des voies routières dans le territoire militaire du Tchad. Des travaux étaient entrepris pour l'élargissement des pistes dont les plus importants concernent la route du ravitaillement du sud, par Maro, Fort-Crampel et Bangui (Boisson, 1966). Cette première route qui, sera plus tard baptisée « piste Leclerc » porte les stigmates de toutes les atrocités coloniales sur les populations oubanguiennes et tchadiennes⁵⁴. Celles-ci ont supporté toute la charge des transports des matériels militaires nécessaires pour l'établissement de la colonie du Tchad. Il faut noter qu'en Afrique Equatoriale Française et ce jusqu'en 1920, il n'y avait aucune route, le trafic se faisait soit par les voies d'eau naturelles, soit par le portage le long des pistes indigènes. Peu à peu, les administrateurs coloniaux ont construit des routes reliant les principaux postes des districts avec le seul recours des mains d'œuvres locales⁵⁵.

A partir de 1920, la question financière préoccupe de plus en plus les administrateurs civils ayant succédé aux commandants militaires qui avaient dirigé le territoire du Tchad depuis sa conquête. Les crédits alloués annuellement par le

52 L. Bernard (1993) « Résistances et mouvements anticoloniaux au Tchad (1914-1940) ». In : Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 80, n°300, 3e trimestre, p. 425-442.

53 B. Jacques (1966) *L'histoire du Tchad et de Fort-Archambault*, Paris : éditions du scorpion, p. 128.

54 K. Pierre (1959), *Réalités oubanguiennes*, Paris : Ed. Berger-Levrault, p. 112-148.

55 C. Brisson (1950), « Les routes » in *Encyclopédie coloniale et maritime*, Paris., p. 433. (Archives de Brazzaville).

gouvernement général de l'A.E.F ne couvraient pas le budget de la colonie⁵⁶. L'impôt de capitation, les taxes sur les bétails, les patentes et les droits du marché constituaient les principales recettes qui assuraient le fonctionnement de l'administration locale. Ces recettes n'étaient pas seulement destinées aux dépenses courantes de la colonie mais elles supportaient aussi tous les salaires et les soldes des administrateurs et de leurs subalternes (Chapelle, 1980). La nécessité de trouver des potentialités économiques en vue de pallier à cette insuffisance budgétaire s'imposait. La culture du coton fut introduite et rendue obligatoire aux paysans du sud du territoire tchadien. Elle permettra non seulement de générer des ressources financières, mais elle impulsera aussi le développement des infrastructures routières dans la partie méridionale de la colonie. M. R. Antonetti, Gouverneur général, en a fait mention au conseil du gouvernement de l'Afrique Equatoriale Françaises en ces termes :

« Le Tchad dont la situation est restée bonne jusqu'en 1931 a commencé à être atteint par la crise (...). En 1933, la mévente du bétail s'est encore accentuée et il devient indispensable de créer des nouvelles ressources en développant la culture du coton qui trouvera là un habitat privilégié. Mais pour que ce coton puisse être acheté à l'indigène, il faut qu'il puisse être exporté et pour cela la construction du chemin de fer du Cameroun, qui ouvrira à ces régions une porte de sortie ver la mer, reste indispensable »⁵⁷.

Bien avant cette déclaration, le débat sur le désenclavement de la colonie du Tchad semble dominer les stratégies économiques. Trois possibilités ont été examinées pour relier le territoire du Tchad à la côte atlantique. Il s'agit de la voie fédérale Congo-Océan, de la voie nigériane (port Harcourt) et de la voie camerounaise qui débouche au port de Douala. A cet effet, la première option fut la construction du chemin de fer Congo-océan dont les travaux ont été amorcés entre 1921 et 1925 pour relier Brazzaville au port de Pointe-Noire. La colonie du Tchad, particulièrement la région du Moyen-Chari, a été ébranlée par le recrutement de la main d'œuvre indigène destinée à la construction de cette voie ferrée (Gide, 1981). Dès février 1925, les gouverneurs de l'Oubangui-Chari et du Tchad ont reçu l'ordre de procéder au recrutement des travailleurs indigènes. Pour la

56 Le décret du 15 janvier 1910 portant création de l'A.E.F stipule que toutes les dépenses d'administration sont supportées par le budget local de la colonie dans laquelle elles s'effectuent ; le budget général prend essentiellement à sa charge les dépenses d'intérêt commun emprunt et services généraux dont les recettes lui sont attribuées (Encyclopédie coloniale, 1950, p. 187.), Archives de Brazzaville.

57 Extrait du discours prononcé en 1933 à l'ouverture de la session ordinaire du conseil du gouvernement de l'A.E.F par M. R. Antonetti, Gouverneur général de l'A.E.F., J.O.A.E.F. du 15 janvier 1934, p. 77. (Archives de Brazzaville)

colonie du Tchad, le détail de la répartition des effectifs demandés entre les circonscriptions était laissé à l'appréciation du Lieutenant-gouverneur. Ce dernier déléguait ses prérogatives aux chefs de circonscriptions qui ventilaient les demandes entre les subdivisions. Les chefs de celles-ci faisaient de même entre les villages. Tout à la base, les chefs de villages étaient les maîtres des désignations. Après leur enrôlement, les recrues passèrent leur visite médicale à Fort-Archambault où le docteur Muraz en retenait des milliers à chaque passage⁵⁸. Les autorités locales étaient chargées de conduire toutes les personnes retenues sur les chantiers de construction du chemin de fer. Le tableau ci-après permet d'apprécier l'évolution du nombre des recrues de la colonie du Tchad :

58 G. Sautte, année 1967, Note sur la construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934), Cahiers d'études africaines, volume 7, n°7, p. 219-299.

Tableau n°1 : Nombre de travailleurs recrutés mis en route par les circonscriptions

Les circonscriptions et les chefs-lieux	Années			
	1925	1926	1927	1928
Salamat-Am-Timane	350	//	//	58
Bas-Chari-Fort-Lamy	220	//	//	50
Baguirmi-Massenia	350	//	//	308
Ati-Batha	//	//	//	//
Ouadaï-Abéché	//	//	//	//
Mayo-Kébbi-Bongor	//	//	//	207
Moyen-Logone-Moundou	200	625	626	1050
Moyen-Chari-Fort-Archambault	600	3500	2626	2329
Totaux	1720	4124	3252	4002
Les circonscriptions et les chefs-lieux	Années			
	1929	1930	1931	1932
Salamat-Am Timan	133	134	222	163
Bas-Chari-Fort-Lamy	100	280	518	327
Baguirmi-Massenia	222	245	242	//
Ati-Batha	145	314	115	//
Ouadaï-Abéché	65	169	//	//
Mayo-Kébbi-Bongor	55	//	408	//
Moyen-Logone-Moundou	1995	1836	1364	1095
Moyen-Chari-Fort-Archambault	1779	1706	1519	930
Totaux	4494	4516	3020	2515

Source : Gouverneur général de l'A.E.F, Rapport concernant la période de 1921-1932.

A la lecture de ce tableau, il ressort que la région du Moyen-Chari est la région la plus touchée par le recrutement de la main d'œuvre indigène destinée à la construction du chemin de fer Congo-Océan. De 1925 à 1932, la colonie du Tchad avait fourni un total de 27.643 travailleurs indigènes dont 14.989 venaient de la seule circonscription du Moyen-Chari. Ce recrutement massif et régulier des populations du Moyen-Chari est dû d'abord

à la densité humaine de cette région, puis à sa proximité géographique avec l'Oubangui, principale voie de communication pour l'acheminement des travailleurs sur le chantier du chemin de fer. Les travailleurs du sud devaient faire quatre mois de trajet pour atteindre le chantier, contre huit mois pour ceux du nord⁵⁹; raison pour laquelle, on observe un faible recrutement des travailleurs dans les régions septentrionales du Tchad. L'éloignement de celles-ci n'était pas le seul obstacle au recrutement de travailleurs. Il y avait également des problèmes d'ordre climatique. Les habitants du nord, habitués au climat sahélien chaud et sec, avaient du mal à s'adapter à la forêt équatoriale plus humide et pluvieuse. A cela s'ajoute la différence des ressources alimentaires entre ces deux régions distantes de près de 1.200 à 1.500 kilomètres. Les populations septentrionales du Tchad, habituées à un régime alimentaire céréalier, avaient de difficultés à s'accommoder des habitudes alimentaires forestières. La réalisation de ce gigantesque chantier avait établi le trafic entre la colonie du Tchad et la capitale fédérale, Brazzaville. De 1900 à 1930, cette voie fédérale avait permis la liaison entre Brazzaville et Fort-Lamy en passant par Bangui et Fort-Archambault suivant des tronçons fluviaux et terrestres. L'itinéraire de cette voie se décomptera ainsi⁶⁰:

Brazzaville-Bangui par voie fluviale.....	13 jours
Séjour à Bangui.....	5 jours
Bangui-Fort-De Possel par voie fluviale.....	5 jours
Séjour à Fort-De Possel.....	3 jours
Fort-De Possel-Krébédjé (Fort-subit) par sentier.....	10 jours
Séjour à Krébédjé.....	2 jours
Krébédjé-Gribingui (Fort Crampel) par sentier.....	10 jours
Fort-Crampel-Fort-Archambault par fleuve.....	15 jours
Séjour à Fort-Archambault.....	5 jours
Fort-Archambault-Fort-Lamy par fleuve.....	15 jours.
Total.....	83 jours

59 Ibid., p. 219-299.

60 B. Jacques (1966) *L'histoire du Tchad et de Fort-Archambault*, Paris : éditions du scorpion, p. 148.

La voie camerounaise, à travers l'exportation du coton, a favorisé la création de nombreuses pistes routières au sud du Tchad. Elle a boosté à partir de 1939 un ensemble d'infrastructures routières reliant les principales zones cotonnières de Bongor, Pala, Lai et Doba à la ville camerounaise de Maroua⁶¹. L'économie cotonnière a permis la création d'un réseau routier intérieur embryonnaire dans les régions de Fianga et Pala d'une part, vers Lai et Doba d'autre part. L'axe Fianga-Pala est tributaire du Cameroun par Léré-Garoua et celui de Doba est tributaire de Bangui par la route Goré-Bozoum-Bossembélé. La voie congolaise et la voie camerounaise allaient devenir les principales issues de connexion du territoire du Tchad à l'Océan atlantique. Dans les années trente, les principaux réseaux routiers dont disposait la colonie du Tchad étaient ceux qui reliaient Fort-Archambault à Fort-Lamy, en prolongeant la route venue de Bangui, et Fort-Lamy à Abéché par Bokoro et Mongo, et aussi un axe allant de Fort-Lamy à Bongor et Doba. Le tout formait un total de 2000 kilomètres de routes⁶². La deuxième Guerre mondiale va intensifier les trafics des matériels de combat à travers ces voies tout en impulsant l'implantation et le développement des outils de communication dans l'ensemble du territoire de la colonie du Tchad.

I.2- La contribution du Tchad à la France libre

L'année 1940 annonce la défaite des troupes françaises devant la poussée victorieuse de l'armée allemande. En Afrique, les troupes coloniales françaises se trouvaient divisées entre Gaullistes et Pétainistes. Les premiers étaient favorables à la résistance face aux inventions allemandes tandis que les seconds étaient partisans de l'armistice. C'est dans cette situation confuse que le général de Gaulle, à partir de Londres où il était réfugié, fit appel le 18 juin 1940 aux français pour continuer la guerre. Le Tchad devint le symbole de cet appel par son ralliement rapide aux partisans de la résistance et de facto le territoire du Tchad fut l'épicentre des stratégies politiques et militaires françaises en Afrique Equatoriale. Sur le plan politique, le gouverneur de la colonie du Tchad, Félix-Eboué et le commandant militaire du Tchad, le lieutenant-colonel Marchand réussirent à conduire

61 C. Brisson (1950), « Les routes » in Encyclopédie coloniale et maritime, Paris, p. 437. (Archives de Brazzaville).

62 Bernard Desouches, « L'avenir de l'Afrique Equatoriale Française », L'illustration économique et financière, Année 1930, n° 6, p. 7. CEFOD-TCHAD, cote CF B 00523.

ladite colonie sur le chemin de la résistance à travers la déclaration du 26 août 1940⁶³. A cet effet, le lieutenant-colonel Marchand entreprit une tournée du 27 août au 17 septembre 1940 dans les différentes garnisons de Fort-Archambault, Moussoro, Largeau, Zouar, Fada, Abéché, Ati et Bongor afin de convaincre les chefs militaires gagnés par l'incertitude qui planait sur la destinée militaire de la France et obtenir leur ralliement⁶⁴. Cet exploit politique en faveur du général de Gaulle s'accompagnait d'importantes activités militaires à cause des menaces italiennes qui planaient sur le territoire du Tchad à partir du sud libyen⁶⁵.

Dès lors, la colonie du Tchad se vit confiée un rôle stratégiquement militaire qui se manifesta à travers la mobilisation des troupes coloniales se trouvant dans les différents districts et circonscriptions du territoire. Les chefs militaires français reçurent l'ordre de regrouper toutes les troupes mises sous leurs commandements en vue de leur acheminement sur la ligne de front. Fort-Archambault et Fort-Lamy constituaient à cet effet les principaux centres de mobilisation des troupes, de recrutement des soldats indigènes et de la main-d'œuvre destinée au portage et à la construction des routes stratégiques. En ce qui concerne la construction des routes, des chantiers à buts stratégiques ont été entrepris. Le plus important de tous fut celui de Bangui-Fort-Lamy par Fort-Archambault, pour lequel pas moins de 6.000 hommes furent mobilisés sur le seul tronçon Batangafo-Fort-Archambault (Boisson, 1966 : 185). Sur l'ensemble du territoire du Tchad, les autorités militaires ont identifié quelques routes stratégiques⁶⁶. Pour accélérer leurs travaux, un arrêté du 13 décembre 1940 fixait le nombre de journées de prestations dues par chaque assujetti à douze jours par an. En outre, il fut institué un système de conversion de prestations en espèces. Les taux de la conversion en espèces de chaque journée de prestation furent établis conformément au tableau ci-après :

63 Déclaration faite à la population de Fort-Lamy le 26 août 1940 à la salle de réunion de la commune de Fort-Lamy, Archives de Vincennes-Paris, cote 6 H 8.

64 Rapport n°754 du 17 septembre 1940 du Commandant militaire du Tchad, le Lieutenant-colonel Marchand au général Husson, Commandant Supérieur des Troupes et du Groupe de l'A.E.F-Cameroun, Archives de Vincennes-Paris, cote 6 H30.

65 Télégramme officiel n°1068 du 19 juin 1941 envoyé par le Haut-commissaire au colonel Leclerc, commandant de la colonie du Tchad. (Archives de Vincennes 6 H10, 10).

66 Rapport N°577/3 du 5/6/1940 du général Husson, commandant supérieur des troupes du groupe A.E.F-Cameroun sur la situation militaire en Afrique Equatoriale Française (Archives de Vincennes 6 H30).

Tableau n°2 indiquant les répartitions de taux de conversion en espèces de journées de prestation dans les circonscriptions de la colonie du Tchad.

Circonscriptions	Taux de conversions de journées de prestations en francs
Fort-Lamy	2 francs
Fort-Archambault	2 francs
Abéché	2 francs
Batha	1,75 franc
Borkou-Ennedi-Tibesti	
Sédentaire :	1,50 franc
Nomade :	0,50 franc
Reste	1 franc

Source : Journal Officiel de l'A.E.F du 1er janvier 1941 (Archives de Brazzaville)

En cette période de 1940-1945, où l'économie monétaire venait d'être introduite et les revenus financiers de la population provenaient uniquement de la culture cotonnière et de l'exportation de bétails, les habitants de la colonie du Tchad se trouvaient dans l'impossibilité de convertir leurs forces musculaires en prestations en espèces. Le manque d'achat de prestations occasionna la présence massive d'hommes sur les chantiers des routes stratégiques.

Sur le plan militaire, peu avant l'appel de Londres, le Lieutenant-colonel Marchant, commandant militaire de la colonie du Tchad, reçut l'ordre de regrouper toutes les unités à Fort-Archambault et Fort-Lamy dont il dressa la situation dans le rapport ci-après⁶⁷:

En exécution des prescriptions de votre télégramme n°138 en date du 10 juin 1940, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que :

1°/- Toutes les unités sont actuellement rassemblées dans leurs garnisons.

2°/- Tous les détachements militaires mis à la disposition du Service des Travaux Publics pour les routes stratégiques ont été supprimés. Seuls ont été laissés à la

⁶⁷ Rapport n° 191/CS en date du 16 juin 1940 du commandant militaire du Tchad, le Lieutenant-colonel Marchand au commandant Supérieur des Troupes et du Groupe A.E.F-Cameroun, le général Husson, Paris, Archives de Vincennes, côte 6 H30.

disposition du Service des Travaux Publics les militaires européens employés comme chefs de chantiers.

3°/- En vue de récompléter les unités de la ligne Moussoro-Abéché et le léger déficit du Groupe III des ordres télégraphiques ont été donnés au commandant du Groupe I, pour diriger de toute urgence sur Fort-Lamy les effectifs indigènes nécessaires, prélevés sur le détachement n°7. Les mouvements sont déjà exécutés entre Fort-Archambault et Fort-Lamy, où les détachements sont arrivés ce jour (15 juin 1940). Ils vont être dirigés sans délai sur Moussoro, Largeau et Abéché.

4°/- j'ai donné des ordres télégraphiques pour rassembler à proximité des différentes garnisons les animaux porteurs nécessaires à la constitution des trains de combat des unités et à la remonte des trois compagnies montées. Les achats de montures se feront immédiatement. Quant à la réquisition des animaux porteurs, elle sera préparée de manière à pouvoir être exécutée instantanément en cas des besoins.

De 1940 à 1943, les colonies de l'Afrique Equatoriale française avaient regroupé 33.619 tirailleurs dont le seul territoire du Tchad avait rassemblé 13.553⁶⁸, soit 40% des hommes regroupés. Ce regroupement fut suivi d'un recrutement massif de soldats indigènes à travers tous les territoires de l'Afrique Equatoriale Française. Le plus important effectif de soldats indigènes fut recruté au Tchad, plus particulièrement au Moyen-Chari. Sur 2.000 tirailleurs recrutés en 1940, on comptait 600 Sara, originaires du Moyen-Chari⁶⁹. Il faut noter qu'au moment du déclenchement de la guerre, la garnison de Fort-Archambault était forte de 4.000 hommes, 150 sous-officiers et 50 officiers⁷⁰. Après l'adhésion du Tchad à la France Libre et la prise du commandement militaire du territoire tchadien par le colonel Leclerc, le recrutement des soldats fut intensifié au sein de tribus de guerriers du Tchad. De 1940 à 1946, sur les arrêtés portant recrutement des tirailleurs en Afrique Equatoriale Française, le quota attribué à la colonie du Tchad était toujours supérieur à celui d'autres colonies. En 1946, la répartition de recrutement entre les colonies de l'A.E.F s'établissait comme suit : Gabon : 250 ; Moyen-Congo : 500 ; Oubangui-Chari :

68 Rapports sur les situations d'effectif des troupes coloniales en A.E.F de 1941-1943, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H5.

69 A. Cise, *Afrique Equatoriale française et le Cameroun au service de la France (26-27-28 1940)*, Presse universitaire de France, Paris, 1946, p. 175.

70 Ibid. P.196.

650 et ; Tchad : 2.200⁷¹. Gaston Evé, soldat colonial ayant assisté en 1941 au recrutement des tirailleurs à Mongo, témoignait en ces termes⁷²:

« Un jour, le Lieutenant Imbert m'a dit qu'il m'avait désigné pour accompagner un capitaine d'infanterie, un sous-officier et une dizaine de tirailleurs pour aller chercher des hommes dans le but de former une compagnie de tirailleurs. Il m'a dit que nous serions partis une quinzaine de jours et que lui et mes camarades seraient toujours là à mon retour.

Nous sommes arrivés dans la nuit et il a dû nous voir venir de loin avec nos phares ! Le lendemain matin, des centaines d'hommes de Mongo ont été rassemblés au milieu de ce petit village africain et je me souviens de la suite avec tristesse car c'était très vite fait. Les hommes ont été mis en rang et leur chef leur a parlé. Après quoi ils ont été soumis à l'humiliation de devoir retirer tous les habits (en général un pantalon ou une longue robe). Le capitaine est passé le long des rangs, certains avaient des difformités considérables, et il a désigné les plus beaux physiquement et ils ont été dirigés dans un coin (...).

Il avait évidemment été décidé que le choix fait, il faudrait partir immédiatement, autrement certains ne seraient pas là le lendemain matin. Les camions sont venus. Les tirailleurs les ont faits monter dans les camions de leur façon très autoritaire, fusil à la main. Il y avait deux ou trois tirailleurs par camion. Voyant cela, de nombreuses femmes se sont précipitées autour des camions et ont commencé à pousser des cris africains et à pleurer car la séparation immédiate était évidente. Elles couraient autour des camions pour retrouver leurs hommes ou fils. Quant à ces derniers, ils essayaient pour leur part de dire au revoir avec dignité ».

Au cours des premières opérations militaires contre les troupes italiennes en Libye, les Sara, les Hadjaraï et les méharistes du nord constituèrent l'ossature des troupes levées à partir du territoire tchadien. Ils ont fait preuve de courage durant la campagne du Fezzan, au sud de la Libye. Pendant cette période, le territoire du Tchad, avant-garde de l'Afrique Equatoriale Française, a vécu dans une atmosphère d'offensive et de victoire de la France Libre. Partout se faisaient des entraînements de troupes, et particulièrement au Moyen-Chari, où étaient levés les trois quart des effectifs des quinze bataillons de marche (BM) créés par la France Libre (Boisson, 1966). La création et le développement des outils de communication dans la colonie du Tchad résultent de la mobilité des troupes françaises

71 J.O.A.E.F du 1er janvier 1946, Archives de l'Afrique Equatoriale Française (Archives de Brazzaville).

72 www.gastoneve.org.uk/pointenoire%20fr.html, consultation le 04 décembre 2015 à 23h 10 mn

sur ce territoire durant la deuxième Guerre mondiale. Cependant cet essor des moyens de communication n'était pas sans contraintes sur les populations.

II- Les contraintes de l'essor des systèmes de communication

Les opérations militaires aux confins nord du territoire de l'A.E.F obligèrent les autorités coloniales à créer et à développer des outils de communication (routes, aérodromes et radio-messages) sur l'ensemble du territoire de la colonie du Tchad. Dès 1940, l'A.E.F connut des activités militaires intenses qui se concrétisèrent par la construction de routes pour le transport des soldats et des matériels de combat sur la ligne de front dont le territoire du Tchad était l'épicentre avec la réalisation de la « piste Leclerc » qui va de l'Oubangui-Chari en passant par Fort-Archambault jusqu'aux confins Nord du territoire tchadien. A partir de 1946, le Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social (FIDES) a été créé pour la réalisation d'infrastructures socioéconomiques dans les territoires d'outre-mer. En AEF, les infrastructures de communication (routes, ponts et aérodromes) ont absorbé une part importante de ce fonds. Au Tchad, le plan stratégique des transports a été mis en œuvre grâce à l'appui du FIDES. Cependant, l'appui du FIDES ne supprime pas les contraintes des masses paysannes liées aux travaux forcés et à l'entretien des ouvrages de communication. Au Moyen-Chari comme au Guéra, les routes et les aérodromes construits en cette période deviennent les symboles de la répression coloniale.

II.1-Le plan stratégique des transports et essor des moyens de communication

L'importance du plan stratégique des transports résulte du rôle que le territoire tchadien a joué pendant la deuxième Guerre mondiale en faveur des forces alliées. Pour la seule année 1942, 3 004 avions ont transité par le territoire de Fort-Lamy et 6 944 l'ont survolé, se dirigeant vers l'Orient. Plus de 4 000 camions ont emprunté l'axe terrestre du 13ème parallèle. En 1943, le territoire du Tchad a servi de base opérationnelle à la colonne Leclerc qui comportait 3 540 combattants, 791 véhicules, 18 avions et près de 3 000

camions utilisés pour le ravitaillement en essence de la colonne⁷³. Eu égard à ce rôle stratégique, le territoire tchadien va bénéficier de constructions de routes, d'aérodromes et d'installations d'outils de télécommunication. Cependant, la question des transports y demeure une des préoccupations majeures des autorités coloniales. Le gouverneur général de l'AEF Félix Eboué l'a, en 1942, exprimée en ces termes au conseil d'administration de la fédération :

*« Au Tchad, l'effort porte principalement sur la route stratégique du Chari et son prolongement vers Moussoro, et sur les routes du Logone »*⁷⁴.

A ce sujet, plusieurs plans ont été initiés et analysés en vue de répondre aux problèmes des transports sur le territoire tchadien. D'abord, relier le territoire du Tchad à la mer fut l'une des premières exigences des autorités coloniales, militaires ou civiles, ayant été au commandement du territoire du Tchad car l'isolement du territoire de la mer et l'insuffisance des routes étaient le premier handicap que les forces alliées avaient rencontré pendant leurs opérations militaires vers le nord-africain. Outre les difficultés inhérentes au ravitaillement, il y avait eu également des problèmes de mobilité des troupes alliées qui nécessitaient de joindre par des réseaux routiers modernes le territoire du Tchad à la mer. À cet effet, plusieurs voies ont été étudiées pour permettre au territoire du Tchad des débouchés à l'Océan Atlantique, à la mer rouge et à la mer méditerranéenne.

La première est la voie congolaise du Sud qui rattache le territoire du Tchad au port de Pointe-Noire. Elle est distante de 2 895 kilomètres. Cette voie est lente, car de Pointe-Noire à Fort-Lamy, le voyage dure jusqu'à trois mois. Pour réduire la durée et le coût de transport, un projet de chemin de fer fut prévu entre Bangui et Fort-Lamy. Mais le grand Conseil de l'A.E.F avait refusé d'inclure la réalisation de ce projet dans le plan décennal. Cependant, celui-ci intègre dans son programme le désenclavement des régions Nord de la fédération en reliant les deux grands réseaux fluviaux qui pénètrent à l'intérieur du continent africain : d'une part le Congo-Oubangui, et d'autre part le Bénoué. Tel est le but du système routier projeté en Oubangui et au Tchad : Bangui-Garoua par Bossangoa et Lai-Pala par Maroua, lequel, sur une longueur de 1000

73 Rapport n°20/ SPDN du 26 avril 1949, « Importance stratégique du Tchad au centre de l'Afrique » du Secrétaire Permanent de la Défense Nationale en A.E.F., le Chef d'Escadron de BOISSIEU, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H30.

74 J.O.A.E.F du 19 novembre 1942, p.34-35, Archives de l'Afrique Equatoriale Française (Brazzaville).

kilomètres, aura des ramifications en pays Sara et dans la région du Logone (Lai, Doba et Goré sur Fort-Archambault-Koumra, Moïssala, Moundou, Doba, Kélo)⁷⁵. Le seul avantage de cette voie est d'être entièrement en territoire des colonies françaises⁷⁶.

La deuxième est la voie nigériane. Celle-ci permet au Tchad de se raccorder par des routes aux terminus du réseau du Nigéria : Port-Harcourt-Jos et Lagos-Kano. Avec ses 1800 kilomètres, elle est moins longue que la première. Les deux routes, Jos et Kano, respectivement de 583 km et 588 km, convergent vers Maïduguri. De Maïduguri, deux voies se dirigent vers les frontières du Tchad : Maïduguri-Fort-Lamy (251km) et Maïduguri-Maroua-Léré-Kélo-Moundou (621 Km). Les tonnages des produits acheminés par la voie nigériane ont été estimés à plus de 300 000 tonnes⁷⁷. La voie nigériane a beaucoup contribué au trafic des matériels militaires pendant la deuxième mondiale.

La troisième voie de connexion du territoire tchadien à l'océan est la voie camerounaise. Elle part du port de Douala en passant par Yaoundé-N'Gaoundéré où elle se ramifie en deux réseaux routiers lui permettant d'atteindre les frontières tchadiennes (Mayo-Kébbi et Fort-Lamy). A partir de Fort-Lamy, cette voie est distante de 1 715 km. Une autre voie camerounaise, celle de Douala-Yaoundé-Bertoua-Baboua-Bouar-Bozoum-Bacaranga-Monoundou-Bongor-Fort-Lamy, est de 2352 km, avec des conséquences énormes sur les délais d'acheminement et les coûts de transport. Pendant la deuxième guerre mondiale, la voie camerounaise avait joué un rôle très important dans l'acheminement des matériels militaires aux forces alliées qui se battaient au nord du Tchad contre les italiens se trouvant en Libye. Eu égard à cette importance, les autorités coloniales avaient affecté dès 1948 un crédit de 200 millions de FCFA pour améliorer l'outillage du port de Maroua, sur la Bénoué. Par ce financement, le trafic sur cette route passera de 15 000 à 50 000 tonnes par an dont 30 000 tonnes pour le seul Tchad⁷⁸.

La quatrième voie est celle de l'Est qui relie le Tchad à la mer rouge. Dès le début de la guerre, le général Leclerc avait adressé une requête auprès des autorités anglaises sur la possibilité d'ouvrir une route permettant à l'Afrique Equatoriale Française d'avoir accès à la mer rouge. Les Britanniques lui proposèrent le tracé El Obeïd-Nyala-Rahad-

75 C. Brisson (1950), « Historique et description du réseau routier dans les divers territoires », in Encyclopédie coloniale et maritime, Paris, p.438. (Archives de Brazzaville).

76 Fiche sur la constitution d'une base stratégique à Fort-Lamy, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H30.

77 Ibid.

78 Ibid.

ElBeïd-Um Dafog-Geneïna-Abéché-Fort-Lamy⁷⁹. Cette voie allant de Port Soudan à Fort-Lamy est longue de 3 556 km. Malgré sa longueur, elle sert tant pour les exportations de bétail et de beurre que pour les importations de produits pétroliers utilisés dans la zone de l'Est du Tchad.

La cinquième voie est constituée de plusieurs pistes dites « pistes sahariennes ». Elles permettent de contacts réguliers, depuis des siècles, entre le territoire du bassin tchadien et la mer méditerranée. Elles avaient servi aux trafics commerciaux entre les royaumes sahéliens (Kanem-Bornou et le Ouaddaï) et les pays arabes du nord-africain et de l'Orient. Parmi ces pistes, nous citons :

- La piste Fort-Lamy-Largeau-Tibesti-Fezzan-Misurata-Gabès. Cette piste est longue de 4 100 km et avait servi à l'exportation et à l'importation de peaux, de beurre et de vin ;
- La piste Fort-Lamy-Kano-Zinder-El Goléa-Alger (4 600 km).

En dépit de leur multiplicité, ces voies de desserte ne parvenaient pas à désenclaver le territoire du Tchad qui est aux prises avec les plus grandes difficultés pour subvenir aux besoins courants en produits d'importation et pour écouler ses denrées d'exportation (coton, beurre et peaux). Ainsi, le problème des voies de communication demeurait un handicap majeur pour le décollage économique. Monsieur Rogué, gouverneur du territoire, le décria ⁸⁰ :

« Faute de solutions locales et logistiques par des voies de communications, le Tchad brûle depuis cinq ans 15 000 tonnes de graines de coton par an et freine sa production d'arachides alors que la France utilisera en 1948 138 milliards de dollars pour importer des corps gras... anomalie inadmissible ».

A l'intérieur de la colonie, depuis le déclenchement de la guerre, d'importants travaux furent entrepris à grand renfort de main d'œuvre indigène pour exhausser la plate-forme entre Fort-Archambault et Fort-Lamy afin de la rendre praticable en toutes saisons et prolonger cette route au-delà de Fort-Lamy vers Moussoro et Faya-Largeau. Cette route fut la principale voie par laquelle les 4 000 soldats partirent de Fort-Archambault pour combattre aux confins de la Libye où la présence des forces italiennes menaçait

79 Khartoum le 23 Août, l'Officier liaison Britannique, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H10.

80 Fiche sur la constitution d'une base stratégique à Fort-Lamy, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H30

éminemment le territoire de la colonie du Tchad⁸¹. Elle constituait également le principal axe de ravitaillement en carburants et tous les matériels de combat vers le territoire tchadien en provenance de Brazzaville. En 1940, elle n'était pas entièrement praticable car le chantier fut commencé au mois de mars 1940. Dix mille travailleurs indigènes dirigés par trois bataillons d'infanterie coloniale et un groupe de 70 officiers et sous-officiers exécutaient les travaux. Le ravitaillement en main d'œuvre indigène affluait de tous les coins du territoire. L'outillage du travail se composait de pelles, de pioches, de dames, de brouettes et d'une centaine de camions. La route était attaquée en douze points différents. La cadence d'avancement des travaux était de 2 km par jour pour la plateforme⁸². Ainsi, tous les moyens furent déployés pour la construction et le maintien en bon état des routes, notamment :

- Fort-Archambault-Niellim-Bouso-Fort-Lamy;
- Fort-Lamy-Moussoro-Korotoro-Largeau(Faya), vers Zouar et Ounianga;
- Fort-Archambault-Mongo-Abéché-Biltine-Oum-Chaloba, vers Fada et Largeau;
- Et Nguigmi-Moussoro-Ati-Abéché.

De 1940 à 1945, les efforts déployés sur ces différents axes ont permis un accroissement considérable du volume de trafic entre Fort-Archambault et Fort-Lamy. Cependant, plusieurs travaux d'entretien continuèrent sur cette partie, le tronçon Bouso-Fort-Lamy, grâce à la main d'œuvre indigène⁸³. A la fin de la deuxième guerre mondiale, aux impératifs militaires succédèrent les besoins économiques qui nécessitèrent la mise en place d'infrastructures modernes de communication. Pour répondre à cette nouvelle donne, la métropole initia un plan d'équipement économique et social en faveur de ses colonies dans lequel figurait en bonne place l'amélioration des infrastructures routières. A cet effet, le Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social (F.I.D.E.S), créé par la loi du 30 avril 1946, prévoyait au profit des colonies de l'AEF 51 525 milliards d'investissement dont 63% devaient être consacrés à l'infrastructure, 14% consacrés à l'amélioration des productions et 22,5% pour les dépenses sociales⁸⁴. Fort de

81 Rapport n°577/3 du 15 juin 1940 du Général Husson, commandant Supérieur des troupes du Groupe A.E.F.-Cameroun, sur la situation militaire en A.E.F.-Cameroun, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H30.

82 Ministère de l'Information, Paris Notes documentaires et études n°4 (Série coloniale-I) du 23 janvier 1945, « Les réalisations de la France Combattante en Afrique Equatoriale Française » p. 17.

83 Rapport n°577/3 du 15 juin 1940 du Général Husson, commandant Supérieur des troupes du Groupe A.E.F.-Cameroun, sur la situation militaire en A.E.F.-Cameroun, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H30.

84 J. Suret-Canal (1961), *L'Afrique noire de la colonisation à l'indépendance 1945-1960*, Paris : Ed. Sociale, p. 9.

ce fonds, le Haut-Commissaire de la République en AEF, Cornut-Gentille, interpelle en ces termes la chambre de commerce de Brazzaville :

*« Il n'est plus possible que les territoires de la fédération vivent séparés en cloisons étanches les uns par rapport aux autres : nous tirons la langue ici, alors que le Tchad recèle toute l'alimentation dont nous avons besoin.... Demandez-moi des routes, des moyens de transports et nous y pourrions peu à peu..... ».*⁸⁵

Les efforts consentis entre 1940 et 1948 ont permis au territoire du Tchad de se doter d'un réseau de transport constitué des routes classées comme suit:

Tableau n°3 indiquant le classement des routes dans le territoire du Tchad en 1948

I.- Routes Fédérales 1°/- Route de 1 ^{ère} catégorie (y compris routes fédérales)	
Fédérale n°1, dite « stratégique » : Sido-Archambault-Dick- Mitau-Mogroum-Loumia- Lamy-Massaguettes-Massa- kory-Moussoro, vers Lar- geau (vers Sebbah).	Dick embranchement route n°3. Mitau embranchement route n°4 vers Bongor- Garoua. Massaguettes Embranchement route n°2, route des cailloux et n°2bis du XIIe parallèle.
Fédérale n°2, « Fort-Lamy-Abéché » : « Route cailloux »- Massaguettes-N'Goura-Maïto -Bokoro-Boulong-Bitkine- Mongo-Mangalmé-Abéché- Adré	Massaguettes croisement route n°1. Mongo croisement route n°3 vers Archambault et Ati. Abéché croisement route n°101.
Fédérale n°3, dite : « axe Fort-Archambault-Abéché » : Dick-Melfi-Mongo-Ati.	Dick se raccorde la route n°1, Mongo se raccorde la route n°2 dite des cailloux à Ati se raccorde à la route n°2 bis dite du XIIIe parallèle.
Fédérale n°4, dite « axe Fort-Lamy-Garoua » : Mitau-Bongor-Fianga-Léré, vers Garoua.	Bongor route F n°5, Fianga Route n°201, Mitau route

85 J.O.A.E.F. du 1^{er} avril 1948, p.303 (Archives de Brazzaville).

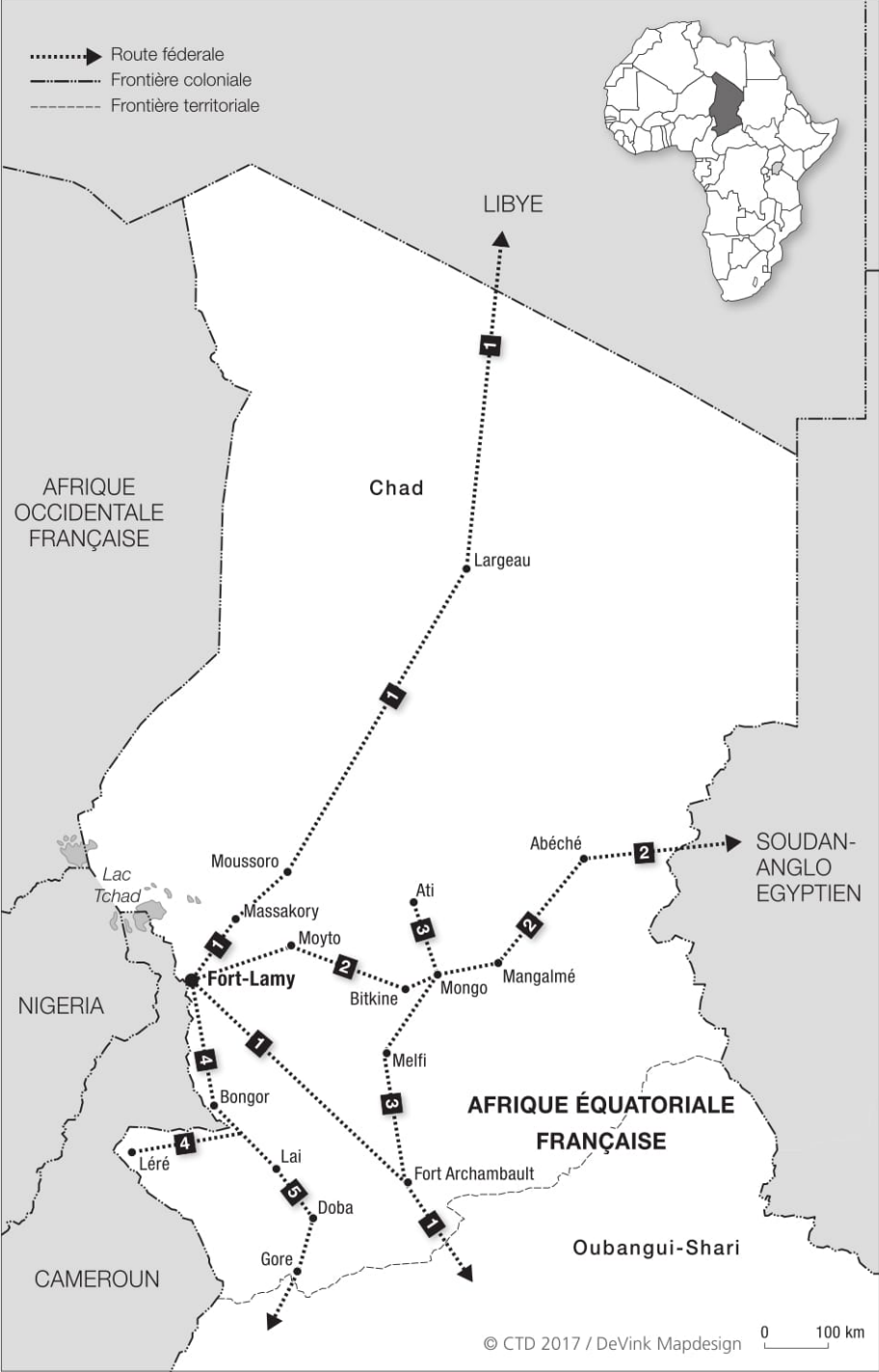
	Fédérale n°1.
Fédérale n°5, dite « tronçon route Nord-Sud » : (De Bangui), Goré-Béti-Doba-Lai-Bongor.	A Bongor se raccorde à la route n°4.
2° Route de 1 ^{ère} catégorie	
N°1 bis : Massakory-Faya-Largeau-Zouar-Wour-Koritzo-Gatroum-Sebbah N°2 bis: Sans changement. N°3 bis : Sans changement. N°6 : sans changement. N°7 : Sans changement.	Largeau route n°105 Zouar route n°208, Gatroum route n°208.
3° Routes de 2 ^{ème} catégorie	
Sans changement.	
4° Route de 3 ^{ème} catégorie	
Sans changement.	

Source : J.A.O.E.F. du 15 mai 1948, p.680. (Archives de Brazzaville).

A la lecture de ce classement des routes desservant l'intérieur du territoire du Tchad, Fort-Archambault se trouve au carrefour. Du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest, des routes se croisent et placent la région du Moyen-Chari au centre de tous les trafics de transport intérieur et extérieur. Au regard des plans de désenclavement du Tchad ci-dessus indiqués, Fort-Archambault se retrouve rattachée à toutes les cinq voies permettant des débouchés maritimes au territoire tchadien. A l'Ouest, les voies fédérales de 1^{ère} catégorie, à travers la route n°4 lui donnent accès aux ports de Douala et du Nigéria par l'axe Bongor-Garoua. A l'Est, la voie fédérale n°2 en passant par les routes n°3 et n°101, la région du Moyen-Chari s'ouvre au port Soudan. Au Nord, par la route n°2, Fort-Archambault parvient à la mer méditerranée en empruntant la voie Fort-Lamy-Massaguet-Massakory-Largeau-Sebbah. Au Sud, la route fédérale n°1 accoste Fort-Archambault au port de Pointe-Noire via Oubangui-Chari. Sur le plan de désenclavement intérieur, la région du Guéra devient le point d'attache entre le Nord et le Sud d'une part et entre l'Est et l'Ouest d'autre part. Les voies fédérales n°2 et 3 branchent la région du Guéra à plusieurs routes pouvant conduire vers la plupart de régions du Tchad. Par la route n°1, croisement Massaguet, le chef-lieu de la région du Guéra, Mongo permet un accès dans les régions de l'Ouest, Massakory, Mao et Lac. La route n°3 fait la ville de

Mongo le point de jonction entre le Nord et le Sud, à travers l'axe Fort-Archambault-Ati. Enfin, les routes n°1 et n° 2 ouvrent le trafic entre la région du Guéra et celles de l'Est (Abéché-Biltine-Adré) et du Sud (Fort-Archambault).

Carte des principales voies routières du Tchad en 1948.



Carte 2 : des principales voies routières du Tchad en 1948 (version provisoire)

Le développement de ces différentes routes a été accéléré entre 1945 et 1953. En 1949, les dépenses budgétaires du territoire du Tchad s'élevaient à 44 100 000 Francs. Les travaux publics absorbaient 29 050 000 F dont 26 550 000 F étaient consacrés aux travaux des routes et 2 500 000 F pour la réalisation des terrains d'aviation⁸⁶. Le Moyen-Chari bénéficiait d'une part importante des sommes allouées aux travaux des routes. La route Fort-Archambault-Kyabé-Am-Timan-Goz-Beïda-Am-Guéréda va subir une amélioration; ainsi que celle de Fort-Archambault-Moïssala-Békaba-Goré-Moundou. Le développement de ce tissu routier a été accéléré davantage avec l'appui du FIDES qui projetait de réaliser son programme dans un plan décennal en deux phases quadriennales. Le territoire du Tchad adopta son premier plan quadriennal en 1949. Achevée en 1953, cette première phase était consacrée en grande partie aux secteurs des productions agricoles et à l'amélioration des infrastructures routières. Les crédits étaient affectés en priorité à la zone cotonnière, portant ainsi la production cotonnière à un record sans précédent⁸⁷. Cet accroissement considérable de la production fut accompagné des réalisations dans le domaine des transports. L'axe Pala-Léré jusqu'à la frontière camerounaise fut reconstruit afin de permettre l'évacuation du coton et l'importation des produits manufacturés destinés aux régions du Mayo-Kébbi et du Logone⁸⁸. La région du Moyen-Chari bénéficia dans cette première phase de la construction de deux ponts : Le pont Héli-bongo sur l'axe Fort-Archambault-Kyabé et les ponts sur la route Fort-Archambault-Bangui, au niveau de Sido, comme le témoigne Tokemna Yamtengar Baïna:

« Entre 1952-1953, le chef de Canton Téguina et un tirailleur de l'armée coloniale du nom de Toknon avaient mobilisé les populations pour construire un pont en bois sur le fleuve, c'est-à-dire le pont sur l'actuelle frontière tchado-centrafricaine. La garde indigène passait de village en village pour amener les gens. Ceux-ci travaillaient du matin au soir. Les femmes étaient aussi mobilisées pour le transport de l'eau. C'était pendant la période des travaux champêtres. Les hommes étaient contraints d'abandonner leurs champs. Ce pont fut appelé le pont indigène,

86 J.O.A.E.F du 15 décembre 1948, p. 1681, Archives de Brazzaville.

87 Discours du Gouverneur Général Paul CHAUVET, prononcé à la séance inaugurale de la deuxième session ordinaire de l'A.E.F. le 30 septembre 1952, Archives de Brazzaville J.O.A.E.F du 1^{er} octobre 1952, p. II-III.

88 Rapport n°20/ SPDN du 26 avril 1949, « Importance stratégique du Tchad au centre de l'Afrique » du Secrétaire Permanent de la Défense Nationale en A.E.F., le Chef d'Escadron de BOISSIEU, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H30.

par le fait que sa construction avait vu la contribution de tous les villages environnants »⁸⁹.



Pont sur le Sido

89 Homme, ancien militaire, âgé d'environ 77 ans, entretien réalisé à Sido en septembre 2013.



Pont Sido, à la frontière Tchad-RCA

Quant au deuxième plan quadriennal, il porta sur l'amélioration et l'industrialisation de la production. L'encadrement rural et la modernisation de la production agricole absorbaient tous les crédits d'investissement. Cependant, la construction et l'entretien des routes dont la réalisation fut directement liée à l'accroissement d'une production rentable, purent bénéficier de financements. C'est ainsi que les itinéraires Fort-Archambault-Melfi et Fort-Archambault-Am-Timane, respectivement voies d'acheminement du bétail et du coton pour l'abattoir et l'industrie textile de Fort-Archambault, ont été inscrits sur la ligne budgétaire. D'importants travaux ont été effectués sur la route Melfi-Fort-Archambault et un pont a été construit sur l'axe Fort-Archambault-Am-Timane⁹⁰. Trois ponts furent construits sur l'axe Mongo-Ati, entre Banda-Abrèche et Douziat.

Sur le plan du transport aérien, l'aviation de l'armée de l'air française était très active dans le ciel des garnisons militaires du nord, comme l'indique la tournée d'inspection effectuée le 29 août 1940 par le colonel Marchand dans les postes militaires

90 J.O.A.E.F du 15 novembre 1956, p. VIII, (Archives de Brazzaville).

de Moussoro, Largeau (Faya), Zouar, Fada, Abéché et Ati⁹¹. La nécessité de multiplier les terrains d'atterrissages et de construire une base aérienne stratégique pour les forces alliées sur le sol tchadien devint de plus en plus pressante⁹². L'aérodrome de Fort-Archambault, construit en 1932 et inauguré en 1936, connut une amélioration remarquable eu égard au rôle stratégique qu'il a joué pour le transit des avions de guerre des forces alliées (américaines et britanniques) en opération vers la Corne de l'Afrique (Djibouti) et en Orient (Syrie). Il a également assuré l'acheminement des troupes, des matériels et du carburant à la colonne Leclerc vers le nord du territoire tchadien. Eu égard à cette importance, le général Husson, Commandant des Troupes du Groupe de l'AEF-Cameroun a instruit par télégramme n°121 les autorités locales de faire une priorité la protection de sa piste d'envol⁹³. A cet effet, les Britanniques détachèrent 70 éléments de la Royal Air Force autour de la piste d'atterrissage durant toute la période de la guerre (Boisson 1966 : 203). D'une longueur de 1 370 x 40 mètres avec une capacité de 30 tonnes, l'aérodrome de Fort-Archambault était porté à 1 700 x 50 mètres par les Britanniques en avril 1941 (Ferry, 2006 :52). Il fut doté d'équipements aéronautiques et classé parmi les cinq aérodromes de classe « B » dont disposait l'Afrique Equatoriale Française pour les avions transportant 60 tonnes⁹⁴. Deux centres de télécommunication aéronautiques furent installés, notamment un radiophare pour assurer la protection de la navigation aérienne et une station de transmission des messages entre les aérodromes concernant la sécurité, le contrôle et la circulation aérienne⁹⁵. La station de transmission des messages est chargée également de diffuser des renseignements météorologiques. A la fin de la guerre, l'aérodrome de Fort-Archambault (Sarh) fut modernisé, permettant la navigation des avions à des distances maxima de l'ordre de 250 à 350 km et pouvant recevoir les avions de type DC-3. Par ailleurs, le plan décennal a réalisé plusieurs terrains d'atterrissage de classe « C » dont celui de Mongo. Pour la construction du terrain d'atterrissage de Mongo, l'administration coloniale locale avait mobilisé toute la région.

91 Rapport n°754/C du 17 septembre 1940 du Colonel Marchand, commandant militaire du Tchad, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H30.

92 Note sur l'importance stratégique en A.E.F, documents n°10 du 15 janvier 1942, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H5.

93 Télégramme officiel n°133 du 7 Juin 1940, le Général Husson, Commandant des Troupes du Groupe de l'A.E.F.-Cameroun au commandant militaire du territoire du Tchad, Paris, Archives de Vincennes, cote 6 H30.

94 H. Dufeutrel & P. Amet (1950) « L'équipement des bases aériennes de l'Afrique Equatoriale Française ». In : Encyclopédie coloniale et maritime. Paris, p. 499.

95 Ibid. p. 504

Chaque chef de canton était tenu d'envoyer des hommes valides pour servir de main d'œuvre.

La modernisation des aérodromes constitue le point de départ à l'implantation et au développement des outils de télécommunication sur le territoire du Tchad car la protection de la navigation aérienne sur les lignes locales incombe au service radioélectrique de la direction des postes et télécommunications⁹⁶. Cependant, il convient de rappeler que le projet d'installation de ligne téléphonique fut exprimé depuis le début de la conquête militaire du territoire du Tchad. Il était impérieux de permettre au lieutenant-gouverneur de l'Oubangui-Chari-Tchad de suivre l'évolution des opérations de conquête et d'occupation qui continueraient vers le nord du territoire tchadien. A cet effet, le Commissaire Général du « Congo Français » recommandait à l'autorité militaire de l'Oubangui-Chari une étude en vue de l'installation d'une ligne téléphonique devant aller de Bangui à Fort-Lamy :

« Il est indispensable que vous fassiez procéder le plus rapidement possible à l'étude d'une ligne téléphonique entre Bangui-Fort-de-Possel et Fort-Crampel. Cette ligne sera prolongée ultérieurement jusqu'à Fort-Lamy. Vous me soumettez ensuite des propositions et des besoins en personnel technique et en matériels nécessaires à la pose du réseau téléphonique dont il est question. Je n'ai pas besoin d'insister sur les conséquences qui résulteront de l'exécution de ce programme »⁹⁷.

Plus tard, ce projet sera réalisé et les premières lignes téléphoniques entre Bangui-Fort-Archambault et Fort-Lamy remontaient aux années 1911-1912⁹⁸. Il faut noter que ces premières lignes de téléphone sans fil répondaient essentiellement à des fins militaires. Dès cette époque, Fort-Archambault disposait déjà de liaisons téléphoniques, d'une part, entre Fort-Lamy et Fort-Crampel et, d'autre part, entre Moundou et Am-Timane⁹⁹. Quant à la poste, elle fut créée en 1905 à Fort-Archambault et ouvrit son premier bureau des postes et télégraphes en 1922 (Boisson, 1966). Au début, l'acheminement des courriers postaux de Bangui vers le territoire du Tchad avait préoccupé l'administration militaire coloniale de l'Oubangui-Chari car les seules voies de communication les plus praticables étaient les voies fluviales. De Bangui, les courriers postaux étaient transportés par des

96 B. Desgoffe (1950) « Historique des postes et télécommunication en Afrique Equatoriale françaises ». In : Encyclopédie coloniale et maritime, Paris, p. 495.

97 Bulletin du Comité Français de mars 1906, p. 230 (Archive de Bangui).

98 J.O.A.E.F du 1^{er} juin 1912, p.229 (Archives de Brazzaville).

99 Ibid., p. 489.

hommes jusqu'au niveau de Fort-de-Crampel. A partir de là, des baleinières remontaient le fleuve Gribingui jusqu'au fleuve Chari où se situe Fort-Archambault, puis le périple continuait sur le Chari jusqu'à Fort-Lamy. De Bangui à Fort-Archambault, les courriers postaux faisaient un trajet qui durait en moyenne 20 jours et de Fort-Archambault à Fort-Lamy, ils mettaient 13 à 21 jours, selon le débit du fleuve Chari. A l'intérieur de la colonie du Tchad, les correspondances postales étaient acheminées dans les différentes circonscriptions soit par les services de navigation fluviale soit par des piétons sur des pistes. Pour la circonstance, des réquisitions d'hommes s'opéraient auprès des villages tout au long des pistes afin de faire parvenir les correspondances et les colis postaux à leurs destinations finales. Entre 1922 et 1924, le service des colis postaux fut ouvert au bureau de poste de Fort-Archambault. L'évolution de la poste se caractérise par l'emploi de moyens techniques modernes de télécommunication. En 1928, la poste de Fort-Archambault offre son premier service de mandats télégraphiques à ses clients¹⁰⁰. La convention de 1931, signée à Paris entre les autorités coloniales et la compagnie de transport fluvial Ouhamé-Nana, permit à la poste de Fort-Archambault (Sarh) d'envoyer ses courriers par la voie navale. Au terme du contrat, la compagnie Ouhamé-Nana reçoit 6 fr.50 de la tonne kilométrique entre Fort-Archambault et Fort-Lamy (Suret-Canal, 1962). L'apparition des transports postaux aériens date de 1936-1937. A partir de 1953, la région du Guéra fut dotée de deux bureaux de poste à Melfi et Mongo¹⁰¹. Leur service se limitait aux réceptions et envois des correspondances et des paquets de colis destinés aux militaires et fonctionnaires civils.

La deuxième Guerre mondiale marque l'essor des moyens de télécommunication sur le territoire du Tchad. Une trentaine de stations radioélectriques ont été implantées, parmi lesquelles celle de Fort-Archambault¹⁰². En 1944, un comité de direction des transmissions inter coloniales fut créé afin de promouvoir l'organisation et l'exploitation des réseaux radiotéléphoniques en AEF¹⁰³. La première ligne radiotéléphonique entre Fort-Archambault et Fort-Lamy fut inaugurée en 1949. Les usagers devaient venir à la cabine de la poste pour effectuer leurs appels, car l'état des réseaux urbains ne permettait

100 Afrique Equatoriale Française in Encyclopédie coloniale et maritime, Paris, 1950, p. 488.

101 J.O.A.E.F du 1^{er} avril 1953, p. 894.

102 Ibid., p. 490.

103 J.O.A.E.F du 15 mars 1944, p.347 (Archives de Brazzaville).

pas l'envoi de conversations au domicile des abonnés¹⁰⁴. Ce fut le début de la téléphonie sans fil dans le Moyen-Chari. La création et le développement de ces voies et moyens de transport et de télécommunication au Tchad, particulièrement au Moyen-Chari et au Guéra, ont eu lieu sous diverses formes de violences coloniales.

II.2-Outils de communication et violences coloniales dans le Guéra et le Moyen Chari

L'essor des moyens de communication dans les régions du Moyen-Chari et du Guéra s'est accompagné de violences sur les populations. La construction des routes, des aérodromes et l'installation des infrastructures de télécommunication ont fait subir aux masses paysannes de ces régions diverses formes de violences allant des atrocités physiques à la désorganisation des structures traditionnelles de base.

II.2.1-Les contraintes physiques

Du début de la conquête militaire coloniale jusqu'en 1920, les hommes se substituaient aux automobiles pour le ravitaillement des troupes en progression vers le Nord. Les villages qui longeaient l'axe Fort-Crampel-Fort-Archambault, avaient payé un lourd tribut pour le portage de matériels militaires destinés à la conquête du territoire du Tchad. Les hommes étaient contraints de transporter sur leurs têtes des caisses de matériels pesant plus de cinquante kilogrammes. Les porteurs étaient accompagnés et surveillés par des gardes ou tirailleurs, prompts à appliquer des châtiments corporels (Kalck, 1974 :226). Certains groupes ethniques du Moyen-Chari tels que les N'Gama et les Sara-Kaba avaient été les principaux pourvoyeurs d'hommes pour le portage. Beaucoup d'auteurs ont décrié les répressions coloniales exercées sur les populations du Moyen-Chari pour la construction des moyens de communication. André Gide (1981) et George Bruel (1966) ont protesté contre le sort réservé aux paysans du territoire du Tchad. Quant à Jean Chapelle (1980) et Christian Bouquet (1986), ils ont largement mis en exergue les répressions coloniales consécutives au portage et à la culture obligatoire du coton imposée aux paysans sudistes. Il est important d'ajouter à leurs analyses les multiples

104 Afrique Equatoriale française in Encyclopédie coloniale et maritime, Paris, 1950, p. 494.

aberrations coloniales liées à la création des voies routières, des moyens de transport et de télécommunication.

L'exécution des travaux routiers fut effectuée dans des circonstances de terreurs et de répressions sans précédent. Partout dans les villages, la garde indigène mobilisait la main d'œuvre et surveillait les travaux sur les chantiers des routes et ponts. Les chefs traditionnels, mis en place par la colonisation, ont été mobilisés pour la quête de la main d'œuvre indigène. A Fort-Archambault, la mémoire populaire retient le nom de Béozo, chef supérieur du Moyen-Chari, comme l'un des chefs autochtones les plus zélés de cette machine de souffrances coloniales. À propos de Béozo, Djimet Soubogmal rapporte ce qui suit :

« Ce fut Béozo qui engageait les Noirs dans les travaux de construction des routes, des bâtiments et des lignes domestiques au profit des Blancs. A certains moments, on pourchassait les hommes en brousse, dans la forêt pour les travaux des routes et le portage. Béozo fut un homme voué aux intérêts des Blancs. Il n'était pas le seul, il y en avait aussi à Moïssala Tataala Ngagoudou. Ce dernier était comme un général sur les autres chefs de la région de Moïssala »¹⁰⁵.

Les conditions auxquelles étaient soumises les populations furent dramatiques. Sur les chantiers, les routes étaient partagées en tronçons entre les villages. Chaque village divisait son tronçon entre ses habitants. Le pont était construit par le village entier. On coupait les troncs d'arbres qu'on jetait d'une rive à une autre. L'essentiel des travaux était accompli à la main à l'aide de matériels rudimentaires. La destruction des pelles, pioches, haches, dames et brouettes exposait l'utilisateur à des flagellations corporelles. Ali Adam raconte les conditions dans lesquelles travaillaient les assujettis sur les chantiers des routes :

« Sur les chantiers, les indigènes travaillaient nus et sans relâche du matin au soir. Certains hommes cassaient et transportaient des pierres sur la tête, d'autres coupaient des grands arbres. Ils travaillaient comme des machines pour aplanir par des grosses pierres les dépressions sur lesquelles passera la route. Les fatigues et les maladies pendant le travail sont assimilées au refus et les auteurs recevaient jusqu'à cent coup de chicottes et parfois la mort s'en suivait. Ceux qui infligeaient beaucoup de peine et même la mort aux gens, c'étaient les gardes indigènes. Pendant la nuit, ces derniers allaient dans les camps des travailleurs pour enlever les belles femmes avec qui ils passaient la nuit. Si les maris de ces dernières se

105 Homme âgé de 75, entretien réalisé à Sarh en septembre 2013.

trouvaient dans le camp, ils devaient se taire et faire comme ils n'avaient rien vu, au risque d'en payer le prix avec leur vie. Les maris téméraires étaient retrouvés morts, des pointes dans les crânes, ou encore les gardes indigènes leur enfonçaient des branches épineuses dans les entrailles par des orifices ou par où on rejette les matières fécales, ce qui entraîne une mort atroce et brutale. Dans les camps des chantiers, il y avait de tout. Aux sévices physiques s'ajoutaient des maladies vénériennes. La gonococcie fut répandue et avait fait beaucoup de victimes à cause des transferts des travailleurs. D'autres maladies comme le paludisme, la dysenterie, la fièvre jaune, la tuberculose et la trypanosomiase avaient fait des ravages parmi les travailleurs»¹⁰⁶.

Ainsi, sous ces multiples contraintes, les travailleurs indigènes ont gratuitement bâti un réseau de pistes automobiles de 10 000 kilomètres (Chapelle, 1980 p.230). Par ailleurs, en vertu de la loi relative à l'organisation générale de la nation en temps de guerre, des réquisitions supplémentaires en vivres et en main d'œuvre pour le portage, le payage et le terrassement des routes ont été opérées auprès des masses paysannes. Pour la circonstance, des villages furent créés le long des chantiers stratégiques. Sur l'axe Fort-Archambault-Sido, les villages de Gourourou, Dopélé, Sako-bongor et Croisement ne regroupaient que des travailleurs indigènes venant de tous les coins de la région du Moyen-Chari et de la République centrafricaine. La concentration des villages le long des pistes routières favorise l'émergence des regroupements d'individus sans liens familiaux calqués sur l'ancien système de lignage (Magnant, 1986). Par ailleurs, l'obligation aux travaux forcés sur les pistes routières avait provoqué l'émigration des populations paysannes en direction du Nigéria et du Soudan (Debos, 2013 :59).

Les travaux d'installation des poteaux et des fils téléphoniques alourdissaient les peines physiques qu'enduraient les masses paysannes. Alladoubaye Téguina rapporte ce moment douloureux en ces termes :

« Quand on a installé les câbles téléphoniques, les gens ont tellement souffert. Ce fut un moment extrêmement dur où il fallait attendre la nuit pour aller chercher à manger. Quand les travaux des lignes téléphoniques s'approchaient des villages, les habitants cherchaient à rejoindre le maquis pour se cacher dans la forêt humide. Ils y restaient pendant plusieurs jours et beaucoup ne revenaient plus. Ils mourraient de faim et de trypanosomiase. Beaucoup de gens ont disparu de cette façon. Ceux qui étaient envoyés sur les chantiers revenaient aux villages très épuisés après avoir terminé la section qui leur était impartie. Beaucoup d'entre

106 Homme âgé de 99 ans, entretien réalisé à Sarh le 11 septembre 2013.

eux, après leur retour, tombaient malades et mourraient à petit feu dans leurs maisons. Les femmes et les enfants de 10 ans et plus n'étaient pas épargnés. Ils étaient mobilisés pour les travaux. Leurs tâches consistaient à ramasser les herbes, les branches et les troncs d'arbres abattus par les hommes. Pendant que certains hommes abattaient les arbres, d'autres labouraient la partie déblayée, car il fallait une piste assez large pour éviter que les feux de brousse n'atteignent les poteaux des fils téléphoniques qui seront posés. Quand la piste devait traverser un champ, même si la récolte n'était pas prête, on devait toujours dévaster tout ce qui se trouvait dans les périmètres de la piste»¹⁰⁷.

Dernière tous les outillages de communication que la colonisation avait réalisés se lit une histoire émouvante. A Mongo, chef-lieu de la région du Guéra, la construction de l'aérodrome de la localité laisse des souvenirs révoltants. En 1948, tous les chefs de canton étaient instruits par l'autorité coloniale d'y envoyer des hommes vigoureux pour participer à la construction d'un terrain d'atterrissage. D'une longueur de 700 x 40 mètres, le terrain d'atterrissage de Mongo a été d'abord nivelé à une profondeur de 50 centimètres avant d'être empierré et revêtu d'une couche latéritique d'environ 15 cm pour lui donner sa plate-forme permettant l'atterrissage des avions sans risque d'éventuel affaissement. Adélile Hawane raconte l'événement :

« Un jour, le chef de canton Dadjo Oumar convia Batata, chef du village Djokhane et lui ordonna de désigner quelques jeunes hommes que le commandant du district de Mongo demandait pour participer au débroussaillage d'un vaste terrain sur lequel viendront atterrir des avions. C'était la stupéfaction de tout le monde, car les gens ne connaissaient pas encore l'avion. Quelques jours après, le moment était venu et je fus désigné parmi la première vague de dix hommes qui allaient participer aux travaux au nom du canton. Arrivés sur les lieux, nous y avons trouvé plus de deux cent personnes venant de différents cantons de la circonscription du Guéra. Des soldats étaient également présents. Ils nous ont divisés en plusieurs groupes de 50 personnes. A chaque groupe était assignée une tâche précise. J'étais dans le groupe chargé de transporter des pierres à partir du pied de la montagne qui se situait à 200 mètres de l'emplacement de l'aérodrome. Nous avons commencé le travail sous la surveillance de quelques soldats. Les militaires Blancs dynamitaient les blocs de pierres et nous allions ramasser et transporter les morceaux. Pendant une semaine, nous travaillons du matin au soir sans revenir à la maison. A la fin de la journée, on nous distribuait de la nourriture. On mangeait une fois par jour. Des femmes étaient réquisitionnées pour préparer de la nourriture et transporter de l'eau aux travailleurs. Beaucoup d'entre nous étaient

107 Homme, âgé de 85 ans, entretien réalisé à Sarh le 9 octobre 2013.

victimes d'hernies. A cette époque, il n'y avait pas de soins appropriés et les malades mourraient. La suite était très pénible et les gens ont commencé à fuir vers le Soudan»¹⁰⁸.

Les contraintes physiques provoquées par la construction des routes et l'implantation des réseaux de télécommunication ont déstructuré les structures traditionnelles de base des régions concernées.

II.2.2-La désorganisation sociale et l'émergence des violences tribales

Les déportations consécutives aux travaux forcés ont déstructuré les anciennes structures familiales. Des villages s'étaient créés aux abords des routes sous diverses contraintes et de nouvelles familles, sans lien de lignage, s'étaient constituées. Les tissus sociaux fondés sur des affinités patriarcales se trouvaient alors bouleversés. Ainsi, la cohabitation interethnique se trouvait marquée par des violences à caractère tribal dans les régions concernées. En effet, dès l'année 1910, Fort-Archambault prit l'allure d'une ville avec un début d'urbanisation. Le capitaine Gros, commandant de la circonscription, transforma les villages qui occupaient l'emplacement actuel de la ville de Sarh, en quartiers découpés par des avenues selon un quadrillage respectant strictement les limites entre les différents groupes ethniques, Kaba-Démé, Sara Madjingaye, Tounia et Niellim (Boisson, 1966). Cette structuration calquée sur des considérations ethniques impactera sur la cohabitation entre les différentes communautés qui y vivaient. Par ailleurs, la construction des routes a entraîné non seulement l'apparition de nouveaux villages, peuplés de populations cosmopolites, mais a aussi influencé les anciennes limites territoriales inter villageoises car la mobilisation d'un village à la construction d'un pont ou d'une passerelle sur une rivière remaniait sa frontière avec le village voisin.

A partir de 1920, la structuration urbaine naissante de Fort-Archambault favorisait la constitution de quartiers fondés sur des affinités ethniques. A travers les différentes routes qui donnent accès à la ville s'identifient l'appartenance et la provenance d'origine de chaque communauté ethnique. Ainsi, les Tounia se trouvaient à l'entrée de la ville sur l'axe Fort-Archambault-Bangui ; les Kaba-Démé s'étaient implantés sur l'axe menant vers Kyabé dont ils sont originaires ; les Sara Madjingaye se placèrent sur l'axe qui cheminait directement vers Balimba, Ngakedjé et Bédaya, où se pratiquaient leurs cultes

108 Homme âgé de 85, entretien réalisé à Mongo le 22 juin 2013.

ancestraux ; les Niellim occupaient le Nord de la ville ; les Dayes s'installèrent sur l'emplacement actuel de l'Eglise catholique ; et les populations Haoussa, Bornouanes, Arabes s'installèrent autour du marché, compte tenu de leurs activités commerciales.

Harcelées par la levée quasi-permanente de main d'œuvre, les masses paysannes ont émigré vers d'autres lieux où elles espéraient se mettre à l'abri des diverses contraintes de la colonisation. Les constructions de routes, l'urbanisation et l'essor des activités économiques transformèrent Fort-Archambault en un lieu d'accueil et le nombre de sa population ne cessa de croître. Les paysans des villages environnants affluaient vers cette ville pour échapper à la corvée gratuite et se livrer aux petits métiers lucratifs. Quand elles y arrivaient, elles étaient accueillies au sein de leurs communautés d'origine. Etant donné que la structuration des quartiers s'inscrivait dans une logique d'apartheid, alors se développaient des sentiments ethniques de plus en plus forts créant ainsi des antagonismes tribaux entre les différentes communautés. La problématique de l'autochtonie se faisait jour et les premières violences intercommunautaires éclatèrent dans les années cinquante entre les Arabes du Salamat et les Boa de Korbol. En effet, après la mort de Béozo, sultan supérieur du Moyen-Chari, le trône était resté vide pendant dix-sept ans. Les Arabes du Salamat à leur tête Djazouli, et Ouran Wala Wala, ancien combattant rentré de la guerre d'Indochine à la tête des Boa, convoitaient la chefferie. Finalement, Ouran Wala Wala fut nommé surveillant général de Fort-Archambault. Mécontents, les Arabes du Salamat livrèrent une échauffourée meurtrière aux Boa. Ouran Wala Wala fut blessé et ramené chez lui à Korbol où il mourut en 1950¹⁰⁹.

La déportation de certaines communautés ethniques créa un sentiment de phobie dans les milieux de leur accueil. Les Dayes, après la révolte de Bouna en 1929, étaient déportés dans les villages Kotongoro, Moutogo et Kissimi, respectivement aux environs de Kyabé, Maro et Fort-Archambault. Leur déportation dans ces localités n'avait pas seulement pour but de briser leur résistance contre l'administration coloniale, mais répondait également à la rareté de main d'œuvre dans ces localités par lesquelles passait la route stratégique. La cohabitation entre les populations autochtones et les Dayes n'était pas sans heurts. Pendant la révolte de Bouna, l'autorité coloniale avait mobilisé des indigènes auprès des différentes ethnies du Moyen-Chari pour les réprimer (Lanna,

109 Histoire racontée par Ali Moussa Béozo, petit-fils de Béozo, sultan de Sarh, entretien réalisé à Sarh le 20 septembre 2013.

1993). Cette contribution à la répression a toujours marqué négativement les rapports entre les Dayes et les autres communautés du Moyen-Chari. A Fort-Archambault comme à Maro, les Dayes souffraient d'intégration sociale. La quasi-absence de leur participation à la gestion des affaires publiques dans le Moyen-Chari n'est pas due à leur degré d'instruction, mais plutôt à la discrimination dont ils étaient victimes pendant la colonisation. Ce qui laisse Djimet Soubogmal ¹¹⁰ dire que la mobilisation forcée des ethnies du Moyen-Chari contre la révolte de Bouna a laissé des impacts négatifs sur les relations entre les Dayes et les autres communautés Sara.

Par ailleurs, la création de routes dans certaines localités avait remanié les frontières inters villageois. Il en résultait une atmosphère de violences qui se manifestait souvent par des litiges irrédentistes entre les différentes communautés ethniques. Au Moyen-Chari, dans les sous-préfectures de Sido et de Maro, les Luto et les N'gama se disputaient l'appartenance des villages N'gakorio et Molo, situés aux environs du pont construit sur la rivière Grand Sido. La construction du pont offre l'occasion à la communauté N'gama de repousser sa frontière plus au sud, sur l'espace des villages précités. Ce différend portant sur des limites territoriales inter villageoises pousse les deux communautés dans une atmosphère de belligérance latente. La communauté Luto s'appuie sur l'histoire coloniale pour faire valoir sa paternité sur ces villages. Car, Selon le chef de village Sido¹¹¹, les colonisateurs français sont entrés la première fois au Tchad par Sido où ils avaient trouvé d'abord la communauté Luto avec son dignitaire N'gonbag, à qui les Français ont confié l'arme de commandement. N'gonbag étant un grand chasseur, il accordait peu d'importance à d'autres activités et pour cette raison, il aurait préféré remettre cette arme à Djanguio qui, plus tard, serait désigné chef de canton de Maro. Par conséquent, les Luto s'affirment autochtones des villages disputés.

Dans la région du Guéra, sur les axes routiers Mongo-Bitkine et Mongo-Ati, la réalisation des ouvrages de communication ont provoqué des conflits entre les différentes communautés villageoises. Les villages Kounio et Tchalo-Hideba, sur l'axe Mongo-Bitkine, connaissent leur affrontement meurtrier après la construction de la route traversant leurs territoires. Profitant du passage de la route sur les lisières de leurs

¹¹⁰ Entretien réalisé le 17 septembre 2013 à Sarh.

¹¹¹ Nguertya Abel Soumbakoua, homme âgé de 47 ans, entretien réalisé le 10 septembre à Sido.

espaces, chaque communauté prétendait repousser ses limites spatiales au détriment de celles de son voisin. Ces revendications irrédentistes se sont terminées par une bataille sanglante entre les communautés Dadjo et Dangléate. De même, sur l'axe Mongo-Ati, la construction d'un pont a remodelé les limites entre les villages Termel et Banda ouvrant ainsi la brèche à des revendications d'appropriation des zones périphériques très productives en culture maraichère. Le conflit entre ces deux villages a débouché sur une bataille rangée devant le tribunal de Mongo, faisant plusieurs morts.

En somme, la création des routes, des aérodromes et des autres outils de communication dans le territoire du Tchad en général et dans les régions du Moyen-Chari et du Guéra en particulier, a été motivée par des desseins à la fois militaires et économiques. Cependant, derrière la réalisation de chaque moyen de communication se cache une histoire amère. Les populations des régions précitées ne gardent que des souvenirs macabres de la création des routes, oubliant totalement les bénéfices qu'elles pourraient tirer de ces infrastructures qui, ailleurs, ont servi à promouvoir et à développer les activités économiques des zones reculées. Malheureusement, au Tchad, le passage d'une route par un village ne semble pas justifier entièrement la théorie selon laquelle là où passe la route suit le développement. Car, les routes, les aérodromes et autres moyens de télécommunication ont été réalisées dans des circonstances tellement douloureuses qu'elles sont perçues comme les principaux symboles de la répression coloniale. Ainsi, les populations des régions du Moyen-Chari et du Guéra ont tendance à fuir les routes, car celles-ci les exposaient à tous les malheurs du monde. Si, pendant la colonisation, la réalisation des moyens de communication a projeté des violences sur les masses paysannes, quel rôle joueront ces mêmes moyens durant les périodes de crises politiques violentes que le Tchad a connues après son indépendance?

Chapitre 5

Les systèmes de communication au cœur des violences postcoloniales

Ce chapitre aborde la période postcoloniale au Tchad. C'est une période chaotique pour la population. Elle a connu plusieurs gouvernements et rébellions qui se ressemblaient tous par leurs méthodes répressives et qui, jusqu'aujourd'hui, ont laissé les stigmates de leurs violences sur la société. Cette période, allant de l'indépendance à nos jours, est marquée par une gouvernance aux méthodes autoritaires et répressives qui ne la différencie guère de la période coloniale. Les dynamiques identitaires se trouvent au centre de la gouvernance politique et le recours à la lutte armée perpétue la violence sur la population. Les rebelles, les militaires, les paysans et les leaders politiques m'ont raconté leurs propres histoires de vie qui sont, en grande partie, construites d'attitudes sociales résultant des contraintes des multiples guerres civiles que le pays a connues durant cette période. La terreur, la peur, la méfiance, la mobilité, la détresse et la résignation occupent une part importante dans les nouvelles attitudes de la population, comme l'explique Mahamat Chaïbo¹¹², un des informateurs que nous avons rencontré à Sido :

« Je suis né au sud du pays. J'ai passé toute mon enfance et ma vie d'adulte entre Sarh-Marou-Sido et Bangui. Je suis arrivé à Maro en 1953. Le passé que nous avons connu ici est très différent de ce que nous vivons actuellement. Nous avons vécu dans la paix et l'harmonie sans crainte de l'autre. Mais, cette paix et cette harmonie ont volé en éclats dès la naissance de la rébellion, le Frolinat. C'est à partir de ce moment-là que la méfiance est née parmi nous. Les sudistes nous accusent de connivence avec les rebelles parce que ceux-ci sont nordistes et musulmans comme nous. Nos relations se trouvent influencées par de nouvelles attitudes que le conflit nord/Sud nous a imposées. Même si entre nous amis, on parvient à ignorer cette méfiance, l'entourage nous interpelle souvent d'être prudents dans nos relations avec les amis sudistes, car, pense-t-on, les sudistes sont capables de nous trahir devant les circonstances difficiles. Au début, cette crainte existait seulement entre les sudistes et nous, mais aujourd'hui, nous avons peur de tout le monde, qu'il soit sudiste ou nordiste et nos relations sont fondées plus sur nos appartenances ethniques et régionalistes. Et même là, la méfiance plane parmi nous ».

112 Homme, commerçant âgé d'environ 65 ans, entretien réalisé en septembre 2013 à Sido.

L'un des aspects dominants dans cette guerre pour le pouvoir est la communication. Les forces en compétition ont développé des stratégies politiques et militaires focalisées sur les systèmes de communication. Il est question ici de montrer les manières par lesquelles se déploient la communication dans chaque composante. Les rebelles, comme le gouvernement, à travers la propagande politique, n'ont pas seulement cherché l'adhésion des populations à leurs causes, mais ont également accentué plus la violence au sein des différentes communautés du pays. Dans ce processus de propagande politique, il y a de plus en plus l'implication des leaders confessionnels et ethniques ; ce qui transforme les lieux de culte en salles d'intrigues politiques. L'exploitation de l'art, à travers les danses et les chansons, a joué un rôle impulsif dans l'enrôlement des jeunes et la galvanisation des combattants lors des batailles.

Parmi ces méthodes de communication figurent également les routes et les moyens de transport dont la quête et le contrôle n'excluent pas les représailles sur les masses paysannes. Des villages sont déplacés parce qu'ils se trouvent très éloignés des axes routiers et qu'ils constituent des bases arrières aux rebelles ; des ponts sont détruits parce qu'ils facilitent les mouvements des troupes gouvernementales; et des chevaux sont arrachés aux propriétaires parce qu'ils assurent l'essentiel du transport des rebelles et parfois des troupes gouvernementales. Tout cela se passe sous diverses formes de contraintes sur les populations paysannes.

Pour mieux comprendre le rôle des moyens de communication dans les violences tchadiennes, il importe de faire un flash-back sur la question de la gouvernance dans les régions du Guéra et du Moyen-Chari sous tous les régimes politiques qui se sont succédé depuis l'indépendance. Nos informations sont puisées des entretiens que nous avons réalisés au cours de nos recherches, des observations de terrain et de quelques ouvrages sur l'histoire politique du Tchad. Seront débattus dans ce chapitre la gouvernance politique et l'insurrection populaire (I), les différentes méthodes de communication (II) et les systèmes de transport et représailles paysannes (III). Le débat structurant ces trois points se construit sur les histoires de vie des ex-rebelles et d'anciens soldats. Les entretiens réalisés avec ces derniers vont élucider la nature répressive de l'Etat tchadien après l'indépendance.

I- Gouvernance politique et insurrection populaire

Du 28 novembre 1958 au 11 août 1960 a été achevé le processus de naissance de la République du Tchad. Les citoyens tchadiens ont tous cru à une rupture avec leurs passés historiques caractérisés par des dominations impériale, royale et coloniale (Zeltner, 1972; Obenga, 1974; Nadji, 1996). Ce passage des systèmes politiques oligarchique et autoritaire à la République met-il fin à la soumission aux pouvoirs mythiques, héréditaires, arbitraires et personnels? A la lecture de l'histoire postcoloniale, la prise du pouvoir par la violence demeure une constance au Tchad (Gali, 2007 ; Saleh, 2005). Tous les régimes qui ont dirigé le Tchad ont développé des stratégies politiques caractérisées par des méthodes répressives pour assurer le fonctionnement de l'appareil étatique (Dadi, 1988). De la révolte paysanne à la révolution culturelle en passant par des rébellions armées, le Guéra et le Moyen-Chari ont, sous tous les régimes, passé des périodes sombres marquées par des arrestations arbitraires, des tortures et des exécutions sommaires de leurs populations.

I.1-Les Hadjaräi sous les régimes postcoloniaux

Du régime Tombalbaye au règne des tendances politico-militaires en passant par les régimes successifs d'Hissein Habré et d'Idriss Déby, les Hadjaräi n'ont connu que la souffrance. Les vocabulaires évoquant la douleur et l'angoisse humaines occupent une part importante dans leurs histoires de vie. L'humiliation, la frustration, la désolation et la résignation vont de pair dans leur quotidien. Plusieurs générations n'ont connu que des événements cauchemardesques.

I.1.1-Les Hadjaräi et le cauchemar de l'impôt de capitation

Privée de ressources financières nécessaires pour faire fonctionner les services de l'Etat, la République naissante du Tchad a dû recourir à l'impôt direct, à l'emprunt national et autres taxes sur le bétail pour compenser son déficit budgétaire. Mais la collecte de ces diverses taxes fut accompagnée d'abus d'autorité qui soumettaient les populations paysannes à des tortures physiques et autres humiliations. Beaucoup d'hommes, pour se sauver la peau, ont dû émigrer vers le Soudan et le Nigéria avant que la révolte paysanne

de 1965 ne soit déclenchée. Des événements ahurissants se sont passés dans les villages, comme celui de Massalwa, situé à quelques kilomètres de Mangalmé. Ahmat Ramat¹¹³ raconte les conditions dans lesquelles étaient soumises les populations dudit village lors de la collecte d'impôts :

« Un jour, aux environs de 10 heures, notre village se trouvait encerclé par les forces gouvernementales, venues à bord de quatre camions. Les militaires passaient de case en case pour en extraire les gens. Ces derniers étaient regroupés sur le vaste terrain qui sépare le village de la colline. Ils étaient tous là, femmes, enfants et hommes, assis par terre sous le soleil à plus de 45°C. Peu après arriva le chef de canton, accompagné d'une vingtaine de cavaliers. Il demanda à notre chef de village de lui donner le nombre de personnes ayant l'âge de payer l'impôt de capitation ; puis il ordonna à ses « goumiers » d'opérer un contrôle. On faisait passer les gens un à un pour vérifier ceux qui devraient déjà être soumis à l'obligation d'impôt. Après plus de deux heures de contrôle, ils ont pu déceler une centaine de personnes. Celles-ci, outre l'impôt qu'elles devaient payer, étaient soumises à des amendes, payables en nature ou en espèce, pour n'avoir pas organisé un accueil comme il fallait à l'honneur du chef de canton et pour n'avoir pas donné à manger et à boire aux militaires qui étaient arrivés peu avant lui dans le village ».

A travers ce récit, l'on perçoit la nature de l'Etat tchadien postcolonial. Le traitement auquel étaient soumises les populations rurales lors du recouvrement de l'impôt, les amendes arbitraires auxquelles étaient astreintes celles-ci et le comportement belliqueux qu'affichent les agents de l'Etat dans l'exercice de leurs missions montrent qu'il y a peu de différence entre le pouvoir des systèmes de dominations et l'Etat postcolonial qui, par essence, est censé mettre fin aux pratiques autoritaires et dictatoriales. La seule différence qu'observent les populations meurtries du Guéra est l'absence des blancs dans les administrations. A leurs places se trouvait une nouvelle élite autochtone qui, animée d'ostracisme et d'autoritarisme, avait des peines à construire un Etat dans lequel ne valent que les principes du droit. Les premiers cadres qui ont succédé à l'administration coloniale n'ont pas pu assurer le fonctionnement de l'appareil étatique comme il le fallait. Leurs déboires politiques ne s'expliquent pas, comme l'ont dit les spécialistes de la crise tchadienne, par l'insuffisance de leur degré d'instruction¹¹⁴, non plus par l'insuffisance de

113 Homme, ex-rebelle du Frolinat, environ 60 ans, interview réalisée à Sarh le 15 août 2013.

114 Selon Chapelle Jean, à son accession à l'indépendance, le Tchad compte un seul diplômé, licencié en droit, et un deuxième, qui sortit de l'Ecole Nationale d'Outre-mer, ne revint qu'en 1961. A l'exception de ces deux cas, il n'y avait eu aucun bachelier Tchadien avant 1962. Il y en a six en 1962, deux en 1963, cinq en 1964, dix-sept en 1965 et dix-neuf en 1966. Le reste des agents de la fonction

leur nombre, mais plutôt par leurs choix politiques autoritaires et dictatoriaux (Castern, 1972). Au début de la révolte de Moubi à Mangalmé, les gouvernants du pays n'ont pas cherché à écouter ces paysans mécontents. Au contraire, ils ont adopté une attitude de fermeté. Le président François Tombalbaye répondit lui-même aux insurgés en ces termes :

« Tout mouvement contre l'autorité de l'État sera réprimé avec une rigueur jusqu'alors inconnue et dont personne ne semble croire qu'elle soit possible au Tchad »¹¹⁵.

S'appuyant sur cette déclaration, les autorités administratives et politiques du Guéra, relayées par les chefs traditionnels intronisés par la colonisation, projettent la violence dans tous les villages du Guéra. Beaucoup de personnes étaient arrêtées des villages et conduites à Mongo, chef-lieu de la préfecture, où elles étaient ignoblement et publiquement exécutées. Abdoulaye Oumar¹¹⁶, maçon à la garnison militaire, décrit les événements en ces termes :

« Chaque jour, des camions militaires transportaient des hommes arrêtés dans les différents villages vers la garnison militaire de Mongo. A la fin de chaque semaine, le crieur public sillonnait tous les quartiers invitant la population à venir au pied de la montagne, en face de l'Eglise protestante, où se déroulait l'exécution des gens accusés d'être de mèche avec les révoltés. Plusieurs faki (marabouts) étaient dans les vagues parmi lesquels Goni Youssouf, Moussa Djogondi, Zakaria et Hassane Tchaltémé. Avant que ceux-ci ne soient exécutés, on les faisait promener, à travers les rues de la ville, pieds nus, menottes aux mains et accompagnés de quelques éléments de la garde nationale bien armés et du crieur-public dont le son de tam-tam interpellait tout le monde. Arrivés à la place où se passait la sentence, chacun des présumés rebelles, les yeux bandés d'un ruban de couleur rouge, était attaché par une corde en spirale du pied à la poitrine contre un piquet en bois, fixé pour la circonstance. Le peloton chargé de l'exécution esquissait un défilé, puis, après le premier coup de sifflet du chef, chacun des militaires se mettait en position de tir, canon fixé sur une cible et la mission est accomplie au second coup de sifflet. La scène était horrible et révoltante ».

A cette scène macabre assistaient toutes les autorités administratives, politiques et militaires de la préfecture du Guéra. Les dirigeants tchadiens, sous le régime de Tombalbaye, ont choisi d'étouffer la protestation des Moubi par la terreur et la violence.

publique sont des brevetés, des certifiés et des hommes politiques sans référence scolaire. Aujourd'hui, il y a un grand nombre des hauts cadres dans tous les domaines de l'administration, mais le mode de gouvernance demeure encore le même : violence et ostracisme gangrènent l'administration publique tchadienne.

115 Extrait de sa conférence de presse diffusée à la radio nationale tchadienne le 22 novembre 1965.

116 Homme, maçon, âgé d'environ 80 ans, interview réalisée à Mongo le 17 juin 2013.

Ils ont opté pour une communication de violence. La scène décrite ci-dessus sur l'envoi à la mort des présumés bandits, est un message de mise en garde adressé à l'endroit de tous les paysans protestataires et de ceux qui les soutiennent. Profitant de ce processus de violences, les chefs des cantons et les responsables politiques de la région ont opéré une purge au sein de leurs adversaires. Le cas le plus frappant est celui du chef de canton de Moubi, Gadaya, qui a éliminé bon nombre de ses administrés qui revendiquaient leur détachement de son cantonnât. Il était pour beaucoup dans la gestion politique de la révolte paysanne des Moubi (Garoundé, 2003). Abdramane Adam¹¹⁷, ressortissant de Moubi Hadaba, exilé à Yaoundé depuis 1970, raconte son amertume :

« En avril 1968, le chef de canton, Gadaya, accompagné de ses « goumiers », est arrivé à Docha-Kossiate, village où nous vivions. Dès son arrivée, il envoya deux « goumiers » pour chercher mon père. Ils entrèrent dans notre concession sans adresser la salutation à mon père. Ils étaient furieux et intimèrent l'ordre à mon père de se lever et de les suivre. Ce dernier refusa d'obtempérer. Alors ils repartirent sans lui. Peu après, on les voyait revenir en compagnie du chef de canton. Celui-ci se tint à la porte et les « goumiers » entrèrent à nouveau chercher mon père. Quand mon père sortit, il trouva le chef sur son cheval devant la porte. Après un échange de mots, j'ai vu le chef de canton manœuvrer son fusil et tira à bout portant sur lui. Mon père s'écroula et ne se leva plus. Les sangs giclaient de sa bouche et de ses narines. Après l'assassinat de mon père, sous mes yeux, j'ai décidé de quitter le village et je ne suis plus jamais rentrer. C'était en 1968 ».

La période qui suit l'indépendance du Tchad n'a laissé que des souvenirs funèbres dans la mémoire des paysans du Guéra. Pour les Hadjarai, le mot « Sara » reflète la dictature de cette période. Car, en ce temps-là, le Guéra n'a connu que des préfets¹¹⁸, des sous-préfets, des gendarmes, des militaires et des fonctionnaires tous originaires des régions méridionales du pays (Bouquet, 1980). Cette période constitue un point sombre dans les histoires de vie des Hadjarai. Pour se référer à une chronologie d'événements de l'époque, les gens évoquent souvent « *Zamane*¹¹⁹ Sara », c'est-à-dire pendant le règne des Sara. Les atrocités que ceux-ci avaient commises sur les masses paysannes du Guéra ont impacté sur les rapports sociaux entre les Hadjarai et les Sara. La haine a gagné ces deux communautés ethniques. Cette antipathie a poussé les Hadjarai à basculer, pendant les guerres civiles de 1979-1981, bien que géographiquement au Centre-sud du pays, du côté

117 Homme, chauffeur-mécanicien, âgé d'environ 62 ans, entretien réalisé à Yaoundé en décembre 2014.

118 A l'exception de Seïd Boche qui fut nommé Préfet de la région en 1966.

119 « *Zamane Sara* » veut dire en arabe tchadien, le temps de Sara.

des populations nordistes dont les liens historiques ne présagent pas une cohabitation harmonieuse. Jadis considérés comme idolâtres et esclaves (Van Dijk, 2010), les Hadjarai ont de la peine à s'intégrer dans le milieu social des Nordistes. L'histoire semble réagir au sein des certaines communautés ethniques Hadjarai qui ont tendance à débaptiser les noms de leurs ethnies¹²⁰ ou rechercher une affiliation historique avec certains groupes ethniques du Nord (Seli, 2013). Les Nordistes ont toujours, à travers l'islam, assimilé les Hadjarai aux Sudistes. Aussi disaient-ils, que les Hadjarai sont des « Kiridi » parce qu'ils pratiquaient la « Margai ». Même si l'islam a connu son essor sous l'impulsion de la rébellion au Guéra (Netcho, 1997 ; Buijtenhuijs, 1987; Fuchs, 1997), il subsiste encore une survivance des pratiques culturelles ancestrales chez les Hadjarai. Ce qui suppose que les liens socioculturels demeurent encore plus forts entre les Sudistes et les Hadjarai qu'entre ceux-ci et les Nordistes (Capril, 1978). Malgré l'influence des événements marquant l'histoire postcoloniale, le sentiment d'affinité entre les Hadjarai et les Sara demeure et se manifeste dans certaines circonstances liées à la vie politique et sociale du pays. Lors de mon séjour à Sarh, beaucoup de mes informateurs me demandaient de quelle ethnie j'étais ? Quand je répondais que j'étais du Guéra, je sentais en eux un sentiment de confiance et de convivialité.

I.1.2-Le Guéra au tournant du Frolinat

Après le régime Sara, les populations du Guéra tombèrent dans leur propre piège. Le Frolinat, qui fut l'émanation de la révolte des Moubi, tourna le dos aux masses paysannes du Guéra et leur infligea la violence qu'il combattait. Les années 1978-1981 sont plus sombres que celles vécues sous le régime Sara (Ngangbé, 1984). Les rebelles, composés d'éléments de la première armée et du conseil démocratique révolutionnaire (C.D.R), chassèrent les autorités légales et administrèrent la région selon leur bon vouloir. Chaque groupe rebelle s'imaginait des lois et des règles qu'il faisait appliquer sans vergogne sur les populations. Les libertés physiques sont totalement bafouées. Le déplacement d'un village à un autre était soumis à un laissez-passer signé et cacheté moyennant quelques

¹²⁰ Désormais les Djonkor Aboutelfane et le canton Iyal-Nass s'appellent respectivement Migama et Abbassié. Le mot Djonkor signifie en langue ouaddaïenne esclave et le mot Iyal-Nass signifie en arabe tchadien, les enfants des gens, c'est-à-dire des gens sans repère.

sommes d'argent. Dans toute la région, les rebelles ont mis en place des méthodes qui ne se différencient guère de celles employées par le régime précédent : collectes excessives d'impôts, prélèvement à outrance de taxes sur les marchandises, les récoltes, le bétail et hospitalité obligatoire, c'est-à-dire obligation pour les villages de nourrir les rebelles qui s'y établissaient la nuit. Ahmat Ramat¹²¹, ex-rebelle du Frolinat, décrit la situation dans laquelle vivaient les paysans du Guéra :

« Le Frolinat, au fil des années, est parvenu à soumettre tous les villages du Guéra sous son autorité. Les forces gouvernementales n'avaient que le contrôle de Mongo, de Bitkine, de Mangalmé et de Melfi. Dans les localités assujetties aux rebelles, les masses paysannes étaient tenues au respect des lois et principes contenus dans le programme de la rébellion. Leur vie quotidienne était strictement contrôlée par les combattants. A la fin de chaque récolte, les cultivateurs versaient un dixième de leurs rendements aux éléments rebelles. Les éleveurs étaient astreints à faire autant. Chaque année, ils donnaient quelques bœufs aux rebelles sous forme de « Zaka » que le coran recommande aux musulmans riches. Tout refus valait des sanctions voire la confiscation entière des troupeaux par les rebelles. Le bétail confisqué est vendu et l'argent est distribué entre les différents groupes rebelles ».

Les rebelles se sont emparés de la justice. Leur justice ne prévoyait pas la possibilité de faire appel et ne connaissait pas la détention et la prison. Un délit peut être puni de trois façons : l'amende, la peine de mort et le ligotage pendant 14 heures, appelé « arbatachar¹²² » en arabe local. Le ligotage était appliqué aux personnes accusées de sorcellerie et aux contrevenants qui ne pouvaient ou ne voulaient pas payer les amendes ; souvent les victimes étaient également battues ou fouettées (Séli, 2013). On faisait aussi avaler des braises aux personnes accusées de sorcellerie. Tout suspect d'espionnage contre eux était condamné à mort et fusillée (Doornbos, 1981). Plusieurs fonctionnaires, enseignants et autres commis de l'administration du régime précédent, jugés pro-français, ont été arrêtés et conduits à 15 km de la ville de Mongo, sur l'axe Mongo-Am-Timan, pour être exécutés. Un de nos informateurs, Mahamat-Saleh Soudou¹²³ donne le témoignage suivant :

« La première armée s'acharnait contre tout ce qui était lié à la France. Les combattants de cette branche persécutaient les anciens combattants de l'armée

121 Homme, ex-rebelle du Frolinat, environ 60 ans, interview réalisée à Sahr le 11 septembre 2013.

122 C'est une manière de ramener les bras de l'individu dans le dos avant de les attacher fortement jusqu'à ce que sa poitrine se bombe et devient ronde.

123 Homme, ex-rebelle de CCFAN, reconverti en maçon, âgé d'environ 55 ans, entretien réalisé à Mongo en juin 2013.

française du Guéra. Ils les arrêtaient et soumettaient à de lourdes amendes, 300.000 FCFA chacun, pour avoir combattu aux côtés des troupes françaises durant la deuxième Guerre mondiale. Tous les adolescents ayant fréquenté l'école française subissaient des humiliations. On leur rasait la tête avec des tisons de bouteilles. On les empêchait de porter des pantalons et des chemises, car, selon les combattants rebelles, ces accoutrements symbolisaient l'impérialisme français. On leur interdisait de s'exprimer en français. Les collégiens étaient obligés de quitter l'école pour rejoindre les troupes d'Hissein Habré à Ati. Les chefs de cantons de Baro, de Niergui et de Mongo ont abandonné leurs villages pour rejoindre aussi d'autres factions rebelles. Les combattants de la première armée ont exécuté beaucoup de fonctionnaires de la région du Guéra. Parmi eux on peut citer M. Mani, directeur du Collège d'Enseignement Général (C.E.G) de Mongo, M. Margai, inspecteur de l'enseignement élémentaire du Guéra, M. Brahim Kaoussate, commis d'administration, M. Brahim secrétaire à la Sous-préfecture, Faki Droup, assesseur à la Sous-préfecture, M. Brahim, agent comptable à la Sous-préfecture ».

Les chefs de villages et autres gardiens de la tradition (chefs de terre et de culte) ont durement supporté l'administration des rebelles. Devant l'attitude néfaste de ces derniers, ils étaient désarmés. Ils n'ont pu être que les témoins d'une administration dont ils ne comprenaient pas les tenants et les aboutissants. Certains d'entre eux ont payé de leur vie lorsqu'ils avaient réagi contre les humiliations que les combattants rebelles faisaient subir à leurs administrés (Séli, 2013).

I.1.3-Les Hadjarai sous l'hécatombe d'Hissein Habré

Après le règne des tendances politico-militaires, le Guéra est soumis, comme tout le reste du pays, au régime d'Hissein Habré. En effet, la guerre civile de février 1979 a fait voler en éclats l'institution militaire du Tchad. Les soldats Hadjarai de l'armée nationale ont été en majorité incorporés dans les rangs des forces armées du nord (F.A.N) dirigées par Hissein Habré, secondé par Idriss Miskine, originaire du Guéra (Ngangbé, 1984). Outre ce dernier, tous les cadres politiques et administratifs du Guéra, en l'occurrence Ahmat Dadj, Haroun Godi, Issa Dardoki¹²⁴ et bien d'autres ont rallié le camp d'Hissein Habré. Cette présence massive des Hadjarai autour de ce dernier a provoqué une vague de répressions sur les populations du Guéra par la première armée. Les fils du Guéra ont contribué arme à la main à la victoire du 7 juin 1982, hissant Hissein Habré à la

124 Toutes ces personnalités ont été arrêtées et exécutées par le régime Habré.

magistrature suprême de la République du Tchad. Mahamat Saleh Soudou¹²⁵, ressortissant du Guéra, et qui avait pris une part active à la prise du pouvoir par Hissein Habré, retrace le film de leur aventure dans les FAN et de la marche victorieuse de celles-ci vers la capitale tchadienne :

« Nous étions dans la première armée, mais nous avons constaté que tous les ressortissants de notre région étaient dans les FAN (forces armées du nord). Alors, nous avons décidé de rallier cette faction. Quand nous avons décidé de partir à Ati où se trouvaient les FAN, nous nous sommes scindés en plusieurs groupes de cinq à six personnes et avons emprunté différentes pistes avec comme point de rencontre Koundjourou, localité située à 35 km d’Ati. Quelques jours après notre départ de Mongo, nous nous sommes tous retrouvés à Koundjourou le 20 avril 1980. Nous avons été accueillis par les responsables des FAN qui nous ont été conduits à Ati avant de nous incorporer dans leurs différentes unités combattantes. Après le repli des FAN d’Ati, nous sommes arrivés à Aramkolé puis à Koulbous où Hissein Habré et Idriss Miskine nous ont rejoints à partir du Soudan. De là, nous avons mené plusieurs combats contre les forces libyennes qui appuyaient les troupes de Goukouni Weddeï et le CDR de Acyl Ahmat Akhabache. Nous avons reçu le soutien du Soudan pour lancer une attaque sur Guéréda. Après la prise de cette ville, nous avons étendu notre contrôle sur toute la partie Est du pays, à savoir les localités d’Adré, d’Abéché, de Biltine, de Koulbous, de Aramkolé, de Wadi-Barite et de Tiné. Durant l’année 1981, nous avons mené plusieurs opérations militaires avec des victoires importantes sur les ennemis. Nous avons récupéré un nombre impressionnant de matériels militaires et nous avons poursuivi la marche sur la capitale le 7 juin 1982. Nous avons chassé Goukouni Weddeï et Hissein Habré prit la tête du pays ».

La victoire du 7 juin 1982 dans laquelle se reconnaissaient les ressortissants du Guéra, ne leur épargna pas les exactions du régime. Leur malheur commença dès janvier 1984 avec la disparition brutale de leur leader Idriss Miskine, ministre des Affaires Etrangères et numéro deux du régime. Cette disparition laissa une suspicion d’empoisonnement impliquant la main du président de la République¹²⁶. Dès lors, la collaboration entre celui-ci et les cadres Hadjaraï n’était pas au beau fixe (Buijtenhuijs, 1987). Hissein Habré commence à relever les cadres Hadjaraï de leurs fonctions administratives dont Moldom Bada Abbas, préfet du Guéra, accusé de détournement de vivres destinés à la population du Guéra en détresse alimentaire. Il sera emprisonné pendant deux ans puis libéré en

125 Homme, ex-rebelle des FAN, environ 60 ans, interview réalisée à Mongo le 15 juillet 2013.

126 Lire le rapport de Human Rights Watch (2013), Plan des morts : le Tchad de Hissein Habré 1982-1990. Web : <http://www.hrw.org/fr>

1986. Peu après sa libération, il fut accusé à nouveau de complot contre la sûreté de l'Etat et les éléments de la garde présidentielle furent envoyés pour l'arrêter chez-lui, au quartier administratif de la capitale. Il réussit à s'échapper après plusieurs échanges de tirs avec les forces de la présidence. Après une médiation initiée par les cadres du Guéra avec à leur tête Haroun Godi, Moldom fut ramené au bercail. Mais cette réconciliation fut éphémère et il rentra à nouveau en 1987 en dissidence contre le régime Habré. Ainsi, commença la chasse aux sorcières contre les Hadjarai sur l'ensemble du territoire du Tchad. Des messages furent envoyés aux autorités militaires de toutes les préfectures pour procéder à l'arrestation des cadres civils et militaires ressortissants du Guéra. Tokemna Yamtengar Baïna¹²⁷, opérateur-radio à la garnison militaire de Sarh, donne son témoignage :

« Un mercredi à 17 heures, j'ai reçu un message du directeur de transmission militaire ordonnant au commandant de la zone du Moyen-Chari de procéder d'urgence à l'arrestation de tous les éléments Hadjarai. Après avoir transcrit le message, je suis allé le lui remettre notifiant que c'est un message à caractère urgent. Il a remis la transcription que j'ai faite à son secrétaire, Gamané, lui-même Hadjarai, afin de lui expliquer le contenu. Après l'avoir lu, le secrétaire demanda au commandant d'aller aux toilettes avant de revenir lui expliquer le contenu du message. Après les toilettes, Gamané a disparu. C'est ainsi que le commandant, après une longue attente, m'a demandé de lui expliquer. Je lui ai dit que ce message lui demandait de faire arrêter tous les Hadjarai militaires et civils. Entre temps Gamané, le secrétaire, était allé informer le lieutenant Godi et les autres pour prendre leurs dispositions. Quand les militaires arrivèrent chez Godi pour l'arrêter, ils l'ont trouvé avec ses frères Hadjarai bien armés. Des échanges de tirs ont eu lieu, cinq soldats étaient tués. Le lieutenant Godi et une vingtaine d'éléments Hadjarai ont réussi à s'enfuir ».

La garde présidentielle, composée en majorité de Gourane-Anakaza, ethnie d'Hissein Habré, se déploie dans la région du Guéra et plonge les populations dans une situation de violences inouïes. A Mongo, des enseignants et élèves en majorité ressortissants du village Moukoulou ont été retirés des salles de classes et de l'internat de la Mission Evangélique et ont disparu. Parmi eux figuraient Issa Guemersi, professeur d'Histoire-géographie; Gayo Guémo, professeur d'anglais; Adoum Bani, surveillant général; Nagkousou Dabdoukou, directeur de l'école du centre; Danossou Abba, directeur de

127 Homme, ancien militaire, âgé d'environ 77 ans, entretien réalisé à Sido en septembre 2013.

l'école pilote; Gaboyoua, élève en classe de terminale, Aboya et bien d'autres. A ceux-ci s'ajoute l'arrestation du journaliste Saleh N'gaba qui s'était travesti en vulgaire paysan pour la circonstance afin de s'enquérir de ce qui se passait à Mongo. Dans les villages, des massacres à grande échelle ont été commis. A Moukoulou et Mbasira, village natal de Moldom Bada, les éléments de la garde présidentielle, conduits sous la direction de Mahamat Bidon et Hakouma Niamé, respectivement directeur de la D.D.S (direction de la documentation et de sécurité) et commandant de la zone militaire du Guéra, ont fait des carnages sans précédent sur les populations. Le chef de canton Moukoulou, Kabira, excédé par la souffrance de la population, était obligé de se livrer aux éléments de la garde présidentielle pour être exécuté. Les représailles ont contraint les hommes valides à vider les villages pour des destinations incertaines. Les Hadjaraï retiennent du régime Habré que la terreur et la méfiance de l'autre. Car, dans cette machine de représailles, les agents de la police politique (DDS), appuyés par les membres du parti unique, Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution (UNIR) ont semé la terreur et ont fait régner ainsi partout un climat de suspicion au sein de la communauté Hadjaraï ; d'où l'expression « les murs ont des oreilles » est souvent évoquée quand on sent la présence d'une personne étrangère ou d'un frère membre de l'UNIR à côté de soi. Les stigmates du régime Habré dans le Guéra restent indélébiles à travers les charniers laissés aux alentours de la ville de Mongo et de certains villages.

Les Hadjaraï rescapés de la répression ont créé le Mouvement de Salut National du Tchad (MOSANAT) pour combattre le régime Habré. Ce mouvement a pris base à la frontière soudanaise et regroupait tous les cadres politiques et militaires du Guéra en exil. Ils ont ouvert un front militaire à la frontière Est contre les forces gouvernementales. Mais, après plusieurs accrochages avec l'armée soudanaise, Moldom fut capturé et emprisonné par les autorités soudanaises, sous la pression de Habré. Le mouvement Hadjaraï trouva finalement le soutien d'Idriss Déby lorsque celui-ci entra en dissidence le 1^{er} avril 1989. Moldom fut libéré par les autorités soudanaises à la demande d'Idriss Déby qui avait négocié le soutien d'Omar Hassan Al-Béchar, président soudanais contre Hissène Habré. Le Mouvement des Hadjaraï se fusionna avec d'autres tendances politico-militaires (l'action du 1^{er} avril, le MRPT et le CDR) opposées au régime d'Hissein Habré,

pour donner naissance au Mouvement Patriotique du Salut (MPS) qui va accélérer la chute d’Hissein Habré et porter Idriss Déby au pouvoir le 1^{er} décembre 1990.

I.1.4- Les Hadjarai sous la désillusion d’Idriss Déby Itno

Comme pour le régime Habré, les Hadjarai ont combattu bec et ongles pour porter Idriss Déby au pouvoir. Les combattants Hadjarai, autour du lieutenant Moldom Bada, ont chassé Hissein Habré de la capitale quatre jours avant que le lieutenant-colonel Idriss Déby n’y vienne faire sa déclaration de prise de pouvoir. Mais le mariage entre les Hadjarai et Idriss Déby, se disloque dix mois après la prise de pouvoir. Au matin du 13 octobre 1991, les populations de la capitale se réveillent dans un vacarme de canons. Quelques heures après, Idriss Déby fait une déclaration dans laquelle il accusait les Hadjarai de vouloir renverser son régime. Moldom Bada Abbas, vice-président de la République et plusieurs officiers Hadjarai dont Ibrahim Rias¹²⁸, chef d’état-major de l’armée et deuxième adjoint, furent arrêtés. La chasse à la sorcière à l’encontre des cadres civils et militaires ressortissants du Guéra reprend son cycle comme dans le régime précédent. Quelques officiers militaires Hadjarai en l’occurrence les colonels Kaffine Chadallah et Garboubou Gatchalmé, ont pu échapper aux mailles de la garde républicaine (GR). N’Djamena, la capitale, fut soumise à des fouilles intempestives pour repérer les militaires Hadjarai et procéder ainsi à leur arrestation. Ce jour-là, malheur aux citoyens dont les cartes d’identité nationale portent la mention d’une ville ou d’un village du Guéra. Plusieurs citoyens non ressortissants du Guéra étaient victimes de la barbarie des éléments de la garde républicaine parce qu’ils étaient nés ou avaient fréquenté l’école au Guéra.

Le président Idriss Déby envoie un escadron, composé essentiellement d’éléments zaghawa et arabes, sous le commandement de Adoum Açyl, commandant de l’armée de terre, dans la région pour intercepter les militaires Hadjarai ayant quitté la capitale à la recherche de refuge dans les grottes du massif central. Arrivées dans la région, les forces de Adoum Açyl commettent leur premier massacre à Bitkine où tous les soldats de la localité furent rassemblés au camp et arrosés de balles. La poursuite de la mission fut désastreuse dans toute la région du Guéra. Dans la zone de Melfi où les militaires

128 Ibrahim Rias fut exécuté en prison.

Hadjarai se sont repliés après leur départ de la capitale, Adoum Açyl et sa troupe se sont comportés en force d'occupation. Les paysans ont été soumis aux arrestations arbitraires et aux exécutions sommaires. Des villages entiers ont été incendiés et des greniers pleins de mils et autres produits vivriers ont été démolis et leurs contenus brûlés. Hommes, femmes, enfants et vieillards étaient obligés de prendre refuge dans les grottes des montagnes où beaucoup d'entre eux sont morts de faim et de soif. Depuis lors, certains villages ne sont devenus que des vestiges historiques.

Sous le régime d'Idriss Déby, outre les exactions militaires, les populations du Guéra connaissent de nouvelles formes de violences, les conflits interethniques suite à la mauvaise gouvernance. Il faut noter que la gestion des affaires publiques nécessite une administration compétente animée par des agents honnêtes et dévoués. Or, dans la région du Guéra, on est en présence d'une administration très éloignée de ce principe. L'absence de partialité des agents publics dans la conduite de leurs missions, le manque de professionnalisme et autres gabegies administratives, le tout couronné par une impunité au sommet de l'Etat¹²⁹ étaient au centre de la gouvernance. Ces défaillances empêchent l'administration d'accomplir efficacement le rôle qui lui est dévolu à savoir : assurer l'ordre et la sécurité des personnes et de leurs biens. Cette faiblesse offre un terrain propice aux conflits interethniques.

L'instauration du multipartisme engagée en 1990, accentue les clivages ethniques. Car les formations politiques ont été créées sur des bases ethniques et tribales. Au Guéra, la Convention des Socio-démocrates Tchadiens (CSDT) de Younous Ibédou, originaire de la région, rassemble en son sein d'abord les Bidio auxquels il appartient, puis viennent les autres Hadjarai et citoyens du pays. Lors des premières élections en 1996, la campagne électorale a été menée sur des bases ethniques et les propagandes électorales n'ont fait qu'élargir les clivages ethniques (Buijtenhuijs, 1997). Dans la circonscription électorale de Mongo, la communauté Dadjo est indexée par les Bidio et les Migami, d'autres communautés ethniques de ladite circonscription, pour son vote massif en faveur du parti au pouvoir. Les querelles politiques se transposent dans les relations sociales et on assiste de plus en plus à des conflits interethniques violents. Ces genres de conflits opposent les Migami aux Dadjo et ces derniers aux Dangléate. Ces conflits à caractère

129 Lire Crisis Group, rapport Afrique n° 111, « Tchad : vers le retour de la guerre ? » du 31 mai 2006.

tribal se déclenchent soit par le refus de se soumettre à l'autorité d'une ancienne chefferie traditionnelle dont on dépendait depuis longtemps, soit par une revendication irrédentiste, réclamant de nouvelles limites territoriales, sous prétexte que les ancêtres les auraient occupées avant l'arrivée des Européens. Souvent, les belligérants portaient leurs différends devant les autorités relevant de leur circonscription administrative. Mais, la corruption doublée d'impunité et le manque de professionnalisme influencent les décisions des autorités concernées et les ethnies en belligérance finissent par s'adonner à des effusions de sang. A Mangalmé comme à Mongo et Bitkine, les conflits de ce genre ont fait de nombreuses victimes. La bataille rangée entre les Dangléat et les Dadjo a fait dix morts et plusieurs blessés; Mangalmé a dénombré trois morts et soixante-onze blessés; et dans le département d'Aboutyour, à Bitkine, la bataille rangée entre les Djonkor du Guéra et les Kenga de Séguine a fait onze morts et une vingtaine de blessés. Souvent, les autorités administratives et les chefs des cantons sont mis en cause dans la gestion de ces conflits, mais aucune sanction administrative n'est prise à leur encontre.

I.2-Le Moyen-Chari : de sa propre dictature aux rébellions armées

L'histoire politique du Tchad retient le Moyen-Chari comme le creuset de la dictature postcoloniale. Fort-Archambault, actuel Sarh, chef-lieu de la préfecture, accueille le 19 janvier 1962 un congrès du Parti Progressiste Tchadien (PPT/RDA) au cours duquel le président François Tombalbaye annonça aux leaders politiques de l'opposition la dissolution de toutes les formations politiques, à l'exception du Parti progressiste Tchadien dont il est le secrétaire général. Les chefs des partis politiques de l'opposition accueillent très mal cette décision et l'atmosphère politique s'envenime. Alors François Tombalbaye s'appuiera sur des méthodes répressives pour écraser ses adversaires politiques, même ceux de son propre parti (N'garlejy, 2005).

I.2.1-Le revers de l'ostracisme de François Tombalbaye

Après avoir placé ses proches à la tête des postes stratégiques de l'appareil étatique et du parti unique, François Tombalbaye eut peur de son propre ombre et finit par engager une purge tous azimuts dans son entourage composé en majorité de Sara. A partir de 1963, plusieurs militants et cadres du Parti Progressiste Tchadien originaires du Moyen-Chari

vont subir la répression. Plusieurs vagues d'arrestations se succèdent, emportant Adoum Maurice Hel-bongo, Jacques Baroum, Georges Diguimbaye, Pierre Djimet, Outel Bono, Marc Dounia, Kodbiri Naguet et Sila Selingar, ministres et personnalités influentes du PPT/RDA, tous originaires de ladite région. Accusés de complot contre la sûreté de l'Etat, ils seront jugés et condamnés à perpétuité par un tribunal spécial (Chapelle, 1980). L'état de la répression politique se resserre davantage sur les militants du Moyen-Chari. Kaltouma Nguembang, présidente de l'organisation des femmes du parti, et trente-deux autres femmes seront arrêtées courant 1973. On leur reprochait d'avoir enterré un mouton vivant, représentant le président Tombalbaye, après lui avoir crevé les yeux et récité des incantations en faveur du nouveau chef d'Etat souhaité. Le procès organisé à cet effet les condamne toutes à sept ans de travaux forcés (Ngansop, 1986). Après ces actes politiques, l'impopularité du président Tombalbaye ne faisait point de doute (Decarèn, 1969 ; Magrin, 2001) et l'incertitude semblait hanter son régime. L'armée fut soupçonnée de fomenter un éventuel coup d'Etat et les officiers supérieurs tels que le général Félix-Malloum, chef d'Etat-major général de l'armée tchadienne; le général Negué Djogo, directeur de cabinet militaire du président de la République; et les colonels Djimé Mamari Ngarkinar et Kotiga Guérina, respectivement commandant et adjoint au commandant de la gendarmerie nationale, tous originaires du Moyen-Chari, en font les frais (Bangui, 1980).

Isolé par les siens, François Tombalbaye invente la Révolution Culturelle, calquée sur le modèle politique de l'authenticité de Mobutu Sessé séko, président de l'ex-Zaïre, dans le but de pouvoir effacer ses adversaires politiques et reconquérir la confiance des populations méridionales à travers la renaissance des valeurs traditionnelles qui, selon lui, étaient menacées de disparition par la civilisation occidentale. Visant au départ à reconvertir les mentalités et les habitudes hérités de la colonisation, la révolution culturelle se transforme en un fourneau où seront envoyés tous les hauts fonctionnaires, les gradés de l'armée, les prêtres des églises et les adolescents, originaires des régions méridionales, non pas pour l'initiation au "Yondo"¹³⁰ mais pour leur élimination

130 Rite initiatique au cours duquel le caractère l'initié est minutieusement étudié en vue de son remodelage selon les normes définies. Ainsi, on apprend aux jeunes le respect des aînés, la maîtrise des impulsions, et aussi à savoir se taire, à ne pas intervenir dans une discussion entre les plus âgés ou supposés tels.

physique et leur endoctrinement au modèle du parti¹³¹. En brousse où ils vont séjourner pendant plusieurs jours, les initiés subiront des tortures allant de sévices corporelles au lavage de cerveau dans lesquels intervient le gavage à la drogue végétale (Ngansop, 1986). Au cours de l'année 1974, les persécutions ont atteint leur paroxysme. Le Moyen-Chari voyait les fidèles des églises persécutés. Leurs lieux de culte étaient soit incendiés ou démolis, soit simplement fermés. Les dîmes en nature, (céréales) gardés dans les greniers des églises étaient pillés et utilisés pour nourrir les initiés. Pour célébrer les cultes, les chrétiens membres de l'église clandestine utilisaient plusieurs stratagèmes. Certains se retrouvaient à des heures tardives en petit nombre pour prier dans des maisons particulières. D'autres se réunissaient en plein midi dans la brousse, dans les fourrés. Ils cachaient soigneusement leurs livres saints dans leurs poches ou dans leurs sacs car il y avait beaucoup d'espions. Pour éviter toute suspicion, ils changeaient constamment de lieux de prière clandestine allant d'une maison à l'autre ou d'un arbre à un autre (Dingammadji, 2008). Devenue à la fois outil de répression et de propagande politique, la révolution culturelle a stigmatisé la vie des populations du Moyen-Chari avec ses nombreuses victimes, comme le décrit N'gangbé Michel :

« Des milliers de cadres sudistes prirent alors le chemin de la savane. Jetés dans les mains de sorciers revanchards, beaucoup de pasteurs protestants et de cadres périrent. Certains furent enterrés vivants, d'autres furent mis dans des tam-tams géants dans lesquels tapaient des batteurs (anciens initiés) jusqu'à ce que mort s'ensuive »¹³².

1.2.2-Le Moyen-Chari à l'épreuve de la guerre civile et des répressions militaires

Après les persécutions du régime Tombalbaye, le Moyen-Chari connaîtra des violences atroces suite à la guerre civile du 12 février 1979. Le retrait de la capitale de l'armée nationale, constituée majoritairement de Sudistes, occasionnera des massacres d'une grande ampleur des populations civiles ressortissants du Nord vivant à Sarh, Koumra, Moïssala et Maro. Ceci en réponse aux carnages et pillages des biens dont ont été victimes les ressortissants sudistes dans la capitale et les autres préfectures du Nord. Une des victimes de ces atrocités rapporte l'événement :

131 Archives d'Afrique du janvier 2013, émission réalisée au Tchad par Radio France Internationale (RFI).

132 M. N'Gangbet, *Peut-on encore sauver le Tchad ?* Paris, Karthala, 1984, p.21.

« La guerre du 12 février 1979 avait donné l'occasion à nos hôtes de nous attaquer un mercredi à cinq heures du matin à Maro. Ce jour-là, les Ngama avaient d'abord empoisonné les puits d'eau avant de se lancer contre nous. Au premier jour de l'attaque, ils avaient tué 172 musulmans, hommes, femmes, garçons, filles et enfants confondus. Certaines victimes étaient jetées vivantes dans des puits d'eau empoisonnés. Moi qui vous parle, j'ai été blessé à la jambe. À 19 heures, Nous avons fui Maro par la forêt en direction de la République centrafricaine. Après notre retour en 1981, nous avons trouvé la situation toujours tendue entre les musulmans et les Sara. Entre 1982-1986, les régions du sud ont connu des mouvements de rébellion. Les codos (rebelles sudistes) ont rendu la vie difficile aux musulmans. Ils organisaient des embuscades sur les routes pour dérober les passagers et les musulmans étaient brûlés vifs dans leurs véhicules. Dans la ville de Sarh régnait une sécurité relative mais dans les sous-préfectures de Koumra, Moïssala, Maro et les villages environnants, il était impossible qu'un nordiste ou musulman puisse s'installer et vivre. Il a fallu que le colonel Kamougué se réconciliât avec Hissein Habré pour que sécurité revienne dans le sud du Tchad »¹³³.

En 1982, à la prise du pouvoir par Hissein Habré, le Comité permanent qui avait dirigé les cinq préfectures du Sud pendant la guerre civile, se transforma en rébellion armée contre le nouveau régime tchadien. Dans toutes les préfectures méridionales, les éléments des ex-forces armées tchadiennes (FAT), appuyés par des comités d'autodéfense et sous la conduite du Lieutenant-colonel Kamougué, se constituent en rébellion et opèrent en brousses. Pour saboter le gouvernement de N'Djamena, ils se livrent à des attaques et des pillages sur les routes desservant les localités tenues par les forces gouvernementales. Le Moyen-Chari est soumis aux opérations des « codos¹³⁴ rouges », une faction des rebelles sudistes, sous le commandement du colonel Kotigua Guérina, qui contrôlent les territoires de Sarh, Kyabé, Koumra et Maro. Ces rebelles, par leurs actions malveillantes, ont paralysé toutes les activités économiques de la région. Ils empêchaient non seulement les paysans de produire du coton, principale rente du trésor national, mais bloquaient également le transport sur tous les axes de la région par leurs attaques fréquentes sur les camions et les passagers. Mathias N'gardoum¹³⁵, un des ex-rebelles sudistes, explique comment ils faisaient pour intercepter les camions :

133 Homme, commerçant, âgé d'environ 65 ans, entretien réalisé en septembre 2013 à Sido.

134 Le terme « codo » est l'abréviation du mot commando.

135 Homme, ex-codo, âgé d'environ 67 ans, entretien réalisé à Sahr en novembre 2014.

« Notre spécialité était de subtiliser les véhicules chargés de passagers. Comme à cette époque-là, le conflit avait un caractère régional nord/sud, nous soustrayions les passagers nordistes pour les exécuter, parfois nous les ligotons et les brûlions vifs. Toute voiture dérobée appartenant à un nordiste est systématiquement incendiée. Pour subtiliser les camions, nous mettions en avant des éléments perchés sur les arbres et à une distance de près d'un kilomètre. Ces éléments nous alertaient par un signal de tir pour lancer l'assaut sur le camion. Pour réussir l'opération, le tireur visait le chauffeur. Souvent, la première victime était le chauffeur. Une fois que ce dernier était atteint, la voiture s'arrêtait. On obligeait les passagers à se coucher sur le ventre, puis on procédait aux fouilles. Après avoir été spoliés de leurs biens, ils étaient identifiés. Tous les passagers nordistes étaient exécutés. Nous avons fait cela pendant plusieurs années ».

Pour mettre fin au sabotage des « codos », les forces gouvernementales ont entrepris, entre 1982-1986, plusieurs campagnes militaires de grandes envergures aux conséquences désastreuses pour les populations civiles du Moyen-Chari. Des représailles sanglantes ont été opérées dans tous les villages. Les sous-préfectures de Maro et de Moïssala étaient vidées de leurs habitants. Les forces gouvernementales ont réquisitionné des chevaux auprès des éleveurs arabes, résidents dans la région, pour patrouiller dans les villages. Ils décimaient tout sur leur passage : quand ils encerclaient les villages, ils tiraient sur les toits en chaumes des cases et arrosaient de balles hommes, femmes, enfants, vieillards, chiens, chats, chevaux, ânes, cochons, moutons, chèvres, coqs et poules qui fuyaient l'incendie. C'est ainsi que les forces d'Hissein Habré ont décimé les populations paysannes du Moyen-Chari, comme l'explique Koumto Maïdara¹³⁶ :

« Je suis paysan natif de Danamadji et je vis à Sido depuis dix ans. Durant les troubles de 1983-1986, nous avons fui le village pour nous cacher en brousse pendant plusieurs mois. Nous avons abandonné nos champs et toutes autres activités. Les militaires du gouvernement nous tuaient. Quand ils arrivaient dans les villages, ils tiraient sur tout ce qui bougeait, même sur les oiseaux, car on leur a dit que les « codo » se métamorphosaient et se déplaçaient. Tous les villages étaient incendiés par l'armée d'Hissène Habré. Même l'élevage des petits ruminant n'existe pas, le cheptel, la volaille ont été brûlés. Dans les villages, il ne restait que les ruines, les traces des maisons ».

A Sarh où le quartier général de la répression a été établi, la chasse aux fonctionnaires civils et militaires fut entreprise par la garde présidentielle qui avait investi toute la région. Les commissaires de police, les enseignants et autres collaborateurs dans

136 Homme, paysan, âgé d'environ 60, entretien réalisé à Sido en septembre 2013.

l'administration, originaires de la région, ont enduré l'humiliation et la persécution du régime pendant toute cette époque-là. Ces cadres n'avaient que deux choix pour sauver leur peau : soit ils prenaient le chemin de l'exil (comme l'ont fait beaucoup vers la République centrafricaine), soit ils rejoignaient les rebelles en brousse. La presse internationale n'a pas manqué de brosse dans ses colonnes la situation dramatique dans laquelle était plongée la région du Moyen-Chari. Elle présentait le Moyen-Chari comme une zone vidée de la plus grande partie de sa population (AFP, 21 décembre 1984). Ahmat Nahor Nganara,¹³⁷ qui fut nommé préfet de la région en 1984, fait le témoignage suivant :

« Il y avait la terreur dans le Sud. Les gens restaient pendant six mois dans la brousse, dans la misère, sans nourriture ni rien. Même les personnalités vivaient en cachette dans leur maison pendant plusieurs mois, par peur d'être tuées. Vers 17 heures, tout le monde s'enfermait et se barricadait. Les intellectuels étaient même partis en brousse pour dormir dans les manguiers. La nuit, on pillait les villages. On confondait tous les villageois avec les « codos ».

Entre 1997 et 2005, deux mouvements rebelles ont essayé de voir le jour dans la région, mais sans succès. Docteur Nahor Gaourang Mahamoud, médecin de formation et le colonel Djibrine Dasser, tous originaires du Moyen-Chari, après leurs dissidences contre le régime de Déby, ont pris refuge dans la zone, mais l'expérience du passé a empêché les populations locales de collaborer avec eux. Docteur Nahor Gaourang, sous la pression des forces gouvernementales, est parvenu à traverser la frontière centrafricaine où il n'a pas reçu la bienveillance des autorités de Bangui. Après avoir été en errance infructueuse aux frontières soudano-centrafricaines, dépourvu de tout soutien, il a fini par regagner le bercail suite à l'accord qu'il a signé avec le gouvernement tchadien. Quant au colonel Djibrine Dasser, il a été livré aux forces gouvernementales par les siens pour épargner la région des représailles militaires. Après son arrestation, il a été jugé, condamné et conduit à la prison de Moussoro. Il mourut peu après sa libération.

I.2.3-Le Moyen-Chari face aux conflits intercommunautaires

Sous le régime d'Idriss Déby Itno, même si les derniers mouvements rebelles n'ont pas occasionné de violences militaires sur les populations comme par le passé, le Moyen-

137 Lire le rapport de Human Rights Watch (2013), Plan des morts : le Tchad de Hissiène Habré 1982-1990. Web : <http://www.hrw.org/fr>, p. 306-307.

Chari connu, ces dernières décennies, une résurgence de violences intercommunautaires. Celles-ci trouvent leur justification dans une administration locale truffée d'agents issus du clan du chef de l'Etat, à majorité analphabète qui, parfois ignorant le principe du droit, exploitaient ce genre de conflits pour leurs intérêts égoïstes. Le manque de transparence dans la gouvernance locale et la possibilité de répression sévère conduisaient aussi à l'abus de pouvoir des responsables administratifs et militaires. Ces derniers intervenaient non pas pour instaurer l'ordre et rendre justice aux justiciables, mais avec l'intention de démunir les parties fautives. Les conflits agriculteur-éleveur sont devenus une véritable opportunité pour enrichir les Préfets, les Sous-préfets, les commandants des postes de brigade, les chefs de postes de contrôles routiers et leurs collaborateurs. L'exemple le plus illustratif est celui du compagend Chérif Hagggar à Moïssala dont Nadjibaye Tatola, député de ladite circonscription, dénonce les exactions sur les populations en ces termes :

« Ce compagend a foulé aux pieds toutes les lois républicaines. Il manquait de respect aux autorités administratives et judiciaires. Il était à la fois préfet, juge, douanier bref il était tout à la fois et faisait sa loi. Suite à la terreur qu'il a semée, la région est aujourd'hui vidée de tous ses bras valides, amenuisant ainsi sa production économique, notamment agricole. Un exemple patent est le départ massif des éleveurs vers la RCA. Le compagend a créé des prisons parallèles, instauré des amendes arbitraires, la justice parallèle, la raquette de la population. Pour lui, il n'y a aucune loi autre que celle que lui-même imposait. Pour lui, ni la constitution, ni le code pénal ne sont valables. Il décide, vous exécutez. Un point, c'est tout»¹³⁸.

A Sido, depuis l'érection de ladite localité en sous-préfecture, les communautés N'gama et Luto se trouvaient en conflit ouvert, car les limites qui séparaient Maro de Sido étaient litigieuses. Le chef de canton de Maro, monsieur Tégouina, revendiquait certains villages luto. Mais les responsables administratifs et militaires de la circonscription ne résolvaient pas le différend laissant ainsi les deux communautés dans une situation de belligérance. A Sarh, les échéances électorales ont réveillé les conflits intercommunautaires latents. Certains groupes ethniques, Sara-Kaba et Daï, rencontraient des difficultés d'intégration sociopolitique dont les conséquences impactent sur leurs droits politiques dans la commune de Sarh.

138 Le Temps n°548 du 05 au 11 décembre 2007, p. 8.

De tout ce qui précède, le Guéra et le Moyen-Chari illustrent toutes les pratiques dictatoriales par lesquelles les dirigeants politiques postcoloniaux estimaient s'approprier du pouvoir. En somme, les répressions politiques et les représailles militaires, animées par des agents en majorité appartenant au clan des Présidents qui se sont succédé à la tête de l'Etat, constituaient les principales méthodes de gouvernance au Tchad. Ces méthodes politiques et administratives s'appuyaient sur un ostracisme clanique, ethnique et tribal qui se manifestait à travers toutes les structures de l'appareil étatique inféodant ainsi la conduite des pouvoirs publics aux régimes politiques. Par conséquent, beaucoup de Tchadiens ont cru aux armes, non pas pour une révolution, mais pour s'accaparer du pouvoir et jouir ainsi de ses avantages et privilèges; d'où la floraison des mouvements rebelles. Ces mouvements rebelles, dans leurs luttes pour le pouvoir, intègrent la communication dans leurs stratégies militaires. Cependant, elle se déploie sous diverses méthodes sans écarter les violences sur les populations.

II- Les méthodes de communication des forces en présence

La communication des forces rebelles comme celle des forces gouvernementales est constituée d'un assemblage de méthodes caractérisées par la propagande politique et d'autres moyens permettant la transmission de l'information. Ces moyens se composent de moyens naturels, humains et techniques. La propagande politique sert à la communication des masses, par contre la forêt, les activités commerciales, l'écriture et les membres du corps humain sont utilisés pour la communication du groupe ou la communication interne. En fait, les manières par lesquelles les forces rebelles et les militaires gouvernementaux communiquent fonctionnent en réseau avec une forte implication des masses paysannes, des leaders religieux et des personnalités influentes au sein des communautés ethniques. Au Moyen-Chari comme au Guéra, les méthodes de communication des forces en présence sont presque identiques.

II.1-La propagande politique

Elle se déploie par des méthodes peu différentes. Les « ladjana », les danses et les chansons constituent les méthodes de propagande par lesquelles les rebelles parviennent à acquérir le soutien des masses paysannes et à galvaniser les jeunes campagnards à rejoindre leurs rangs. Par contre, les meetings populaires et les communiqués radiodiffusés constituent les outils par lesquels le gouvernement mobilise ses partisans.

II.1.1-Les rebelles à la quête d'une audience populaire

Dans tous les villages, les rebelles du Frolinat avaient des représentants, les « ladjana » dont la mission est de recueillir des informations sur les actions du gouvernement et de répandre le programme révolutionnaire de la rébellion parmi la masse paysanne. Le message qu'on prêche est celui d'une forte mobilisation contre un régime dominé par des « kirdi », c'est-à-dire des mécréants (Bouquet, 1980). Pour diffuser leur message et galvaniser les jeunes villageois, ils organisaient des veillées dansantes lors desquelles les chanteuses, « hakamate » ne font que vanter la prouesse des éléments rebelles et inciter les jeunes à aller en rébellion. Ainsi, les villages sont devenus les lieux récréatifs nocturnes des rebelles. La présence de ces derniers, lors des soirées dansantes, est en elle-même une campagne incitant les jeunes campagnards à grossir le rang de la rébellion. À travers les danses et les chansons, le Frolinat a pu répandre son idéologie et obtenir l'adhésion entière des masses paysannes. Celles-ci sont devenues un support indispensable pour la lutte que mène le Frolinat contre le régime de François Tombalbaye. Abdramane Attor¹³⁹ explique l'efficacité de la danse et des chansons pour la propagande révolutionnaire :

« Durant toute la période de notre lutte, les populations paysannes étaient à nos côtés. Nous avons sympathisé avec elles à travers la danse, car la danse est synonyme de paix et de liberté pour lesquelles nous sommes prêts à mourir. Par les chansons, les messages sont facilement répandus parmi la masse. Les thèmes des chansons portaient sur nos victoires sur les "kirdi", sur les bravoures et les courages de nos combattants. Les noms des chefs rebelles sont toujours évoqués en référence à la bravoure et aux batailles remportées. Pour ovationner les chanteuses, nous mettions des billets de banque sur leurs figures et les combattants nous suivaient avec des tirs en l'air. Ainsi, il y a eu une forte mobilisation des jeunes dans la lutte de libération. À un moment donné, nous avons constaté que les

139 Homme, ex-rebelle du Frolinat, âgé environ 68 ans, entretien réalisé en juillet 2013 à Mongo.

jeunes s'étaient tous entrés dans les rangs de la rébellion, même ceux qui n'avaient pas encore l'âge et la force de tenir une arme ».

Les chants patriotiques, à connotation religieuse et identitaire, dominaient le contenu de la propagande au sein même de la rébellion. Lors des combats, les rebelles entonnaient des chansons et poussaient des cris pour braver la résistance de l'ennemi. Les cris que lancent les combattants rebelles pendant le combat sont aussi une manière de communiquer. Ces cris annonçaient, pour les combattants rebelles, non seulement l'intensité du combat mais les rassuraient sur leurs bonnes postures devant l'ennemi et montraient que la victoire était proche. Ci-dessous Abdel-Kérim¹⁴⁰ donne l'exemple d'un chant patriotique qu'il avait entonné en 1968, lors de la bataille de Kindji, localité située dans le territoire de Dababa :

*« Aujourd'hui, c'est notre jour, la mort est difficile,
Mais Haoua, les jeunes se sont décidés,
Aujourd'hui, nous buvons du sang,
Aujourd'hui, c'est le jour de prouver notre refus au pouvoir des "Kirdi",
Aujourd'hui, la déroute des "Kirdi" est certaine,
Aujourd'hui, les oiseaux becquêteront la chair humaine,
Aujourd'hui, c'est le jour de calciner les mécréants,
Aujourd'hui, c'est le jour de la victoire,
Il n'y a qu'un seul Dieu, Mohammed est son Prophète,
Et avec son aide, nous gouvernerons le Tchad ».*

Certes, à travers les danses, les chansons et les « ladjana, les rebelles ont pu avoir une audience parmi les communautés rurales. Mais ces méthodes de communication ont aussi entraîné des violences sur les jeunes campagnards qui, pour des raisons personnelles, n'avaient pas intégré le rang des rebelles. Les jeunes filles et garçons ont vécu ces moments de tams-tams, de chansons patriotiques et de you-yous dans une alternance de joies et de douleurs. Les rebelles convoitaient les jeunes filles et celles-ci n'avaient pas le choix. Tout refus exposait leurs parents à une fausse accusation qui servirait de prétexte au prétendant rebelle pour les réprimer. Quand un jeune garçon du village et un rebelle convoitaient une même fille, le premier était obligé d'abandonner le village de peur d'être persécuté. En ces temps-là, les belles filles et femmes appartenaient aux combattants rebelles. Beaucoup d'hommes ont abandonné les villages avec leurs familles pour

140 Hommes, ex-rebelle du Frolinat, âgé environ 82 ans, entretien réalisé en janvier 2015 à Mongo.

s'installer dans les agglomérations urbaines. Les victimes de cette situation sont nombreuses. Mahamat Nourène¹⁴¹ rapporte la situation :

« Un jour, dans notre village, Am-khalbate, situé à cinq kilomètre de Mongo, nous avons accueilli un groupe rebelle aux environs de dix-sept heures. Le chef de la bande s'appelait Rihéou. Il invita les jeunes du village à organiser une veillée dansante pour agrémenter la soirée. Aussitôt, le président de la jeunesse a fait répandre la nouvelle par le son de tam-tam. Après avoir servi à manger à nos hôtes, nous avons commencé à danser « Guissésse » jusqu'à l'aube, ensemble avec les combattants rebelles. La soirée s'est bien terminée. Mais, deux jours après, trois combattants rebelles étaient revenus tard la nuit enlever un jeune du nom de Hassan nouvellement marié. Ils l'ont conduit dans le ravin de la rivière pour le fusiller. Un mois plus tard, un de ses combattants est revenu demander la main de la veuve. Tout le village savait que le prétendant était l'assassin de l'ancien mari, mais personne n'osait le dire et les parents ne pouvaient pas lui refuser la main de la veuve de peur d'être les prochaines victimes ».

La propagande politique des rebelles excluait les meetings populaires. Les chefs rebelles préféraient des rencontres restreintes avec les chefs religieux et les personnes influentes au sein des communautés ethniques. Durant les trois années de règne à Mongo, les autorités rebelles n'ont organisé que quatre meetings populaires, trois meetings à la place de l'indépendance et un autre sur l'esplanade du bureau politique national (BPN), à l'endroit où se trouve l'actuel bureau de la commune de la ville. Les rencontres avec ces personnalités ethnico-religieuses se tenaient généralement les nuits. Les messages des autorités rebelles étaient transmis à ceux-là qui, à leur tour, les transmettaient à leurs communautés respectives. Ce fut souvent dans les mosquées, après les prières, que les imams livraient les communiqués des autorités rebelles à leurs fidèles. Le caractère religieux et identitaire a toujours dominé le contenu de la propagande politique du Frolinat (N'gangbé, 1984). Depuis la guerre civile de 1979, les mosquées étaient considérées comme des lieux propices à la propagande politique. En 2008, lors du passage des forces rebelles dans la commune de Mongo, leur porte-parole Abdramane Koulamallah, accompagné de Karim Bori, vice-président d'une faction de la coalition rebelle, était allé assister à la prière du vendredi à la grande mosquée de la ville. A la fin de la prière, Koulamallah avait pris la parole invitant les populations à reprendre leurs

141 Homme, paysan, âgé environ 67 ans, entretien réalisé en janvier 2015 à Mongo.

activités et demandant leur soutien pour renverser, selon lui, le régime injuste d'Idriss Déby.

II.1.2-Les meetings populaires et les communiqués radiodiffusés

Ce sont les méthodes par lesquelles se déploie la communication du gouvernement. À travers le parti unique, les populations des villes sont rassemblées à la place publique pour des meetings de mobilisation contre les agresseurs et les ennemis de la nation, comme on appelait les rebelles. Lors de ces meetings, le chef de l'Etat était souvent représenté par les chefs des unités administratives qui, dans leurs discours, n'hésitaient pas à dire à l'auditoire ceci : « *le chef de l'Etat, empêché par ses multiples occupations, m'a chargé de le représenté ici* ». Sous tous les régimes qui se sont succédé au Tchad, le pouvoir a souvent impliqué les chefs religieux dans sa propagande politique. Le Président François Tombalbaye a souvent rencontré les chefs de la communauté musulmane de Sarh pour leur expliquer la situation politique du pays et leur demander de transmettre son message à leurs coreligionnaires, comme le témoigne Abba Ali¹⁴² :

« De 1968 à 1974, le président Tombalbaye nous a plusieurs fois invités dans son palais, ici à Sarh, pour nous parler de la situation politique du pays. Il nous a dit que sans la paix, on ne pouvait même pas faire la prière à la mosquée, sans la paix, aucune activité n'était possible. Il nous a demandé de dire à nos frères du Nord résidant à Sahr de ne pas s'inquiéter, que rien ne leur arriverait. La révolution culturelle ne les concernait pas. C'était une affaire des autochtones qui avaient manqué l'initiation à leur adolescence. Il nous a demandé de désigner quelques personnes parmi nous pour faire partie de la délégation qui irait rencontrer les opposants du Frolinat se trouvant à Bangui et désirant revenir au bercail. À la fin de chaque rencontre, le président Tombalbaye nous remettait un chèque de 500 000 FCFA pour organiser des prières pour la paix ».

Sous le régime d'Hissein Habré, la propagande politique a pris de l'ampleur à travers le parti unique, Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution (UNIR) dont les organes impliquaient toutes les composantes socioprofessionnelles du pays à la propagande politique. L'implication de toutes les couches de la population dans l'organisation du parti a joué un rôle important pour la mobilisation des masses. Le jour où se tenait un meeting, toutes les activités socioprofessionnelles étaient suspendues. La

142 Homme, commerçant, âgé environ 99 ans, entretien réalisé en septembre 2013 à Sahr.

mobilisation populaire était souvent agrémentée par l'animation musicale du « group choc », un groupe d'animation politique du parti composé de jeunes filles et garçons dont l'âge variait entre 17 à 20 ans. Ces jeunes sont très actifs dans la propagande politique, ils chantaient les louanges du président et de son parti, la façon dont il incarnait les valeurs guerrières et salvatrices ainsi.

Quant à la radio, elle diffusait avant tous les journaux parlés un extrait du discours du chef de l'Etat. Elle diffusait à tout moment des communiqués des organes du parti, des communiqués de remerciements et de félicitations adressés au chef de l'Etat pour avoir accompli telle ou telle œuvre en faveur de la nation. Elle galvanisait les forces armées en émettant des musiques militaires et des chansons guerrières. Pendant la guerre civile, le colonel Kamougué, président du comité permanent du Sud, a jugé nécessaire de créer une radio à Sarh en 1981 en réaction à la radio d'Abéché. Celle-ci diffusait des messages de propagande contre les populations sudistes. Ce fut une radio émetteur-récepteur militaire que les techniciens ont transformé en radio diffusion régionale. Elle fut logée à l'enceinte de la gendarmerie, située non loin de l'hôpital central de la ville. Ses émissions étaient diffusées en langues française, en sara, en n'gambaye et en tounnia et portaient sur le fédéralisme. Des chansons guerrières étaient relayées en longueur de journées appelant les populations sudistes à la résistance contre les Nordistes. A travers la radio, des orientations étaient données aux comités de défense (milices villageoises) installés dans les villages. A partir de 1982, à la prise de la ville de Sahr par les Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN) d'Hissein Habré, la radio Sahr devint une radio du gouvernement. Mais les journalistes ont eu beaucoup de difficultés pour accomplir leur métier, comme l'explique Kindjao Gai¹⁴³, un des journalistes qui travaillaient à la radio depuis sa création :

« À partir de 1982, nous, les journalistes, étions entre le marteau et l'enclume. Les rebelles « codos » du sud étaient très hostiles aux journaux que nous diffusions. Ainsi, pour préparer le journal, la conférence de rédaction étudiait tous les aspects relatifs à l'information avant d'autoriser le journaliste à diffuser. Les rebelles étaient partout dans la brousse et avaient des informateurs en ville. Ils venaient la nuit s'enquérir des renseignements. En 1986, j'étais nommé inspecteur de l'information à la radio. Parfois, quand on voyageait avec le Préfet dans les sous-

143 Homme, journaliste, âgé environ 67 ans, entretien réalisé en septembre 2013 à Sarh.

préfectures, nous étions tenus de garder au secret notre itinéraire de peur que les rebelles n'en soient informés et qu'ils nous tendent une embuscade ».

La propagande politique servait aux rebelles comme au gouvernement à propager leurs programmes et acquérir l'adhésion des masses populaires à leurs luttes. Cependant, pour leur communication interne, les rebelles et le pouvoir utilisaient divers moyens pour se transmettre les informations.

II.2.3-La communication interne des rebelles et du pouvoir

La quête perpétuelle de renseignements et la nécessité d'une concertation permanente imposaient aux forces en présence l'usage de divers moyens de communication. A cet effet, l'écriture, les activités commerciales, la forêt et l'homme en question étaient insérés dans les moyens par lesquels les rebelles/le pouvoir communiquaient.

II.2.3.1-Les lettres et les activités commerciales

Les rebelles échangeaient des lettres pour se transmettre les informations entre eux. Les échanges d'informations par des lettres écrites en français ou en arabe selon le milieu faisaient partie des moyens par lesquels les rebelles communiquaient entre eux. Les personnes chargées de transmettre ou de recueillir des renseignements auprès des complices rebelles résidents en villes venaient en milieu de nuit et repartaient à l'aube. Elles arrivaient directement chez la personne à qui elles devaient transmettre ou recevoir un message. Elles ne devaient pas du tout rendre visite à une connaissance se trouvant dans la même ville. Seule la personne à qui a été destiné le message devait savoir l'arrivée de l'informateur. Selon Abderrmane Attor, cette méthode de communication était copiée sur le modèle de la révolution algérienne. Les lettres destinées à la rébellion étaient cachées dans des sacs remplis de denrées alimentaires, dans des endroits les plus intimes et parfois enfilées dans les ceinturons des culottes ou pantalons. Généralement, les personnes chargées de chercher ou d'emporter les lettres venaient les jours où se tenaient les marchés hebdomadaires. Baïne¹⁴⁴, qui avait été un messager des rebelles explique :

« Nos informateurs se rendaient pendant la nuit dans nos bases pour nous livrer des renseignements. Parfois, nos chefs nous envoyaient également vers eux pour

144 Homme, ex-rebelle du Frolinat, âgé environ 60 ans, interview réalisée à Mongo en mars 2014.

recueillir des informations. C'était dans ces cas que les informateurs nous confiaient des lettres pour nos chefs. Ces lettres étaient écrites en arabe. Les rédacteurs utilisaient l'encrier du marabout (Daoyayé) et la plume (Ghalam) qu'eux-mêmes fabriquaient à l'aide de tige de mil. Nous ignorions le contenu des correspondances qui nous étaient confiées, car nous ne savions pas lire en arabe. Quand on venait chercher les lettres, nous arrivions tard la nuit à la veille du jour où se tenait le marché hebdomadaire de la localité et nous rentrions le soir quand les paysans regagnaient leurs villages. Ainsi, nous nous mêlions à eux pour tromper la vigilance des forces gouvernementales. La communication était très difficile. L'information mettait du temps avant d'arriver à destination. Parfois l'envoyé mettait une à deux semaines avant d'atteindre le lieu où il devait remettre la lettre ».

Quant aux rebelles du Sud, pour recevoir ou livrer des informations à leurs complices vivant en villes, ils utilisaient aussi des lettres. Les éléments « codos » s'infiltraient dans les villes pour s'enquérir de la situation. Les transmissions des informations et des lettres étaient confiées aux enfants combattants. Houya¹⁴⁵ raconte son expérience :

« Comme j'étais très jeune à cette époque-là (j'avais à peine 14 ans) les rebelles m'utilisaient comme éclaireur. Quand nous nous approchions d'un village, ils m'envoyaient pour explorer. C'était seulement quand je revenais qu'ils s'y rendaient. Parfois je venais la nuit à Kassai, dans la ville de Sarh, pour recueillir des informations auprès de nos complices et sympathisants. Pour ces missions, quelques éléments m'accompagnaient souvent jusqu'à l'entrée de la ville. Arrivé à Sarh, j'étais hébergé chez un vieux ancien combattant de l'armée française au quartier Kassai. Durant mon séjour en ville, je sillonnais les cabarets et autres endroits de retrouvailles populaires. J'y recueillis des informations auprès des consommateurs d'alcool traditionnel et autres gens qui parfois soulevaient des débats relatifs à la situation militaire du Moyen-Chari. C'est de cette façon que je parvenais à donner des renseignements sur la position de l'armée gouvernementale. Ainsi, nous étions au courant des mouvements de l'ennemi. Je portais des lettres destinées aux parents des rebelles et quand je repartais, je quittais la ville autour de 13 heures, car à cette heure-là la plupart de services fermaient leurs portes et le personnel était en repos. Le point de rencontre avec mes compagnons était fixé d'avance, généralement non loin d'un axe routier et la rencontre se faisait souvent à l'approche du crépuscule ».

II.2.3.2-Les autres moyens de communication des rebelles

145 Homme, rebelle « codo », âgé d'environ 49 ans, entretien réalisé à Sahr en février 2014.

Les rebelles sudistes ont fait usage aussi de matériels de transmission militaire. Les radio-messages ont été utilisés pour échanger les informations entre les différents groupes. Par ces radio-messages, les rebelles propageaient facilement l'information et toute la zone était alertée dès qu'il y avait des mouvements des troupes gouvernementales. C'est de cette façon que les rebelles ont tenu en échec les troupes ennemies. Ces groupes rebelles du sud ont exploité la forêt non pas comme moyen de communication, mais comme moyen de camouflage des combattants. Les combattants rebelles se dissimulaient dans les feuillages d'arbres pour surprendre les troupes gouvernementales. Alors que les rebelles du Frolinat intégraient la forêt dans leurs méthodes de communication, en ce sens qu'elle ne servait pas seulement de refuges pour les combattants rebelles, mais constituait aussi pour eux un moyen de communication du groupe. En effet, après avoir pénétré dans une forêt suite à une débâcle, les rebelles provoquaient, juste après leur passage, un incendie pour deux raisons. La première consistait à faire disparaître les empreintes de la troupe pour empêcher que l'ennemi ne puisse continuer la poursuite. La seconde était une stratégie visant à créer un point de repère pour le regroupement des combattants éparpillés. Ahmat Ramat¹⁴⁶ explique :

« Au cas où nous étions dispersés après un combat, dans notre fuite, nous provoquons un incendie non seulement pour faire disparaître nos empreintes, mais aussi pour signaler notre présence dans la zone. Ainsi, les éléments dispersés allaient graviter aux environs du milieu incendié afin de pouvoir reconstituer la troupe. Nous avons acquis cette expérience lors de notre combat de Maï-Ayich, une localité située entre Mangalmé, Aboudeïa et Am-dam. Après deux heures de combat avec les forces gouvernementales, nous nous sommes repliés dans la forêt, nous l'avons incendiée et de cette façon les forces gouvernementales ont cessé de nous poursuivre. Vingt-quatre heures après, un à un, la troupe est reconstituée à moins de cinquante kilomètres de là ».

Dans certaines conditions d'une extrême contrainte, les rebelles utilisaient les membres et les autres organes du corps humain tels que le cou, les bras, la tête, les épaules pour s'identifier dans un groupe hétéroclite. En effet, lorsque les rebelles se trouvaient dans un endroit où il y avait des personnes suspectes, la communication se faisait à travers des gestes. Par ces gestes que les uns et les autres exécutaient dans un système codé, les éléments du groupe se comprenait et se retirait un à un de la masse pour se concerter à

146 Homme, ex-rebelle du Frolinat, âgé environ 60 ans, interview réalisée à Sahr le 15 août 2013.

l'écart. Ahmat Ramat¹⁴⁷ explique comment les rebelles communiquaient à travers les mouvements gestuels des membres du corps humain :

« Entre nous, combattants rebelles, nous utilisons le cou, les bras et la tête pour nous identifier au sein d'un groupe hétéroclite. Lorsque nous nous trouvons dans un endroit où il y avait des personnes étrangères et suspectes, nous communiquons à travers des mouvements gestuels. En haussant la tête de gauche à droite, en tenant le cou par les bras et en soulevant la main droite au-dessus de la tête, nous parviendrons à communiquer dans des conditions où il n'y avait pas possibilité de se parler. Ainsi, par les gestes que les uns et les autres exécutaient, les éléments du groupe se comprenaient et se retiraient un à un de la masse pour se concerter à l'écart ».

Les montagnes, les cris des animaux domestiques et les activités ménagères ont été exploitées comme moyens de communication par les rebelles. Les montagnes renseignaient les rebelles sur les mouvements des troupes gouvernementales. En effet, les bruits des camions militaires s'entend très loin à cause de l'écho provoqué par la présence des chaînes de montagnes. Ainsi, les rebelles étaient avertis des mouvements des troupes régulières et quittaient les grottes des montagnes pour venir tendre des embuscades de part et d'autres de la route par laquelle les camions ennemis passaient. Les cris des animaux domestiques et les activités ménagères quotidiennes constituaient aussi des moyens par lesquels les rebelles se repéraient, comme nous l'explique Oumar Moussa¹⁴⁸ :

« Quand nous étions égarés en pleine brousse, nous attendions le soir au coucher du soleil pour être attentifs à l'écoute des coups de pilon ou à l'aube pour écouter le chant des coqs, les aboiements des chiens, les cris des ânes ou les hennissements des chevaux pour nous repérer. Les cris de ces animaux nous rassuraient de l'existence des villages aux alentours. Ce fut de cette façon que nous nous approvisionnions en nourriture et nous nous renseignions auprès des Férirks ou des villages ».

Les hommes sont utilisés pour les renseignements et cette méthode dépendait beaucoup des activités que ces derniers menaient. Les commerçants qui sillonnent les marchés hebdomadaires des centres urbains recueillaient des renseignements et approvisionnaient les rebelles en produits comme les cigarettes, le sucre, le savon et le thé. Dans les grandes villes, les élèves sont aussi intégrés dans les réseaux de renseignements des rebelles.

147

148 Hommes, ex-rebelle du CDR, âgé environ 49 ans, entretien réalisé à Mongo/férikh 4 mars 2014.

Khamis fadoul¹⁴⁹, élève au Lycée Ahmat Mangué de Sarh, rapporte sa contribution en renseignement en faveur des rebelles Hadjaräi :

« Durant trois ans, j'ai servi la rébellion Hadjaräi. Parfois, je sortais à minuit pour aller derrière l'usine de la Société Sucrière du Tchad (SONASUT), sur la rive du Chari, pour attendre les éléments rebelles afin de leur transmettre les informations que moi-même je recevais de nos complices qui se trouvaient parmi les chefs militaires restés encore fidèles à Hissein Habré. Mon rendez-vous avec les éléments rebelles n'était pas toujours au même endroit. Nous changions chaque fois notre lieu de rencontre. Nous avons même des complices parmi les infirmiers de la ville de Sarh. C'est ainsi que souvent les blessés étaient ramenés en cachette à Sarh et soignés à domicile par les infirmiers complices ».

L'utilisation de tous ces moyens par lesquels les rebelles communiquaient et s'informaient n'était pas sans conséquences pour les populations. Si les rebelles ont pu, d'une manière ou d'une autre, incorporer les paysans dans leurs réseaux de communication pour obtenir des renseignements sur les forces gouvernementales, il n'était pas de même pour celles-ci qui utilisaient plutôt la violence pour contraindre les populations paysannes à les renseigner sur les rebelles. Beaucoup de paysans ont abandonné leurs villages par ce que le passage des troupes gouvernementales dans le village les exposerait à des interrogatoires souvent accompagnés des bastonnades et suivis d'arrestations. Hissein Ab-Haroun¹⁵⁰, une des victimes des tortures des forces gouvernementales explique :

« J'étais commerçant et je faisais la navette entre les marchés hebdomadaires d'Oum-hadjar, Mangalmé, Bitkine, Mawa et Abou-deïya. Après plusieurs tournées commerciales dans les marchés hebdomadaires de ces localités, j'étais revenu dans mon village natal, Doché-Kossoyate. Mon arrivée au village coïncida avec la venue d'une patrouille de soldats français. Ils étaient à la recherche des rebelles. Quand ils m'ont trouvé, ils m'ont arrêté sans me demander quoi que ce soit. Ils m'ont ligoté et m'ont transporté à Mongo par hélicoptère. Arrivés à Mongo, ils m'ont conduit dans leur camp, m'ont menotté debout contre le tronc d'un arbre pendant trois jours. C'est-à-dire, ils ont fait passer mes bras autour du tronc d'arbre avant de les menotter pour que je ne puisse pas m'asseoir. Durant les trois jours, je suis resté dans cette position sans manger ni boire de l'eau. Dans l'après-midi du troisième jour, j'ai dit au soldat qui faisait la sentinelle pour ma surveillance : donne-moi de l'eau. Il a eu pitié de moi et m'en a servi deux gobelets. Le lendemain, ils sont venus me détacher pour m'administrer des bastonnades. Après

149 Homme, ancien élève, âgé environ 49 ans, entretien réalisé à Sahr en janvier 2014.

150 Homme, ancien commerçant, âgé d'environ 84 ans, entretien réalisé à Yaoundé en décembre 2014.

les bastonnades, ils m'ont suspendu sur une branche d'arbre pendant toute une journée, les pieds en haut et la tête en bas. J'ai perdu connaissance, je ne me souvenais pas de l'heure à laquelle j'étais libéré de cette position. Je me suis rendu compte que je me retrouvais par terre. Après toutes ces tortures, les soldats français ont commencé à m'interroger sur les rebelles. Ils me demandaient sur le genre d'armes que les rebelles possédaient. Je répondis que je ne connaissais pas le nom des armes dont les rebelles disposaient. Ainsi, ils ont mis devant moi plusieurs qualités d'armes et continuaient leurs interrogatoires tout en me montrant les armes apportées pour la circonstance. Après l'interrogatoire, ils m'ont conduit au camp de la gendarmerie où j'ai subi les mêmes tortures qu'au premier jour, puis j'y suis restais en prison pendant deux ans avant d'être libéré. En prison, j'ai trouvé d'autres personnes qui ont connu le même sort. Les conditions de notre détention étaient atroces et inhumaines ».

III- Systèmes de transport et représailles paysannes

Les routes et les animaux de monture constituaient l'essentiel des moyens par lesquels le transport des troupes gouvernementales et des forces rebelles était assuré. Ils constituaient des enjeux majeurs dans les stratégies des combats que se livraient les deux forces. Si les forces régulières cherchaient la maîtrise de la route pour assurer la fluidité de leurs mouvements et mieux contrôler les zones où se trouvaient les rebelles; ces derniers, de leur côté, y déployaient des obstacles afin d'empêcher la rapidité de mobilité des troupes gouvernementales et leur tendre des embuscades. Dans les deux cas, les masses paysannes se trouvaient pris au piège que constituait la route pour les parties en conflit. Des villages sont mobilisés comme main d'œuvre pour la construction des ponts et l'aménagement des pistes par le gouvernement. Ce travail, qui consistait en transport de graviers, de pierres, d'eau, de sable, sous la surveillance des gendarmes et des goumiers, était effectué dans la matinée et avait des conséquences atroces sur les villageois. Car, quand les rebelles passaient le soir au village, une seconde mobilisation des populations s'effectuait pour détruire ce qui avait été fait dans la matinée. Prise en tenailles, les populations paysannes, outre les efforts physiques qu'elles déployaient pour les travaux des routes, subissaient également des sévices corporelles et autres humiliations morales.

III.1-Les Hadjaraï des flancs des montagnes aux abords des axes routiers

Jadis, dans la région du Guéra, tous les villages étaient établis dans les chaînes de montagnes. Cette disposition d'habitats décrite par beaucoup d'auteurs et selon qui elles étaient liées aux razzias d'esclavage que se livraient les royaumes du Ouaddaï et du Baguirmi dans la région, a servi de base arrière à la rébellion. Les rebelles s'y approvisionnaient en nourritures, y soignaient leurs blessés et malades, y prenaient du repos. En fait, les villages situés dans les montagnes étaient les lieux où résidaient les rebelles sans s'inquiéter des surprises des forces gouvernementales. En 1969, le gouvernement décida de déplacer tous les villages sur les longs des axes routiers pour des raisons stratégiques : empêcher les rebelles d'avoir en permanence des soutiens logistiques des villages et avoir un accès facile aux populations paysannes pour la collecte de l'impôt de capitation et la mobilisation de main d'œuvre pour l'aménagement des pistes routières. Ainsi, plusieurs villages vont être déplacés le long des axes routiers. Dans la sous-préfecture de Mongo, le village Djokhane, situé derrière le camp de la gendarmerie, a été transféré à l'Est de la ville, sur l'axe Mongo-Mangalmé, à plus de trois kilomètres du pied de la montagne; sur l'axe Mongo-Am-timane, les villages Alibéïte, Bola, Sawa, Maragne, Bourzang et bien d'autres ont été déplacés le long de la route. Sur l'axe Mongo-Ati, les villages Dotchone et Gourba ont été regroupés à Banda et, sur l'axe Mongo-Bitkine, les villages Koskatché et Koubo-Adougoul ont également été transposés sur le bord de la route. Ces mouvements ont eu de lourdes conséquences sur la vie des paysans comme le dit le gouverneur de la région du Guéra, Mahamat Ali Hassan¹⁵¹ :

« Compte tenu de la situation de rébellion que la région a connue, le gouvernement a décidé en 1969 de faire déplacer les villages le long des axes routiers. Les paysans étaient isolés de leurs champs et cette année-là la production de la région avait baissé. Il s'en était suivi une famine qui a occasionné le départ massif des populations paysannes vers d'autres régions du pays. Aujourd'hui, l'administration du Guéra gère des problèmes fonciers relatifs aux déplacements des villages qui ont été opérés depuis les années 1969-1972. Nous avons plusieurs dossiers consécutifs aux revendications de champs agricoles entre les villages. Quand, les populations étaient déplacées, depuis déjà 45 ans et plus, et ont exploité des terres de manière continue dès leur arrivée, il est très difficile de dire qu'ils ne sont pas

151 Homme, plusieurs fois ministre et gouverneur, âgé d'environ 60 ans, entretien réalisé en mars 2014 à Mongo.

du milieu et qu'ils doivent céder les terres à ceux qui les revendiquent sous prétexte que les exploitants d'aujourd'hui n'auraient pas habité là auparavant. Nous gérons ce genre de dossiers avec beaucoup d'attention, mais malheureusement, les paysans finissent souvent par s'adonner à des conflits violents et meurtriers ».

III.1.1-La route : une corvée aux multiples revers

L'installation des populations paysannes sur les abords des routes fut accompagnée d'innombrables atrocités. Ce fut sous la pression des gendarmes et des « goumiers » que s'effectuait le voyage pour le nouveau site d'habitation. Cet exode conduisait à d'importants dégâts allant des pertes de bétail à la destruction de greniers remplis de produits alimentaires. Parfois, les gendarmes détruisaient entièrement l'ancien village par le feu dès le premier jour de l'évacuation de ses habitants. Dans ce cas, tout ce qui n'avait pas pu être transporté le jour du départ sera consumé par l'incendie. Les pertes matérielles étaient énormes et les paysans étaient astreints à de nouvelles activités d'aménagement dans le nouveau site. Ils construisaient des cases, cherchaient de nouveaux champs agricoles dont la mise en valeur les soumettait à de durs travaux de défrichage. A toutes ces contraintes s'ajoutait la mobilisation de la main d'œuvre pour l'aménagement des pistes et la construction des ponts. En 1967, à la veille du débarquement des parachutistes de l'armée française à Mongo pour mater la révolte paysanne des Moubi, tous les villages situés aux alentours de la ville ont été mobilisés par l'administration locale pendant plusieurs jours pour aménager la piste d'atterrissage. Ils cassaient et transportaient des grosses pierres, des terres latéritiques, coupaient des grands arbres et aplanissaient par des pelles, des pioches, des haches et des houes la piste sur laquelle les avions français allaient se poser.

A partir de 1970, les routes s'intégraient dans les stratégies de combat que les rebelles livraient contre le pouvoir. Ainsi, ils s'engageaient à démolir les infrastructures de communication et les bâtiments sociaux construits dans les zones rurales. Les bâtiments scolaires, sanitaires et les ponts ont été les principales cibles de cette manœuvre de sabotage. Les populations rurales se trouvaient embarrassées par l'attitude des rebelles. Mais, elles étaient davantage exposées à la répression. L'administration locale, à travers les chefs de cantons et leurs « goumiers », fut très active dans l'entretien des routes par l'entremise de la main d'œuvre paysanne. Tous les villages situés aux abords

des pistes routières étaient souvent mobilisés pour l'aménagement de celles-ci avec une répartition des tronçons. Chaque village était tenu d'aménager le tronçon qui le liait à un autre et ainsi de suite les axes routiers étaient entretenus. Les travaux effectués dans ce cadre étaient souvent exécutés sous la pression et la surveillance des gendarmes et des « goumiers ». C'étaient des journées pénibles et répressives auxquelles les populations étaient soumises. Les gendarmes surveillaient et punissaient séance tenante les personnes ayant commis des erreurs ou ayant par maladresse endommagé des matériels destinés aux travaux. Les femmes des villages n'étaient pas épargnées. Outre les repas qu'elles devaient offrir aux travailleurs, elles étaient chargées de transporter l'eau, parfois sur de très longues distances, pour la construction. Du côté de la rébellion, les mêmes villages étaient mobilisés pour faire le contraire. Plusieurs écoles, dispensaires et ponts ont été démolis par les bénéficiaires eux-mêmes sous la contrainte des forces rebelles. Celles-ci envahissaient les villages et demandaient à leurs habitants de détruire le symbole de l'oppression « kirdi » et de la dictature, c'est-à-dire toutes les œuvres sociales que l'administration centrale avait faites dans les villages. Ce fut dans ce contexte que les masses paysannes subissaient les répressions tant du côté des rebelles que de celui des forces régulières. Le pont de Bolong, principal cordon de raccordement entre la capitale et la région du Guéra en saison de pluies, a été pris pour cible en 1972 par les rebelles. Ils ont mobilisé tous les villages environnants pour le détruire. Pour sa destruction tous les moyens possibles ont été utilisés. Après toute une nuit de durs travaux, ils ont décidé de rassembler des gros troncs d'arbres et mettre le feu déçus. Ils sont parvenus ainsi à détruire tous les bois sur lesquels les voitures roulaient pour traverser le pont. Gamarga Godi raconte l'événement :

« Après la destruction du pont par les rebelles, plusieurs personnes des villages environnants étaient arrêtées par les forces gouvernementales. Deux chefs de villages ont été fusillés sous nos yeux. Les autorités ont décidé de brûler les villages de Gala, Somo, Banama et Walia et ont demandé à leurs habitants de se déplacer le long de la route. Les représailles étaient dramatiques. Par conséquent, beaucoup de personnes ont quitté définitivement les villages pour d'autres régions du pays ».

III.1.2-Les animaux de monture

Les animaux de monture tels que les ânes, les chevaux et dromadaires assuraient le transport des rebelles. Ces animaux étaient arrachés de force aux paysans. Les propriétaires étaient tenus de les récupérer dans les villages ou les villes qui leurs étaient indiquées lors de la prise. Parfois, ils effectuaient des voyages de plusieurs jours, voire des mois. Cette pratique exposait les propriétaires de ces animaux de monture à de multiples contraintes morales et physiques. Ahmat Ramat rapporte la situation de transport des combattants rebelles :

« Pour nos déplacements, nous n'avions pas d'autres moyens que les chevaux. Nous les prenions de force aux paysans. Pour ne pas perdre leurs chevaux, les propriétaires étaient obligés de nous suivre pendant plusieurs jours, abandonnant leurs familles, bétail et champs. Ils récupéraient leurs chevaux dès qu'il y avait eu une autre réquisition de chevaux sur l'itinéraire. Parfois, nous confisquions définitivement les meilleurs chevaux pour nos chefs »¹⁵².

Au début de la rébellion, les aides fournies par la Libye étaient acheminées par des dromadaires jusqu'aux bases militaires rebelles se trouvant dans l'arrière-pays. Abdramane Attor, qui fut l'un des premiers convoyeurs de matériels militaires à l'une des factions du Frolinat, la première armée, rapporte son expérience :

« J'ai fait la formation militaire en 1971 en Libye, dans la localité de Targona. Après une année de formation, le colonel Khaddafi nous a fourni des armes. C'était la première fois que la rébellion du Centre avait des armes à feu. J'étais chargé de convoier ces armes jusqu'au Centre du pays. Ce n'était pas du tout facile. Nous avons quitté la Libye en compagnie de deux guides arabes « mihériés » qui maîtrisaient le voyage dans le désert. De la Libye, nous avons chargé les armes dans trois gros camions de marque « FIAT ». Après trois jours de voyage, nous avons retrouvé les gens qui avaient emmené les chameaux d'Al-Facher pour nous. Nous avons déchargé les camions et y avons passé la nuit. Le lendemain, nous avons chargé les armes sur 60 chameaux, mais il en restait encore. Nous avons creusé des fosses pour enfouir les armes restantes. Après les avoir enterrées, j'ai fait des marques sur la terre indiquant la position des fosses. Au cours de ce voyage, nous n'avons pas emprunté la route. Quand nous sommes entrés sur le territoire soudanais, nous avons marché à travers la forêt. Nous avons mis quarante-cinq jours pour arriver dans le « Dar Zaghawa » (chez les Zaghawa). Tout au long de la route, nous avions des éclaireurs que nous identifions à travers un mot codé « halte » que nous nous sommes donnés avant le départ ».

152 Homme, ex-rebelle du Frolinat, âgé environ de 60 ans, interview réalisée à Sahr le 15 août 2013.

Au terme de ce chapitre, nous retenons que l'autorité postcoloniale au Tchad ne se distingue guère de celle qui l'a précédée. Les abus administratifs et l'ostracisme ont dominé le fonctionnement de l'appareil étatique. Cette méthode de gouvernance demeure une constance sous tous les gouvernements qui se sont succédé à la tête de l'Etat. Les révoltes répétitives dans les régions du Guéra et du Moyen-Chari ne sont que les conséquences de l'autoritarisme. Dans ce système de violences, la communication est de plus en plus au cœur des stratégies militaires et politiques. Cependant, elle se déploie de plusieurs manières qui toutes n'excluent pas les représailles sur les populations. Celles-ci se trouvaient au centre de tous les enjeux des systèmes de communication. De la propagande politique en passant par les danses et les chansons sans omettre les systèmes de transport, les populations n'ont pas échappé un seul instant aux répressions militaires. Celles-ci poussaient les populations paysannes à la révolte projetant ainsi le pays dans des situations de guerres civiles durant lesquelles les nouvelles techniques de l'information et de communication s'inséraient davantage dans les stratégies de combat et influencèrent profondément l'organisation des forces rebelles.

Chapitre 6

Les TIC et l'organisation des forces rebelles

« *Comment faire tourner cette satanée Radio Tchad dont dépend l'avenir de notre lutte ?* »¹⁵³, disait Abderaman Koulamallah, porte-parole de la coalition des forces rebelles, au moment où régnait, le 2 février 2008, une confusion totale sur la tenue réelle du pouvoir à N'Djamena, la capitale tchadienne. En effet, les forces rebelles, après avoir envahi partiellement cette ville, se sont précipitées pour passer une déclaration à la Radio Nationale Tchadienne (RNT). Mais celle-ci, endommagée par les combats, bloque leur stratégie de vouloir sceller le sort du régime d'Idriss Déby à travers une déclaration à la nation et, par-delà, inviter les soldats de l'armée régulière qui hésitaient encore à déposer les armes. Dès lors, l'on comprend que les médias sont indispensables dans l'organisation des luttes armées ou populaires. Au regard des événements récents survenus en Afrique du nord et en Afrique subsaharienne (Tunisie, Egypte et Burkina Faso), on ne doute pas un instant que les TIC peuvent aussi être des vecteurs d'organisation des mouvements revendicatifs dont les issues sont violentes. En effet, les médias et les réseaux sociaux transforment rapidement ces mouvements revendicatifs en soulèvements populaires, révélant une nouvelle forme de rébellion du monde contemporain. Ce chapitre jette un regard historique sur les relations entre les TIC et l'organisation des mouvements violents en prenant l'exemple des rébellions au Tchad qui, de mon point de vue, peuvent être assimilées aux mouvements de revendications sociopolitiques. Par conséquent la relation TIC, mouvement rebelle et violence est au centre de ce chapitre. Les débats forgés sur les TIC révèlent que l'internet, le téléphone, les médias et les réseaux sociaux sont aussi des armes stratégiques pouvant jouer le même rôle que les armes de guerre (Frère, 2005). A travers l'expérience des rebelles tchadiens, je cherche à mettre en évidence cet argumentaire.

En effet, l'acquisition d'armes comme des nouveaux instruments de l'information et de la communication (qui peuvent être vues également comme des armes dans la conquête militaire/ rebelle) par les rebelles tchadiens est un long processus qui se manifeste à travers de nombreux changements dans leurs organisations. Ces changements

153 Abderaman Koulamallah (2015), *La bataille de N'Djamena*, Paris : L'Harmattan, p. 83.

se caractérisent par la dotation en matériels de guerre de plus en plus modernes et par de nouvelles manœuvres militaires sur les champs de combat. A la naissance de la rébellion en 1965, les rebelles ne possédaient que des armes blanches telles que les sagaies, les couteaux de jet, les arcs et les flèches, comme en témoignait Desjardins¹⁵⁴: « *Les paysans à bout de nerfs, écrasés par les impôts, affamés, ont attaqué à la sagaie les représentants de la capitale* ». Plus tard, ils parvenaient à acquérir des armes à feu récupérées sur l'ennemi ou offertes par les pays qui les soutenaient. L'acquisition de ces armes par les combattants rebelles s'accompagne de changements dans leurs stratégies militaires. Les combats corps à corps furent de plus en plus abandonnés au profit des embuscades sur des pistes routières et les attaques aux mitrailleuses se multiplient contre les garnisons de l'armée nationale. A partir de ce moment-là, celle-ci pressent le besoin d'acquérir des équipements militaires pour faire face aux rebelles dont les potentiels militaires ne cessent de croître. Il conviendrait également de rappeler qu'à l'indépendance, l'armée nationale, héritière de l'armée coloniale, était une armée de maintien de la paix et de la discipline paysanne. Elle n'était pas préparée aux guérillas et les moyens militaires dont elle disposait ne lui permettaient pas d'étouffer la rébellion en gestation. Alors, le gouvernement tchadien faisait recours aux accords de défense qui le liaient à la France pour pouvoir se doter de moyens conséquents¹⁵⁵.

Ainsi, l'écologie de la communication des forces en présence ne cesse de s'accommoder de nouvelles armes comme les outils de l'information et de la communication. Dans ce processus apparaissent des innovations en tactiques de guerre transformant ainsi tous les systèmes de communication et de combat utilisés jadis par les forces belligérantes. Du côté de l'armée nationale, l'équipement en matériels de guerre devient une obsession. Ce qui explique aujourd'hui le suréquipement en engins de guerre de l'armée tchadienne. Quant à la rébellion, elle connaîtra un changement radical dans ses modes de communication comme dans ses moyens et tactiques de combat. Peut-on dire que des armes blanches aux armes à feu, du cheval à la voiture et des porteurs de lettres au téléphone portable, les rebelles tchadiens parviennent à révolutionner leurs stratégies de guerre ? Quelles sont les nouveaux instruments des nouvelles technologies

154 Desjardins (1975) « Avec les otages du Tchad » in Paris Presse, p. 65.

155 <http://aerohisto.blogspot.fr/2013/11/appui-feu-au-tchad-1968-1975.html>

de l'information et de la communication que les combattants rebelles se sont appropriés? Comment ces moyens modernes de communication ont-ils influencé les mouvements rebelles dans leurs manières de s'organiser et de combattre? Ces questions trouvent leurs réponses dans les deux parties qui structurent ce chapitre à savoir : des armes blanches face aux mitrailleuses (I), l'influence des outils de l'information et de la communication dans la guerre au Tchad (II). Les entretiens réalisés avec les ex-rebelles, ex-soldats et militaires de l'armée tchadienne auxquels s'ajoutent les rares documents à ce sujet vont élucider cette problématique. Etant donné que celle-ci s'inscrit dans une perspective d'histoires de vie, ce chapitre mettra en évidence les expériences d'Abderamane Attor et de Ahmat Ramat, ex-rebelles du Frolinat, qui ont vécu toutes les transformations structurelles et matérielles que la rébellion a subies au cours de son évolution. Leurs expériences remontent aux premières heures du Frolinat où des hommes opprimés brisent la terreur et défient l'armée nationale avec des armes blanches. D'autres acteurs et témoins des mouvements rebelles tchadiens que j'ai rencontrés au cours de mes entretiens de recherche compléteront ce chapitre par leurs enseignements sur les mutations de l'écologie de communication des mouvements rebelles à l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Mathias N'Gardoum a participé à la formation d'une rébellion sudiste et ses expériences portent sur les mutations techniques de communication utilisées par les rebelles au sud du pays. Quant à Tokemna Yamtengar, ancien militaire de l'armée nationale, sa carrière au sein de cette institution servira à toutes les parties structurant ce chapitre.

I- Des armes blanches face aux mitrailleuses

Nul ne peut croire que des paysans révoltés, munis d'armes blanches, défient l'autorité de l'Etat et mettent, sur plusieurs fronts militaires, l'armée nationale en déroute. Nul ne peut comprendre aussi cette tragédie, s'il ne se rend pas à l'évidence dans le Guéra, à travers l'histoire de la révolte des paysans Moubi en 1965, qui, par des assauts suicidaires, arrachent à l'ennemi des armes à feu et s'organisent en véritable rébellion armée (Netcho, 1992). Dès lors, les guerres que se livrèrent les forces en présence conduisent celles-ci

vers un processus d'appropriation de nouveaux outils de l'information et de la communication. Par conséquent, les mouvements rebelles vont introduire des innovations dans leurs organisations.

Au déclenchement de la révolte de Mangalmé en 1965 à Botchotchi, les révoltés munis d'armes blanches ont osé attaquer les représentants du gouvernement faisant plusieurs morts dans les rangs de l'armée nationale (Netcho, 1992). Dès lors, celle-ci se trouvait désemparée et a eu d'énormes difficultés à mettre fin à la rébellion diffuse dans la région du Guéra. Les forces en présence se livrèrent perpétuellement des attaques meurtrières et, en quête d'exploits militaires, elles ne cessaient de moderniser leurs matériels de guerre. Dans ce processus s'intègrent de nouveaux outils de communication qui affectèrent l'organisation militaire des troupes rebelles.

I.1-Les Forces en présence face à l'exigence de la guerre

Les multiples batailles que se livrèrent les forces de l'armée nationale tchadienne et les forces rebelles amenèrent chacune d'elles à se procurer des moyens militaires conséquents. Il conviendrait de rappeler que l'armée nationale tchadienne est l'émanation de l'armée coloniale. Au terme de la loi constitutionnelle du 9 mars 1831, « *les Généraux en chefs, commandant les pays occupés par les armées françaises hors du territoire continental, pourront être autorisés à former des corps militaires composés d'indigènes et d'étrangers* ». Ce fut dans ce cadre qu'a été créé en 1910 le Régiment des Tirailleurs Sénégalais du Tchad (RTST) qui remplaçait le bataillon indigène du Chari. En 1943, en pleine campagne militaire en Tunisie, le Régiment des Tirailleurs Sénégalais du Tchad prendra la dénomination de Régiment de Marche du Tchad (RMT) et sera proclamé « héritier des traditions du régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad dans la continuation de l'action de guerre menée par les troupes coloniales ». Il fut intégré à la deuxième Division Blindée (2^{ème} DB). En juin 1958, le Régiment de Marche du Tchad change d'appellation et devient le 70^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine. Ce fut une compagnie de ce régiment, la 2^{ème} Compagnie du 1/70^{ème} RIMA, qui sera « prélevée » et affectée à la création de l'Armée Nationale Tchadienne en 1961. Le 13 janvier 1966 fut créé le 1^{er} Régiment du Tchad et à partir de celui-ci furent créées progressivement les autres formations militaires de l'Armée Nationale Tchadienne (ANT) c'est-à-dire la

Gendarmerie Nationale, la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT) et l'Armée de l'Air.

Dans l'armée coloniale, les soldats indigènes ont un rôle bien précis, celui de maintien de la paix et de la discipline parmi les masses paysannes (Elikia, 1999). Ce fut une mission d'ordre, de discipline et de répression que les soldats indigènes s'étaient vus confiée durant toute la période coloniale. A cet effet, les moyens militaires mis à leur disposition pour accomplir cette tâche répressive ne se limitaient qu'aux fusils rudimentaires de type Mas 36 et aux pistolets mitrailleurs accompagnés de la chicotte, utilisée pour les sévices corporels.



Arme de type MAS 36 Pistolet mitrailleuse (PM). Photos prises le 20 juin 2014 à Mongo par l'auteur-même

Ainsi, l'armée nationale tchadienne, à sa naissance en 1961, n'était dotée que de moyens vétustes. Or, la paix et l'unité nationale se trouvaient déjà menacées par les antagonismes ethniques et tribaux ayant prévalu pendant la période mouvementée de la décolonisation du territoire tchadien. Par conséquent, la mission que l'armée nationale devrait accomplir fut naturellement différente de celle de la période coloniale : assurer la paix, l'unité nationale et la défense de l'intégrité territoriale. Alors, cette ultime mission nécessitait des moyens militaires adéquats. Or, les armes dont elle dispose ne répondent plus aux exigences des guérillas. Dès lors s'imposait la nécessité d'équiper l'armée nationale en matériels modernes de guerre.

Depuis l'irruption de la rébellion dans le Centre et l'Est du pays, l'armée française avait apporté un appui logistique aux forces tchadiennes en effectuant des vols de

reconnaissance. En décembre 1966, elle procédait également, dans la zone d'Am-Timan-Mongo, à des manœuvres conjointes destinées à familiariser les militaires tchadiens avec les conditions spécifiques de la guerre de guérilla, auxquelles leur formation antérieure ne les avait guère préparés. Ceci dans le cadre des accords de défense signés en 1960 entre le Tchad et la France¹⁵⁶. En 1969, en vertu desdits accords de défense, l'Armée tchadienne obtiendra non seulement l'encadrement militaire par les officiers français, mais verra également des soldats français à ses côtés sur le champ de bataille. Plus de 2 300 soldats français étaient envoyés à sa rescousse pour participer aux opérations militaires¹⁵⁷. Mais cette intervention militaire française ne parvient pas à bout de la rébellion. Les rebelles, munis de sagaies, de couteaux de jets et de flèches, attaquent par surprise les forces gouvernementales, les contraignent à des combats corps à corps mettant ainsi hors d'usage leurs armes à feu. Abderaman Attor, l'un des combattants des premières heures du Frolinat, fut chef de groupes et avait, à cette époque, dirigé plusieurs combats contre les soldats de l'armée tchadienne. Il explique :

« Au début, nous utilisons des armes blanches telles que les arcs, les sagaies, les sabres, les coupecoupes et les couteaux de jet. Dans nos combats, nous tendions des embuscades de part et d'autre des rivières asséchées ou des routes qu'empruntent les camions de l'armée tchadienne, en nous dissimulant sous les hautes herbes ou en grim pant sur les arbres. Ainsi, nous laissons l'ennemi arriver au milieu de notre embuscade avant de bondir sur lui. C'est de cette façon que nous surprenions toujours les chefs de cantons qui effectuaient des tournées de recouvrement d'impôts dans les villages. Nous avons pris plusieurs fois en tenailles les gardes nomades et les militaires qui patrouillaient en brousse. Parfois, les militaires abandonnaient leurs véhicules. Sur la route de Melfi-Sarh, après une attaque en 1966, nous avons incendié deux camions « Land Rover » abandonnés par des militaires tchadiens. Par ces méthodes d'embuscades, nous avons remporté de nombreuses victoires qui ont donné une résonance à notre lutte du début. Nous sommes arrivés à récupérer des armes à feu et à anéantir progressivement les militaires de l'armée gouvernementale. Avant de partir au combat, nous nous fixions un point de repère pour notre éventuel regroupement en cas de débâcle. Mais, tout le monde était prévenu qu'on ne s'y rendait pas aussitôt après le combat. Car il se pourrait que l'ennemi ait fait des prisonniers parmi les nôtres et

156 L'intervention militaire française au Tchad (1969-1972) In : Lettre du RETEX-RECHERCHE n°6 du 26 Novembre 2013. Et lire aussi sur cette adresse https://www.senat.fr/rap/1977-1978/i1977_1978_0046.pdf

157 Journal Officiel de la République Française, n°37 du 26 novembre 1968, déclaration du Secrétaire d'Etat à la Défense, Jean-Louis Tinaud devant le Sénat en sa première séance du 27 novembre 1969, p. 847.

ceux-ci, sous diverses contraintes (Bastonnades et menace de mort), risquaient de le conduire sur le lieu indiqué de retrouvailles »¹⁵⁸.

Le déclenchement des premières attaques des révoltés entre 1965 à 1967 s'inscrivait dans cette stratégie de combats corps à corps. Bien que cette stratégie fût suicidaire, elle avait marqué le départ d'une longue lutte populaire qui s'affermir davantage par ses multiples victoires. Elle devint à la fois une source d'impulsion populaire et d'approvisionnement en armes de guerre au bénéfice des paysans révoltés. En effet, chaque bataille remportée était une preuve et rapportait des matériels militaires indispensables pour le devenir du soulèvement. Abdel-Kérim¹⁵⁹, ex-combattant du Frolinat, ayant participé à quelques-unes de ces batailles, rapporte :

« Le 18 mai 1967, nous avons tendu une embuscade contre Aboussine, chef de canton de Niergui, dans la Sous-préfecture de Mongo. Nous l'avons capturé et avons pris sur lui une arme mitrailleuse avant de l'exécuter. A la date du 30 mai de la même année, nous avons poursuivi notre attaque sur Abourda où nous avons tué 15 soldats de l'Armée tchadienne et récupéré leurs armes. Les attaques menées contre Haraz et N'gama, respectivement les 21 et 28 juillet 1967, nous ont été très fructueuses en butins militaires. A N'Gama, nous avons mis la main sur 25 fusils, 4 mitrailleuses, 35 grenades et 4 caisses de munitions».

Par ces multiples attaques, les rebelles parviennent peu à peu à constituer une armada dotée de moyens militaires modernes. A partir de ce moment-là, ils changent leurs stratégies de combat en se subdivisant en plusieurs groupes qui opèrent simultanément dans plusieurs régions. Les armes à feu prises sur l'ennemi étaient réparties entre les différents groupes. Deux ou cinq armes à feu pour 20 ou 30 combattants rebelles. Les méthodes de combats changent. Lors des attaques, la troupe rebelle se scinde en deux groupes disposant chacun de cinq (5) ou huit (8) armes à feu. Les plus anciens du groupe tiennent les armes et les autres se chargent du transport des munitions. Pendant que l'un des groupes est en face de l'ennemi, l'autre le contourne et le prend de revers. Cette tactique est de plus en plus utilisée et progressivement les rebelles abandonnent les combats corps à corps. Désormais, ils s'organisent comme une véritable armée avec des bases militaires dans la région du Guéra et à l'Est du pays. Les plus importantes de ces bases militaires rebelles sont les bases n°1 et n°5. La première se trouvait dans les environs de Mokoffi, village situé à la limite administrative entre le Guéra et le Moyen-

158 Homme âgé 62 ans, entretien réalisé le 9 juillet 2013 à Mongo.

159 Homme âgé de 80 ans, entretien réalisé à Mongo le 17 novembre 2013.

Chari. Elle fut sous le commandement de Mahamat Abba Seid. Et la seconde fut établie dans la région d'Am-Dam, localité située au Sud-ouest d'Abéché, commandée par Ousmane Wal Frolinat. Ce fut dans ces bases militaires que les rebelles commencèrent à recevoir leurs premières aides extérieures et formations militaires. Ahmat Ramat fait partie des premiers combattants rebelles qui avaient suivi les formations militaires à la base de Mokoffi :

« Quelques mois après mon arrivée à Mokoffi, j'ai suivi une formation militaire de quatre mois. Nos instructeurs étaient des Soudanais. A cette époque, la majorité de la troupe ne possédait pas d'armes automatiques. Nous menions des opérations militaires contre les forces gouvernementales se trouvant dans les localités environnantes de la base militaire n°1. J'ai participé la première fois à une attaque militaire contre le poste de l'armée tchadienne de Wiled-Bili, localité située près de Dourbali, dans le Chari-Baguirmi. Ce jour-là, nous étions un groupe de 20 personnes parties de la base n°1 avec cinq armes dont 3 de type MAS 36 et 2 pistolets mitrailleuses (PM). C'était à 4 heures du matin que nous avons surpris les gardes nomades. Je portais sur moi en bandoulière 100 cartouches et je suivais de près notre chef qui tenait le MAS 36. Quand il commençait à tirer sur l'ennemi, je l'approvisionnais en cartouches. Le combat a duré une heure et demie, au lever du soleil. Mais, les forces gouvernementales nous ont repoussés et dispersés. Nous avons abandonné deux corps de nos éléments et avons eu quelques blessés ».

En utilisant les armes à feu, les rebelles connaissent un début de transformation dans leurs organisations. Ils ne sont plus des bandits errants dans les villages comme le pensaient les autorités légitimes de l'époque, mais ils constituent une véritable structure militaire ayant des implantations permanentes dans des zones bien connues et à partir desquelles se coordonnent leurs activités militaires contre les forces gouvernementales. Cette transformation structurelle s'accompagne d'une révolution communicationnelle à travers l'intégration progressive des médias dans les stratégies de combat.

I.2- Les médias à l'épreuve des stratégies des rebelles

« Les esclaves d'aujourd'hui seront les maîtres de demain » ; « Tombalbaye nous a mis à genoux et Malloum nous a mis au garde-à-vous » ; « général Malloum « gonne » bandit », tels étaient les slogans galvaniseurs, du côté de la rébellion, diffusés par la radio Bardaï, installée à Sebbah en Libye. Quant à la presse écrite, les journalistes étaient manipulés et produisaient des images sur lesquelles l'on pouvait voir le portrait du premier ministre Hissène Habré recevant le président de la République et ayant les mains dans les poches et un bâton de cigarette entre les

*lèvres. Sous Tombalbaye, le journal « **Canard déchainé** » dont le rédacteur était un haïtien, attaquait par des injures les officiers tchadiens et les autorités françaises »¹⁶⁰.*

C'est par ces affirmations que Djimet Soubagmal résume, lors de l'entretien qu'il m'a accordé à Sarh, le rôle de la radio et de la presse écrite dans les violences postcoloniales au Tchad. Ce fut en pleine effervescence du conflit tchadien Nord/Sud que la ville de Sarh, chef-lieu du Moyen-Chari, voit la création d'une station radio diffusion. Elle fut l'œuvre des militaires sudistes qui, après la bataille de N'Djamena du 12 février 1979, se sont repliés dans les régions méridionales dont ils sont originaires. Kindjao Gao, un des journalistes qui animait à la radio Sarh depuis sa création en 1981, affirme que le comité permanent, organe directoire des préfectures du sud pendant la guerre civile, avait vu la nécessité de créer cette station radio en réaction contre la radio Abéché, radio Frolinat, qui, à cette époque, incitait à la haine ethnique et à la violence religieuse contre les sudistes. En revanche, la radio Sarh, par ses émissions, appelle à la mobilisation et inculque dans les esprits de ces derniers des idées séparatistes, à travers un projet fédéraliste. D'ailleurs, ce projet fédéraliste a été vulgarisé par les médias nationaux et internationaux jusqu'à prendre une dimension à l'allure d'une réalité historique et semblait être envisagée, à un moment donné, comme solution à la crise tchadienne si l'on en croit la conférence de presse du Président français, Valéry Giscard-d'Estaing en février 1979 à Paris (Dadi, 1988 :181).

D'une manière générale, les médias constituent des supports psychologiques et stratégiques dans les guerres civiles qui opposaient l'armée tchadienne aux forces rebelles. A travers les médias, les rebelles ne sont pas seulement en quête d'une audience de légitimation, mais ils cherchent à créer un équilibre des forces face à l'ennemi. On ne peut nier qu'à travers la radio et la presse écrite, les rebelles tchadiens ont imposé cet équilibre de puissances entre eux et les forces gouvernementales dans la capitale après l'accord de réconciliation de Khartoum de 1977. Et, en observant les images que publiait la presse tchadienne de l'époque, le portrait d'Hissène Habré n'exprimait pas seulement le mépris et l'insolence du premier ministre à l'égard du Président de la République Félix Malloum, mais il interprète également l'équilibre des forces et de pouvoir entre ces personnalités à qui la charte fondamentale avait défini la répartition de pouvoir exécutif.

160 Homme, âgé de 68 ans, entretien réalisé 20 septembre 2013 à Sarh.

D'ailleurs, les citoyens tchadiens qui ont vécu les événements de cette époque ne disent pas le contraire, si l'on en croit le témoignage de Mahamat Hissièn, ancien directeur de l'agence tchadienne de presse :

« Donc, comme les partisans des uns et des autres commençaient à se réunir et à s'agiter, nous avons eu la possibilité d'écouter ce qu'ils disaient ou faisaient, de prendre les tracts qu'ils distribuaient déjà pour en faire des papiers. Il se trouve que dans ce jeu, les militaires ayant déjà pris le contrôle de la RNT avaient renforcé la présence des gendarmes et se sont uniquement intéressés à la Radio Tchad. Les FAN, qui n'avaient plus accès à la Radio Tchad, nous envoyaient leurs communiqués. Nous avons plus de sources du côté des FAN que du côté des militaires. Et quand nous publions ces informations, cela provoquait des coups de gueule. Nous avons été taxés de rebelles. Je me souviens que le Président Malloum nous a fait convoquer par son cabinet pour nous faire la morale»¹⁶¹.

C'est à travers la manipulation de la presse qu'en 1978 les rebelles des FAN, cent cinquante combattants, ont créé une atmosphère d'équilibre psychologique de pouvoirs, brisant le moral des forces tchadiennes à N'Djamena. A cette époque, la radio nationale et l'agence tchadienne de presse ont été les principaux outils de communication par lesquels les forces en présence ont influencé le cours des événements. Par conséquent, la presse tchadienne n'était pas neutre et avait joué un rôle de catalyseur des violences dans les deux camps adverses. Même si mon interlocuteur Djimet Soubagmal explique le rôle des médias dans le conflit tchadien en termes de violences médiatiques. Peu importe ! À l'évidence, il faut prendre en compte les moyens par lesquels ces violences verbales ont été professées. Ce sont les médias qui expriment ces violences formelles et deviennent, pour cette occasion, l'arme d'équilibre stratégique des pouvoirs. Une arme non létale mais puissante et qui influence les vraies armes à feu. Une arme sans cartouches mais qui neutralise celles qui donnent la mort par leurs crachats de balles. En fait, les Forces armées du nord, stratèges qu'elles étaient, n'ignoraient pas l'impact psychologique sur l'adversaire lorsqu'un communiqué était dans les colonnes d'un journal. Et ce fut à travers les publications de l'agence tchadienne de presse que les rebelles des FAN, peu nombreux, ont mis dans une situation embarrassante les différentes unités de l'armée tchadienne de la capitale. Si, dans toutes les guerres, le rapport de force numérique et matériel doit être pondéré par la motivation et le moral des combattants, au Tchad en

161 Ngothé G. (2007) *Tchad : La grande guerre pour le pouvoir 1979-1980*, N'Djamena: Al-Mouna, p. 155.

1979, à travers la presse, la force morale avait mis en branle le rapport de force physique et morale. A l'évidence, la rébellion tchadienne en a l'expérience et fait, depuis quelques années, des médias une arme stratégique. En 1974, la rébellion tchadienne réclame une audience sur les ondes des radios étrangères comme préalable aux négociations qui devraient libérer les otages qu'elle avait retenus au Tibesti (Chapelle, 1980).

D'ailleurs, depuis la création du Frolinat, les médias étaient intégrés dans ses stratégies de lutte. Si la présence des troupes françaises sur le champ des batailles date des premières heures de la révolte, la Libye était, elle aussi, présente sur le champ de bataille dès 1971. A cette date, elle n'était pas présente militairement aux côtés des forces rebelles, mais elle l'était à travers la radio. En effet, le colonel Kadhafi, outre les armes et munitions qu'il avait fournies, accordait trente minutes d'antenne aux rebelles tchadiens sur les ondes de la radio libyenne. Ces derniers diffusaient des communiqués militaires par la voix de Radio Tripoli pour influencer le moral des forces tchadiennes. Dans leurs communiqués, les rebelles dressaient les bilans des armes récupérées et le nombre de soldats gouvernementaux faits prisonniers lors des combats. Au cours des événements qui suivent l'évolution de la rébellion tchadienne, la radio, la presse écrite et la télévision ont joué un rôle de catalyseurs, surtout Radio France Internationale. Cette radio a joué, joué et jouera un rôle décisif dans les situations de guerre au Tchad. Dès qu'il y avait une situation de combat dans le pays, tous les Tchadiens prêtaient les oreilles sur les antennes de radio France-Inter. Les postes radios sont allumés en longueur de journées et personne ne voulait manquer l'actualité africaine. Le plus souvent, les informations qu'elle rapportait impactaient directement sur les cours des événements militaires sur le champ des batailles. En décembre 1990, Radio France Internationale avait précipité la chute du régime d'Hissène Habré. Dès le début des combats, elle rapporta des nouvelles annonçant la débâcle des forces armées tchadiennes sur tous les fronts et en faisant état de la progression des rebelles vers la capitale alors que ceux-ci se trouvaient encore à plus de 850 km. A toutes les dix minutes, RFI donnait des nouvelles qui ne cessaient d'inquiéter Hissène Habré et les commandants des unités militaires au front. Habré avait pris lui-même l'initiative d'aller sur le champ de batailles, mais il se trouvait désemparé lors que Radio France Internationale annonça qu'il avait failli être capturé dans une embuscade

rebelle. Aussitôt, le gouvernement tchadien prit des mesures interdisant son écoute (Séli, 2013).

Conscients que les médias sont aussi des armes redoutables au même titre que les armes à feu, les forces rebelles tchadiennes intègrent désormais les organes de presse dans leurs stratégies de combats. Elles cherchent toujours l'appui des médias dans leurs attaques militaires, si l'on en croit le récit du porte-parole de la coalition rebelle, Abderaman Koulamallah, qui avait attaqué N'Djamena le 2 février 2008 :

« Je fus conduit auprès des présidents Timane, Nouri et Abdelwahid où se tenait une brève réunion à l'issue de laquelle ils décidèrent à l'unanimité de marcher sur N'Djamena. Ils me demandèrent d'allumer mon téléphone pour annoncer au monde entier que nous étions au Centre du pays et que nous restions ouverts à la négociation. (...).

J'ai informé l'Agence France Presse et, partant, le monde entier puis les services secrets français que la rébellion se trouvait à Oum Hadjer. Mes interlocuteurs officiels français refusèrent d'abord de me croire et me gardèrent en ligne environ une trentaine de minutes et peut-être plus. Empruntant le pseudonyme d'Elias, ils conversèrent longtemps avec moi et insistèrent que je reste en ligne »¹⁶².

Dans les guerres tchadiennes, les médias devenaient une arme puissante capable de renverser facilement les situations militaires sur le terrain des batailles. A plusieurs reprises, les forces rebelles moins équipées et loin de leurs bases arrière, mettaient en déroute les forces gouvernementales et parvenaient à envahir la capitale grâce à l'influence des médias étrangers. Cependant, le rôle des médias dans les conflits violents (guerres civiles et violences ethniques, mouvements sociaux) n'est pas sans conséquence sur les professionnels de la communication. Dans les pays africains, ces derniers ont toujours eu maille à partir avec les gouvernants (Soleil, 2005). Au Tchad, après la percée des forces rebelles dans la capitale le 2 février 2008, Sonia Relley, correspondante de Radio France Internationale et de l'AFP à N'Djamena, a vu son accréditation suspendue par les autorités tchadiennes. Un autre journaliste de RFI, Laurent Caureau, a été brutalisé et expulsé par les forces de l'ordre. Plusieurs journaux de la presse tchadienne ont été fermés, y compris la radio FM Liberté et leurs directeurs de publication arrêtés¹⁶³. Massalbaye Ténébaye, président de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme,

162 A. Koulamallah (2015), *La bataille de N'Djamena*, Paris : L'Harmattan, p. 48.

163 Rapport de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme du 13 au 21 novembre 2011 : « 4 ans après, l'impunité plombe les espoirs de réformes », p. 13.

s'indigne des actes répressifs auxquels étaient soumis les journalistes après le passage des forces rebelles dans la capitale :

« Lors de l'attaque des rebelles, tout le monde a pris un coup. La population, l'Etat, la société civile. Nous étions en droit d'attendre des gestes de réconfort. Et ce fut tout à fait le contraire. Ce sont plutôt des actes répressifs qui ont été pris à l'encontre des journalistes. Ceci a terni énormément l'image du Tchad sur la scène internationale »¹⁶⁴.

L'analyse des stratégies de combats à travers l'influence des médias m'amène à dire que les médias constituent une arme non seulement dissuasive, mais aussi une véritable force de manipulation des pouvoirs. L'utilisation des moyens de l'information et de la communication à des fins militaires permet de braver le pouvoir. Depuis 1990, les rebelles tchadiens ont pris conscience de l'avantage qu'ils avaient sur les champs de combats lorsqu'ils parvenaient à se connecter aux médias pendant le déroulement des batailles. Les combats d'avril 2006 et de février 2008 étaient largement couverts par les médias internationaux. L'opinion nationale et internationale suivait les événements heure par heure. Les images prises par les combattants circulaient en temps réel sur l'internet¹⁶⁵. Cette mobilisation médiatique précipite les cours des événements sur les champs de bataille et amène les forces rebelles tchadiennes à s'approprier davantage les outils des technologies de l'information et de la communication.

II- L'influence des outils de l'information et de la communication dans la guerre au Tchad

« Entre nous, nous utilisons des radio-télégraphes pour échanger nos messages militaires. Quand nous avons quitté N'Djamena en décembre 1980, nous disposions de trois radio-télégraphes. Nos opérateurs radios étaient d'anciens militaires de l'armée nationale tchadienne dont l'actuel président Idriss Déby qui fut à l'époque adjoint au chef d'Etat-major Mahamat Nourri, actuellement en rébellion. A l'aide de nos radio-télégraphes, nous parvenions parfois à capter les fréquences de l'ennemi et à intercepter ainsi sa communication. Ce qui nous permettait souvent d'avoir des informations sur lui. C'était par les systèmes de captage de fréquences télégraphiques que nous sommes parvenus en avril 1982 à surprendre une troupe libyenne à Biltine. Au cours de cette bataille, nous avons

164 L'Observateur n°454 du 9 avril 2008, p. 3.

165 <http://www.alwihia.com>

récupéré beaucoup de moyens militaires, des véhicules et autres munitions de guerre. Ce butin nous a facilité la poursuite des combats jusqu'à la prise de la capitale, N'Djamena le 7 juin 1982 »¹⁶⁶.

A la lecture de cet entretien, l'on peut appréhender l'influence des instruments de l'information et de la communication dans les stratégies de combat des forces rebelles tchadiennes. Acquérir des renseignements sur l'ennemi est une véritable obsession stratégique à laquelle s'accrochent les rébellions tchadiennes. Ce sont les informations stratégiques qui permettent de localiser et de connaître les potentiels militaires de l'adversaire. Ces données stratégiques constituent des atouts indispensables aux guérillas. Jadis, les rebelles se renseignaient grâce à des éclaireurs qu'ils envoyaient dans des conditions difficiles pour explorer les zones ennemies. Ces éclaireurs étaient confrontés aux problèmes de transport et de quête de l'information. Parfois, ils se faisaient arrêter par leurs adversaires et les troupes restaient longtemps non seulement sans leurs nouvelles, mais restaient également dans une incertitude sur la situation de l'ennemi. Or, dans les stratégies des guerres civiles tchadiennes, il était inconcevable pour une force d'envisager une attaque militaire sans disposer d'informations régulières sur la position de son adversaire. Avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication, les rebelles tchadiens acquièrent, outre les radio-télégraphes, des téléphones satellitaires ou cellulaires et des voitures 4X4, qui constituaient à la fois des moyens de transport et en même temps des armes de guerre, et dont l'usage bouleversait radicalement les stratégies de combats.

II.1- L'usage des outils de l'information et de la communication par les forces rebelles

Depuis les années 80, les radio-télégraphes étaient utilisées par certaines factions rebelles du Frolinat, notamment les forces armées du nord. Celles-ci avaient pris de l'avance en matière d'instruments de communication moderne par rapport à d'autres factions rebelles, grâce aux ralliements massifs des anciens éléments de l'armée nationale tchadienne dans leurs rangs. Les téléphones satellitaires, les téléphones cellulaires, les talkies walkies et les camions pick-up 4X4 ont été par la suite intégrés dans les systèmes

¹⁶⁶ Homme âgé de 50 ans, entretien réalisé le 20 août à Sahr.

de communication des mouvements rebelles tchadiens. Les années de guerre que le Tchad a connues ont montré l'efficacité stratégique de ces nouveaux instruments d'information et de communication. Ils sont devenus très indispensables pour la préparation et la coordination des opérations de combats. Ces nouveaux outils ne facilitent pas seulement la mobilité constante dont les troupes rebelles ont besoin, mais ils constituent également pour elles des atouts stratégiques. En 1990, les rebelles du mouvement patriotique du salut (MPS) ont déstabilisé en quelques semaines de combat les forces gouvernementales et chassé Hissène Habré du pouvoir grâce aux renseignements militaires fournis par l'armée française aux rebelles par communication satellitaire¹⁶⁷. Dix-huit ans plus tard, le 2 février 2008, les mouvements rebelles, lourdement équipés en véhicules 4X4, armes, munitions et autres outils de communication, pourchassent les forces tchadiennes jusqu'à la porte du palais présidentiel, mais ils seront repoussés grâce l'implication de l'armée française qui avait intercepté et enregistré leurs communications pour les transmettre au Président Idriss Déby¹⁶⁸.

Désormais, les forces rebelles tchadiennes n'hésitent pas un instant à se munir d'outils modernes d'information et de communication pour lancer leurs opérations militaires. Outre le nombre impressionnant de voitures 4X4 « Toyota », tout terrain, dont elles disposent, elles utilisent régulièrement des téléphones satellitaires et autres instruments de communication de proximité, très indispensables pour coordonner les opérations sur les champs de combat. Ces nouveaux outils permettent à la fois une transmission fluide de l'information et une mobilité rapide des troupes. Ainsi, les forces rebelles se meuvent facilement à travers la brousse, empruntant alternativement des sentiers et des routes pour atteindre leurs cibles. Koulamallah décrit la rapidité avec laquelle les troupes rebelles, à bord de camions 4X4 « Toyota », avaient lancé l'attaque sur la capitale :

« Nous quittâmes Ati et, quelques heures plus tard, nous continuions à rouler à un rythme effréné sur des routes sinueuses et ensablées parmi des arbres rabougris, en pleine nuit, éclairés par les phares de nos centaines de véhicules qui traversaient des villages où les habitants étaient sagement terrés chez eux. J'étais toujours au

167 Le Temps N°476 du 26 Avril au 2 mai 2006, p. 3.

168 Interview de Bernard Kouchner in Paris Match, 6 mars 2008.

volent de ma voiture et ressentais le poids de la fatigue. J'avais toutes les peines du monde à garder mes yeux ouverts et concentrés sur cette route dangereuse que nous empruntons en lançant nos pick-up dans une course folle »¹⁶⁹.

Grâce aux appels téléphoniques, ils disposent de tous les renseignements sur les forces gouvernementales. Tous les mouvements de celles-ci leur sont signalés par des appels ou par des envois de sms en provenance de leurs complices qui vivaient dans les mêmes localités que l'adversaire. Au début, les forces rebelles utilisaient uniquement les téléphones satellitaires pour communiquer. Dans le système satellitaire, seuls les chefs des unités des troupes en font usage pour leurs communications intérieures et extérieures. L'implantation et la prolifération des réseaux de télécommunication favorisent l'accès à la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire, comme le délégué régional de la Société de télécommunication du Tchad (Sotel-Tchad), nous l'a fait remarquer à Sarh, lors de notre entretien :

« La Sotel est une société étatique implantée à Sarh depuis 2000 qui gère plusieurs réseaux dont le fixe et le mobile qui se déploient à travers deux technologies différentes : GSM et CDMA. Puis la société avait évolué vers le système hertzien et satellitaire. Avec l'avènement des technologies numériques, le monde est mobile et on veut être connecté là où on est. Par conséquent, une solution alternative a été trouvée en implantant en 2008 Tawali à Sarh. Cependant, les agents du réseau Sotel subissent des contraintes non seulement techniques, mais également des pressions administratives ou militaires en cas de pannes ou pour d'autres raisons »¹⁷⁰.

Avec la prolifération considérable des téléphones portables, les combattants rebelles s'en procurent et communiquent avec leurs parents et amis depuis le maquis. Si l'acquisition des téléphones satellitaires « Thuraya » est restrictive, par contre, celle des téléphones portables est à la portée de tout le monde. Par conséquent, les combattants rebelles s'en approprient et étendent son usage au numérique. Ils filment et balancent des images sur les réseaux sociaux à travers l'internet¹⁷¹. Au même moment que les combats se déroulent, les images des batailles sont postées sur les réseaux sociaux¹⁷². Les combattants rebelles chassent la nostalgie familiale en transportant leurs souvenirs dans les téléphones portables. Ils sont constamment branchés à leurs familles et sont informés

169 A. Koulamallah (2015) *La bataille de N'Djamena*. Paris : L'Harmattan. p. 50-51.

170 Délégué de Sotel-Tchad, entretien réalisé en septembre 2013 à Sarh.

171 <http://www.tchadactuel.com>

172 Le Progrès n°1923 du mardi, 28 Mars 2006, p. 7.

de tous les mouvements de l'armée tchadienne. En s'appropriant les nouveaux outils de l'information et de la communication, les rebelles changent aussi leurs méthodes de combat.

II.2- Des nouvelles techniques de combat

Les nouveaux outils de l'information et de la communication dont les forces rebelles se sont munies influencent les méthodes des guerres tchadiennes. Les forces rebelles comme les troupes gouvernementales ont adopté des nouvelles techniques de combats. Du côté des forces gouvernementales, les aides américaines dont elles avaient bénéficié en 1987¹⁷³, ont modifié leurs techniques de guerre contre l'invasion libyenne. Ahmat Ramat, ayant pris activement part à la plupart des combats de reconquête du septentrion occupé par les Libyens, résume en ces termes les innovations que les TIC ont apportées dans les méthodes de combats :

« Pour cette attaque, le président Hissène Habré était venu en personne pour galvaniser les troupes. Nous avons reçu des aides militaires des Etats-Unis. Les matériels étaient composés de munitions, d'armes et de missiles de type « stringer ». Ces missiles permettent de neutraliser l'usage des armes à feu et des voitures, une fois qu'ils ont été tirés. Ils sont dotés de chronomètres qui permettent de mesurer l'heure à laquelle le tir sera déclenché. Le tireur s'habille d'un casque qui brouille le radar. Pour faire usage de ces missiles, on doit s'approcher de la garnison ennemie. Ainsi, nous nous sommes approchés de la base libyenne d'Ouadi-Doum à quatre heures du matin pour installer le missile « stringer » et le déclencher. Un instant après son déclenchement, tous les appareils électroniques se trouvant sur un rayon de 15 Km sont bloqués. Ni arme à feu, ni voiture, ni avion ne fonctionnait pendant trois heures d'horloge. Profitant de ce temps, nous avons coupé les barbelés et nous nous sommes infiltrés dans la base de Ouadi-Doum où nous avons engagé un combat corps à corps avec les troupes libyennes. Comme les armes étaient neutralisées, nous avons fait usage des baïonnettes. Les Libyens étaient surpris, beaucoup d'entre eux dormaient encore. Chacun de nous était armé de deux baïonnettes qu'on fixait au bout des canons de nos armes légères. Nous les avons réveillés sous les coups des baïonnettes. C'étaient des massacres odieux..... Sur les champs d'opération, nous avons un système de communication animé par des postes radio. Les voitures sont dotées de postes radio reliés entre eux par des petits postes mis à la disposition de chaque groupement. Nous disposions aussi de téléphones « tokoil » qui servaient pour la communication entre les différents

173 A. Dadi (1988), *Tchad : L'État retrouvé*, Paris : L'Harmattan, p. 153.

groupes à des distances réduites. Pendant le combat, certains soldats chargés de la communication portaient au dos des petits postes radio. Ce système coordonne le mouvement des troupes sur le champ des combats. Il partage instantanément l'information entre toutes les unités impliquées dans une opération»¹⁷⁴.

A la fin du conflit tchado-libyen, l'armée tchadienne connut la dissidence de ses officiers supérieurs, en l'occurrence Hassan Djamouss et Idriss Déby, respectivement chef d'Etat-major général des Armées et conseiller chargé de sécurité à la présidence de la République. Appuyés par la Libye, le Soudan et la France, ils créèrent, avec d'autres opposants armés au régime Habré, une rébellion, le mouvement patriotique du salut, et s'engagèrent dans une âpre guerre contre les forces gouvernementales. Aguerri, bénéficiant de l'expérience de quelques officiers Hadjaräi, ces anciens officiers de l'armée tchadienne s'imposent dans les combats par des nouvelles méthodes de guerres. Les camions 4X4, Toyota tout-terrain, constituent la cheville ouvrière de toutes leurs activités militaires. Ces camions tout-terrain sont utilisés simultanément pour le transport des troupes et comme armes de guerre, en les équipant de canons à longue portée tels que les mortiers 17 mm, les canons 106 mm, les défenses antiaériennes (DCA) et les RPG.

Sur le plan organisationnel, l'utilisation de ces camions, Toyota tout-terrain, a transformé la structuration des troupes au sein des mouvements rebelles. Désormais, les troupes rebelles sont structurées en colonnes et unités. Sous le commandement d'un Etat-major, généralement choisi pour ses expériences de guérilla, les colonnes regroupent plusieurs centaines de camions constitués d'unités. Chaque camion « Toyota » 4X4, ayant à bord une vingtaine de combattants, est une unité autonome disposant de tous les matériels nécessaires pour les combats. Les troupes constituant l'unité rebelle sont armées d'armes d'assaut, de kalachnikov. Elles transportent dans leurs véhicules des engins explosifs anti-char, des missiles anti-aériens et parfois des mitrailleuses DC7.

Ci-dessous, l'image d'une unité rebelle à bord d'une Toyota 4X4 :

174 Homme âgé de 50 ans, entretien réalisé en septembre 2013 à Sarh.



Une unité rebelle (<https://www.dpa.com/en/products-services/pictures>)

Les téléphones satellitaires et les talkies walkies figurent, en premier lieu, parmi ces matériels indispensables. Ces nouveaux instruments de communication assurent facilement la transmission des informations entre les troupes pendant les opérations de guerre. Les talkies walkies sont utilisés pour les communications à des distances réduites. Leur usage est très efficace pour la coordination des troupes lors des combats dans les agglomérations urbaines. Ils permettent de rassurer les troupes sur la progression des combats. Chaque unité rebelle possède deux à trois talkies walkies. Les rebelles eux-mêmes disent que quand ils échangent les informations par les talkies walkies, ils entendent tous les bruits environnants, c'est ce qui leur permet de s'assurer rapidement si l'unité en communication est en bonne posture ou en difficulté devant l'adversaire. Tous les chefs de commandement des unités des troupes rebelles disposent de téléphones satellitaires, « Thuraya ». Ils en font usage pendant les combats. Ils communiquent directement avec le chef d'Etat-major qui est le seul habilité à décider du retrait ou de l'avancée des troupes pendant les combats. Avec les téléphones satellitaires, les chefs rebelles informent les médias de la situation des combats sur le terrain. Ils communiquent avec leurs complices se trouvant parmi les troupes adverses. Ce sont les rapports qui existent entre les rebelles et certains officiers de l'armée gouvernementale qui facilitent à plusieurs reprises la poussée rebelle vers la capitale.

Depuis 2006, les forces rebelles tchadiennes ont adopté de nouvelles stratégies de combats qui consistent à lancer des attaques directement sur la capitale, depuis leurs

bases arrière en territoire soudanais. Ceci grâce à l'utilisation de téléphones satellitaires, des camions tout-terrain et l'existence d'une complicité dont elles bénéficient de la part des officiers des forces tchadiennes. Ces derniers, depuis la capitale, au moyen de communication satellitaire, livrent des informations aux forces rebelles. Ils leur indiquent la position des forces gouvernementales et les routes par lesquelles la progression rebelle vers la capitale ne rencontrera pas de résistances farouches. Ces officiers complices appartiennent généralement aux mêmes tribus que les chefs rebelles. La fibre tribale ou ethnique est un enjeu déterminant dans les réseaux de complicité qui gangrènent l'armée tchadienne. A cela s'ajoute l'enjeu médiatique lors des guerres à l'heure des nouvelles technologies de l'information. Souvent, les médias rapportent la progression rebelle vers la capitale comme s'ils faisaient le reportage d'un match de football. En 2006, lors de la percée de la première rébellion sur la capitale, N'Djamena, Radio France Internationale rapporte l'avancée rebelle de la manière suivante :

«Signalées mardi dans la région de Mongo, à moins de 500 km à l'Est de la capitale tchadienne à mi-chemin de la frontière soudanaise, une de leurs colonnes avait été repérée mercredi à 15H00 GMT par des chasseurs français de type Mirage FI à environ une heure et demie de route de N'Djamena, selon une source militaire à Paris.

Des sources militaires tchadiennes avaient confirmé mercredi en soirée que des combats à l'arme lourde avaient opposé quelques heures plus tôt des troupes tchadiennes aux combattants du Fuc autour de la localité de Dourbali, à une centaine de kilomètres au sud-est de N'Djamena.

Pour sa part, le représentant du Fuc en France, l'ancien ministre tchadien des Affaires étrangères Laona Gong, avait affirmé mercredi soir sur une chaîne de télévision française que les rebelles se trouvaient pratiquement aux portes de N'Djamena et qu'ils contrôlaient plus de 80% du Tchad »¹⁷⁵.

Ces informations correspondent aux réalités que moi-même j'avais vécues. En effet j'avais été témoin du passage des rebelles à Mongo, pendant que Radio France Internationale en faisait écho, et le lendemain, très tôt le matin, des parents et connaissances de la capitale m'ont réveillé avec des coups de fil et des sms m'informant, particulièrement mon ami Bob, que les armes lourdes ont commencé à tonner au nord-est de la capitale. Ce fut la première fois qu'une colonne rebelle quittait sa base arrière, à plus de 1000 km, et parvenait sans grande résistance devant le palais du peuple de la

175 RFI, journal du 12 avril 2006 à 6 h 30 mn.

capitale tchadienne. Même si cette percée rebelle trouve sa justification dans l'emploi des moyens modernes de l'information et de la communication, il faut prendre en compte d'autres variables parmi lesquelles la complicité, tramée à travers la communication dont jouissent les forces rebelles de la part de certains officiers de l'armée tchadienne. Car à cette époque, l'armée tchadienne connaît non seulement des défections de ses troupes, mais souffre également de nombreuses désertions de ses officiers supérieurs parmi lesquels le général Séby Aguid, Chef d'Etat-major général des Armées qui, après sa défection de l'armée tchadienne, dénonce en ces termes les malaises qui sévissent au sein de celle-ci :

« Déby a sciemment dénaturé l'armée. Il a détourné celle-ci de sa fonction essentielle. L'armée est délaissée, clochardisée, dénaturée. Elle est aujourd'hui une des causes de l'insécurité dans nos villes et campagnes. Le peuple tchadien ne se reconnaît pas aujourd'hui dans cette armée (...). Eu égard à cette situation (...) nous décidons ce qui suit : retirer notre confiance à Idriss Déby et à son armée ; rallier le mouvement de changement en cours au Tchad pour faire partir Déby »¹⁷⁶.

Les officiers supérieurs ayant déserté l'armée tchadienne et se trouvant en rébellion ouverte contre leur ancien chef entretiennent des relations régulières, par des communications téléphoniques, avec leurs collègues restés plus ou moins fidèles au président Idriss Déby. Par leurs contacts téléphoniques se trament les trahisons et les complicités qui ont déstabilisé les forces gouvernementales. Minées par des dissensions internes et affaiblies par des trahisons, les forces tchadiennes n'arrivent pas à repousser les attaques rebelles comme ils l'ont toujours fait par le passé. Dès lors, les rebelles changent leurs stratégies de reconquête du pouvoir en s'attaquant directement à la résidence du Chef de l'Etat. Mahamat Nouri, l'un des chefs rebelles, déclare :

« Lors d'une autre attaque, notre objectif n'est pas de prendre des villes, mais d'ôter les obstacles sur la route de N'Djamena. Nous n'allons pas rester. Notre objectif est N'Djamena »¹⁷⁷.

Dans cette nouvelle stratégie des guerres tchadiennes, l'initiative des attaques rebelles dépend souvent de la disposition de leurs complices se trouvant dans les rangs de l'adversaire. Plusieurs journaux locaux ont rapporté les jeux des officiers de l'armée tchadienne lors des dernières guerres qui opposent les forces gouvernementales aux

176 N'Djamena bi-hebdo N°928 du jeudi 23 au dimanche 26 février 2006, p. 2.

177 L'Observateur N°464 du 18 juin 2008, p. 2.

forces rebelles. Dans l'une de ses publications, N'Djamena Bi-Hebdo rapporte le fait en ces termes :

« Ce serait en effet un officier, Hassan Béchir, directeur adjoint du 2^{ème} bureau de l'Etat-major (donc des renseignements) qui était la taupe de l'ennemi dans le comité de crise de l'armée gouvernementale, créé pour gérer la guerre contre les rebelles, nous ont annoncé des collègues officiers. Le directeur adjoint du B2 a été arrêté en possession de documents du RDI qui est l'une des composantes du FUCD, ont indiqué ces sources qui expliquent que c'est lui qui a orienté, grâce au téléphone satellitaire, les rebelles conduits par le colonel Mahamat Issa Outman dans leur progression, indiquant les garnisons et les villes facilement pénétrables »¹⁷⁸.

Même si l'utilisation des nouveaux instruments de l'information et de la communication a influencé les méthodes des guerres tchadiennes, elle a provoqué en outre des violences meurtrières dans les rangs de l'armée tchadienne et des contraintes sur les opérateurs de télécommunication. En 2006, après le raid des rebelles sur la capitale, l'armée française de la base aérienne de N'Djamena avait intercepté et enregistré les communications entre les rebelles et avait identifié les orientations que certains officiers de l'armée tchadienne livraient aux rebelles. Par conséquent, plusieurs officiers accusés d'être de mèche avec les rebelles ont été arrêtés et exécutés¹⁷⁹. Le colonel Khamis Dokhone, compagnon de lutte d'Idriss Déby et chef d'État-major de l'armée de terre, était parmi ceux-là. En 2006, juste après le raid du front uni pour le changement (FUC), un mouvement rebelle dirigé par de Mahamat Nour Abdel-Kérim, originaire de Guéréda, ville tchadienne située à la frontière soudanaise, il était arrêté pour avoir été en contact téléphonique avec les forces rebelles lors de leur percée dans la capitale. Selon Ahmat Yaya¹⁸⁰, chef d'Etat-major du Fuc que j'ai pu rencontrer à Moundou, il y a eu bel et bien contact entre lui et Khamis Dokhone, lorsque la colonne qu'il dirigeait était arrivée à Dourbali, localité située à 50 km de la capitale. De là, le colonel Khamis Dokhone aurait téléguidé par téléphone les forces rebelles jusqu'à la porte de la capitale. Il conviendrait de rappeler que les relations entre ces deux officiers régulier/rebelle ne datent pas d'aujourd'hui. Ils sont d'abord Hadjarai, d'une même tribu, Dangléate de Bara et ont noué, depuis leur enfance, une longue amitié. Tous deux ont commencé leur carrière militaire dans la rébellion. D'autres

178 N'Djamena Bi-Hebdo n° spécial du 13 Avril 2006, p. 5.

179 Le Temps n°479 du 17 au 23 mai 2006, p. 4.

180 Homme, âgé de 52 ans, entretien réalisé le 2 novembre 2013 à Moundou.

officiers étaient également impliqués dans ces réseaux de communication avec les chefs rebelles. Il s'agit du commandant de Bataillon Adil Ousman, sous-directeur de l'administration et finances au MENAM ; du colonel Ahmat Haroun, chef du bureau B2 de l'état-major de l'armée tchadienne; du colonel Ismat, directeur de l'analyse de l'agence nationale de la sécurité(ANS) ; du colonel Adoum Ahmat, officier de GR ; du colonel Abakar Gawi, commandant de légion de la gendarmerie du Batha; de Youssouf Seïd, CEM de la gendarmerie et du colonel Abdoulaye 44, directeur de transmission de la gendarmerie. Ce dernier est de la même région que le chef rebelle du Fuc, Mahamat Nour Abdel-Kérim. Ils étaient tous arrêtés et, par la suite, ont disparu en prison.

Cette percée historique n'a pas fait seulement des victimes parmi les officiers de l'armée tchadienne. Elle a également provoqué des dommages aux entreprises de télécommunication. Dans les zones où les rebelles ont passé, toutes les antennes de la téléphonie mobile ont été détruites et d'autres matériels de communication emportés¹⁸¹. Du côté du gouvernement, de fortes pressions ont été exercées sur les opérateurs de téléphonie mobile en leur intimant l'ordre de bloquer les réseaux sur l'ensemble du territoire national. Dans les guerres tchadiennes, les moyens modernes d'information et de communication n'ont pas seulement influencé les méthodes de combats, ils ont également impacté sur la vie des combattants rebelles.

II.3- Des combattants rebelles à l'internet

Si l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication demeure indéniablement perceptible tant au niveau structurel que stratégique au sein des rébellions tchadiennes, il faut cependant aussi admettre que le combattant rebelle lui-même ne reste pas isolé des changements liés à l'utilisation de l'internet. Même si nous ne sommes pas instruits ou analphabètes, nous comprenons aujourd'hui ce qui se passe dans le monde à travers la télévision et l'internet, disait Moussa¹⁸², un des ex-rebelles avec qui je me suis entretenu dans un férikh, dans les environs de la commune de Mongo. En effet, Facebook, YouTube, Al-wihida, Tchadactuel, Tchadanthropus, blogg de Makaïla constituent les principaux réseaux sociaux utilisés par les rebelles tchadiens pour

181 Le Progrès n°1941 du 11 Avril 2006, p. 3

182 Homme, âgé de 60 ans, entretien réalisé le 3 mars 2014 au Férikh/Mongo.

communiquer. A travers cet espace numérique, les combattants rebelles jouissent d'un flux constant d'informations et bénéficient d'une grande ouverture vers le monde extérieur.

II.4- Les réseaux sociaux et les rebelles

Aux premières heures de la rébellion tchadienne, les fibres familiales, ethniques et tribales étaient, pour les insurgés, les principaux réseaux de mobilisation des combattants et de transmission des informations. Comme je l'ai décrit dans les chapitres précédents, les «*ladjana*» n'étaient pas seulement les représentants des rebelles dans les villages, mais jouaient aussi plusieurs rôles à la fois. Ils réquisitionnaient des chevaux pour le transport des combattants rebelles. Ils transmettaient des lettres à leurs complices résidant en villes. Ils se chargeaient de la propagande politique en faveur de la rébellion. Leurs domiciles constituaient les principaux points de repères pour les combattants rebelles après une débandade et en même temps des lieux où seront rassemblées les nouvelles recrues, destinées à la rébellion, avant leur acheminement vers les milieux des formations militaires. Les «*ladjana*» jouaient l'interface entre les rebelles et les populations paysannes. En fait, ils étaient le principal pivot du système de mobilisation et de propagande révolutionnaire au sein de l'organisation des rébellions tchadiennes. Avec l'internet, les mouvements rebelles connaissent d'autres moyens qui remplacent le rôle classique que les «*ladjana*» assuraient dans l'organisation des rébellions au Tchad. A l'heure du numérique, tous les mouvements rebelles ont leurs propres sites internet. Ils sont branchés au monde entier. Ils sont informés de tout ce qui se passe dans le monde. C'est à travers leurs sites internet qu'ils parviennent à mobiliser leurs forces combattantes et à faire adhérer/sympathiser les populations à leurs aspirations. Depuis les années 2006, les sites www.tchadactuel.com, www.alwihda.com, www.tchadanttropus.com et bien d'autres publient quotidiennement des articles et des images vidéo sur les différents mouvements rebelles tchadiens. Ils publient également toutes les images vidéo des batailles qui opposaient les forces gouvernementales aux rebelles¹⁸³. Les images des troupes rebelles sont fascinantes pour les jeunes adolescents tchadiens. Des caravanes de camions Toyota 4X4, bien équipés de mitrailleuses, à bord desquels des combattants

183 Le Temps n°473 du 05 au 11 avril 2006, p. 7.

perchés et bien habillés en treillis constituent l'essentiel des images postées sur Facebook ou YouTube. Ainsi, l'internet devient un outil de mobilisation et de galvanisation des jeunes en faveur des mouvements rebelles.

A travers Facebook, YouTube et le téléphone portable, les combattants rebelles se trouvent en contact permanent avec leurs amis et camarades restés en ville. Dans leurs échanges, ils envoient par message-Facebook leurs photos prises en pleine brousse. Ils leur rapportent aussi la vie quotidienne des maquisards. De cette manière, les mouvements rebelles parviennent facilement à grossir leurs rangs avec de nouvelles recrues. Plusieurs jeunes, rien qu'en regardant les images de leurs camarades maquisards, ont quitté massivement Mongo pour rejoindre les mouvements rebelles de l'Est. Alors, grâce aux réseaux internet, les mouvements rebelles n'ont pas besoin de fournir de grands efforts pour le recrutement des combattants. En outre, l'internet facilite la désertion des anciens camarades des rebelles restés encore dans les rangs des forces gouvernementales. En effet les militaires complices, avant de procéder à la désertion, disposent de toutes les informations relatives à la situation des rebelles. Les réseaux internet sont des vecteurs de mobilisation des combattants au sein des récents mouvements rebelles tchadiens. La plupart des mobilisés sont des étudiants, des élèves et des militaires. Ces derniers, compte tenu des possibilités qu'offre l'espace numérique, désertent les unités de l'armée régulière pour grossir les rangs de la rébellion.

En 2009, un de mes élèves de classe de terminale, Manani Mahamat, avait pris la route de la rébellion à la frontière soudanaise. Informé de l'intention de son fils, son père, Mahamat Chaltoute, l'avait intercepté à Abéché. Il l'avait convaincu de renoncer à son dessein d'aller en rébellion. Mais, quelques jours après son retour à Mongo, Manani a repris le chemin de la rébellion. Il a réussi à intégrer le mouvement rebelle de Abdel wahid Aboute, à la frontière soudanaise. Un mois plus tard, tous ses camarades de quartier et ceux du Lycée ont pris le même chemin. Ceux qui ne sont pas allés me donnent régulièrement leurs nouvelles et, parfois, ils ne me cachent par leur désir de les rejoindre. Un jour, à 23 heures, un de leurs camarades, Mahamat Achinef¹⁸⁴, étudiant à l'Université de N'Gaoundéré au Cameroun, m'appelle au téléphone et m'informe du décès de Manani au combat d'Am Dam tout en me disant que même les parents du défunt

184 Homme, âgé de 32 ans, entretien téléphonique, le 12 mai 2011.

ne sont pas encore informés, car le combat vient juste de finir et que lui-même venait d'être informé, par message Facebook, par son ami Hamdane, combattant rebelle qui était côte à côte avec Manani pendant le combat. Manani n'est pas le seul exemple de jeunes mobilisés à travers les réseaux sociaux pour rejoindre les mouvements rebelles. Ali Ibrahim Aboute était un étudiant en Syrie qui, après avoir échangé sur Facebook avec ses anciens amis, a regagné la rébellion. Son père, Ibrahim Aboute¹⁸⁵ rapportait qu'Ali l'avait appelé à la veille de son départ de Syrie vers le Tchad. Ibrahim Aboute, par intuition, avait rappelé à son fils de ne pas passer par le Soudan. Malheureusement, Ali y passera pour rejoindre un groupe rebelle, à la frontière Est du Tchad. Malheureux, Ibrahim Aboute perd son unique fils au combat. Mon ami Djidda lui aussi était parti en rébellion après plusieurs mois de correspondance téléphonique avec ses frères rebelles. Ce fut en mai 2006 que Djidda commençait à me parler de ses relations avec ses frères dans la rébellion. Souvent, je lui demandais comment il recevait ses informations. Il me répondait que ses frères partaient et revenaient régulièrement de la frontière soudanaise et ce sont eux qui lui rapportaient les informations. Alors, il a finalement décidé de rejoindre le maquis. Quand il y était, il m'appelait chaque fois que les rebelles décidaient de lancer une attaque. Le 28 décembre 2008 était mon dernier contact avec lui. Ce jour-là, il m'a appelé pour me dire qu'ils (les rebelles) ont décidé de marcher sur la capitale. Depuis lors, je n'ai plus de ses nouvelles, sauf celles de son décès qui me sont parvenues par l'entremise de ses compagnons lors de leur passage à Mongo, après la bataille de N'Djamena.

En somme, les TIC ont profondément modifié l'organisation des mouvements rebelles au Tchad. Elles ont engendré non seulement de nouvelles stratégies de guerre, mais elles ont également été intégrées dans les systèmes d'information et de communication des troupes rebelles. Par le biais des téléphones portables et de l'internet, les mouvements rebelles n'ont plus besoin de sillonner les villages pour enrôler les jeunes et ceux-ci n'ont plus besoin de passer par une tierce personne pour rejoindre les mouvements rebelles. Ainsi, les TIC constituent des outils de mobilisation et de galvanisation de la jeunesse au profit des forces rebelles. A travers l'usage des instruments des TIC, on constate une certaine

185 Homme, âgé de 62 ans, entretien, le 22 juin 2013 à N'Djamena.

prolifération des rebellions armées. Celles-ci se caractérisent par d'incessantes guerres civiles qui impactent sur la construction de l'Etat tchadien.

Chapitre 7

La remise en cause de l'autorité étatique tchadienne : rupture totale

Dans ce chapitre, nous retournons sur l'analyse des gouvernements qui se sont succédé au Tchad et leurs manières de gérer l'appareil étatique. Nous avons analysé la façon dont l'Etat, d'abord colonial, puis postcolonial, les groupes 'rebelles' et aujourd'hui l'Etat 'démocratique', ont gouverné sous différentes formes de violences à travers l'implantation et le contrôle des technologies de communication. Nous avons aussi vu comment l'acquisition et le contrôle des instruments modernes de communication donnaient plus d'atouts aux groupes rebelles pour conquérir le pouvoir (chapitre 6). Toutefois, depuis les années 2010, l'Etat tchadien s'est consolidé à travers une certaine démocratisation du pouvoir, mais sans faire disparaître la violence. Celle-ci se perpétue à travers le contrôle et la manipulation des technologies de communication. Aussi, l'Etat tchadien se caractérise-t-il par une rupture totale avec sa population et même avec ses propres serviteurs. Dans ce chapitre, nous revenons donc à la question de savoir comment l'autorité étatique tchadienne s'exerce-t-elle dans un système de rupture totale ? Cette manière de gouverner explique-t-elle les violences cycliques que le Tchad ne cesse de connaître depuis plusieurs décennies ? Comment la communication influence-t-elle les attitudes sociales dictées par la violence ? Un aperçu sur la nature de l'Etat tchadien et sur la conduite de son autorité nous amène à mettre à l'évidence la situation perpétuelle de violence dont sont victimes ses populations. Nos analyses se fondent sur nos données d'archives, documentaires et les informations que nous avons recueillies auprès des serviteurs de l'Etat : les militaires et les rebelles. Ayant tous participé aux changements de pouvoir, ils se retrouvent enfin de compte abandonnés et rejetés au fond d'une misère indescriptible. Toutefois, il s'agit ici de la problématique de gouvernance au Tchad.

I- Gouvernance au Tchad

La gouvernance au Tchad, comme nous l'avons développé dans les chapitres précédents, est marquée par des méthodes autoritaires et dictatoriales qui s'inscrivent dans la problématique de l'effondrement de l'Etat postcolonial en Afrique. Cette problématique a

fait l'objet de nombreuses analyses en sciences sociales et politiques. Certains auteurs (Bayard, 1989 ; Mbembé, 1990) pensent que l'échec des Etats africains postcoloniaux réside dans le manque de légitimité de leurs dirigeants. Par légitimité, on entend une certaine relation de réciprocité politique entre dirigeants et dirigés. Plus la légitimité du pouvoir est profonde, plus le pouvoir est en mesure de faire l'économie de la violence (Chabal, 1991). Or, au Tchad, depuis l'indépendance, aucun régime politique n'a pu acquérir une légitimité réelle auprès des populations. Les oppositions politiques et les révoltes populaires côtoient les successions de régimes (Cf. chp.4). Alors l'Etat devient source de violences sur ses populations. La pérennité des violences étatiques pousse en fait les populations à faire appel aux solidarités de base, familiales, régionales, religieuses et ethniques. L'Etat tchadien se voit de plus en plus amenuisé dans ses prérogatives régaliennes et les solidarités ethniques et religieuses se renforcent, conduisant à l'ébranlement de l'autorité étatique.

D'autres chercheurs (Lacam, 1988 ; Deneault, 2008 ; Médard, 1991) affirment qu'après la crise économique des années 80 que les pays africains ont traversée, l'Etat en Afrique se trouve dépecé de la plupart de ses prérogatives. Il agirait désormais par procuration. Le pouvoir central perd sa rigidité à tel point que les responsabilités associées à celui-ci se sont vidées de leur contenu : les ordres sont notoirement ignorés; les hiérarchies contestées; et les fonctions tronquées, louées ou vendues. Ainsi, l'exercice du pouvoir au Tchad semble aussi adhérer à cette nouvelle formule qu'impose le désastre économique des années 1980. Si les partisans de la légitimité du pouvoir dont la logique semble s'inscrire dans une perspective historique, ceux du désastre économique mettent en évidence une logique d'ordre structurel dans laquelle le clientélisme, la corruption et la gabegie financière s'enracinent, mettant en cause la gouvernance politique et administrative. Dans tous les cas de figure, la remise en cause de l'autorité étatique tchadienne est perceptible à travers ces deux hypothèses. Mais, au Tchad, les guerres civiles impactent profondément sur la conduite de l'autorité étatique.

I.1- Guerres civiles et émiettement de l'autorité étatique

Les circonstances politiques décrites dans les chapitres précédents ont conduit le pays à d'interminables guerres civiles durant lesquelles l'Etat tchadien n'existait que de nom,

poussant certains auteurs à le qualifier d'Etat néant¹⁸⁶. J'ai dit, dans mon introduction générale, que l'Etat au Tchad ne se résume qu'à l'exercice de l'autorité, c'est-à-dire à la force de la contrainte. Et celle-ci est diffuse, car elle est entre les mains de ceux qui ont le monopole des armes (Debos, 2014). Pendant les guerres civiles, le contrôle de l'autorité étatique s'est émietté entre les multiples tendances politico-militaires. Chaque région fut dirigée par des forces politico-militaires qui sont souvent en état de belligérance ou en guerre ouverte avec celles de la région voisine. Dans la région du Guéra se trouvent deux factions militaires d'une même tendance (Frolinat/FAP), mais qui étaient souvent en conflit ouvert. Dans la région du Moyen-Chari s'est installé le Comité permanent, mais en son sein se trouvent des clivages ethniques mettant aussi les différentes factions qui le constituent en situation de guerres ouvertes. Ainsi prend racine la désintégration de l'autorité de l'Etat tchadien. Désormais, l'exercice de celui-ci s'appuie sur des forces occultes¹⁸⁷, des communautés ethniques et confessionnelles. Dans chaque communauté ethnique ou confessionnelle se développe une communication de rupture qui s'exprime par le rejet de l'autre. Le pire est que les lieux de culte sont devenus des endroits où se déploie le discours de rupture. En 1979, Hissien Habré parvient à rassembler les Nordistes autour de lui après un discours tenu à la grande mosquée de la capitale. Les propos tenus à cet effet ont été relayés par la presse de l'époque : « *Il est notre œil, il ne faut pas le laisser crever* »¹⁸⁸. Gouverner en exploitant la fibre ethnique ou religieuse conduit à la désagrégation de l'autorité étatique (Dadi, 1988).

I.2- La désagrégation de l'autorité étatique

Etant l'émanation de l'acte de Berlin¹⁸⁹, l'Etat moderne africain ne répond ni à une logique géographique, encore moins à une homogénéité ethnique sur le terrain. Alors, dès sa naissance, l'Etat moderne en Afrique s'impose par la force aux populations¹⁹⁰. Dans ces circonstances, la problématique de légitimité du pouvoir refaisait surface dès le début des indépendances, entraînant de nombreux pays dans des contestations politiques

186 M. Yared (1978), « Tchad : Etat néant » in Jeune Afrique, n° 905, 10 mai 1978.

187 R. Otayek (1986) *La politique africaine de la Libye*, Paris : Karthala, pp.191-1992 et Darcourt P. (1999), *Tchad : le chemin de la liberté*, Edition du Chari : France, p. 125-133.

188 G. Gali (2007) *Tchad : la grande guerre pour le pouvoir 1979-1980*. N'Djamena : Al Mouna, p. 158.

189 Conférence de Berlin 1984-1985 lors de laquelle l'Afrique a été partagée sur carte par les puissances colonisatrices européennes.

190 J-P Magnant (1991) « Tchad, crise de l'Etat ou crise de gouvernement ? », in Médard Jean-François, *Etats d'Afrique Noire : Formation-mécanisme et crise*, Paris : Karthala, p. 194.

meurtrières. Sur les 75 à 80 conflits violents recensés à travers le monde depuis 1945, on dénombre une quarantaine de guerres civiles en Afrique dont certaines ont été extrêmement longues¹⁹¹, comme celle du Tchad. Celui-ci, après deux années d'indépendance, sombre dans des guerres civiles successives mettant en cause l'autorité de l'Etat, enclenchant un processus de déconfiture du pouvoir public.

I.2.1-Le processus d'effritement du pouvoir au Tchad

Le processus d'effritement de l'autorité remonte à l'époque coloniale lorsque le colonisateur avait décidé d'installer des structures traditionnelles lui permettant d'administrer les territoires qu'il venait d'assujettir. A cet effet, il avait créé de nulle part des chefferies traditionnelles à travers lesquelles l'administration coloniale parvenait à assurer le contrôle des populations assujetties. Ce fut le début de la centralisation du pouvoir traditionnel dans le Moyen-Chari et le Guéra respectivement en 1917¹⁹² et 1923¹⁹³. Des villages étaient regroupés en cantons et soumis à l'autorité de chefs nommés chefs de canton. Ces derniers n'avaient parfois aucune filiation clanique ni ethnique avec les populations dont le destin lui avait été confié. Comme l'indique le chef du village Sido lors de l'entretien que nous avons eu avec lui :

« Le premier homme blanc est entré sur le territoire du Tchad actuel par Sido. Il rencontra sur place des chasseurs Luto. Le colon a d'abord remis l'arme de commandement à un dignitaire Luto du nom de Ngonbag. Mais ce dernier, par méfiance pour l'homme blanc, a confié l'arme à un certain Djangyo du clan Ngama qui l'aidait à la chasse. Il lui dit de garder l'arme et d'aller le représenter si le Blanc avait besoin de lui. Le moment venu, Djangyo s'était présenté au Blanc et celui-ci l'avait désigné comme chef du village. Ainsi, la communauté Luto a perdu le pouvoir. Cette histoire est devenue maintenant source de conflits entre les communautés Luto de Sido et Ngama de Maro »¹⁹⁴.

La communauté Luto n'était pas la seule à perdre son pouvoir traditionnel à l'arrivée du colonisateur. D'autres communautés ethniques ont également perdu le pouvoir que leurs ancêtres leur avaient légué, soit pour n'avoir pas voulu collaborer avec les nouveaux

191 Commission de l'Union Africaine, *Afrique, notre destin commun*, document d'orientation, mai 2004, p. 16

192 B. Lanne (1993) « Résistances et mouvements anticoloniaux au Tchad (1914-1940) » In *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Volume 80, Numéro 300, p. 425-442.

193 Date de création des cantons dans la région du Guéra.

194 Nguertya Abel Soumbakoua, chef du village Sido, entretien réalisé à Sido, le 12 septembre 2013.

venus, soit parce qu'ils étaient réfractaires aux ordres des administrateurs coloniaux. Ce fut le cas de la suppression de la chefferie Dogangué, dans la sous-préfecture de Baro, au Guéra. Par suite d'abus de pouvoir du chef de ladite communauté, la chefferie a été supprimée et les Monangué/Dogangué ont été dispersés dans les chefferies cantonales voisines de Migami, de Bidio et des Autochtones d'Aboudeïya¹⁹⁵. A toutes ces chefferies montées par la colonisation se pose la problématique de légitimité qui s'exprimait souvent par des contestations violentes au sein de nombreuses communautés ethniques du Tchad. Avant que le Tchad n'accède à l'indépendance, les germes de contestations du pouvoir ont provoqué des rivalités entre les anciens chefs traditionnels et les nouveaux à la solde de l'autorité coloniale. Ces rivalités soulèvent la question de l'autochtonie qui confère aux premiers la légitimité dans l'exercice de l'autorité traditionnelle et aux seconds une usurpation de celle-ci dont l'exercice se fait souvent par la violence. Dans le Moyen-Chari, Béozo fut un exemple patent. Il se fit octroyer une chefferie chez les Sara-Kaba alors que même son petit-fils reconnaît que son grand-père n'était pas originaire de Kyabé. Il fut néanmoins chef de la communauté Sara-Kaba par dévouement au service de l'autorité coloniale :

« Mon grand-père Béozo était un Sara originaire de Mandoul et serait arrivé à Fort-Archambault vers 1905-1910. Grand collaborateur de la colonisation française en pays Sara et interprète auprès des colons Blancs, il avait vite gagné leur confiance. Cette confiance lui a valu sa nomination comme chef de canton de Kyabé en 1917 chez les Sara-Kaba. Puis, il fut nommé à Fort-Archambault comme sultan supérieur du Moyen-Chari et 55 chefs de canton relevaient de son autorité. Il est décédé en 1934. Après sa mort, il n'y a pas eu immédiatement de successeur, car de son vivant, il aurait brutalisé le commandant de la région du Moyen-Chari, acte qui aurait blessé l'autorité coloniale. Il a fallu attendre dix-sept ans pour qu'un successeur soit désigné, mais pas dans la lignée familiale »¹⁹⁶.

Le pouvoir des chefs installés par la colonisation souffre d'illégitimité à tel point que ses détenteurs s'étaient comportés partout violemment pour affirmer leur autorité sur leurs administrés. Ces derniers s'étaient souvent révoltés non seulement contre le colonisateur, mais aussi contre leurs chefs ayant des attaches avec celui-ci. Tel fut le cas de Niobélé, chef de Bandana en pays Sara, qui a été égorgé par ses administrés à cause de son entente avec les Français¹⁹⁷. De nos jours, il y a dans tous les cantonnâts des guéguerres perpétuelles entre, d'une part, les populations autochtones à qui était dévolu jadis le

195 J.O.A.E.F. du 15 mars 1944, p. 171 (Archives de Brazzaville).

196 Ali Moussa Béozo, Sultan supérieur de Sahr, entretien réalisé à Sahr, le 20 août 2013.

197 J. Boisson (1966) *L'histoire du Tchad et de Fort-Archambault*. Paris : Edition du scorpion, p. 128.

pouvoir traditionnel, et, d'autre part, les détenteurs du pouvoir traditionnel légué par la colonisation. Quant à l'autorité traditionnelle, elle s'effrite à cause de cette relation conflictuelle entre les nouveaux chefs traditionnels et les populations qu'ils commandent. Cette autorité traditionnelle se trouve dépouillée de ses mythes légendaires qui incarnent sa puissance et son inviolabilité. Son inefficacité explique les conflits intercommunautaires et claniques que vivent actuellement les populations paysannes. D'ailleurs, les chefferies traditionnelles étaient, pendant la colonisation, les principales structures de transmission de violences structurées sur les populations rurales. Aux yeux de celles-ci, elles demeurent le symbole indéniable de l'oppression coloniale et de même, c'est à travers elles que s'exerce toujours l'autorité de l'Etat postcolonial (Cf. chp.4). Ainsi, celui-ci se trouve aussi contesté dès les premiers jours de son existence.

En effet, à la veille des indépendances, les partis politiques ont fortement impliqué les chefferies traditionnelles dans leurs luttes aboutissant à la naissance de la République. A l'indépendance, certains leaders politiques s'étaient appuyés sur des substrats ethniques et tribaux dont les chefferies traditionnelles sont l'incarnation, pour se faire l'ombre sous l'administration publique naissante. Leur présence au sein de celle-ci avait influencé le fonctionnement de l'appareil étatique à tel point que l'Etat tchadien se trouve désemparé par le clivage Nord/Sud, freinant ainsi l'affirmation de son autorité dans certaines contrées du pays, notamment au Borkou-Ennedi-Tibesti (B.E.T) et au Guéra où il a fallu l'intervention de l'armée française dès 1966 pour que l'autorité de la jeune République puisse s'exercer, avec beaucoup de contraintes.

I.2.2-L'autorité de l'Etat contestée

Les circonstances politiques qui ont prévalu pendant et après l'émancipation du territoire tchadien ont fait germer chez les populations nordistes une certaine réticence envers les premiers dirigeants politiques. Ces derniers ayant des difficultés à imposer l'autorité de l'Etat au Nord et au Centre-est, se sont recroquevillés sur les solidarités ethniques et régionales pour conserver le pouvoir, réduisant ainsi l'effectivité de l'autorité étatique sur l'ensemble du territoire tchadien. Une grande partie du territoire reste sous administrée ou abandonnée à elle-même (Bouquet, 1982). Cette défaillance notoire a nécessité l'implication des autorités françaises dans la conduite de l'administration tchadienne dans

les régions considérées où l'illégitimité des cadres nationaux empêche l'effectivité de l'autorité nationale. A travers la mission de réforme administrative (MRA), une assistance technique composée d'une soixantaine d'administrateurs civils et surtout de militaires français, confiée au gouverneur Pierre Lami, l'autorité nationale fut rétablie et exercée dans les préfectures, les sous-préfectures et les cantons des régions septentrionales. Des réponses ont été données aux problèmes sociaux que rencontrent les populations du Nord et du Centre-est et quelques réalisations en infrastructures de base ont été mises en place tels que des puits, des greniers à mil, des dispensaires, des écoles et des pistes rurales¹⁹⁸. Mais cela fut de courte durée, car des rébellions jaillirent dans toutes les régions septentrionales et le pouvoir central se trouva empêché d'exercer son autorité comme il se devait. Par conséquent, à partir des années 1971-1975, les gouvernements qui se sont succédé à la tête de l'Etat se sont inscrits dans une logique d'ouverture politique et de réconciliations nationales¹⁹⁹ qui impactera profondément sur les structures qui incarnent l'autorité de l'Etat, notamment l'administration publique et l'armée nationale. Tous les accords signés entre les gouvernements successifs et les multiples rébellions armées n'ont empêché ni les violences militaires, ni l'effritement de l'autorité étatique. Ainsi, du jour au lendemain, l'administration publique se trouve en branle. Les accords de réconciliation ont occasionné de nombreuses et incessantes entrées de combattants rebelles, sans aucune qualification professionnelle, dans la fonction publique et au sein des différentes composantes de l'armée nationale. Ce fut le début de la déchéance structurelle de l'autorité de l'Etat.

En effet, après les accords de Khartoum de 1977 entre le Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN), une tendance rebelle dirigée par Hissien Habré et le gouvernement tchadien avec à sa tête le général Félix Malloum, l'équilibre des postes entre les nordistes et les sudistes fut imposé au sein de la fonction publique tchadienne²⁰⁰. La charte fondamentale, texte de base desdits accords, prévoyait la dissolution du Conseil Supérieur Militaire (CSM), structure militaire mise en place au

198 CDEF/DREX-LETRE DU RETEX-RECHERCHE « L'intervention militaire française au Tchad (1969-1972) », n°6 du 20 novembre 2013, p. 3.

199 J. Chapelle (1980) *Le peuple Tchadien : Ses racines et sa vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, p. 277.

200 En 1978, les Sudistes représentaient 78% des effectifs de la fonction publique contre 28% de Nordistes. Lire B. Lanne, « Scolarisation, fonction publique et relations interethniques au Tchad », Relations interethniques et culture matérielle au Tchad dans le bassin du lac Tchad. Actes du 3ème Colloque Méga-Tchad, Paris, 11-12 septembre 1986, Paris : éditions de l'Orstom, 1986, p. 235-266.

lendemain du coup d'Etat du 13 avril 1975 pour diriger le pays, et la création de quatre nouvelles structures politico-administratives et militaires à travers lesquelles seront mises en application les clauses des accords de Khartoum. Il s'agit de la Présidence, de la Primature, du Conseil de Défense et de Sécurité, et du Conseil Consultatif. Elle prévoyait aussi l'intégration des combattants rebelles dans la fonction publique et leur insertion au sein de l'Armée Nationale Tchadienne (ANT). Après la promulgation de la charte fondamentale le 30 août 1978, le général Félix Malloum est resté Président de la République et Hissien Habré en devient premier ministre avec compétence de constituer les membres de son gouvernement dans lequel la configuration régionale serait prise en compte pour que le principe d'équilibre des postes soit respecté. Dans les deux autres structures, la parité des membres qui les composent n'écarte pas l'idée de partage du pouvoir entre le Président de la République et son premier ministre. Ainsi, la charte fondamentale instaure ipso facto un bicéphalisme dans la conduite de l'Etat. Il y a, d'une part, le Président de la République qui peut nommer et révoquer le premier ministre selon les articles 7 et 8 de la charte. Il est ainsi le véritable chef de l'exécutif. D'autre part, il y a le premier ministre que l'article 20 consacre comme chef du gouvernement et, à cet effet, il a la responsabilité de concevoir et de conduire l'action gouvernementale. Paradoxalement, selon la charte elle-même, le premier ministre est responsable devant le Conseil de Défense et de Sécurité et non devant le chef de l'Etat. Ce qui suppose que le Président de la République ne peut pas révoquer le premier ministre. Ces structures conçues pour la paix ne vont plus résister. Elles se heurteront à des blocages relatifs aux conflits de compétences qui avaient totalement ébranlé l'autorité de l'Etat. Celle-ci oscille entre les deux pôles de l'exécutif, la Présidence et la Primature, plongeant son exercice dans une inertie politico-administrative sans précédent²⁰¹.

Dès lors, le Tchad connaît une instabilité institutionnelle endémique qui a finalement réduit l'exercice de l'autorité étatique aux humeurs des hommes à qui celle-ci est dévolue²⁰². Par conséquent, les guéguerres commencent au sein des institutions administratives et militaires pour le partage et le contrôle du pouvoir. Des nominations à des postes d'autorité se font sans tenir compte des textes régissant les recrutements à la

201 A. Dadi (1988) *Tchad : l'Etat retrouvé*, Paris : L'Harmattan, p. 142.

202 International Crisis Group « Tchad: vers le retour de la guerre? » Rapport Afrique n°111 du 1er juin 2006, p. 11.

fonction publique. Les titulaires aux postes d'autorité ne présentent aucun profil. Alors, les directions des ministères et les unités administratives des provinces sont confiées à des personnes qui n'ont aucun lien avec la fonction étatique. Les anciens secrétaires, chauffeurs, garagistes, plantons et cuisiniers de l'administration territoriale se voient propulsés à la tête des unités administratives provinciales. Pire encore, même des bergers, des commerçants, des bouchers, des tailleurs, des cireurs etc. ont accédé à des postes de responsabilité administrative. L'administration publique tchadienne se trouve remplie d'agents analphabètes issus des rangs des différents mouvements rebelles ou bénéficiant de la générosité des parents influents dans le régime en place²⁰³. Ces nominations de complaisance sont d'une durée éphémère, deux ou trois mois. Parfois, des changements interviennent avant même que la nommée ne prenne ses fonctions. De cette manière s'installe la prédominance d'un réseau ethnique et régional dans le fonctionnement de l'appareil étatique²⁰⁴. Les compétences ne sont plus d'actualité, les hauts cadres réguliers de la fonction publique dotés d'expériences et d'aptitudes professionnelles bien avérées sont systématiquement écartés ou ne sont consultés que pour les conceptions des projets qui demandent des financements extérieurs²⁰⁵. Le seul objectif de ces nominations est de se servir et non de servir l'Etat²⁰⁶. Ainsi, les incompétences et autres pratiques mafieuses ont étouffé le pouvoir d'agir et d'innover dont tout Etat moderne aura besoin pour assurer la paix et la promotion socioéconomique de ses populations.

Dans tous les services des institutions de l'Etat, la plupart des fonctionnaires brillent par leur incompétence notoire et leurs comportements arrogants, repoussant ainsi les citoyens qui nécessitent les services des pouvoirs publics. On ne peut être bien servi que lorsqu'on a un parent, frère, ami ou une connaissance dans le service auquel on s'adresse. Sinon, c'est la désolation. Les bureaux des administrations ou autres départements des services publics sont devenus les lieux des causeries des secrétaires et autres visiteurs des directeurs alors que les dossiers à traiter trainent pendant des jours, des mois et les rendez-vous des citoyens nécessitant un service auprès du pouvoir public sont repoussés du jour au lendemain. Cette manière de traiter les citoyens dans les

203 N'Djamena bi-hebdo n°986 du 23 au 25 octobre 2006.

204 Le Temps n°496 du 25 au 31 octobre 2006.

205 Le Temps n°498 du 8 au 14 novembre 2006.

206 N'Djamena bi-hebdo n°1278 du jeudi 06 au dimanche 09 septembre 2012.

services de l'Etat incite à la corruption et aux trafics d'influence car, si l'on veut être vite servi, soit on fait intervenir une personnalité influente du régime, soit on propose un pourboire à la secrétaire ou au planton pour que notre dossier soit rapidement traité et introduit à la signature, ou pour que le rendez-vous avec le directeur soit vite accordé. Le clientélisme et la corruption deviennent endémiques, affectant tous les services de l'Etat²⁰⁷. Désormais, les nominations aux postes de commandement à la tête des unités administratives, les intégrations à la fonction publique, les arrêtés d'avancement et d'affectation des agents de l'Etat sont tous monnayés. Les fonctionnaires payés au guichet du trésor public sont souvent contraints de faire des promesses aux payeurs avant d'entrer en possession de leurs salaires, sinon certains payeurs les font trainer à plus d'une ou deux semaines du mois suivant avant qu'ils ne perçoivent leurs salaires. La corruption est devenue monnaie courante dans tous les services de l'Etat. Du plus bas au plus haut sommet de la chaîne administrative, personne ne s'en soustrait et les rares agents animés par la déontologie professionnelle et d'autres convictions, et qui la refusent, sont systématiquement mis en dehors du système. Toutes ces pratiques impactent sur l'autorité de l'Etat car les citoyens, victimes des attitudes malveillantes et mafieuses dans les services de l'Etat, ont en retour des comportements aussi réfractaires envers celui-ci. Aussi, aux moindres troubles, les citoyens s'attaquent-ils aux symboles de l'Etat : destructions et pillages des bâtiments administratifs, cassure des mâts de couleurs portant le drapeau national, casses des camions et motos portant l'immatriculation de l'Etat par les étudiants et élèves lors des manifestations, etc. Tout ceci n'exprime pas seulement le ras-le-bol des populations, mais aussi l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat.

Au niveau de l'armée, les guerres civiles successives ont complètement déstructuré l'institution militaire. L'armée nationale souffre d'un désordre structurel et organisationnel que le ministre de la défense M. Youssouf Togoïmi résume en ces termes :

« L'armée tchadienne est devenue le siège sacré d'un désordre et d'une confusion notoires et inadmissibles (...). Cette nouvelle situation a transformé ce corps de métier en un champ de mine d'or pour les officiers en poste qui excellent dans la recherche des intérêts égoïstes et individuels au détriment de la troupe et de l'Etat (...). Si à cela on ajoute que

207 Lire N'Djamena bi-hebdo n°991 du 9 au 12 novembre 2006.

l'ANT est devenue le lieu de prédilection du tribalisme, du régionalisme et du favoritisme...»²⁰⁸.

Les désordres qui caractérisent l'armée nationale sont inimaginables²⁰⁹. Les attributions des grades ne tiennent plus compte des principes de compétence professionnelle, du dévouement et de la bravoure sur les champs de batailles, mais plutôt de l'appartenance clanique ou ethnique au chef de l'Etat en exercice ou au chef d'Etat-major général des armées. Des anciens éléments et guides de la garde nationale et nomade du Tchad sont promus généraux par ce qu'ils appartiennent à la tribu du chef de l'Etat²¹⁰. L'injustice et la discrimination gangrènent l'armée tchadienne. La hiérarchie militaire fondée sur la notion des grades n'est plus à l'ordre du jour. Il n'y a pas de distinction entre officiers supérieurs et entre sous-officiers à cause de l'utilisation, sous le règne d'Hissien Habré, du concept d'officiers et de sous-officiers assimilés dans la hiérarchie militaire. Ce fut une stratégie politique pour semer la confusion entre les différentes catégories de grades afin de se donner la possibilité de nommer des chefs rebelles et des civils à la tête des diverses composantes de l'armée nationale. La hiérarchie et la rigueur disciplinaires, fondements de l'institution militaire, n'ont plus place au sein des unités des troupes constituant cette armée²¹¹. Truffée d'officiers en majorité analphabètes et issus d'une même région, l'armée nationale n'existe que de nom. Ces officiers analphabètes recrutent à tout moment des soldats au sein de leurs familles, se font entourer de leurs proches et constituent en fait une armée à part entière, parallèle à l'armée nationale. Toutes les fonctions de la hiérarchie militaire sont entre leurs mains²¹², les autres officiers lettrés dont les communautés ethniques sont imposantes dans l'armée leur tiennent de bureaucratie. Les Sara et les Hadjarai, de par leurs traditions guerrières et leur expérience militaire dans l'armée coloniale, subsistent dans les rangs de l'armée, mais sans un réel pouvoir de décision en matière de carrière militaire. On distingue alors deux armées au Tchad : une armée nationale et une armée clanique, ethnique, que la presse et autres

208 R. Buijtenhuijs (1998) *Transition et élections au Tchad 1993-1997. Restauration autoritaire et recomposition politique*. Paris : Karthala, p. 98.

209 Les désordres qui sévissent dans l'armée sont souvent présentés sous formes des sketches théâtraux par des humoristes et des artistes nationaux, notamment commandant Al Kanto.

210 Le Temps n°496 du 25 au 31 octobre 2006.

211 Ngarleji Koji-Yorongar Le Moinban « Trente ans de chant tragique pour l'unité » in Tchad : conflit Nord-Sud : Mythe ou réalité ? N'djamena, Al-mouna, 2005, p. 109-110.

212 Voir les nominations à la Direction de la Gendarmerie Nationale de 1995 à 2008: Général Kelly Abdallah (gorane) en 1995 ; Général Seby Aguid (zaghawa) en 1997; Général Kelly Abdallah (gorane) en 1999; General Youssouf Ahmat Tiéra (zaghawa) en 2001; Colonel Cheriif Djimet adjoint (gorane) en 2003 ; Général Abakar Abdelkarim (zaghawa) 2005 ; Général Soumaine Hassan (gorane) en 2007 ; Général Touka Ramadan (gorane) en 2007; Général Abakar Abdelkrim (zaghawa) en 2008.

politistes appellent armée privée ou prétorienne. La première est celle à laquelle sont dévolues constitutionnellement la défense de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale, la garantie de l'indépendance nationale et la sécurité du pays contre toute agression ou menace extérieure²¹³. La deuxième est chargée spécifiquement de la protection du Président de la République. Cette armée du président est plus équipée et ses éléments reçoivent de meilleurs traitements que leurs camarades des autres composantes de l'armée nationale. Equipée de matériels de guerre modernes, la garde présidentielle se substitue aux autres composantes de l'armée nationale dans toutes les opérations militaires à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Cette armée parallèle existait depuis le Président Tombalbaye²¹⁴, mais c'est sous Hissien Habré qu'elle a connu ses lettres de noblesse :

« Les FANT comprennent officiellement l'armée de terre, l'armée de l'air, la police militaire et les Services Interarmes. Habré, comme tout dictateur de la Françafrique qui se respecte, maintient cependant une « une armée privée » à base tribale : c'est la Garde Présidentielle, composée d'environ 3600 hommes (en 1987), essentiellement des Toubou anakaza. C'est l'unité d'élite avec tous les privilèges, double solde, les meilleurs équipements, treillis de camouflage désert US ... et bérets violets. En 1987, la GP était commandée par Ahrned Gorou, 31 ans, un Toubou né à Faya, qui ne prend des ordres que du boss et non du Comchef des FANT »²¹⁵.

Cette modernisation de la garde présidentielle est le souci de tous les présidents qui se sont succédé à la tête de l'Etat tchadien. Le président Idriss Déby a mobilisé plus de 90% du matériel militaire des Forces de défense et de sécurité pour sa propre garde. Le décret du 31 octobre 2005 transforme la garde présidentielle en une Direction Générale avec des structures semblables à celles de l'armée nationale. Il nomme la nouvelle garde présidentielle, Direction Générale des Services de Sécurité des Institutions de l'Etat, en abrégé DGSSIE²¹⁶. Ses compétences sont élargies. Outre la sécurité présidentielle et des hautes autorités de l'Etat, elle participe également, en cas d'agression, à la défense de l'indépendance, de l'unité nationale, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale comme toutes les composantes de l'Armée nationale tchadienne (Art.2). Cette Direction Générale des Services de Sécurité des Institutions de l'Etat ne dépend ni du ministère de la Défense, ni de l'Etat-Major Général des Armées, mais rattachée à l'Etat-Major

213 La Constitution de la République du Tchad de 1996, article 193.

214 La garde présidentielle sous le Président Tombalbaye s'appelle Compagnie Tchadienne de Sécurité (C.T.S).

215 F. Sene (2011) *Raids sur le Sahara Central*, Paris: L'Harmattan, pp 184-185

216 Décret 05-776 2005-10-31 PR/PM/MCDN/2005

Particulier de la présidence de la République sous le commandement du général de brigade Mahamat Idriss Déby Itno²¹⁷, fils du Président de la République. Elle devient alors une armée dans une Armée, car elle se substitue entièrement à l'Armée Nationale.

Malgré les équipements modernes et les traitements particuliers dont bénéficiaient les services de la sécurité présidentielle, les Présidents successifs de la République cherchaient toujours un appui supplémentaire auprès de l'armée nationale en modifiant constamment ses composantes tout en leur attribuant des missions répressives. Ainsi, l'armée nationale subit d'énormes transformations structurelles suivant les circonstances politiques et les changements de régimes. A sa création en 1960, l'Armée tchadienne fut dénommée Armée Nationale Tchadienne (ANT). Elle se compose de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air et de la Gendarmerie Nationale²¹⁸. Sous Hissien Habré, elle change de dénomination et prend l'appellation de Forces Armées Nationales Tchadiennes (FANT)²¹⁹. Elle se compose de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air, de la Police Militaire et des Services Interarmes. Dans la constitution du 16 mars 1996, l'Armée nationale prend l'appellation d'Armée Nationale Tchadienne, mais est englobée dans les Forces Armées de Défense et de Sécurité qui regroupent la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale ainsi que la Garde Nationale et Nomade du Tchad²²⁰. A tous ces changements de dénominations s'ajoutent de nouvelles structures à partir desquelles s'exprime le caractère répressif du pouvoir. A la lecture des troubles politiques survenus peu après l'indépendance, la gendarmerie nationale a été le bras répressif du régime du président François Tombalbaye. Les populations du Guéra ont pour mémoire les tortures physiques et autres exactions que les éléments de la gendarmerie nationale leur avaient fait subir pendant les périodes de la révolte paysanne de Mangalmé. En 1982, la création et l'incorporation de la Police Militaire au sein des composantes des Forces Armées Nationales Tchadiennes répondent aussi à un souci de répression. La Brigade spéciale d'intervention rapide (BSIR), une des structures de la Police militaire, fut mise à la disposition de la Direction de la documentation et de la sécurité (DDS) pour effectuer des

217 Décret n°1171 du 20 septembre 2014. Site officiel de la Présidence de la République du Tchad, consulté le 19/11/2016 à 12 h33mn.

218 La gendarmerie nationale est créée par le décret n°142/PCM du 17 août 1961.

219 L'ordonnance n°001/PRIMDNACVG/82 du 30 décembre 1982.

220 Article 189 de la Constitution de la République du Tchad de 1996 révisée en 2005.

arrestations, tortures et exécutions. Sa responsabilité a été établie dans les massacres commis dans les régions du Guéra et du Moyen-Chari sous le règne d'Hissièn Habré²²¹.

Même si la Brigande spéciale d'intervention rapide était le bras répressif des Forces Armées Nationales tchadiennes pendant la dictature, il n'en demeure pas moins que les nouvelles composantes des Forces de Défense et de Sécurité que prévoit la constitution de 1996 feront de même. La Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et la Garde Nationale et Nomade du Tchad apparaissent comme l'épée de Damoclès sur les têtes des populations tchadiennes, car les contestations politiques et estudiantines de ces dernières années ont été violemment réprimées par ces trois composantes des Forces de Défense et de Sécurité. Et pour preuve, le film vidéo des tortures des étudiants grévistes a fait le tour du monde²²². En province, les agents de ces trois composantes, en majorité du clan du président en exercice, ne cessent d'arnaquer les populations à toutes les occasions²²³. Des amendes arbitraires sont administrées aux éleveurs sur les marchés de bétail ; aux transporteurs, passagers et autres usagers d'engins roulants tout au long de leurs itinéraires ; et aux justiciables dans les commissariats et les commandements des brigades territoriale et de recherche²²⁴. Tout ceci dénote de l'impunité dont jouissent les agents de l'Etat à qui est dévolu l'exercice de l'autorité étatique.

En bref, la manière de l'exercice du pouvoir public est l'une des causes de l'effritement de l'autorité de l'Etat tchadien. Les structures qui incarnent la souveraineté de celui-ci sont confiées à des agents n'ayant pas de compétences dans les différents domaines pour lesquels ils agissent au nom du pouvoir public. Ces agents n'ayant pas été à l'école ou n'ayant pas reçu une scolarisation suffisante, ont dénaturé l'exercice de l'autorité étatique, agissant ainsi comme si l'Etat était leur propriété privée²²⁵. Dans les structures administratives et militaires, principal levier de l'autorité étatique, l'ostracisme s'enracine, excluant tout principe fondé sur le mérite et le professionnalisme. Beaucoup d'agents de l'Etat ne parviennent pas à bâtir une carrière dans le domaine pour lequel ils ont été engagés.

221 Rapport de Human Rights Watch(2005) « La Plaine des Morts : Le Tchad de Hissène Habré 1982-1990 », p.101.

222 <https://www.youtube.com/watch?v=Yy7UkdcFk>, consulté le 19/11/2016 à 12h 55mn.

223 N'Djamena Bi-Hebdo n°978 du 25 au 27 septembre 2006

224 Debos M. (2013) *Le métier des armes au Tchad*, Paris :Karthala, p. 222.

225 N'Djamena bi-hebdo « Editorial : Tchad : un Etat privatisé », n°1278 du jeudi 6 au dimanche 9 septembre 2012.

II- Les serviteurs de l'Etat tchadien oubliés

Les ex-rebelles/soldats sont les principales victimes des revers de l'Etat sur ses propres serviteurs. Nombre d'entre eux, après toute une vie sacrifiée au service de l'Etat, n'ont reçu en retour que l'incertitude et la désolation. Au regard de la conduite de l'appareil étatique, nombre de ses serviteurs s'interrogent sur leur sort en fin de carrière. Les histoires de vie de quelques-uns sont pleines d'incertitude, de désolation et d'amertume. Les récits biographiques des militaires et des ex-rebelles ayant intégré les différentes composantes de l'armée tchadienne dans les circonstances ci-dessus décrites, laissent entrevoir beaucoup d'ambiguïtés sur l'avenir des serviteurs de l'Etat tchadien qu'ils ont été. Abderamane Abdel-Azzis Attor, Ahmat Ramat Souleymane et Tokemna Yamtengar Baïna sont de ceux-là. Chacun, après avoir servi l'Etat, a repris la vie civile d'une manière ou d'une autre sans une réelle satisfaction. Leurs différentes histoires de vie nous font entrevoir l'incertitude qui a caractérisé leurs itinéraires.

II.1-Récits de vie de quelques serviteurs de l'Etat tchadien



Abdraman Abdel-Azzis Attor: le providentiel

Abdraman Abdel-Azzis Attor, natif de Mongo, n'a pas été à l'école française, mais a appris la lecture du coran dès son jeune âge auprès de son père, un des érudits musulmans du village Mandjounou, situé à deux kilomètres de la commune de Mongo. En 1965, il décida d'aller au Soudan pour approfondir ses connaissances islamiques. Il arriva à Khartoum où, après trois ans d'études islamiques, il s'engagea dans le Frolinat pour vaincre l'injustice dont souffrent les populations tchadiennes. Ce fut ainsi qu'Abdramane

Attor commença sa carrière de combattant rebelle. En 1971, il bénéficia d'une formation militaire à Targona en Libye. De retour, il fut nommé chef dans la tendance Frolinat/Abba Mahamat Seïd. Il opérait avec ses éléments dans les régions du Centre-sud, la zone comprise entre le Guéra, le Salamat et Goz-Beïda. En 1979, après la prise du pouvoir par le Frolinat, lui et sa troupe ont regagné la capitale, mais les désordres politiques embrasent le mouvement. Les clivages ethniques ont mis en veilleuse les objectifs fondamentaux²²⁶ du Frolinat et la course au pouvoir exacerba les rivalités entre les différentes tendances politico-militaires²²⁷. Après l'échec du Frolinat et la prise du pouvoir par Hissien Habré en 1982, Abdramane Attor abandonne le métier des armes et reprend sa vie civile. Subitement, il perd toute une carrière pour laquelle il avait consenti d'énormes sacrifices et pour laquelle il avait eu l'espoir de vaincre l'injustice et de bâtir la paix dans son pays. Hélas, il se trouve devant une injustice dont lui-même avait été un des acteurs. Néanmoins, il affirme que nombre de ses anciens éléments sont devenus des généraux, parmi lesquels, il cite le général Moussa Sougoui.

N'ayant aucune aptitude professionnelle, il rencontra beaucoup de difficultés pour reconstruire sa vie civile. Il commença d'abord à gérer un petit restaurant, mais cette activité ne rapportant pas beaucoup d'argent et compte tenu de sa charge familiale, il l'avait abandonnée. La vie était très dure, disait-il, et il a fallu les soutiens et les conseils de l'un de ses amis pour qu'il reprenne les cours d'arabe et passe un baccalauréat A arabe. Avec ce diplôme et grâce à l'influence d'un de ses frères au ministère de l'Education Nationale, il parvient à passer le concours de l'Ecole Normale Supérieure de N'Djamena. Après deux ans de formation, il en sort muni du Certificat d'Aptitude d'Enseignement Général au Collège (CAPCEG), diplôme qui lui permettra d'entrer à la fonction publique en 1988. Il fut affecté au Lycée de Mongo où il enseignait l'arabe pendant une dizaine d'années avant de passer le concours du second cycle de l'Institut des Sciences de l'Education du Tchad (ISSET) et devenir professeur certifié d'arabe. Il fut nommé 2^{ème} censeur du second cycle dans le même Lycée. Ainsi fait-il carrière dans l'enseignement. Son itinéraire est assez singulier car beaucoup de ses compagnons combattants rebelles n'ont pas eu la même chance. Tel fut le cas d'Ahmat Ramat

226 M. N'Gangbet (1984) *Peut-on sauver encore le Tchad ?* Paris : Karthala, p. 17.

227 R. Buijtenhuijs « Le Frolinat à l'épreuve du pouvoir » in *Politique africaine*, n°16, 1984, Paris : Karthala, p. 15-29.

Souleymane qui, après toute une vie passée à faire la navette entre les différentes tendances du Frolinat, se trouve aussi désespéré.



Ahmat Ramat Souleymane : le cœur brisé

Quittant son village natal sous la contrainte des représailles de l'armée gouvernementale, Ahmat Ramat Souleymane partit en rébellion à l'âge de onze ans. Il fut circoncis et passa son adolescence dans la rébellion. Sa formation militaire lui fut donnée par des instructeurs Soudanais dans les zones rebelles du Centre. Membre de la première armée, une branche du Frolinat, Ahmat fut parmi les premiers combattants rebelles ayant entrepris la guérilla urbaine contre les forces armées tchadiennes. Entre 1974 et 1979, il a participé à la plupart des attaques rebelles contre les soldats de l'armée nationale au Centre-sud du pays. A partir de 1981, il a fait successivement la navette entre les FAP et les FANT avant d'être incorporé dans l'armée nationale tchadienne en 1982. De 1982 à 1987, il fut affecté dans le Borkou-Ennedi-Tibesti (B.E.T) où il participa à la plupart de combats contre les forces libyennes et à la libération de la bande d'Aouzou en août 1987. Entre 1990 et 1994, le gouvernement tchadien connaît des difficultés budgétaires et décide de réduire les effectifs de la fonction publique et des différentes composantes de l'armée nationale. C'est ainsi qu'en 1994 Ahmat se trouvait subitement parmi les vagues de soldats démobilisés. Après avoir servi d'une manière ou d'une autre l'Etat tchadien, il se trouvait mis à la retraite sans pension, à part une prime de départ de trois cent mille francs CFA qu'il a perçue en deux tranches. Durant sa carrière rebelle/militaire, il n'avait bénéficié d'aucune promotion ni en grade ni en responsabilité. Il est demeuré soldat jusqu'à son départ. Selon lui, il n'a pas été gradé parce qu'il n'avait pas eu les soutiens

des officiers sous lesquels il avait servi. Il avait compté sur son chef Bidjéré, mais celui-ci avait été assassiné.

Au début de son insertion à la vie civile, il a rencontré beaucoup de difficultés pour s'adapter à son nouvel univers, celui de la vie civile qu'il n'a jamais connu. Il n'avait que des amis et camarades militaires comme lui. Il avait constaté que dans son nouveau milieu, la plupart de ses proches parents ne voulaient pas l'approcher. On ne le considérait pas seulement comme une charge sociale parce qu'il n'avait rien, mais aussi le trouvait-on comme une personne nuisible pour la société. En effet, les gens éprouvent toujours de l'horreur et de la méfiance à l'égard des ex-rebelles et soldats en raison de leurs comportements violents et des humiliations qu'ils faisaient subir aux populations civiles. Il se sentait très isolé et psychologiquement traumatisé. Nuit et jour, il pensait à la vie avec laquelle il venait de rompre, celle passée dans le métier des armes. Il regrettait profondément le temps qu'il avait, selon ses propres termes, perdu inutilement dans le service militaire. Il subissait à la fois un choc psychologique et une humiliation sociale, disait-il, qu'il n'arrivait pas à supporter intérieurement. Ce n'est que grâce aux soutiens et conseils de son beau-frère qu'il s'est ressaisi. Ainsi, après mûre réflexion, il décida d'apprendre la mécanique-auto dans le garage de son voisin et au bout de deux ans, il devenait mécanicien-chauffeur. Alors, il parvint à reconstruire sa vie. Recruté comme chauffeur d'un camion gros-porteur, il assure le transport des marchandises entre N'Djamena et Sarh. Même si la déception d'Ahmat a été inversée grâce à sa conversion dans le secteur du transport, il regrette tout de même l'injustice dont il est témoin au quotidien. Une injustice qui apparaît dans la vie de tous ses anciens compagnons d'armes, comme ce fut le cas de Tokemna Yamtengar Baïna qui, après une carrière militaire brillante, passe sa vie de retraité dans une situation très lamentable.



Tokemna Yamtengar Baïna : abandonné comme du citron pressé

Tokemna Yamtengar Baïna commença ses études primaires jusqu'en classe de CM1 à l'école Saint-François de Maro, chef-lieu de département de la Grande Sido, avant de suivre en 1956 son oncle maternel, un tirailleur de l'armée coloniale, à Fort-Lamy où il continua la classe de CM2 à l'école du centre. En juin de la même année, lui et quatre autres camarades de sa classe ont été envoyés à Mao pour passer les examens de fin d'année à l'issue desquels il obtint le Certificat d'Aptitude Indigène. Ce diplôme lui ouvre le chemin de la vie professionnelle. Il fut d'abord recruté comme aide-mécanicien à la Société Commerciale Internationale (SCI) à Fort-Lamy. Après neuf mois d'emploi, le directeur de la société le soumet à une série d'épreuves de dictée, de rédaction et de calcul avec dix opérations. A la fin du test, le directeur lui demanda ses certificats de scolarité et d'aptitude élémentaire. Après les avoir présentés, le directeur le nomma comme magasinier. Peu après, deux employés de la société qui avaient les niveaux de sixième et cinquième, ont quitté pour aller à Bangui. Le directeur le soumit de nouveau à un autre test, à l'issue duquel il le recruta le 27 novembre 1957 dans l'aviation comme contrôleur de piste et plan de vol aérien à l'aéroport de Fort-Lamy. Il y travailla jusqu'en 1960, date à laquelle il fut appelé à passer sous le drapeau. Ainsi, lui et trois autres employés, deux Congolais et un Tchadien, ont quitté l'aviation pour le service militaire. Il fut d'abord soldat français pendant trois ans avant d'être intégré dans l'armée tchadienne naissante. Dans l'armée française, il avait bénéficié de plusieurs formations. En 1961, il a suivi une formation d'opérateurs de transmission-radio militaire et de 1963-1964, il a fait une formation en santé militaire. Après avoir quitté l'armée française, on le mit au compte de la gendarmerie nationale où il servit comme infirmier soignant jusqu'en 1988. Cette même année, il fut envoyé en France pour une formation en Orel, mais les difficultés financières de l'Etat ne lui permettaient pas de finir sa formation. Il fut alors

rappelé au pays et fut admis à la retraite. Son parcours dans l'armée tchadienne fut couronné de plusieurs certificats de bonne conduite et d'aptitude professionnelle, mais sans être accompagné ni de grade ni de responsabilité. Il a fini sa carrière avec le grade de maréchal de logis-chef. Dès sa retraite, il regagna son village natal, Nadili, à sept kilomètres de Sido où il vit pendant plusieurs années sans pension. Après avoir servi avec loyauté, professionnalisme et dévouement l'armée nationale, il se retrouve au bout du rouleau dans une situation de dénuement absolu. Abandonné à lui-même, seul un de ses petits-fils, bachelier sans revenu, s'occupe de lui.

Ces différents récits biographiques montrent que l'Etat tchadien ne prend pas soin de ses serviteurs. De la caserne à la vie civile, les soutiens à caractère familial et ethnique semblent être très déterminants pour les militaires tant dans l'acquisition de promotions que dans la réinsertion à la vie civile. Cela est une construction historique qui trouve sa justification dans le fonctionnement de l'appareil étatique tchadien. Depuis la naissance de la République, les considérations claniques, ethniques et régionales ont occupé une grande place dans le rouage de l'appareil d'Etat²²⁸. Aussi brillant et compétent soit-il, le soldat tchadien ne sera jamais promu et demeurera soldat jusqu'à son départ de l'armée s'il ne dispose pas d'un réseau de soutien. Ahmat Ramat Souleymane en est un exemple parmi tant d'autres. Après avoir servi d'une manière ou d'une autre l'Etat tchadien, il se retrouve sans grade, sans responsabilité, ni pension. Il fut abandonné comme un citron pressé. Malgré qu'il ait participé à la prise du pouvoir du Frolinat, qu'il fut parmi les combattants ayant porté Hissène Habré au pouvoir et qu'il fut également parmi les soldats de l'armée tchadienne qui ont défait l'armée libyenne, il est resté au même niveau. Le professionnalisme, le dévouement et la bravoure sur les champs de combats dont il avait fait preuve sont restés vains et n'ont servi à rien pour l'avancement de sa carrière militaire. Le respect du mérite est totalement oublié. Commencer sa carrière militaire selon les règles de l'art, tel fut le cas de Tokemna Yamtengar Baïna. Embrasser cette carrière militaire au gré des circonstances politiques violentes, tel fut le cas d'Ahmat Ramat Souleymane. Au bout du compte, tous se retrouvent dans le même panier et

228 L. Feckoua (1996) « Ethnicité, pouvoirs et paix civile au Tchad » In Les Cahiers *Pouvoir et paix civile en Afrique*, Paris : Présence Africaine, p. 207-237.

subissent le même sort, voués à l'échec et à l'incertitude. Nombre de soldats/rebelles finissent leur carrière d'une façon ou d'une autre : soit ils abandonnent eux-mêmes pour d'autres activités afin de se stabiliser et bâtir une nouvelle carrière, comme le cas d'Abderamane Abdel-Azzis Attor, soit ils sont démobilisés. Dans ce dernier cas, les victimes sont nombreuses et subissent une pression psychologique et sociale.

II.2-Rebelle/Soldat tchadien : une vie vouée à la violence

« Regarde mon état, me dit Moussa Mahamat Chaltoute, un ex-combattant de CDR. J'ai fait l'armée pendant 30 ans pour me retrouver dans une situation pareille. Si ce n'était que moi seul, j'aurais accepté. Mais c'est surtout le sort de mes enfants qui m'agace le plus. Leur scolarité a été interrompue juste après l'annonce de ma retraite car, n'ayant aucun revenu pour assurer mon loyer à N'Djamena et assumer les frais de leur scolarité, je décidai courageusement de quitter la capitale pour regagner mes parents au village. Arrivés ici depuis quatre ans, mes enfants ne vont plus l'école et je me dédie aux travaux champêtres sans un rendement satisfaisant. Regarde, me montre-t-il, mes flancs de pieds fendillés sous l'effet du froid agressif de l'hivers, car je quitte la maison dès le premier chant du coq pour aller dans mon champ chasser les oiseaux granivores qui picorent les prémices des épis de mil. Depuis mon engagement dans les rébellions et mon intégration dans l'armée nationale, je n'ai jamais connu le bonheur. Il y a trop d'injustice. Je n'ai rien pour le moment, je n'ai rien trouvé dans la rébellion, j'ai fini seulement par me rabattre sur la terre de nos ancêtres. Ma situation est très lamentable, si l'on voit comment les autres vivent chez eux ! Même si je n'ai pas été à l'école, j'ai quand beaucoup voyagé et mes voyages m'ont donné beaucoup de connaissances. J'ai vécu en Libye, en République Centrafricaine et au Bénin durant mon exil. J'ai vu comment les gouvernements de ces pays œuvrent pour leurs populations, surtout en Libye où Kadhafi a fait tout pour son peuple. Il subventionne toutes les denrées alimentaires et donne des allocations aux familles ayant des enfants. Aujourd'hui, nous voyons ce qui se passe dans le monde à travers la télévision. Il est inadmissible d'accepter une telle situation faite d'injustice et de discrimination. J'ai fait trente ans dans l'armée sans une promotion, alors que ceux qui se sont engagés hier à l'arrivée de Déby au pouvoir en 1990, arborent des grades de colonel, de général et se plaisent dans des villas et des voitures haut de gamme. On doit tout faire pour nous débarrasser de cette injustice. Vraiment, s'il y a des hommes sincères pour cette cause, je suis prêt à reprendre mon arme. Je suis prêt à sacrifier ma vie pour l'avenir de mes enfants »²²⁹.

Ces propos résument la déception et l'incertitude auxquelles sont confrontés la plupart des soldats/rebelles démobilisés ou retraités dans le cadre de la restructuration de l'armée tchadienne entamée en 1992. Pour affronter leur nouvelle vie, nombre d'entre eux avaient

229 Homme âgé de 48 ans, ex-rebelle de CDR, entretien réalisé en février 2014 à Tchofiyo/Mongo.

regagné leurs villages d'origine pour s'adonner aux activités agricoles. Tel fut le cas de Moussa Mahamat Chaltoute que j'ai rencontré dans le village de Tchofiyo, à quinze kilomètres de Mongo où il s'est installé dès les premiers jours de sa retraite de l'armée tchadienne. Selon lui, il n'avait pas autre choix que de rentrer au village auprès de ses parents pour affronter sa nouvelle mésaventure car, disait-il, il fut surpris par cette retraite anticipée. Il ne s'attendait pas qu'il serait déjà retraité à l'âge de quarante-huit ans. La prime de départ qu'il a perçue lui a permis juste d'engager le processus administratif de son dossier pour la pension et d'assurer le transport pour le village. Ce fut dans des circonstances d'une précarité absolue que lui et sa famille sont rentrés au village. Il doit sa stabilité sociale aux soutiens de ses parents. Ceux-ci, outre les deux cases qu'ils ont fait construire pour abriter sa famille, lui ont offert quelques chèvres pour alimenter en lait ses enfants et l'ont également aidé à défricher un champ agricole. Après sa prime de départ, dit-il, il n'a rien perçu d'autre depuis quatre ans. Quant à son dossier de pension, il est en circuit administratif et son aboutissement n'est pas pour demain. En effet, il affirme que même ceux qui ont été retraités avant lui ne sont pas encore entrés en possession de leurs carnets de pension²³⁰. En fait, les solidarités familiales dont les soldats/rebelles, retraités ou démobilisés ont été l'objet dans leurs milieux d'origine, s'avèrent extrêmement indispensables pour leur stabilité sociale. Elles leur permettent une tranquillité psychologique, gage de leur réinsertion socioprofessionnelle. Dans ce processus, les villages semblent être les lieux par excellence, car la plupart des retraités ou démobilisés s'adaptent plus facilement aux travaux champêtres qu'aux activités socioéconomiques nécessitant des capitaux ou des prérequis et qui ne peuvent être exercées que dans des milieux urbains. Aussi, dans ce pays ravagé par d'interminables guerres, la réinsertion a-t-elle ses limites du fait de la capacité, fort limitée, du tissu économique à absorber un nombre aussi croissant de démobilisés ou de jeunes retraités sans pension. En effet, entre 1992-1997, les multiples programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) ont mis en chômage plus de 27 000 hommes²³¹.

Au demeurant, l'échec des programmes de DDR, consécutif à l'ostracisme et autres manœuvres mafieuses au sein desdits programmes, de même que la faiblesse du marché

230 Lire N'Djamena Bi-Hebdo n°953 du 29 au 30 mai 2006 sur la situation des retraités Tchadiens

231 Governance. Social Development. Humanitarian. Conflict (GSDRC) *Tchad : une stabilité de façade ?* du 16/09/2013, p. 5.

du travail n'ont pas seulement occasionné les retours massifs de démobilisés et de retraités dans les différentes composantes de l'armée (Debos, 2014), mais ont également jeté nombre de ceux-ci dans des activités subversives. Beaucoup de militaires « déflatés » s'adonnent au trafic d'armes de guerre et se livrent aux activités de grand banditisme²³². Ils se déguisent en convoyeurs de bœufs pour aller vendre des armes aux « coupeurs de route » ou aux rebelles des pays voisins, notamment en territoire centrafricain²³³. Ainsi, la prolifération et la circulation des armes de guerre dans un contexte de mise en chômage des ex-rebelles ont impulsé la recrudescence du phénomène de grand banditisme, des « coupeurs de route »²³⁴. Les périodes qui avaient suivi les programmes de démobilisation des soldats/rebelles furent marquées par une résurgence des activités de « coupeurs de route » à travers tout le territoire tchadien et même au-delà²³⁵. Ces « coupeurs de route », appelés encore « zaraguina », sont en majorité issus des groupes de militaires déflatés ou démobilisés. D'ailleurs ceux-ci s'adonnaient déjà à cette pratique honteuse depuis qu'ils étaient en rébellion (Cf. chp.4). Ils s'attaquent le plus souvent aux camions sur le chemin des principaux marchés hebdomadaires et transportant des commerçants portant sur eux des sommes importantes d'argent liquide²³⁶. Dans ce pays où l'autorité de l'Etat s'est effritée dès les premiers jours de la crise, le grand banditisme se professionnalise et se déploie en réseau intégrant en son sein les anciens compagnons d'armes encore en fonction dans les administrations civiles et militaires. Ainsi, les « coupeurs de route » s'alimentent en armes et munitions auprès des officiers supérieurs qui dirigent les garnisons. Ils bénéficient d'une forte complicité de l'ethnie au pouvoir avec une puissante ramification dans les rouages de l'administration centrale²³⁷. Un malfrat arrêté sur l'axe Danamadji-Sido déclare ceci :

« Je suis éleveur. J'étais en train de garder mes bœufs en pleine brousse quand une femme m'a appelé pour me remettre des armes et des cartouches. Ensuite, elle m'a expliqué comment faire pour arrêter les camions et arracher les biens. Elle m'a assuré qu'avec

232 I. Saïbou, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad: une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier » in Poli, Revue camerounaise des sciences politiques, Vol. 13, Numéros 1-2, 2006, p. 128.

233 Marchal R. « Aux marges du monde, l'Afrique centrale... » In Les Études du Centre d'études et de recherches internationales Sciences (CERI), n° 153 - 154 - mars 2009, p. 36.

234 Commission Mixte Permanente de Sécurité Tchad/Cameroun, Rapport de la sous-commission n°1, 2005, p. 2.

235 M. Balencie et A. De La Grange, *Mondes rebelles. Acteurs, conflits et violences politiques*. Tome 1, Amérique Latine, Afrique, Paris, Michalon, 1997, p. 331

236 Goni Ousmane Abakar, « Le commerce extérieur du Tchad de 1960 à nos jours », thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2009-2010, p. 251.

237 N. Yorongar « Terrorisme d'Etat, piraterie fluviale et phénomène des coupeurs de route au Tchad » in J.V. Tunda Ebode, *piraterie et terrorisme : de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, p. 39.

cette pratique, je deviendrai riche, évidemment après avoir payé son quota à elle. Ainsi, pour la première fois, j'ai pu arracher divers biens atteignant la somme de 2 500 000 FCFA »²³⁸.

Jouissant de l'impunité et ayant des affinités avec les hommes du pouvoir, nombre d'individus issus de diverses communautés ethniques ont acquis une certaine notoriété sociale en pratiquant sans vergogne le grand banditisme. Il conviendrait de rappeler que les actes de vols et de brigandages en dehors de la famille ou du clan sont considérés comme des valeurs de prouesse et d'affirmation sociale dans les traditions de certaines communautés sahariennes et sahéliennes du Tchad²³⁹. De même, Claude Durant relève à propos des Sara pour qui, écrivait-il, le vol au détriment des Baguirmiens est considéré comme une façon de se faire justice contre des gens qui leur ont beaucoup pris par le passé, tandis que chez les Toubou, la nécessité de réunir la dote et de prouver en même temps qu'on est un gendre valeureux, poussait les jeunes à razzier du bétail²⁴⁰. En fait, l'histoire montre que par le passé, certaines sociétés valorisèrent le brigandage en tant que pratique culturelle, activité économique légale et moyen pour les jeunes gens de prouver leur maturité²⁴¹. C'est dans cette ambiguïté historique que certains membres de l'ethnie au pouvoir et ceux qui leur sont proches trouvent une légitimité dans les activités de coupeurs de route²⁴².

Entre 1994-1999, sur la route Mongo-Am-Timane, les camions transportant les commerçants qui fréquentaient les marchés hebdomadaires de Domayé, Katalok, Moraye et d'Aboudeïya ont été souvent victimes d'attaques attribuées aux militaires de l'ethnie au pouvoir et appartenant à la garnison militaire de Mongo. Sur l'axe Mongo-N'Djamena, les coupeurs de route dérobaient également le bétail que les commerçants convoaient vers les marchés extérieurs, notamment à Maïduguri et Lagos. Parfois, ils arrachaient deux cents à trois cents têtes de bœufs aux commerçants²⁴³. Au cours d'une réunion de travail, le Préfet du Guéra de l'époque, Baroungar Bernard, n'a pas manqué d'attirer l'attention des chefs militaires de sa circonscription sur la question²⁴⁴. Le

238 L'Observateur n°482 du 22 octobre 2008, p. 4.

239 J. Chapelle (2004) *Nomades noirs du Sahara : Les Toubou*, Paris : L'Harmattan.

240 C. Durant « Le vol dans les anciennes coutumes pénales du Tchad », vol. 84, n°750, p. 451-452.

241 I. Saïbou (2010) *Les coupeurs de route. Histoire de grand banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du Lac-Tchad*, Paris : Karthala, p. 14.

242 N'Djamena bi-hebdo du 29 décembre 2009.

243 Homme, âgé de 70, commerçant de bétail au marché de Mongo, entretien réalisé le 20 mars 2014.

244 Homme, âgé de 68, commerçant, entretien réalisé le 17 mars 2014 à Mongo.

phénomène des coupeurs de route semble être la vocation de certains groupes ethniques et, de ce fait, ils sont très mal vus par les autres groupes ethniques. Les Zaghawa et les Arabes²⁴⁵ sont indexés comme les principaux acteurs du grand banditisme. Ils se livrent régulièrement au vol de bétail et de récoltes chez leurs voisins immédiats, notamment les Tama, les Mimi, les Ouaddaïen et les Dadjo. Ces razzieurs professionnels sont protégés par des officiers supérieurs. En cas d'arrestation, ces derniers influencent les autorités carcérales qui les libèrent ou les laissent souvent s'évader de la prison. Les interférences identitaires auprès des instances administratives et judiciaires sur les problèmes des coupeurs de route font naître des tensions intercommunautaires avec une forte implication des responsables militaires apparentés aux tribus belligérantes²⁴⁶. En fait, les appartenances ethniques des acteurs du grand banditisme, doublées d'impunité au plus haut sommet de l'Etat²⁴⁷, enveniment les rapports sociaux entre les différentes communautés. Face au manque d'autorité étatique, un climat de suspicion, de méfiance et de vengeance gagne la société tchadienne conduisant ainsi au renforcement des solidarités ethniques dont les conséquences affectent profondément le tissu social.

III- Pour conclure : décomposition du tissu social

En somme, la remise en cause de l'autorité traditionnelle sous la colonisation est le point de départ de la déchéance du pouvoir sur le territoire du Tchad. En créant des structures administratives sur le modèle du pouvoir préexistant et en implantant de nouveaux chefs traditionnels sans aucune légitimité, la colonisation a non seulement dénué de sa substance l'autorité traditionnelle, mais elle a également créé des antagonismes entre les chefferies traditionnelles légitimes et celles stéréotypées vouées à l'oppression coloniale. A l'indépendance, les guerres civiles successives pour le contrôle du pouvoir ont impacté sur les structures de souveraineté étatique. L'administration publique et l'armée nationale ont été confiées aux agents sans expérience ni compétences professionnelles, provoquant ainsi la détérioration structurelle du pouvoir étatique. La récurrence de l'ostracisme qui

245 Le Progrès n° 1958 du 11 mai 2006.

246 Tchad: Un nouveau cadre de résolution du conflit, Rapport Afrique de Crisis Group N°144, 24 septembre 2008, p.27.

247 S. Passalet (2009) *Tchad : Dédys vers une fin fatale, les guerres de succession*, Paris:tt Ed. Publibook, p. 53.

caractérise le fonctionnement de l'appareil étatique a bouleversé la société tchadienne dans ses structures sociales. La cohésion nationale a cédé la place à un repli identitaire qui se manifeste de façon ostentatoire dans les milieux sociaux. Dans les quartiers des grandes villes, dans les marchés et même dans les établissements scolaires, les individus se regroupent par familles, par clans, par ethnies et par régions. La méfiance et le rejet de l'autre font apparaître des organisations sociales communautaires dans lesquelles se développent des discours revanchards et des solidarités ethniques agissantes. Face à la faillite de l'autorité étatique, les organisations sociales à base identitaire se font les protecteurs de leurs communautés respectives en lieu et place du pouvoir public, aggravant ainsi la fracture sociale. Ainsi, depuis les guerres civiles de 1979, le groupe ethnique tenant le pouvoir fut craint par les autres. Etant donné que l'exercice de l'autorité étatique est fonction des humeurs des hommes tenant les rênes du pouvoir, la société tchadienne se trouve contrariée par de nouvelles règles qui ne tiennent compte ni de la constitution, ni de ses dispositions subséquentes, mais plutôt des coutumes et traditions des hommes au pouvoir. Dans ces circonstances, le renforcement des solidarités ethniques impacte profondément sur la cohésion nationale et fait apparaître des discours de suspicion dans une dynamique de violences intercommunautaires.

Chapitre 8

Conclusion :

La communication au tournant des violences structurées au Tchad

Mon analyse sur les violences tchadiennes fait apparaître une récurrence de celles-ci à travers les enjeux stratégiques que représentent la communication pour la conquête et le contrôle du pouvoir. Les populations du Moyen-Chari et du Guéra étaient à l'épreuve des enjeux stratégiques que représentaient les routes, les moyens de transport, l'information pour les conquêtes militaires coloniales et les guerres civiles tchadiennes. J'ai dû recourir aux histoires de vie pour appréhender les corrélations entre gouvernance, communication et violence afin de construire l'historicité des atrocités consécutives à l'interaction de ces trois variables. Certes, l'histoire coloniale justifie la pérennité des violences tchadiennes, mais mon analyse s'inscrit dans une logique de rupture avec l'historiographie précédente. Pour moi, il n'est pas question de s'attarder sur les origines des guerres civiles tchadiennes, mais il importe de mettre un accent particulier sur les moyens pour lesquels et par lesquels se perpétuent ces violences dans les régions considérées. Tout au long de cette thèse, j'ai mis en exergue les systèmes de communication comme des enjeux stratégiques autour desquels gravitent les manœuvres de violences au Tchad. Il s'établit une corrélation entre les violences coloniales et celles ourdies après la colonisation. J'ai été amené à démontrer que les routes, les animaux de bât, les camions, les téléphones portables et satellitaires ainsi que l'espace numérique constituent des atouts stratégiques mais porteurs de violences sur les populations.

I- Là où passent les systèmes de communication, suit la violence

On ne peut dissocier l'essor des systèmes de communication des violences qui ont marqué la mémoire collective des populations tchadiennes. Les contraintes de transport et les corvées pour la création des réseaux de communication ont été des vecteurs de multiples atrocités sur les populations du Moyen-Chari et du Guéra pendant et après la colonisation.

I.1- Les systèmes de communication : outils de guerre et de répression

Durant la période coloniale, les besoins stratégiques pour les conquêtes militaires ont impulsé la création de pistes routières et l'implantation de matériaux de télécommunication. A travers ces outils de communication, la colonisation s'était répandue, sans trop de peines liées au transport, sur le septentrion du Tchad où l'immensité du territoire pose des difficultés au ravitaillement en matériels et des problèmes de communication pour suivre la progression de la conquête militaire. A cet effet, des pistes routières ont été construites reliant d'abord le territoire de l'Oubangui avec le Sud du Tchad ; puis de Fort-Archambault en passant par Fort-Lamy jusqu'à Moussoro. Ces premières pistes routières ont servi essentiellement au transport des matériels de guerre des troupes coloniales en progression vers le Nord du Tchad. Cette dynamique s'est accrue pendant la deuxième Guerre mondiale où dans la colonie du Tchad on voit apparaître des grands chantiers de construction de routes et d'aérodromes dotés d'équipements de télécommunication (radio-message, télégraphie et autres outils de prévision météorologique). Par conséquent, les outils de communication s'intègrent dans les manœuvres de la guerre. Les routes, les camions, les téléphones, les médias et l'internet constituent des atouts stratégiques par lesquels les forces de domination maximalisent leurs puissances. Cependant, les atrocités consécutives à la réalisation des outils de communication ont impacté le mode de vie des populations du territoire du Tchad. Les structures traditionnelles de base ont été profondément atteintes dans leurs fondements. Les liens familiaux, base de l'organisation sociale traditionnelle, sont contrariés par de nouvelles attitudes dictées par la création d'outils de communication. De nouveaux villages sans fondement lignager apparaissent aux abords des pistes routières. Les limites territoriales inter villageoises sont remodelées et la constitution d'habitats dans les nouveaux villages ne se fondent plus sur des groupements lignagers. La mobilisation de la main d'œuvre indigène a déstructuré les chefferies traditionnelles au profit de l'administration coloniale. Celle-ci s'exerce à travers des chefs traditionnels qu'elle a implantés pour la circonstance et dont la légitimité fut source de contestations meurtrières. Par ailleurs, les travaux forcés ont provoqué des déportations massives qui entachent les cohabitations entre les différentes communautés ethniques dans leurs sites d'accueil. Profitant de ces nouvelles conjonctures, la colonisation a développé un

discours de disjonction entre les populations du Nord et celles du Sud pour consolider son emprise sur le pays. Ce clivage Nord/Sud se fonde sur des considérations géographiques et historiques pour attiser les guéguerres politiques qui ont prévalu à la veille de l'indépendance. Les enjeux géographiques et climatiques ont été mis à l'actif d'un discours d'exclusion dans la conduite de l'appareil étatique après l'indépendance. Des guerres civiles éclatent dans le pays et durant lesquelles les instruments de communication se placent au centre des stratégies de combats, perpétuant ainsi la violence sur les populations du Moyen-Chari et du Guéra.

I.2- Le revers de l'information et de la communication

Si pendant la colonisation, la création de routes et autres moyens de communication ont provoqué des violences sur les masses paysannes, il en est de même durant les guerres civiles tchadiennes. Ces mêmes outils ont été exploités au profit des stratégies de violences. Les routes, les camions et les téléphones constituent des atouts stratégiques pour lesquels les forces militaires en belligérance projettent la violence sur les populations. En effet, la quête de l'information et le contrôle permanent des pistes routières ont généré diverses atrocités dans les régions du Sud et du Centre-est. Au Guéra, les diverses méthodes de communication ont exposé les populations Hadjaraï aux représailles militaires. Les enjeux stratégiques que présentent les routes pour les forces militaires en guerre ont provoqué les déplacements des villages sur les flancs des pistes routières. Ces mouvements forcés des populations rurales s'accompagnent souvent de multiples violences : des cases incendiées et des greniers à mil détruits pour obliger les habitants à rejoindre le nouveau site indiqué. Les correspondances à travers lesquelles les forces militaires/rebelles échangent les informations comportent aussi des brutalités. Souvent, les rebelles ou les forces gouvernementales assimilent tout document écrit en français ou en arabe à des correspondances en provenance de l'ennemi. Leurs porteurs sont systématiquement maltraités ou fusillés. La propagande politique par laquelle les forces belligérantes mobilisent leurs partisans respectifs est souvent source d'atrocités. La quête de renseignements auprès des populations rurales expose celles-ci à des représailles militaires. Les personnes accusées de connivence avec l'ennemi sont réprimées.

Cependant, les outils modernes de communication ont profondément impacté sur les stratégies de combat militaire au Tchad.

Dans le développement des guerres tchadiennes, les chevaux, principaux moyens de transport des troupes et véhicules de guerre, ne sont plus d'usage comme par le passé. Maintenant, ce sont plutôt les camions tout terrain qui sont utilisés pour le transport des troupes et en même temps comme des armes de guerre. Les renseignements sur l'ennemi ne s'obtiennent plus par l'entremise d'éclaireurs ou de correspondances qu'on envoyait pour enquêter sur lui, mais plutôt ils s'acquièrent par des appels téléphoniques et à travers des chaînes de radio ou de télévision. Cette transformation stratégique dans le domaine de la guerre marque une révolution dans les méthodes de combat militaire. Dans cette phase, on relève que le pouvoir dépend du contrôle des outils de communication. En effet, la médiatisation des batailles militaires et les échanges téléphoniques pendant le déroulement de celles-ci entre les combattants des camps opposés, influencent le moral des troupes et le déroulement des combats sur le terrain. Malgré l'usage des outils modernes de l'information et de la communication, la violence ne se dissocie pas de la communication et s'enracine dans la société tchadienne.

II- Violence et communication : une construction historique au Tchad

Les violences liées à la communication remontent à la naissance des grands royaumes du bassin tchadien. Tous les royaumes tchadiens ont développé des trafics commerciaux avec les monarchies d'Orient et de l'Afrique du nord. Les relations commerciales établies avec ces monarchies avaient nécessité le contrôle des routes caravanières. Le recours à l'histoire de vie dans ce travail n'est pas fortuit. Dans ces violences séculaires se construit l'histoire de la société tchadienne dans son ensemble.

II.1- Violence, communication et historicité

J'ai dû avoir recours aux histoires de vie pour mieux appréhender les corrélations entre les concepts de communication et de violence dont j'ai traité tout au long de cette thèse en mettant exclusivement l'accent sur les moyens pour lesquels et par lesquels surgissent

les violences sur les populations du bassin tchadien. Ainsi, les outils de l'information et de la communication apparaissent comme les moyens par lesquels le pouvoir ou l'autorité parvient à s'affirmer sur un territoire.

De la colonisation à la naissance du pouvoir étatique, le rôle de la communication dans la conquête et l'exercice du pouvoir au Tchad est une évidence. Néanmoins, la mise en œuvre des systèmes de communication est un processus qui s'accompagne souvent de violences sur les populations. Il en résulte que les conjonctures historiques des populations tchadiennes furent jalonnées de violences multiformes. Raison pour laquelle les mémoires de nos informateurs sont truffées de récits douloureux et revanchards. Les histoires de vie d'Ahmat Souleymane Ramat, d'Abderamane Abdel-Azzis Attor et de Tokemna Yamtengar Baïna montrent l'historicité des violences tchadiennes. Chacun de ces trois informateurs avait subi la violence avant de s'enrôler dans une structure militaire pour combattre la violence par la violence. Combattre la violence par la violence explique le caractère cyclique de la violence au Tchad. Dans cette perpétuation de violences se trame une communication de rupture qui se manifeste à travers la gouvernance. La conduite de l'appareil étatique se trouve ancrée dans un clivage Nord/Sud mettant à mal l'autorité étatique tchadienne et lui conférant sa nature répressive.

II.2- L'Etat tchadien : instrument de répression et de terreur

Le pouvoir étatique tchadien s'est heurté dès sa naissance à une forte opposition tribale mettant en difficulté l'exercice de l'autorité nationale dans le Centre et le Nord du pays. Ainsi, les gouvernements successifs n'ont pas cherché à dialoguer et s'inscrire dans un processus démocratique pour résoudre les problèmes politiques. Ils ont plutôt choisi la violence pour écraser les contestations populaires qui se sont déclenchées dans la région du Guéra. Les méthodes militaires employées contre les Hadjarai ont perpétué les violences dans tout le pays. Les situations de guerres qui en ont résulté ont complètement dévié les composantes de l'appareil étatique de leur principale mission. L'armée nationale et l'administration publique se caractérisent par des dérives autoritaires transformant l'Etat en un outil de répression. Les méthodes par lesquelles sont collectés l'impôt de capitation et autres taxes montrent à suffisance la nature répressive de l'Etat tchadien. Les populations rurales ont même horreur de la présence des agents de l'Etat

dans les villages car, outre les hommes en treillis, la présence de tout agent de l'Etat annonce une éventuelle contrainte. Les populations étaient souvent soumises aux brutalités physiques au passage des forces gouvernementales. Elles étaient souvent accusées de complicité avec les rebelles. Dans le rouage de l'appareil étatique, le népotisme, la corruption et autres pratiques clientélistes ont impacté sur l'efficacité de l'autorité étatique. La confiance entre l'Etat et ses citoyens diminue, conduisant la société tchadienne dans une fragmentation communautaire faite de violences. Ainsi, les solidarités ethniques se renforcent et influencent les pouvoirs publics dans leurs fonctionnements. La faiblesse de l'autorité étatique avive les violences intercommunautaires. Celles-ci se trouvent alimentées par des discours revanchards et des attitudes sociales discriminatoires.

Références bibliographiques

- Abakar, Goni Ousmane (2009/2010) « Le commerce extérieur du Tchad de 1960 à nos jours », thèse de doctorat, Université de Strasbourg.
- Abakar Abdoulaye, K. (2010) La situation économique et sociale du Tchad de 1900 à 1960, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.
- Altheid, D. (1995) *An ecology of communication: cultural formats*. New York: Aldine de Gruyter.
- Arditi, C. (1971) « Les populations de la moyenne vallée du Chari (Tchad) : vie économique et sociale ». In: Cahiers d'études africaines, vol. 11, n°44, p. 614-643.
- Arditi C. (2003a) « Les violences ordinaires ont une histoire : Le cas du Tchad » in Politique africaine n°91, Paris : Karthala, p. 51-64.
- Arditi C. (2003b), « Les conséquences du refus de l'école, chez les populations musulmanes du Tchad au XXème siècle ». In: Journal des africanistes, tome 73, fascicule 1., p. 7-22.
- Arditi, C. (2003c), « Le Tchad et le monde arabe: Essai d'analyse des relations commerciales de la période précoloniale à aujourd'hui ». In : Afrique contemporaine, n°207, p. 185-198.
- Augé, A. & Klaousen, P. (2010) *Réformer les armées africaines : en quête d'une nouvelle stratégie*. Paris : Karthala.
- Azevedo, M. (1998), *Roots of violence. A History of War in Chad*. Amsterdam: Gordon and Branch.
- Azevedo, M. J. and Nnadozie E. U. (1998), *Chad: a nation in search of its future*. Boulder : Col. Westview Press.
- Balandier, G. (1955) *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*. Paris : PUF.
- Balencie, J.M. et De La Grange, A. (1997) *Mondes rebelles. Acteurs, conflits et violences politiques. Tome I, Amérique Latine, Afrique*. Paris : Michalon.
- Bangu, A. (1980) *Prisonnier de Tombalbaye*. Paris : Cédac - Hatier.
- Bangoura, T. (2006) *Violence politique et conflits en Afrique : Le cas du Tchad*. Paris : L'Harmattan.
- Barry B. (1985) *Le royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête*. Paris : Karthala.
- Baschet, J. (2001) « L'histoire face au présent perpétuel ». In : Les usages politiques du passé, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, p. 55-74.
- Bayart, J.-F. (1989) *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*. Paris : Fayard, ("L'espace du politique"), 439 pages, index.
- Bertaux, D. (1980) « L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités ». In : Cahiers internationaux de sociologie, n° 69, p. 197-225.
- Blanchard, P. al. (2005), *Un passé colonial qui ne passe pas : La société française au prisme de l'héritage coloniale*. Paris : La Découverte.

- Bloch, M. (1995) *Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné. Enquête, biographie et cycle de vie*, En ligne: <http://enquete.revues.org/document309.html>
- Bloch, M. (1999) « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre ». In : *Revue de synthèse historique*". Paris :
- Boisson, J. (1966) *L'histoire du Tchad et de Fort-Archambault*. Paris : Editions Scorpion.
- Boko, A-E. (2002), « Le mythe du soldat rédempteur ». In : *Géopolitique africaine*, n°5, p. 215-222.
- Bouju, J. & De Bruijn, M. (éds, 2007), *Violences sociales & exclusions : le développement Social de l'Afrique en question*. In : *APAD Bulletin* (27-28).
- Bourgui, A. (1996) « Tchad : Déby a-t-il changé ? », in *Jeune Afrique*, n°1853, 10-16 juillet.
- Bouquet, C. (1982) *Tchad: Genèse d'un conflit*. Paris : L'Harmattan.
- Boyeldieu, P. (1985) *La langue Lua ("Niellim"), Group Boua-Moyen-Chari, Tchad, Phonologie-Morphologie-Dérivation verbale*. Paris : SELAF.
- Boyem, R. (1999) *Tchad, ambivalence culturelle et intégration nationale*. Paris: L'Harmattan.
- Bruel, G. et al (1929), "Renseignements Coloniaux : le Capitaine Maurice de Lamothe de la Mission du Chari in Mémorium : René Caillé et les Largeau". In : *Bulletin du comité de l'Afrique Française* : No 54: 211-229.
- Bruel, G. (1930) *Afrique Equatoriale Française*. Paris : Larose.
- Bruel, G. (1935) *La France équatoriale africaine : Le pays, les habitants, la colonisation, les pouvoirs publics*. Paris : Larose.
- Bruel, G. (2013) *Le Cercle Du Moyen-Logone* : Nabu Press.
- Bruel, G. (2014) *L'Oubangui : voie de pénétration dans l'Afrique centrale française*. Paris : Hachette.
- Brunache P. (1894) *Le centre de l'Afrique, autour du Tchad*. Paris : Alcan.
- Bucaille, L. (2006) « Activistes palestiniens et Sud-Africains : L'estime de soi ». In : *Politique africaine*, n°101-mars-avril, p.149-170.
- Buijtenhuijs, R. (1978) *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1976*. La Haye : Mouton.
- Buijtenhuijs, R. (1987) *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984) : la révolution introuvable*. Paris : Karthala.
- Buijtenhuijs, R. (1989) « La révolution tchadienne : guerre Nord-Nord ou guerre Nord-Sud ? ». In : *Politique africaine*, n°33, p. 130-135.
- Buijtenhuijs, R. (1984) « Le Frolinat à l'épreuve du pouvoir. L'échec d'une révolution africaine ». In : *Politique africaine*, n°16, p. 15-29.
- Buijtenhuijs, R. (1998) *Transition et élections au Tchad 1993-1997. Restauration autoritaire et recomposition politique*. Paris : Karthala.

- Cantournet J. (2000) *L'axe de ravitaillement du Tchad entre 1900 et 1905 route de vie route de mort*. Paris : L'Harmattan.
- Caprile, J-P. (1978) *Contact des langues et contact des cultures*. Paris : SELAF
- Castells, M. (2009) *Communication power*. Oxford: Oxford University Press
- Casteran, C. (1972), « La rébellion au Tchad ». In : Revue française d'études politiques africaines, n°73, p. 35-53.
- Chapelle, J. (1980) *Le peuple tchadien: ses racines, sa vie quotidienne et ses combats*. Paris : L'Harmattan.
- Chapelle, J. (2004) *Nomades noirs du Sahara : Les Toubou*, Paris : L'Harmattan.
- Chéneau-Loquay (2000) *Enjeux des technologies de la communication en Afrique: du téléphone à Internet*. Paris : Karthala.
- Chéneau-Loquay (2004) *Mondialisation et Technologies de la Communication en Afrique*. Paris : Karthala.
- Chouala, Y. (1999) «Désordre et ordre dans l'Afrique Centrale: Démocratie, conflictualisation et transition géostratégique régionale», thèse de doctorat de 3ème cycle en Relations internationales : Université de Yaoundé II- SOA-IRIC.
- Chevallier, A. (1908) *L'Afrique centrale française, mission Chari-lac-Tchad*.
- Chrétien, J.-P et Prunier, G. (2003) *Les ethnies ont une histoire*. Paris : Karthala.
- Cise, A. (1946) *Afrique Equatoriale française et le Cameroun au service de la France (26-27-28 1940)*. Paris : Presse universitaire de France.
- Coquery-Vidrovitch, C. « Pluridisciplinarité et naissance de l'histoire africaine de langue française», Les Cahiers d'Études africaines 1960-1976, 2010/2-3-4 N° 198-199-200, p. 545-556.
- Coudret, A-P. et al. (1950) « L'Afrique Equatoriale dans la guerre ». In : Encyclopédie coloniale et maritime. Paris :
- Dadi, A. (1988) *Tchad : L'État retrouvé*. Paris : L'Harmattan.
- Darcourt P. (1999), *Tchad : le chemin de la liberté*. France : Edition du Chari.
- Dartigues, L. & Guillemain, A. (2012), « De la situation de la violence coloniale devant les accidents de la mémoire nationale (le cas de vietnamien)». In : L'émigration algérienne en France, un cas exemplaire : en hommage à Abdelmalek Sayad (1933-1998), Chachoua, Kamel (éd.), Alger : CNRPAH (Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques), p. 207-233.
- De Béchillon, D. (1996) « La transdisciplinarité : méthode pour une anthropologie fondamentale ». In : Revue d'Epistémologie critique et d'anthropologie fondamentale, p. 1-37.
- De Bruijn, al. (2012), "Connecting and change in African societies, example of ethnographies of linking in anthropology ". In: Anthropology: n°54: 45-54.
- Debos, M. (2008), «Les limites de l'accumulation par les armes : Itinéraires d'ex-combattants au Tchad ». In : Politique africaine n°109-mars, p. 167-181.
- Debos, M. (2013) *Le métier des armes au Tchad*. Paris : Karthala.

- Delafosse, M. (1897) *Essai sur le peuple et la langue Sara*. Paris :
- Deneault, A. et al. (2008) *Noir Canada : Pillage, criminalité et corruption en Afrique*. Montréal : Écosociété,
- Desjardins (1975) « Avec les otages du Tchad ». In : Paris Presse.
- Desouches, Bernard, « L'avenir de l'Afrique Equatoriale Française », *L'illustration économique et financière*, Année 1930, n° 6, p. 7.
- Dingammadj, A. (2008) *Ngarta Tombalbaye Parcours et rôle dans la vie politique du Tchad (1959-1975)*. Paris : L'Harmattan.
- Diop, B. et al. (2004), *La violence*. Dakar : les Cahiers histoire et civilisation, n°2.
- Doornbos, P. (1980), « La révolution dérapée : La violence dans l'Est du Tchad (1978-1981) ». In : *Politique africaine*, vol.2, n°7, p. 5-13.
- Doumgor, H. (2002) *Tchad, le boulet tribal*. N'Djamena : Sao.
- Durant C. « Le vol dans les anciennes coutumes pénales du Tchad », vol.84, n°750, p. 451-452.
- Feckoua, L. (1996) « Ethnicité, pouvoirs et paix civile au Tchad » In *Les Cahiers Pouvoir et paix civile en Afrique*, Paris : Présence Africaine, p. 207-237.
- Frère, M. (2005) *Afrique centrale : Médias et conflits, Vecteurs de guerre ou Acteurs de paix*. Bruxelles : GRIP.
- Frère, M. (2005), « République Démocratique du Congo : Les Médias en transition ». In : *Politiques africaines*, n°97-mars, p. 49-65.
- Fuchs, P. (1997) *La religion hadjéray*. Paris : L'Harmattan,
- Gadoum, D. (1995), *Le culte des Esprits, margay ou maragi, chez les Dangléates du Guéra*. Paris : L'Harmattan.
- Gali, G. (2007) *Tchad : la grande guerre pour le pouvoir 1979-1980*. N'Djamena : Al Mouna.
- Garoundé, D. (2005) *Témoignage d'un militant du Frolinat*. Paris : L'Harmattan.
- Gide, A. (1927) *Voyage au Congo, (Journal)*. Paris : Gallimard.
- Granvaud, R. (2009) « De l'armée coloniale à l'armée néocoloniale (1830-1990) ». In : *Dossiers Noirs*, du 28 novembre, p. 1-74.
- Grimes, Barbara F. (1986) *Evaluating bilingual proficiency in language group for cross-cultural communication*, *Notes on linguistics*, n°33, p. 5-27.
- Guernier, E. et al. (1950) *L'Encyclopédie coloniale et maritime : Afrique Equatoriale Française*, Paris
- Goya, M. (2013) « l'intervention militaire française au Tchad (1969-1972) ». In : *LETTRE DU RETEX-RECHERCHE* n°6 du Novembre 2013.
- Haggar, B. (2003) *Tchad, témoignage et combat politique d'un exilé*. Paris : L'Harmattan.
- Halkin, L-E. (1974) *Éléments de critique historique*. Liège : H. Dessain.

- Hartog, F. (1995) Temps et histoire. « Comment écrire l'histoire de France ? ». In: Annales. Histoire, Sciences Sociales. 50^e année, n° 6, p. 1219-1236.
- Jacques, B (1966) *L'histoire du Tchad et de Fort-Archambault*, Paris : éditions du scorpion.
- Jaulin, R. (1967) « La mort Sara, l'ordre de la vie ou la pensée de la mort au Tchad ». In : L'Homme et la société (Paris, Plon) Volume 3, Numéro 1, p. 212-213.
- Kassambara, A. A. (2010) *La situation économique et sociale du Tchad de 1900 à 1960*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.
- Kalck, P. (1959) *Réalités ousanguiennes*. Paris : Ed. Berger-Levrault.
- Kayar, I. (1979) « Education traditionnelle et éducation moderne au Tchad : conflits et adaptations ». In : Revue française d'études politiques africaines, n°163-164, p. 82-93.
- King, C. (2007) "power, social violence and civil wars" in Crocker, Hampson and Aall (eds) *Leashing the dogs of war*, p. 115-130. Washington, DC. United states institute of Peace Press.
- Ki-Zerbo, J. (1973) *Histoire de l'Afrique Noire*. Paris: Hatier.
- Koning, P. et al. (2000) *Trajectoires de libération en Afrique contemporaine*. Paris : Karthala.
- Koulamallah, A. (2015), *La bataille de N'Djamena*. Paris : L'Harmattan.
- Lacam, J-P. (1988) « Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », Revue Française de Science Politique, vol. 38, n°1, p.23-47.
- Laoukissam F. (1996) *Tchad : La solution fédérale*. Paris : Présence Afrique.
- Laoukissam, F. (1991) « Ethnicité, pouvoir et paix civile au Tchad » in *Les cahiers, Pouvoir et paix civile en Afrique*, Paris : Présence Africaine.
- Lanne, B. (1981) « Le sud du Tchad dans la guerre civile. In : Politique africaine, n°3, p.75-89.
- Lanne, B. (1982) *Tchad /Libye, la querelle des frontières*. Paris : Karthala.
- Lanne, B. (1984) « Le sud, l'Etat et la révolution ». In : Politique africaine, n°16, p. 30-44.
- Lanne, B. (1986) « Scolarisation, fonction publique et relations interethniques au Tchad », Relations interethniques et culture matérielle au Tchad dans le bassin du Lac-Tchad. Actes du 3^{ème} colloque Méga-Tchad du 11 au 12 septembre 1986, Paris : éditions de l'ORSTOM, pp. 235-266.
- Lanne, B. (1993), « Résistances et mouvements anticoloniaux au Tchad (1914-1940) ». In : Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 80, n°300, 3e trimestre. p. 425-442.
- Lanne, B. (1998) *Histoire politique du Tchad de 1945 à 1958. Administration, partis, élections*. Paris : Karthala.

- Lasswell, H. D. (1952) « Analyse du contenu et le témoignage ». In : Revue française de Science Politique, n°3, p. 505-520
- Le Rouvreur, A. (1962) *Sahéliens et Sahariens du Tchad*. Paris : Editions Berger-Levrault.
- Lebeuf, A.M.-D. (2006) *Les populations du Tchad (Nord du 10° parallèle)*. Paris : L'Harmattan.
- Lebeuf, J-P. (1950) *La civilisation du Tchad*, Paris : Payot.
- Lesavre, L. (2001), Théorie de la communication et nouvelles technologies de l'information et de la communication, consultation en ligne : [fr.pdfsb.com/theories de la communication](http://fr.pdfsb.com/theories_de_la_communication), le 24 mars 2013
- Lendrevie, Jacques et Bernard Brochand (2004), Théorie et pratique de la communication, Le Publicitor (<http://psychcom.free.fr/model.htm#RILEY>)
- Lombard, L. (2012), « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine ». In : Politique africaine, n°125-mars, p.189-208.
- M'bokolo E. (1994) *Afrique Noire : histoire et civilisations XIXe et XXe siècles, tome II*. Paris : Hatier.
- Magali, C. (2009), « Les mythes du jeune désœuvré : Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire ». In : Afrique contemporaine, n°232, p. 39-55.
- Magnat, J-P. (1986) *La terre sara terre tchadienne*. Paris : L'Harmattan.
- Magnant, J-P. (1981), « Terre de lignage et Etat chez lesdites « Sara » du Sud du Tchad (XIXe-XXe siècle) ». In : Revue française d'histoire d'outre-mer/ volume 68/ numéro 250/ p. 394-426.
- Magnant, J-P. (1989) « La guerre tchadienne : une mise au point ». In : Politique africaine, n°35, p. 138-141.
- Magnant, J-P. (1991) « Tchad crise de l'Etat ou crise de gouvernement ? », in Médard Jean-François, *Etats d'Afrique Noire : Formation-mécanisme et crise*. Paris : Karthala.
- Magrin, G. (2001) *Le sud du Tchad en mutation des champs de coton aux sirènes de l'or noir*. Paris : Sépia.
- Magrin, G. (2004) « Largeau, Victor-Emmanuel. — À la naissance du Tchad (1903-1913) », Cahiers d'études africaines [En ligne], 176, mise en ligne le 17 avril 2008.
- Maïstre, C. Rapport sur l'expédition envoyée par le Comité de l'Afrique Française dans l'Afrique Centrale (Bulletin de l'Afrique Française, juin 1893)
- Mason, T.D. (2004) *Caught in the crossfire: revolutions, repression and the rational peasant*. Oxford: united Kingdom.
- Malo, N. & Dakalyo, A. (2007), « Tchad : Moundou, cohabitations sur fond de tension ». In : CEFOD, n°295, www.cefod.org/archives/spip.php, consulté le 06/05/2013.
- Marchal, R. (2009), « Aux marges du monde, en Afrique centrale... ». In : Les études du Centre d'études et de recherches internationales, n°153-154-mars.

- Margrin, G. (2001) *Le sud du Tchad en mutation des champs de coton aux sirènes de l'or noir*. Paris : Sépia.
- Mattelart, A. (1994), *L'invention de la communication*. Paris : La Découverte.
- Mbembé, A. (2000) *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris : Karthala.
- Mbembé, A. (1990) « Pouvoir, violence et accumulation ». In : *Politique africaine*, n°39, p. 7-24.
- Médard, J-F. (1991) *États d'Afrique noire : Formation-mécanisme et crise*. Paris : Karthala.
- Michalon, T. (1984) *Quel État pour l'Afrique ?* Paris : L'Harmattan.
- Mouri, N. (1984) « La politique tchadienne de la France sous Valéry Giscard d'Estaing ». In : *Politique Africaine*. Paris : Karthala.
- Morin, F. (1980) « Pratiques anthropologiques et histoire de vie ». In : *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIX, p. 313-339.
- N'Gangbet, M. (1984) *Peut-on encore sauver le Tchad ?* Paris : Karthala.
- Ngansop, G. (2012) *Tchad. Vingt ans de crise*. Paris : L'Harmattan.
- N'garlejy, K-Y. (2005) « Trente ans de chant tragique pour l'unité ». In *Tchad : conflit Nord-Sud : Mythe ou réalité ?* N'djamena : Al-mouna.
- Nachtigal, G. (1872) *Le tour du monde : le voyage du Bornou au Baguirmi*. Textes et dessins inédits.
- Netcho, A. (1997) *Mangalmé 1965 : la révolte de Moubi*. Paris : Sépia.
- Ngothé G. (2007) *Tchad : La grande guerre pour le pouvoir 1979-1980*. N'Djamena: Al-Mouna.
- Ngothé, G.(1985) *Tchad: Guerre civile et désagrégation de l'État*. Paris: Présence Africaine.
- Ngothé, G. (2005) « Répartition des pouvoirs et société pluriethnique » in *Tchad : Conflit Nord-Sud : Mythe ou réalité ?* N'Djamena : Al-mouna.
- Obenga, T. (1974) *Afrique Centrale Précoloniale : Document d'histoire vivante*. Paris : Présence Africaine.
- Otayek, R. (1986) *La politique africaine de la Libye*. Paris : Karthala.
- Passalet, S. (2009) *Tchad : Dédy vers une fin fatale, les guerres de succession*. Paris : Ed. Publibook.
- Pierre, K. (1959) *Réalités ousanguiennes*, Paris : Ed. Berger-Levrault.
- PINEAU G., LEGRAND J.-L. (1993) *Les histoires de vie*. Paris: P.U.F., col. "Que sais-je?", n° 2760.
- Pouillon, J. (1964) «La structure du pouvoir chez les Hadjaräi (Tchad)». In: *L'Homme*/n° 3/ p. 18-70.
- Saïbou, I. (2006) « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad: une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier » in *Poli, Revue camerounaise des sciences politiques*, Vol. 13, Numéros 1-2.

- Saïbou, I. (2010) *Les coupeurs de route. Histoire de grand banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du Lac-Tchad*. Paris :
- Sautte, G. (1967) « Note sur la construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934) ». In : Cahiers d'études africaines, volume 7, n°7, p. 219-299.
- Sene, F. (2011) *Raids sur le Sahara Central*. Paris: L'Harmattan.
- Suret-Canal, J. (1961) *L'Afrique noire de la colonisation à l'indépendance 1945-1960*. Paris : Ed. Sociale.
- Suret-Canal, J. (1962), *L'Afrique Noire (1900-1945)*. Paris : Editions sociales.
- Tacchi, J., Slater, D., & Hearn, G. (2003), *Ethnographic action research handbook*. New Delhi, India: UNESCO.
- Tilly, C. (2003) *The politics of collective violence*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Vandame, C. (1975) « Notes sur l'organisation sociale, l'histoire, la vie rituelle, à Sara, village Kenga (Hadjeraï du Tchad) ». In: Journal de la Société des Africanistes, tome 45, fascicule 1-2. p. 69-113.
- Vincent, J-F. (1975) *Le pouvoir et le Sacré chez les Hadjaray du Tchad*. Paris : Anthropos.
- Vincent, J-F. (1990) *Des rois sacrés montagnards ? Hadjeray du Tchad et Mofu-Diamaré du Cameroun*. Paris : Ecole pratique des hautes études.
- Vincent, J. F. (1962) « Les Margai du pays Hadjeraï, contribution à l'étude des pratiques Religieuses ». In : Bulletin de l'Institut des Recherches Scientifiques au Congo, vol I : 63-86.
- Vincent, J. F. (1966) « Techniques Divinatoires des Saba (montagnards du Centre-Tchad) ». In : Journal de la société des Africanistes, TXXXVI, 1966: 45-63.
- Vincent, J. F. (1994) *L'Identité tchadienne : l'héritage des peuples et les apports extérieurs, acte du colloque international*. Paris : L'Harmattan, 1994.
- Yacoup, M-S. (2005) *Des rebelles aux seigneurs de guerre : la désagrégation de l'armée nationale*. N'djamena : Al-mouna.
- Yared, M. (1978), « Tchad : État néant » in Jeune Afrique, n° 905, 10 mai 1978.
- Yorongar, N. (2010), *Terrorisme d'Etat, piraterie fluviale et phénomène des coupeurs de route au Tchad* » in J.V. Tunda Ebode, *piraterie et terrorisme : de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, p. 39.
- Zeltner, J-C. (1972) « Histoire des Arabes sur les rives du lac Tchad ». In : Annales de l'Université d'Abidjan.
- Zeltner, J-C. (1980) *Pages d'histoire du Kanem, pays tchadien*. Paris : L'Harmattan.
- Zeltner, J-C. (1988) *Les pays du Tchad dans la tourmente de 1880-1903*. Paris : L'Harmattan.

Documents d'Archives

Archives de Vincennes

Documents consultés dans le carton 6 H10

- 1-Rapport sur la logistique et les activités militaires entreprises à Fort-Lamy depuis 1939 au commandant supérieur de l'A.E.F. suite à sa lettre en date du 18 juillet 1944.
- 2-Note de service du 9 mars 1941 demandant aux commandants militaires de l'Oubangui-Chari, du Gabon et du Cameroun de créer des sections de discipline indigène sur leurs territoires conformément au décret n°68 du 10 décembre 1940.
- 3-Note de service étudiant la possibilité de déplacer la section de discipline indigène du Tchad dans une zone excentrique, à Arada.
- 4-Décret portant création d'une section de discipline pour les militaires indigènes coloniaux.
- 5-Télégramme officiel n°1068 du 19 juin 1941 du haut-commissaire de l'A.E.F. à colonel Leclerc-Fort sur une éventuelle attaque italienne sur le Tchad afin de couper la route aux avions américains vers El-Facher.
- 6-Rapport de l'officier britannique sur la possibilité d'ouvrir une route de l'A.E.F vers le Soudan afin de coordonner l'action militaire avec les Britanniques.
- 7-Message n°444/3 du 22 juin 1944 du commandant supérieur des troupes de l'A.E.F demandant un rapport sur le développement des annexes d'artillerie Brazzaville, Fort-Lamy, Faya-Largeau, Bangui, Yaoundé-Douala et sur les quantités d'essence montées sur Fort-Lamy.

Documents consultés dans le carton 6 H30

- 1-Note circulaire n°163/DN du 12 septembre 1955 du gouvernement général de l'A.E.F portant organisation de la protection des aérodromes
- 2-Arrêté n°856 du 11 mars 1955 relatif à la réglementation de la circulation des personnes et des véhicules à l'aérodrome de Fort-Lamy et Fort-Archambault.

- 3-Arrêté n°2421/INT.-ADG du 22 septembre 1960 réglementant la circulation des personnes dans la Sous-préfecture du Tibesti.
- 4-Arrêté n°2420/INT.-ADG. Du 22 septembre 1960 portant réglementation des automobiles dans la zone saharienne de la République du Tchad.
- 5-Fiche (C8 : très secret. EX n°16) sur la constitution de la base stratégique de Fort-Lamy.
- 6-Etude n°20/SPDN du 26 avril 1949 portant sur l'importance stratégique du Tchad au centre de l'Afrique : Mouvements aériens sur les aérodromes de Fort-Archambault et de Fort-Lamy 1942-1943.
- 7- Document du 19 novembre 1948 portant plan de l'aéroport de Fort-Lamy.
- 8-Note n°120/SPDN du 27 août 1949 du secrétariat permanent à la défense nationale en A.E.F. à l'attention de monsieur le colonel, chef d'Etat-major du général commandant interarmées en Afrique centrale sur l'étude de la base stratégique de Fort-Lamy.
- 9-Procès-verbal des documents de 1944 détruits.
- 10-Fiche n°809/SPD, Brazzaville du 25 octobre 1961 sur la situation des routes en A.E.F et sur le projet d'un financement de construction d'un chemin de fer entre Bangui et Fort-Lamy.
- 11-Télégramme n°191, Fort-Lamy du 16 juin 1940, le lieutenant-colonel Marchand, commandant militaire du Tchad, informe au général commandant supérieur des troupes de l'A.E.F-Cameroun du regroupement des troupes du Tchad et de suspension des militaires indigènes sur les chantiers de travaux des routes dans la colonie.
- 12-Télégramme n°557/3, Brazzaville du 12 juin 1940 faisant état d'une attaque aérienne italienne imminente sur les aérodromes du Tchad.
- 13-Note n°545/3, Brazzaville du 8 juin 1940, demandant le rassemblement des troupes de Fort-Archambault et leur départ sur le front italien.
- 14-Télégramme officiel n°133, Brazzaville du 7 juin 1940, donnant instruction d'assurer la garde du terrain d'aviation de Fort-Archambault.
- 15-Rapport n°754 du 17 septembre 1940 de colonel Marchand, commandant militaire du Tchad au général commandant supérieur à Brazzaville sur la disponibilité des aéroports du Tchad.

Tableaux consultés dans le carton 6 H5

1-Tableau n°4/1 en date du 1er décembre 1941 portant sur la situation d'effectif des troupes dans les colonies de l'A.E.F.

2-Tableau n°3050/1 en date du 1er novembre 1942 portant sur la situation d'effectif des troupes dans les colonies de l'A.E.F.

3-Tableau n°2030/1 en date du 1er août 1943 portant sur la situation d'effectif des troupes dans les colonies de l'A.E.F.

4-Fiche désignant Bataillons et services stationnés dans les chefs-lieux des colonies de l'A.E.F.

Documents consultés dans le carton 6 H5

1-Note de service n°613/2 Brazzaville du 17 août 1940 rappelant aux militaires de se tenir en dehors des manifestations à caractère politique.

2-Décret du 3 juin 1940 plaçant les territoires du Tchad et du Nord Cameroun dans la zone des armées.

3-Documents n°10 portant une note relative sur l'importance stratégique de l'A.E.F.

4-Avis de l'administrateur-maire de Fort-Lamy du 26 juin 1940 appelant les Européens de garder leur sang-froid.

5-Circulaire n°16/C du lieutenant-colonel Marchand, commandant militaire du Tchad.

6-Déclaration du 26 août 1940 par Félix Eboué notifiant le ralliement du Tchad à la France Libre.

7-Extrait du rapport du 26 août 1940 sur la situation des Européens désirant quitter la colonie du Tchad.

Documents consulté dans le carton 6 H11

1-Rapports sur la création des terrains d'atterrissage sur plusieurs localités du territoire du Tchad

Archives de Brazzaville

Les journaux officiels de l'Afrique Equatoriale Française

J.O.A.E.F du 1er juin 1912.

J.O.A.E.F. du 15 janvier 1934.
J.O.A.E.F. du 1er janvier 1937.
J.O.A.E.F du 1er janvier 1941.
J.O.A.E.F du 19 novembre 1942.
J.O.A.E.F du 15 mars 1944.
J.O.A.E.F du 1er janvier 1946.
J.O.A.E.F. du 1er avril 1948.
J.A.O.E.F. du 15 mai 1948.
J.O.A.E.F du 15 décembre 1948.
J.O.A.E.F du 1er octobre 1952.
J.O.A.E.F du 1er avril 1953.
J.O.A.E.F du 15 novembre 1956.
Encyclopédie coloniale et maritime (1950), Paris.

Les journaux

Afrique Magazine, n°285, fin 2009.
Bulletin du Comité Français du mars 1906.
Enjeux « Les Etats fragiles en Afrique Centrale » n°38 janvier-mars 2009.
Enjeux « Spécial Tchad » n°32 juillet-septembre 2007.
Enjeux n° 32 juillet-septembre 2007
Enjeux n° 38 janvier-mars 2009.
Jeune Afrique du 05 octobre 1983.
Jeune Afrique n°1037 novembre de 1980.
L'Observateur n° 449 du 23 janvier 2008.
L'Observateur n°451 du 14 janvier 2008.
L'Observateur n°454 du 09 avril 2008.
L'observateur n°464 du 18 juin 2008.
L'Observateur n°465 du 25 juin 2008.
L'Observateur n°482 du 22 octobre 2008.
Lake Chad Bulletin n°2, décembre 2004
Le Mois en Afrique n°188-189, août-septembre 1981.

Le Monde diplomatique, mars, 1980.
Le Point du 22 août 1983.
Le Progrès n° 1958 du 11 mai 2006
Le Progrès n°1923 du mardi, 28 Mars 2006.
Le Progrès n°1941 du 11 Avril 2006.
Le quotidien de Paris du 08 août 1983.
Le quotidien de Paris du 4 août 1983.
Le Temps n° 551 du 09 au 15 janvier 2008.
Le Temps n°473 du 05 au 11 avril 2006.
Le Temps n°476 du 26 Avril au 02 mai 2006.
Le Temps n°479 du 17 au 23 mai 2006.
Le Temps n°496 du 25 au 31 octobre 2006.
Le Temps n°498 du 8 au 14 novembre 2006.
Le Temps n°548 du 05 au 11 décembre 2007.
Le Temps n°550 du 19 décembre au 08 janvier 2008.
Libération du 20 juillet 1983.
N'Djamena bi-hebdo n° 989 du décembre 2007.
N'Djamena bi-hebdo du 29 décembre 2009.
N'Djamena bi-hebdo n° spécial du 13 avril 2006.
N'Djamena Bi-Hebdo n°953 du 20 au 30 mai 2006
N'Djamena Bi-Hebdo n°1278 du jeudi 06 au dimanche 09 septembre 2012.
N'Djamena bi-hebdo n°928 du jeudi 23 au dimanche 26 février 2006.
N'Djamena bi-hebdo n°986 du 23 au 25 octobre 2006.
N'Djamena bi-hebdo n°991 du 9 au 12 novembre 2006
Paris Match, 6 mars 2008.
Politique internationale n°22, 1983/84.
RFI : Archives d'Afrique du janvier 2013
Rfi, journal du 12 avril 2006 à 6 h 30 mn.
Extrait de conférence de Presse du Président François Tombalbaye, cassette consultée le
25 juin 2013 à la Radio nationale tchadienne à N'Djamena

Documents officiels du Tchad consultés sur le site :

<https://www.presidence.td/fr-arch.html>.

Constitution de la République du Tchad

Décret 05-776 2005-10-31PR/PM/MCDN/2005

Décret n°1171 du 20 septembre 2014

Décret n°142/PCM du 17 août 1961

Ordonnance n°001/PRIMDNACVG/82 du 30 décembre 1982

Constitution révisé du Tchad en 2005

Documents officiels Français :

Journal officiel de la République française (Débats parlementaires au sénat), n°37, année 1969-1970 du 26 novembre 1969.

Les rapports

Rapport de la LTDH sur les droits humains suite aux évènements des 02 et 03 février 2008 à N'Djamena et leurs conséquences.

Rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme, Tchad/événements de 2 février 2008 : « 4 ans après : l'impunité plombe les espoirs de réformes », mars 2012/n°586 f

Rapport de Human Right Watch, Tchad: Les victimes de Hissène Habré toujours en attente de justice, juillet 2005 Vol. 17, n°10 (A)

Rapport de Human Rights Watch (2013), Plan des morts : le Tchad de Hissène Habré 1982-1990. Web : <http://www.hrw.org/fr>

International Crisis Group « Tchad: vers le retour de la guerre? » Rapport Afrique n°111 du 1er juin 2006

Governance. Social Development. Humanitarian. Conflict (GSDRC) *Tchad : une stabilité de façade ?* Du 16/09/2013

Commission Mixte Permanente de Sécurité Tchad/Cameroun, Rapport de la sous-commission n°1, 2005.

Tchad: Un nouveau cadre de résolution du conflit, Rapport Afrique de Crisis Group
N°144, 24 septembre 2008.

Sources électroniques

<http://www.mitterrand.org/Tchad-histoire-secrete-d-une.html>

<http://www.etudesafricaines.revues.org/4882>

<http://www.gastoneve.org/uk/pointenoire%20fr.html>

<http://www.hrw.org/fr>

<http://www.tchadactuel.com>

<http://www.alwihia.com>

www.tchadactuel.com

www.tchadantropus.com

<http://www.cairn.info/intervenir-par-le-recit-de-vie--978274920864-page-261.htm>

<http://www.massviolence.org/>

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2010-2-page-545.htm>

www.cefod.org/archives/spip.php

http://www.persee.fr/web/revue/hom/prescript/article/rfsp_0035-

[2950_1952_num_2_3_392152](http://www.persee.fr/web/revue/hom/prescript/article/rfsp_0035-2950_1952_num_2_3_392152)

<http://aerohisto.blogspot.fr/2013/11/appui-feu-au-tchad-1968-1975.html>

<https://www.youtube.com/watch?v=Yy7UkdcFk>

Annexes

1. Liste des personnes interviewées

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Age	Profession	lieu	Sujet
01	Ali Adam	Homme	99	commerçant	Sarh	Histoire de la ville de Sarh
02	Ahmat Ramat Souleyman	Homme	50	Ex-rebelle	Sarh	Evolution matérielle du FROLINAT
03	Ali Moussa Béosso	Homme	69	Sultan supérieur	Sarh	
04	Célestin N'goré Gali	Homme	50	Directeur-Radio Lotko	Sarh	L'impact de la radio Lotko sur la résolution du conflit agriculteur-éleveur dans le Moyen-Chari
05	Djimet Soubagmal	Homme	70	Enseignant à la retraite et conseiller municipal	Sarh	Evolution sociopolitique du Tchad de l'indépendance à nos jours
06	Daoud Zakaria	Homme	75	Ex-rebelle sudiste (codo)	Sarh	L'évolution de la rébellion du sud
07	Belmond Jacques	Homme	64	Ex-codo	Sarh	L'organisation dans le maquis
08	Ali Hassane Abdel-Roudjal	Homme	48	enseignant	Sarh	Les événements de 1979 à Sarh
09	N'doubadji Bonaventure	Homme	35	Soldat de l'armée tchadienne	Sido	Rapport entre Séléka et militaire
10	M'baïkabé Abel	Homme	32	Soldat de l'armée tchadienne	Sido	L'utilisation du téléphone portable pendant le combat
11	Kindjao Gaï	Homme	66	Journaliste à la radio Sarh	Sarh	Les circonstances de la création radio Sarh
12	Koumto Maïdara	Homme	48	Paysan	Sido	Les repréailles de la guerre civile au sud
13	Mathias N'gardoum	Homme	55	Ex-rebelle sudiste	Sarh	L'organisation

						militaire des rebelles du sud
14	Nguertya Abel Soumbakoua	Homme	47	Chef du village de Sido	Sido	Historique de la ville de Sido
15	Ahmat Hamadène	Homme	74	Commerçant	Sido	La vie des Tchadiens en RCA
16	Dingamsandé Laoumaye	Homme	68	journaliste	Sarh	Rôle de la presse dans le conflit de 1979
17	Mahamat Chaïbo	Homme	70	transporteur	Sido	Les événements de 1979 à Maro
18	Acheïkh Atimer Adam	Homme	72	Ex-combattant du CDR	Sido	Recrutement des combattants dans le CDR
19	Mahamat Hassane	Homme	67	Ex-garde nomade	Sido	L'armée tchadienne et le FROLINAT
20	Tokemna Yamtengar Baïna	Homme	75	Ex-gendarme	Sido	Historique de la ville de Sido
21	Abdel Mahamoud Chaïbo	Homme	55	Commerçant	Sido	Cohabitation entre les nordistes et les sudistes à Sido
22	Alladoubaye Téguina	Homme	85	Cultivateur	Sarh	Construction des routes
23	Khamis Fadoule	Homme	49	élève	Sahr	Transmission de lettres

Samenvatting

Titel: Communicatie en geweld in Tsjaad: de geschiedenis van de regio Moyen-Chari en de Guéra, 1900-2010

Dit historische werk benadrukt de relatie tussen communicatie, macht en geweld in Tsjaad vanaf de koloniale verovering tot 2010, ver na de onafhankelijkheid. De geschiedenis van de regio's Moyen-Chari en de Guéra - twee regio's diep getroffen door burgeroorlog na onafhankelijkheid en centrale regio's voor de Franse koloniale economie- is een goede illustratie van de wisselwerking tussen communicatie, macht en geweld. Om de materialen te vervoeren die bestemd waren voor de militaire verovering, zagen de luitenant-gouverneurs van "Frans-Kongo" de noodzaak om de kolonie Tsjaad te verbinden met die van de Oubangui. Daartoe werd de eerste weg - de weg van Crampel-Marou-Mousofoyo-Fort-Archambault - in 1907 aangelegd. De strategische behoeften van de koloniale veroveringen intensiverde vervolgens de aanleg van wegen die de nieuw opgerichte administratieve regio's konden verbinden met de militaire posten in Fort - Archambault en Fort-Lamy. Dit proces werd versneld tijdens de Tweede Wereldoorlog, toen het grondgebied van Tsjaad - een bron van mobilisatie voor de Franse troepen en hun bondgenoten in Afrika- een aanzienlijke ontwikkeling doormaakte met betrekking tot de communicatie-infrastructuur. De constructie van al deze wegen, vliegvelden en de installatie van telecommunicatie-instrumenten op het grondgebied gingen echter per definitie gepaard met verschillende vormen van geweld. Naast de gedwongen en gewelddadige mobilisering van arbeid voor transport (dragers) en wegwerken, onderging de onderworpen bevolking verschillende andere vormen van geweld; van deportatie tot de versterking van hun sociaaltraditionele structuren. Op de ruïnes van die vernietigde tradities werden nieuwe koloniale administratieve structuren opgericht, gemodelleerd naar het traditionele systeem, met nieuwe leiders die loyaal waren aan de koloniale autoriteiten. Op verschillende plaatsen werd de weerstand die zich tegen deze praktijk ontwikkelde snel onderdrukt.

Met de invoering van deze kunstmatige traditionele leiders plantte het koloniale regime de zaden van wat moorddadige geschillen tussen de onderworpen bevolking zouden worden. Diepe tribale en etnische rivaliteiten ontwikkelden zich in deze politieke dynamiek, waarvan sommigen tot in het heden tot conflict en geweld leiden. Deze koloniale politiek van knechting en tribalisering was gediend bij de creatie van een tegenstelling tussen het noorden en het zuiden die het karakter heeft gekregen van een sociale, politieke en economische breuk tussen bevolkingsgroepen. Hoewel deze breuk in feite geheel niet aanwezig was in het geval van de Guéra (geassocieerd met het Noorden) en Moyen-Chari (geassocieerd met het Zuiden). Beiden zijn regio's met soortgelijke klimaatkenmerken en met populaties (resp. Hadjarai en Sara) die sterke sociaal-culturele affiniteiten delen. In feite vormen de Hadjarai en Sara één samenleving, maar de

opgelegde Noord-Zuid-kloof heeft hun sociale relaties doen vervagen en verbroken. Aan de vooravond van de onafhankelijkheid hebben de toen heersende machten deze Noord-Zuid-oppositie verder aangescherpt en politieke propaganda gaf aanleiding tot een discours en praktijk van geweld. Het Tsjadische staatsapparaat was hierdoor sterk beïnvloedt bij de toetreding tot onafhankelijkheid van het land. De overheersing van de mensen uit het zuiden in het staatsapparaat na de onafhankelijkheid en de dictatoriale drift van de eerste president leidde Tsjaad naar een situatie van continue burgeroorlog. De rol van communicatie strategieën en toegang tot communicatie technologieën moet hierin zeker niet onderschat worden. Wegen, vervoers- en informatie en communicatiemiddelen werden geïntegreerd in de vaak met geweld gepaard gaande manoeuvres van strijdende partijen die de burgerbevolking sterk in haar vrijheid beperkte. Tijdens de burgeroorlogen in Tsjaad zag de bevolking van de Guéra en van Moyen-Chari haar dorpen gedeporteerd worden, hun paarden ontvoerd, hun hutten verbrand, hun graanschuren werden gesloopt en zelfs hun vrouwen en dochters verkracht. Al deze vormen van geweld werden mede veroorzaakt door de belangen die zich ontwikkelden rond de strijd om de controle over de instrumenten van informatie en communicatie in de oorlog.

De introductie van moderne telecommunicatietechnologieën heeft geleid tot nieuwe strategieën van oorlogsvoering. De strijdende partijen introduceerden nieuwe technieken zoals satelliet- en mobiele telefoons, media en internetinstrumenten. Het gebruik van deze verschillende communicatiemiddelen verbeterde hun gevechtsstrategieën maar maakte geen einde aan het geweld dat de strijd om de controle ervan produceert voor de Tsjadische bevolking.

Opeenvolgende burgeroorlogen hebben grote invloed op de vorm van staatsautoriteit, die op zijn beurt ook de burgeroorlogen voedt. De autoriteit van de staat, ook onder het huidige zg. democratische regime, laat zich beschrijven met termen als nepotisme en clientelisme, praktijken die de mate van nationale integratie sterk ondermijnen. De levensgeschiedenissen van vroegere rebellen tonen voldoende aan dat de Tsjadische staat een gefaalde staat is waarin burgerrechten niet gewaarborgd worden. Onder deze omstandigheden rest het mensen slechts terug te vallen op etnische- en clansolidariteit. Deze solidariteit werkt tegen de autoriteit van de staat. Een situatie die de cirkel van geweld niet doorbreekt maar juist voedt.

Summary

Title: Communication and Violence in Chad : the case of Moyen-Chari and the Guera, 1900-2010

This historical work highlights the relationship between communication, power and violence in Chad from colonial conquest to the post-independence period. The history of the regions of the Guéra and Moyen-Chari, two regions at the centre of post-independence civil wars and central regions for the French colonial economy, illustrate well the interaction between communication, power and violence. Indeed, the colonial military conquests of Central Africa and the creation of the colony marked the beginning of the creation of roads in the vast region. To meet the difficulties of transporting materials destined for the military conquest of the territory, the lieutenant governors of the "French-Congo" saw the necessity of connecting the territory of Chad with that of the Oubangui by means of road communication. To this end, the first road on the Crampel-Marou-Mousofoyo-Fort-Archambault road was built in 1907. The strategic needs of the colonial conquests intensified the creation of roads connecting the newly created administrative districts to the military posts in Fort -Archambault and Fort-Lamy. This process was accelerated during the Second World War, when the territory of Chad, a source of mobilization of the free French forces and their allies in Africa, developed considerably with regards to its communication infrastructures. However, the construction of roads, aerodromes and the installation of telecommunication instruments were accompanied by multiple forms of violence. In addition to the forced mobilization of labor for transport chores and road works, the subjected populations have undergone various forms of violence, ranging from deportation to the disruption of their socio-traditional structures. On the ruins of these, colonial administrative structures were created, modeled on the traditional system, by installing new chiefs devoted to the colonial work. In various localities the resistance that developed against this practice was quickly repressed.

With the implantation of traditional artificial chiefdoms, the colonial regime planted seeds for violent and even murderous disputes between the subjected populations. Tribal and ethnic rivalries developed around the traditional power and perpetuated among the multiple ethnic components of the territory of Chad. These ruptures have continued to influence conflict history in this region. Especially so because the politics of the colonizer, in which tribal opposition and enslavement were central instruments, only intensified the rupture between the northern and southern populations. Historical and geographical factors have been exploited to create a rupture between the North and the South. Although this rupture is in fact not evident as shows the case of the Guéra (associated with the North) and Moyen-Chari (associated with the South), two regions with similar climatic characteristics and whose populations have strong socio-cultural

affinities. In fact, the Hadjarai and the Sara constitute a single society, but the North / South divide has blurred their social relations. On the eve of independence, the ruling powers sharpened the North / South opposition and political propaganda gave birth to a discourse and practice of violence affecting the conduct of the Chadian state apparatus upon the country's accession to independence. The predominance of southerners in the machinery of the state after independence and the dictatorial drift of the first president, led Chad into perpetual civil wars, where again systems of communication can be understood as being at the heart of strategies of violence. Roads, means of transport and information were integrated in the maneuvers of violence exposing the civil populations to multiple constraints. During the Chadian civil wars, the Guera and Moyen-Chari populations saw their villages deported, their horses torn up, their huts burned, their granaries demolished and even their wives and daughters raped. This violence can also be related to the interests that developed around the tools of information and communication in the tactics of the war. These were further reinforced by the revolution in new information and communication technologies.

The use of telecommunications instruments in war marked a break with the old methods of combat. Rebel forces are taking advantage of new tools such as satellite and mobile phones, off-road trucks, media and internet instruments. The use of these different communication tools improves their combat strategies but does not make an end to the violence these produce on populations.

Successive civil wars have affected the conduct of state authority. The latter is gangrened with nepotism and clientelism practices that call into question the level of national integration. The life histories of former rebels sufficiently show the failure of the Chadian state. Under such circumstances, ethnic and clan solidarities are reinforced and thwart state authority plunging Chad into perpetual violence.

Résumé

Titre : Communication et Violences au Tchad : le cas du Moyen-Chari et du Guéra (1900-2010),

Ce travail met en exergue le rapport entre communication, pouvoir et violence au Tchad depuis la pénétration coloniale jusqu'à la période postindépendance. Les régions du Guéra et du Moyen-Chari illustrent bien cette problématique structurant l'interaction communication, pouvoir et violence au Tchad. En effet, les conquêtes militaires coloniales du territoire du Tchad marquent le début de création des pistes routières dans la colonie du Tchad. Ce fut, pour répondre aux difficultés de transport des matériels destinés à la conquête militaire du territoire du Tchad que les lieutenant-gouverneurs du « Congo-Français » ont vu la nécessité de connecter la colonie du Tchad à celle de l'Oubangui par des voies de communication routière. A cet effet, la première piste routière sur l'axe Crampel-Marou-Mousofoyo-Fort-Archambault fut construite en 1907. Les besoins stratégiques des conquêtes coloniales ont intensifié la création des pistes routières reliant les districts administratifs nouvellement créés aux postes militaires de Fort-Archambault et de Fort-Lamy. Ce processus fut accéléré pendant la deuxième Guerre mondiale où le territoire du Tchad, foyer de mobilisation des forces françaises libres et de leurs alliés en Afrique, connut un essor considérable en infrastructures de communication. Cependant, la construction des routes, des aérodromes et l'installation des instruments de télécommunication dans le territoire du Tchad se sont opérées dans des circonstances des violences multiformes. Outre la mobilisation forcée de main d'œuvre pour les corvées de transport et les travaux des routes, les populations assujetties ont subi plusieurs formes de violences allant de la déportation au bouleversement de leurs structures socio-traditionnelles. Sur les ruines de celles-ci, se créent des structures administratives coloniales calquées sur le modèle traditionnel dont à leurs têtes sont installés des nouveaux chefs traditionnels voués à l'œuvre coloniale. Des résistances se sont dressées contre celle-ci, mais elles sont rapidement vaincues.

Avec l'implantation des chefferies traditionnelles artificielles, la colonisation a posé les germes des contestations meurtrières entre les populations assujetties. Les rivalités à caractère tribal et ethnique se développent autour du pouvoir traditionnel et se pérennisent parmi les multiples composantes ethniques du territoire du Tchad. Pour aviver les oppositions tribales et assoir sa politique d'asservissement, la colonisation a forgé une communication de rupture entre les populations nordistes et sudistes. Les facteurs historiques et géographiques ont été exploités au profit d'une communication de violences. Celle-ci utilise la géographie, l'histoire et l'économie pour créer la rupture entre le Nord et le Sud. Même si cela n'est pas évident comme le cas du Guéra et du Moyen-Chari, deux régions aux similitudes climatiques et dont les populations présentent des fortes affinités socioculturelles. En fait, les Hadjarāï et les Sara constituent une même

société, mais la fracture Nord/Sud a bouleversé leurs rapports sociaux. A la veille de l'indépendance, la course au pouvoir aiguisé les oppositions Nord/Sud et les propagandes politiques se trament dans un discours de violences impactant sur la conduite de l'appareil étatique tchadien dès l'accession du pays à l'indépendance. La prédominance des sudistes dans le rouage de l'appareil étatique et la dérive dictatoriale à laquelle s'adonnent ces derniers, conduisent le Tchad dans des perpétuelles guerres civiles pendant lesquelles les systèmes de communication se placent au cœur des stratégies de violences. Les routes, les moyens de transport et de l'information s'intègrent dans les manœuvres de violences exposant ainsi les populations civiles aux multiples contraintes. Les populations du Guéra et du Moyen-Chari ont vu durant les guerres civiles tchadiennes leurs villages déportés, leurs chevaux arrachés, leurs cases brûlées, leurs greniers démolis et mêmes leurs femmes et filles violées. Toutes ces violences sont provoquées par les enjeux que présentent les outils de l'information et de communication dans les tactiques de la guerre. Celles-ci se renforcent davantage avec la révolution des nouvelles technologies de l'information et de communication.

L'utilisation des instruments de télécommunication dans la guerre marque une rupture avec les anciennes méthodes de combat. Les forces rebelles s'approprient les nouveaux outils comme les téléphones satellitaires et portables, les camions tout terrain, les instruments des médias et de l'internet. L'usage de ces différents instruments de communication influence les stratégies de combat mais sans exclure les violences sur les populations.

Les guerres civiles successives ont impacté sur la conduite de l'autorité étatique. Celle-ci se trouve gangrenée de népotisme et des pratiques clientélistes mettant en cause l'intégration nationale. Les histoires de vie des ex-combattants rebelles montrent à suffisance la faillite de l'Etat tchadien. Dans ces circonstances, les solidarités ethniques et claniques se renforcent et contrarient l'autorité étatique plongeant le Tchad dans des perpétuelles violences.

CURRICULUM VITAE

Abdoulaye Adoum Souleymane (1970) attended primary and secondary school in Mongo, the main town of the Guéra province in central Chad. Thereafter he obtained his *licence (BA)* in history from the University of N'Djamena where he studied from 1993-1997. Souleymane continued his studies at the university of Bangui in 1998 where he finished his *maîtrise(MA)* in History and International Relations after which he did an internship at the Ministry of Foreign Affairs in Chad. Subsequently he was a voluntary teacher before he became integrated and was placed at the Lycee of Mongo to teach history until 2008. From 2008 Souleymane studied for another *maîtrise (MA)* in International Relations (specialization in regional integration and the management of community based organizations) and finished a Master in History of International Relations in 2011, both at l'Université de Yaoundé I and Yaoundé II-SOA (Institut des relations internationales du Cameroun). Since 2013 he has been a PhD candidate at Leiden University in the Institute for History. Souleymane has been part of the VICI project 'Connecting in Times of Duress: Understanding Communication and Conflict in Middle Africa's Mobile Margins' financed by the Netherlands Organisation for Scientific Research (NWO) under project number W01.70.600.001.

Article : A.A. Souleymane (2012) « Tchad, des guerres interminables aux conséquences incalculables ». In: Guerres mondiales et conflits contemporains, octobre 2012/248, Paris : PUF. Pp.45-55.